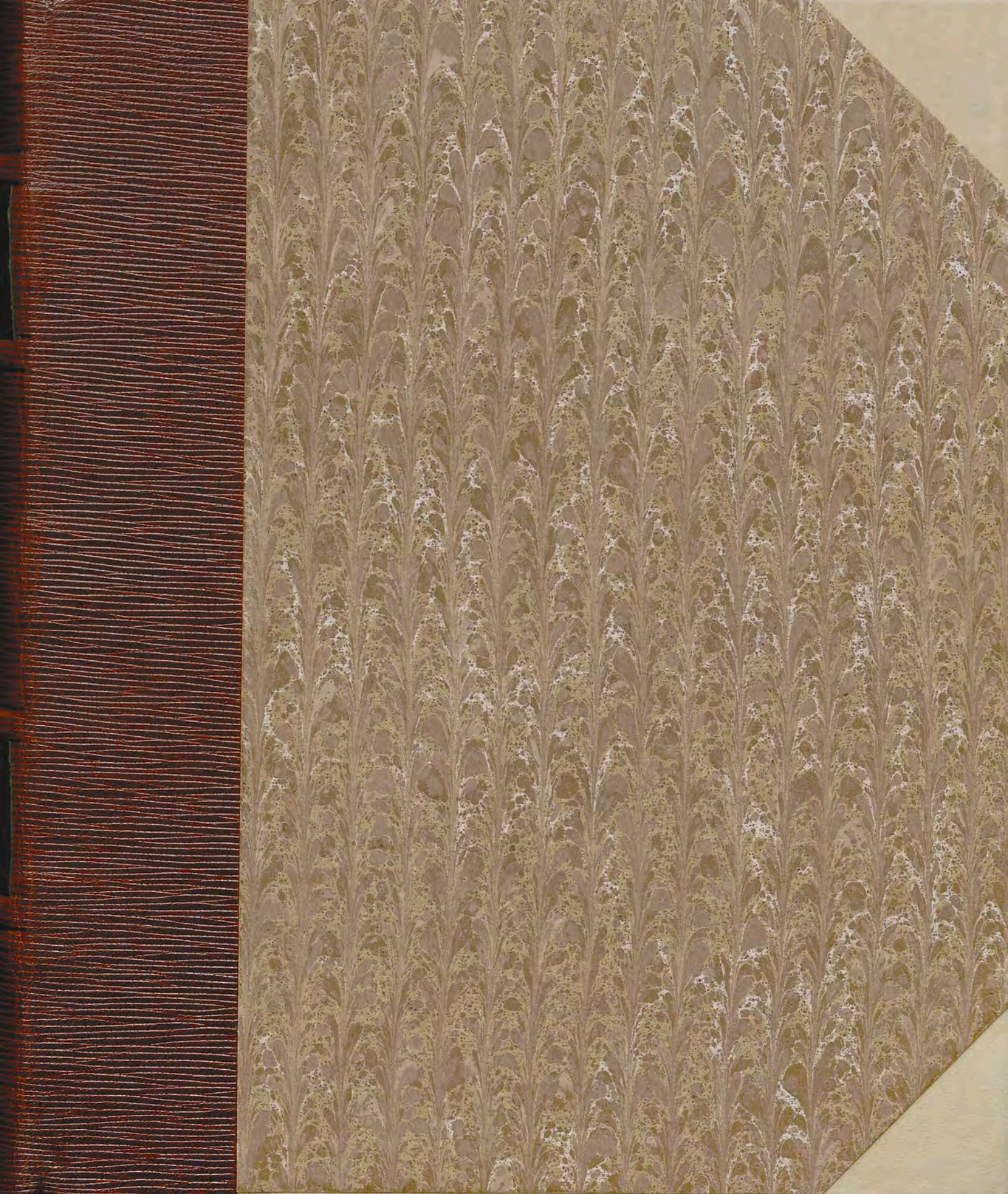




CARCHES

REGISTRE
ÉTAT CIVIL

N M D

1873

1877



premier feuillet
J

PAR nous _____ du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles,
département de Seine-et-Oise, le présent Registre destiné à recevoir les
Déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit
cent soixante-treize, dans la commune de Garches
canton de Sevres a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillet; il contient cinquante feuillets.

Fait double à Versailles le 27 décembre mil huit
cent soixante-douze.

Luzin-Lauville

N^o 1

Décès de
Folleville

Marie-Anne-Célestine

Du premier janvier mil huit cent soixante
treize, neuf heures du matin. Acte de Décès
de Folleville Marie-Anne-Célestine, âgée
de cinquante ans, sans profession, née au
Chesnay (Seine-et-Oise), décédée en sa demen-
re à Garches aujourd'hui à une heure du
matin, fille des feus Folleville Pierre et
Perel Marie-Anne-Célestine, épouse de
Dumathora Jean-Louis, jardinier, domi-
cilié en cette commune. Les témoins ont
été Leguay Henri-Georges, âgé de qua-
rante-trois ans, entrepreneur de serrurerie,
et Lebigne Armand, âgé de trente-sept
ans, marchand-épiciers, tous deux domiciliés

en cette dite commune, non parents de la
désunte. Esquels ont signé avec nous Maire,
après lecture faite, et le Décis constaté par
nous sous signé.

A. Lebigre, ~~R. Leguay~~

R. Noret

N^o 2

Naissance de
Rosé
Henri. Alphonse

Du sept janvier mil huit cent soixante
treize, six heures du soir. Acte de naissance
de Rosé Henri. Alphonse, du sexe masculin,
né hier à une heure après midi, chez son
aïeule, domiciliée en cette commune, fils
légitime de Rosé Victorice. Buuffen. Satur-
nin, âgé de vingt-huit ans, palefrenier,
et de Martin Louise. Emélie, âgée de vingt
huit ans, blanchisseuse, demeurant ensem-
ble à Paris, rue de Pontieu, numéro trente
sept. Les témoins ont été Fourmier Jean
Marie. Echiophile, âgé de trente-huit
ans, cultivateur et Fouache Auguste
Henri, âgé de quarante-trois ans, ma-
çon, tous deux domiciliés en cette commune.
L'enfant nous a été représenté et la dé-
claration faite par son père qui a
signé avec les témoins et avec nous. Maire
Officier de l'Etat civil, après lecture.

Rosé F. Fourmier
Fouache

R. Noret

N^o 3

Marriage de
Genet Ange Paul. amide
et de
Eugénie
Alphonse. Victorine

Du quinze janvier mil huit cent
soixante-treize, sept heures du soir.
Par devant nous. Noret Louis. Francois.
Maire. officier de l'Etat civil de la commu-
ne de Garches sont comparus publique-
ment en la salle de notre mairie Genet



Ange Paul Amédée, jour de l'An
né à Valognes (Manche), le trente
mars mil huit cent quarante, quatre.
Demeurant à Garches, fils majeur et légitime
de Genet Ange Césaire, âgé de
cinquante huit ans et de Piron Pau-
line Marie Charlotte, âgée de quarante
huit ans, cultivateurs, demeurant à
Garches; Et Eugénie Alphonsine Victorine
journalière, née à Marnes-la-Coquette
(Seine-et-oise), le trente juin mil huit
cent trente sept, demeurant à Garches,
fille majeure et légitime de Eugénie
Auguste François, décédé à Marnes-la-
Coquette, le vingt huit février mil huit
cent cinquante sept, et de Chevenon Ma-
rie Catherine, décédé aussi à Marnes-la-Co-
quette, le vingt cinq mai mil huit cent
cinquante deux. Lesquels nous ont re-
quis de procéder à leur légitime mariage
et nous ont présenté à cet effet leurs
actes de naissance, les actes de décès des
père et mère de la future, et les actes de
publications faits en cette mairie les
deux dimanches consécutifs vingt deux
et vingt neuf décembre mil huit cent
soixante deux, sans opposition. Et a-
près avoir visé ces pièces pour être annexées
nous en avons donné lecture aux parties
comparantes assistées des quatre témoins
ci après nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les
futurs et leurs ascendants, de ce interpellés

ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage entre les
futurs. La future nous a déclaré sous ser-
ment, que le lieu du décès et celui du
dernier domicile de ses aïeuls paternels
et aïeules maternelles lui sont complète-
ment inconnus. Les quatre témoins nous
ont également attesté sous serment, que
quoiqu'ils connaissent la future, ils
ignorent le lieu du décès et celui du der-
nier domicile de ses aïeuls paternels et
de ses aïeules maternelles. Ensuite, et après
avoir reçu le consentement verbal de père
et mère du futur, nous avons reçu la dé-
claration de Genet Ange-Paul-Amédée
qu'il prend pour sa légitime épouse
Eugainne Alphonsine-Victorine, et celle de
Eugainne Alphonsine-Victorine qu'elle prend
pour son légitime époux Genet Ange-Paul-
Amédée. En conséquence, nous avons déclaré
au nom de la loi, que Genet Ange-Paul-Amé-
dée et Eugainne Alphonsine-Victorine sont
unis par le mariage. Tout ce que dessus
fait publiquement en notre maison
commune, en présence, côté de l'époux, de
Leblanc Louis, âgé de trente-sept ans, ma-
çon, Bouches Joseph-Armand, âgé de
vingt-quatre ans, charron, tous deux
domiciliés en cette commune et amis, côté
de l'épouse, de Fauvet Etienne, âgé
de quarante-six ans, menuisier, de
Desbureaux Magloire, âgé de trente-
six ans, maçon, tous deux domiciliés
à Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise)



et beaux frères, qui ont signé & avec les époux et avec nous, Maire officier de l'état civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins. La mère de l'époux a déclaré ne savoir signer.

A. V. Eugénie Genet R. P. R.

Genet Anne & Blanc J. B. Bouchard
Fauré Desbureaux, L. Noet

Du vingt-six janvier mil huit cent soixante-treize, sept heures du matin. Acte de décès de Deroche Pierre, âgé de soixante-seize ans, sans profession, né à Béziers (Hérault), décédé à Garches hier à une heure et demie du soir, fils des feus Deroche Jean Baptiste et Galabert Catherine, veuf de Benain Anne Alexis. Les témoins ont été Carra Jean François âgé de cinquante-deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

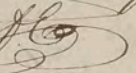
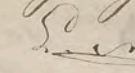
Julien Carra L. Noet

Du trente janvier mil huit cent soixante-treize, à midi. Acte de décès de Caillard Gabriel Prosper Eugène, âgé de soixante-onze ans, Docteur en médecine, Chevalier de

N^o 4
Décès de
Deroche
Pierre

N^o 5
Décès de
Caillard
Gabriel Prosper Eugène

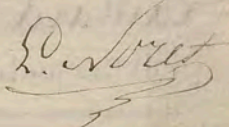
la Légion d'Honneur, célibataire, né à Paris,
décédé hier à cinq heures et demie du soir,
en sa demeure à l'hospice de la Recon-
naissance, commun de Larches, fils des
seus Baillard Jacques-Louis et Carraillet
Bonne. Les témoins ont été Carra Jean
François, âgé de cinquante deux ans,
employé, et Guérin Jean-François, âgé
de trente-quatre ans, instituteur, tous
deux domiciliés en cette commune, non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Guérin  Carra  Maire 

N^o 6

Naissance de
Segrand
Marie-Louise Adèle

Du six février mil huit cent soixante-
seize, à midi. Acte de naissance de
Segrand Marie-Louise Adèle, du sexe
féminin, née aujourd'hui à sept heures
du matin, chez son père et sa mère, fille
légitime de Segrand Philippe Auguste-
Louis, âgé de trente-sept ans, entrepre-
neur de maçonnerie et de Boudin Hélène de
Victoire, âgée de trente-huit ans sans pro-
fession, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Boiron Jean, âgé de
trente-six ans et Rollin Pierre, âgé de
trente-trois ans, tous deux maçons et
domiciliés en cette dite commune. Son
père nous a été représenté et la déclara-
tion faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire, officier de
l'état civil, après lecture.

Segrand Rollin Boiron 

N^o 7



N^o 7
Décès de
Gatto
Laurent

Du huit février mil huit cent dix
soixante. Treize, onze heures du ma-
tin. Acte de décès de Gatto Laurent
âgé de soixante. Douze ans, sans profes-
sion, né à Gavone (Piémont), décédé à
Garches hier à cinq heures du soir, fils
des feus Gatto Giorgio Biaggio et Gracosa
Maria, veuf de Marcal Celestine. Les
témoins ont été Carra Jean. François, âgé
de cinquante deux ans, employé et Julien
Louis. Alexandre, âgé de trente quatre ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné
approuvé un mot rayé mil

Julien Carra
L. Voret

Julien Carra
L. Voret

N^o 8

Décès de
Cuvard
Louis. François

Du neuf février mil huit cent cent soixante
treize, sept heures du matin. Acte de décès
de Cuvard Louis. François, âgé de soixante-
cinq ans, sans profession, né à Paris (Som.),
décédé à Garches hier à midi, fils des feus
Cuvard Nicolas Charles et Derrière Ma-
rie Adélaïde, veuf de Delabre Marie.
Les témoins ont été Carra Jean. François
âgé de cinquante deux ans, employé
et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente
quatre ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune, non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

Julien Carra

L. Voret

N^o 9
 Décès de
 Bauzin
 François - Gracy

Du Douze février mil huit cent soixan-
 te-treize, quatre heures du soir. Acte de
 Décès de Bauzin François. Gracy, âgé de
 soixante-quinze ans, sans profession,
 né à Paris (Seine), décédé à Garches hier à
 sept heures du soir, fils des feus Bauzin
 Pierre Sébastien et Ruy Françoise, veuf
 de Survin Marie Jeanne. Les témoins
 ont été Carra Jean. François, âgé
 de cinquante-deux ans, employé et
 Julien Louis. François. Alexandre, âgé de
 trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux do-
 miciliés en cette commune, non parents du défunt.
 Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture
 faite et le décès constaté par nous soussigné.

~~Curry~~ Julien
 R. Voret

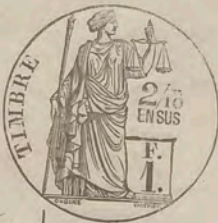
approuvé un mot rapté mil
 Julien Curry
 R. Voret

N^o 10
 Décès de
 Gabrie
 Claude. François

Du seize février mil huit cent soixante-treize,
 huit heures du matin. Acte de Décès
 de Gabrie Claude. François, âgé de soixan-
 te-dix-sept ans, sans profession, né à
 Rioz (Haute-Saône), décédé à Garches
 hier à quatre heures du soir, fils des
 feus Gabrie François et Bolot Barbe,
 veuf de Lérrier Reine. Chérise. Les
 témoins ont été Carra Jean. François,
 âgé de cinquante-deux ans, employé et
 Julien Louis. Alexandre, âgé de trente-
 quatre ans, garde champêtre, tous deux
 domiciliés en cette commune, non parents du
 défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

~~Curry~~ Julien

R. Voret



Décès de
Sevin
Brunearbe François

Du Dix-neuf février mil huit cent soixante-treize, cinq heures du soir. Acte de décès de Brunearbe François, âgé de quatre-vingt-trois ans, sans profession, né à Choisy (Ain) décédé à Garches aujourd'hui à Deux heures du matin, fils des feus Brunearbe Benoît Devauchaux Geneviève, veuf de Wissemans Théodora. zoe. Les témoins ont été Carra Jean, François, âgé de cinquante-deux ans, employé, et Julien Louis, Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite, et le décès constaté par nous soussigné.

Carra Julien P. Loret

N^o 12
Décès de
Sevin
Marie-Adélaïde

Du vingt-cinq février mil huit cent soixante-treize, sept heures et demie du matin. Acte de décès de Sevin Marie-Adélaïde, âgée de soixante-quatre ans, cultivatrice, née en cette commune, y décédée en sa demeure aujourd'hui à trois heures du matin, fille des feus Sevin Jacques, Antoine et Gambon Gabrielle, Adélaïde, veuve de Couturier Jean, François. Les témoins ont été Varasseur Jean, Pierre, âgé de soixante-dix ans, jardinier, demeurant à la Belle Saint-Cloud (Seine-et-Oise) et Fillette Nicolas, Florentin, âgé de quarante-trois ans, cultivateur, domicilié en cette dite commune, le premier beau-frère

et le second gendre de la défunte. Les-
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
sousigné. M. Lesseux
N. Phillette

P. Soret

N^o 13

Naissance de
Père
Gabrielle

Du vingt-six février mil huit cent
soixante-treize, neuf heures du matin.
Acte de naissance de Père Gabrielle,
du sexe féminin, née hier, à une heure
du matin, chez ses père et mère, fille
légitime de Père Ferdinand Prosper
Louis, âgé de trente-deux ans, mar-
chand de bois et de Decour Marie-
Berthilde, âgée de vingt-huit ans,
sans profession, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été
Barbot Ernest, âgé de quarante-un
ans cultivateur et Julien Louis Alex-
andre, âgé de trente-quatre ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés
en cette dite commune. L'enfant nous
a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire officier
de l'Etat civil, après lecture.

Julien Barbot Père P. Soret

N^o 14

Mariage de
Père
Jean-Baptiste
et de
Lepron

Du premier mars mil huit cent soixante-
treize, sept heures et demie du soir. Par
devant nous, Soret Louis François, Maire
officier de l'Etat civil de la commune
de Garches sont comparus publiquement
en la salle de notre mairie Père Jean-

Marié Louise Alexandrine



Baptiste, journalier, né à Boureuilles (Meuse), le trois octobre mil huit cent quarante-quatre, demeurant à Garches, fils majeur et légitime de Fiacre Nicolas âgé de quarante-neuf ans, et de Gillon Marie Jeanne, âgée de cinquante-six ans, journaliers, domiciliés au dit Boureuilles, lesquels consentent au présent mariage par acte authentique passé devant maître Person, notaire à Varennes (Meuse), le vingt-un février mil huit cent soixante-treize, et veuf de Deschot Marie Louise, décédée à Paris, le trente septembre mil huit cent soixante-dix, Et Leprou Marie Louise Alexandrine, sans profession particulière, née à Garches, le vingt-avril mil huit cent cinquante-un, y demeurant avec sa mère, fille majeure et légitime de Leprou Jean Pierre, décédé à Garches, le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-un, et de Haute-loup Florence Marie, âgée de quarante-cinq ans, cultivatrice, ici présente et consentante. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont présenté à cet effet: leurs actes de naissance, celui de la future inscrit sur les registres de notre commune, l'acte de décès de la première épouse du futur, l'acte de consentement de ses père et mère, l'acte de décès du père de la future, aussi inscrit sur les registres de notre commune, et les actes de publications faits en cette mairie les deux dimanches consécutifs

seize et vingt-trois février, présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les futurs et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant représenté le certificat délivré le vingt-huit février mil-huit cent soixante-treize par maître Ménager Louis-Aimé-Ferdinand, notaire à Sèvres (Seine-et-Oise), constatant que le contrat de mariage des dits futurs a été passé le même jour devant le dit notaire qui en a gardé minute. Le futur et les quatre témoins nous ont affirmé sous serment que c'est par erreur que dans l'acte de décès de sa première épouse son nom est écrit Fiac, tandis que la véritable orthographe de ce nom est Fiacre. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Fiacre Jean-Baptiste qu'il prend pour sa légitime épouse Leprou Marie-Louise-Alexandrine, et celle de Leprou Marie-Louise-Alexandrine, qu'elle prend pour son légitime époux Fiacre Jean-Baptiste. En conséquence nous avons déclaré, au nom de la loi, que Fiacre Jean-Baptiste et Leprou Marie-Louise-Alexandrine sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en présence, côté de l'époux, de François Ochiophile



Jean, âgé de trente-cinq ans, ⁺ témoin
 Louis. Francois, âgé de vingt-six ans, ⁺
 tous deux domiciliés à Garches et amis,
 côté de l'épouse, de Leprou Francois. Chio-
 dore, âgé de quarante-un ans, oncle pa-
 ternel et Fournier Jean-Marie. Théophile,
 âgé de ~~qua~~ trente-huit ans, Cousin
 Germain, tous deux cultivateurs et domici-
 liés à Garches. Lesquels ont signé avec
 les époux et avec nous, Maire officier
 de l'Etat civil qui avons dressé le pré-
 sent acte et en avons fait lecture aux
 parties et aux témoins. Le nommé Leprou
 Francois. Chiodore a déclaré ne savoir signer

approuvé un mot rayé nul et deux renvois

BRACRE

S BRACRE

+ cultivateur
 + blanchisseur
 BRACRE

m l a leprau
 m s heurteleup
 C J Francois
 Lemoine

m l a leprau
 m s heurteleup
 C J Francois
 Lemoine

m l a leprau
 m s heurteleup
 C J Francois
 Lemoine

T. Fournier
 P. Noret

T. Fournier
 P. Noret

T. Fournier
 P. Noret

N^o 15

Naissance de
 Duhamel
 Pierre. Léon

Par leur mariage célébré à
 Garches, le dix juillet mil huit
 cent soixante-quinze Duhamel
 Pierre Francois et Rolland Françoise
 ont légitimé l'enfant dont
 l'acte de naissance est à contraindre
 la présente mention faite par
 nous, Maire, soussigné

P. Noret

Du quatre mars mil huit cent soixante
 treize, onze heures du matin. Acte de nais-
 sance de Duhamel Léon Pierre, du sexe
 masculin, né hier à onze heures du soir,
 chez son père et sa mère, fils naturel recon-
 nu de Duhamel Pierre Francois, âgé de
 vingt-six ans, cultivateur et de Rolland
 Françoise, âgée de vingt-six ans, cou-
 turière, domiciliés en cette commune. Les
 témoins ont été Fauvin Germain, âgé
 de quarante-neuf ans, maçon et Pétre

Marie à Paris (vingtième arrondis-
sement), le cinq août mil neuf cent
quing, avec Amélie Augustus Jardin.
Mention du vingt et un octobre mil
neuf cent-quinze. Le Maire

Ferdinand Prosper Louis, âgé de trente deux
ans, marchand de bois, sous deux domici-
ciles en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire officier de
l'Etat civil, après lecture.

Léon Duhamel }
P. Soret }
Faurin }

N° 16

Acte
R. 11/10/44

Naissance de
Auguste Eugénie Henriette
Céline Marie

Du onze mars mil huit cent soixante
treize, huit heures du matin. Acte de naissan-
ce de Auguste Eugénie Henriette Céline Marie.
Du sexe féminin, née hier à quatre heures
du matin, chez son père et sa mère, fille
légitime de Auguste Edmond Louis Alfred, âgé
de vingt quatre ans, journalier, et de Daissie
Marie, âgée de vingt six ans, sans profes-
sion particulière, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Dulac
Léonard, âgé de cinquante quatre ans et
Carocque Louis Auguste, âgé de trente trois
ans, sous deux entrepreneurs de maçonnerie
et domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les
témoins et avec nous, Maire officier de
l'Etat civil, après lecture. (voir mention ci-jointe)

Daissin
Auguste
L Dulac
Carocque
P. Soret

approuvé un mot
par le
Auguste

L Dulac
Carocque
P. Soret

L Dulac Carocque Auguste P. Soret
Pour le Mariage voir note ci-jointe.

N° 17

Mariage de
Lepecq Augustin-Arthur
et de
Bouhou Marie Claire

Du quinze mars mil huit cent soixan-
te treize, dix heures du matin. Acte de
Mariage devant nous, Maire officier de l'Etat
civil de la commune de Garches, sont
comparus publiquement en la salle de

Ville de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

XV^e ARRONDISSEMENT

MAIRIE DE VAUGIRARD

Rue Péclet, 23

Paris, le 23 mars 1899

NOTE

(Loi du 17 Août 1897)

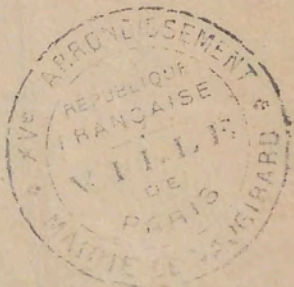
Le Maire du Quinzième Arrondissement a l'honneur
d'informer Monsieur le Procureur de la République que le
Mariage de *Eugénie Henriette Céline Marie Augé*

née à *Garches arrt de Versailles (Seine & oise)*
le *16 mars 1873*
avec *M Louis Marie Fevrier*

a été célébré le *23 mars 1899*
en sa Mairie.

LE MAIRE,

Maire



A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de la Seine.

Marie à Paris (vingtième arrondisse-
ment), le cinq août mil neuf cent Ferdinand Prosper Louis, âgé de trente deux
quing, avec Amélie Augustine Jadin.
Mentant du vingt et
neuf cent quinze.

N° 16

Naissance
Auguste Eugène
Celine. Mo

+ Naissance
Auguste
L. Dubac
Harcourt
P.

approuvé un
page mil
etage
L. Du
Harcourt
P.

N° 17

Mariage
Epeca Augustin
et de
Bouton Marie

Précédemment
le 16^o 16, l'avis
Auguste.



notre mairie Lepecq Augustin Arthur & J.
caporal tailleur au soixante-quatrième
régiment de ligne, demeurant au camp
de Jelleneuve l'Étang, commune de Nannes
la Coquette (Seine-et-Oise), né à Soulgé-
le Bruant (Mayenne), le neuf mars mil
huit cent quarante-sept, fils légitime
et majeur de Lepecq Augustin François,
âgé de cinquante trois ans, tailleur d'habits,
demeurant au dit Soulgé-le Bruant, consen-
tant au présent mariage par acte authen-
tique passé devant maître Bazée Édouard-
Sélex, notaire à Soulgé-le Bruant le dix

Suivant acte en date huit février mil huit cent soixante-treize,
n° 16. - Décédé à Montfermeil (Seine-
et-Oise) le huit Mars mil neuf cent
quarante sept. /.

Le vingt-trois juillet mil
neuf cent quarante sept. /.
De Marie,

Arthur

demourant
à Garches

Jay Beaumont

Levin Anne Jacqueline, Décédée au
Soulgé-le Bruant, le onze mars mil huit
cent quarante-huit, Et Boutron Marie-
sans profession, née à Pontoise (Sei-
ne-et-Oise), le neuf décembre mil huit cent
soixante-neuf, demeurant à Garches avec
son père, fille légitime et majeure de Boutron
Henri Raphaël, Raphaël, Décédé en cette
commune, le vingt avril mil huit cent
soixante-sept, le et de Grison Héloïse
Rose, âgée de cinquante quatre ans, marchan-
de de meubles, ici présente et consentante.
Lesquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont présen-
té à cet effet, leurs actes de naissance, l'acte
de décès de la mère du futur, l'acte de décès
du père de la future, inscrit sur les registres
de notre commune, l'acte de consentement
du père du futur, aux dates sus relatées,
l'autorisation accordée au futur par le

Marie à Paris (vingt-huit arrondisse-
ment), le cinq août mil neuf cent
quing. Avec Amélie Augustine Jardin.

Nentert du ringt el
neuf-cent-quinze. 2

N^o 16

Naissance
Auguste Eugénie
Céline - M^{lle}

Daissin
tuge'
L Duba
Hansgens
C.

approuvé un
raye nul
ctingé

L. Du
Harcourt

Nº 17

Mariag
Lepecq angustin
et de
Boutrou Marie

Dee's concern
to go to, Cassio
Judge.



Suivant acte endaté
à la mairie d'Argenteuil
arrondissement de Paris
du vingt trois mars mil
huit cent quatre vingt six
entre le futur époux
celui d'Anne Ange
d'une part et la future épouse
celle d'Anne Ange
mariage avec Louis d'Anne
Février

Pour mention
en mairie d'Argenteuil

Fy Beaumont

notre mairie Lepecq Augustin Arthur 2^e
caporal tailleur au soixante-quatrième
régiment de ligne, demeurant au camp
de Jullenneville l'Étang, commune de Narnes
la Coquette Seine et Oise, né à Soulgé
le Bruant (Mayenne), le neuf mars mil
huit cent quarante-sept, fils légitime
et majeur de Lepecq Augustin François
âgé de cinquante trois ans, tailleur d'habits
demeurant au dit Soulgé le Bruant, consen-
tant au présent mariage par acte authen-
tique passé devant maître Bazée Edouard
Sélie, notaire à Soulgé le Bruant le dix
huit février mil huit cent soixante-treize,
et de Chorin Anne Jacqueline, décédée au
dit Soulgé le Bruant le onze mars mil huit
cent cinquante-huit, Et Boutron Marie
Claire, sans profession, née à Pontoise (Seine
et Oise), le neuf décembre mil huit cent
quarante-neuf, demeurant à Garches avec
sa mère, fille légitime et majeure de Boutron
Henri Raphaël, Raphaël, décédé en cette
commune, le vingt avril mil huit cent
soixante-sept, le et de Grison Héloïse
Rose, âgée de cinquante quatre ans, marchan-
de de meubles, ici présente et consentante.
Lesquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont présen-
té à cet effet, leurs actes de naissance, l'acte
de décès de la mère du futur l'acte de décès
du père de la future, inscrit sur les registres
de notre commune, l'acte de consentement
du père du futur, aux dates sus relatées
l'autorisation accordée au futur par le

Conseil d'administration du soixante qua-
trième régiment de ligne et les actes de
publications faits en notre mairie et
en celle de Marnes-la-Coquette, les deux
dimanches consécutifs deux et neuf mars
présente année, sans opposition. Et après
avoir visé ces pièces pour être annexées nous
en avons donné lecture aux parties compa-
rantes assistées des quatre témoins ci-
après nommés et qualifiés, ainsi que
du chapitre six du titre du mariage sur
les droits et devoirs respectifs des époux
les futurs et les personnes autorisant le
mariage de ce interpellés, ont à l'instant
représenté le certificat délivré le treize
mars présente année, par maître Nichot
Jacques, notaire à Saint-Cloud (Seine et Oise)
constatant que le contrat de mariage
des dits futurs ont été le même jour
devant le dit notaire qui en a gardé
minute. Nous avons reçu des futurs et des
quatre témoins la Déclaration affirmative
sous serment, attestant l'identité des
personnes nonobstant les différences
existant, quant aux énonciations de noms
et de prénoms dans les actes produits.
Ensuite nous avons reçu la Déclaration
de Lepecq Augustin Arthur qu'il prend
pour sa légitime épouse Boukrow Marie
Claire, et celle de Boukrow Marie Claire qu'elle
prend pour son légitime époux Lepecq Au-
gustin Arthur. En conséquence, nous avons
déclaré au nom de la loi que Lepecq Augustin
Arthur et Boukrow Marie Claire sont unis

+ passé

M. E. Boukrow

A. E. Lepecq

grison

Le 20

Perrinod

W. W. W. W.

L. W. W. W.

L. W. W. W.

L. W. W. W.



par le mariage. Tout ce que dessus a été
fait publiquement en notre maison
commun, en présence, côté de l'époux,
de Eudro Joseph. Marie, âgé de qua-
rante. quatre ans, cantinier au soixante
quatrième régiment de ligne, demeurant au
camp de Villeneuve l'Étang, commun de
Marnes-la-Coquette, ami, Berthod Jules,
âgé de vingt. deux ans, négociant, demeu-
rant à Paris, rue Richelieu, numéro neuf
ami, côté de l'épouse, de Davain Jules,
âgé de vingt-sept ans, licencié en droit,
demeurant à Paris, rue La Fayette, numéro
trois, ami et de Wittershelm Louis. Benja-
min, âgé de quarante. deux ans, em-
ployé, demeurant à Paris, rue de Buci
numéro trente. deux, beau-frère,
qui ont signé avec les époux et avec
nous. Noré Louis. François, Maire officier
de l'état civil qui avons dressé le
présent acte et en avons fait lecture
aux parties et aux témoins.

approximé quatre mots rayés nuls.

McG. Boutwell
A. H. Lopez
Grisson
L. D. Rio
Berthoud
Jules Pavaire
L. Winterstern
P. A. V. V. V.

M. E. Boutwell
A. L. S. J. J.
grison Ledro
Berthod
J. L. Davain
L. W. W. W.
P. J. J. J.

Du Vix. sept mars mil huit cent soixan
te. treize, à midi. Acte de décès de M^r Martin

N^o 18

Décès de
Martin
Stanislas Pierre

Stanislas Pierre, âgé de soixante deux ans, sans profession, né à Pont-Evêque (Calvados), décédé à Garches hier à sept heures du soir, fils des feus Martin Pierre et Lanquet Marie-Michelle, veuf de Benard Rosalie. Les témoins ont été Carra Jean-François, âgé de cinquante deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Carra - J. Loret

N^o 19

Décès de
Hardy
François

Du dix-neuf mars mil huit cent soixante seize, à midi. Acte de décès de Hardy François, âgé de soixante ans, journalier, décédé à Garches, aujourd'hui à cinq heures du matin, en la demeure du sieur Berneron Julien, âgé de trente-huit ans, marchand traileur, non parent. Le défunt est marié mais les renseignements nécessaires pour constater sa filiation, sont inconnus des témoins, lesquels sont Leguay Henri-Georges, âgé de quarante-trois ans, entrepreneur de serrures et Berneron, ci-dessus désigné, qui a déclaré ne savoir signer et le premier a signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. Leguay
J. Loret

Du vingt-un mars mil huit soixante

N^o 20

Décès de

La Garde
Guillaume

treize, cinq heures du soir. Acte de décès de La Garde Guillaume, âgé de soixante-quatorze ans, sans profession, né à Paris, décédé à Garches aujourd'hui à huit heures du matin, fils des feus La Garde Jean et Menue Marie Jeanne, veuf de Geneste Victoire. Les témoins ont été Carra Jean-François, âgé de cinquante-deux ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien
Carra

D. Nord
Julien

approuvé deux mots rayés nuls
Julien

D. Nord
Carra

N^o 21Décès de
Mangin
Jean-François

Du vingt-trois mars mil huit cent soixante-treize, dix heures du matin. Acte de décès de Mangin Jean-François, âgé de quatre-vingt-quatre ans sans profession, né à Rombas (Moselle), décédé à Garches hier à huit heures du soir, fils des feus Mangin Jacques et Connelier Françoise, veuf de Ducharme Victoire. Les témoins ont été Carra Jean-François, âgé de cinquante-deux ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Carra

D. Nord

N^o 22Décès de
Boutain

Marquerite

+ en sa demeure
à Garches.J. G. Hersens
Esnot
approuvé un
mot rayé nul

J. G. Hersens

Esnot

D. Noret

Du vingt-neuf mars mil huit cent
soixante-troize, dix heures du matin. Acte
de Décès de Boutain Marquerite, âgée de
soixante-quinze ans, rentière, décédée au
jour d'hui hier à quatre heures du soir,
veuve de Clavier Orien. Les renseignements
nécessaires pour établir la filiation de la
dépunte sont inconnus des témoins, lesquels
sont Mertens Jean. Léonard, âgé de cin-
quante-six ans, négociant, domicilié à
Paris, rue Saint-Marc numéro trente, et
Esnot Hippolyte, âgé de vingt-quatre
ans, marchand boucher, demeurant à Gar-
ches, tous deux non parents de la défunte.
et ils ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
sousigné.

J. G. Hersens . Esnot D. Noret

N^o 23Décès de
Lic

Francois

Du vingt-neuf mars mil huit cent sei-
xante-troize, cinq heures du soir. Acte de
décès de Lic Francois, âgé de soixante-
onze ans, sans profession, né à Auxerre
(Yonne), décédé à Garches aujourd'hui, à
deux heures du matin, fils des feus Lic
Claude et Just Anne, veuf de Courtois
Arienne. Les témoins ont été Carra Jean
Francois, âgé de cinquante-deux ans, em-
ployé et Julien Louis. Alexandre, âgé
de trente-quatre ans, garde champêtre, tous
deux domiciliés en cette commune, non pa-
rents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous sousigné.

Julien D. Noret
Curry

N^o 24



Décès de
Sageret
Joseph. Octave

Du trente mars mil huit cent soixante-treize, huit heures du matin. Acte de Décès de Sageret Joseph. Octave, âgé de trente-quatre ans, marié, né en cette commune, et décédé, en sa Demeure, hier à sept heures du soir, fils des feus Sageret Denis. Alexandre et Maillochon Marie. Marguerite, époux de Divary Octavia Pauline, mariée. Les témoins ont été Tessard Louis. François, âgé de vingt-six ans, cultivateur et Bérion Jean, âgé de trente-six ans, maçon, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier cousin germain, le second non parent du Défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

L. F. Tessard Bérion P. Maire

N^o 25

Décès de
Duval
Alexandre

Du deux avril mil huit cent soixante-treize, deux heures du soir. Acte de Décès de Duval Alexandre, âgé de cinquante-cinq ans, commis briquetier, né aux Andelys (Eure), décédé aujourd'hui à une heure du matin en sa Demeure à la Briqueterie commune d. Garches, fils de feu Duval Jean. Pelletier et de Lévigne Alexandrine, sans profession, époux de Racet Marie. Anatolie Adaire, sans profession. Les témoins ont été Duval Edmond, âgé de trente-neuf ans, briquetier, et Guérin Jean. François, âgé de trente-quatre ans, instituteur, domicilié à Garches, le premier, demeurant à Gentilly (Seine), est frère, et le second non parent du défunt. Lesquels ont signé

avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Edm. Privat *Guérin* L. Noiret

N^o 26

Décès de
Rosselin
Jean

Du quatre avril mil huit cent soixante-treize cinq heures du soir. Acte de décès de Rosselin Jean, âgé de soixante dix huit ans, sans profession, né à Paris (Seine), décédé à Garches aujourd'hui à quatre heures du matin, fils des feus Rosselin Nicolas et de Mouchony Marie Catherine, veuf de Orget Marie Elisabeth. Les témoins ont été Carra Jean François, âgé de cinquante deux ans, employé, et Julien Louis Alexandre, âgé de trente quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture et le décès constaté par nous soussigné. Julien L. Noiret

Curé

N^o 27

Décès de
Loirier
François

Du six avril mil huit cent soixante treize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Loirier François, âgé de quatre vingt ans, sans profession, né à Louze (Sarthe) décédé à Garches, aujourd'hui à quatre heures du matin, fils des feus Loirier François et Bire Marie, veuf de Robert Angélique Pélagie. Les témoins ont été Carra Jean François, âgé de cinquante deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Mai

N° 28

Décès de
Kehrvand
Nicolas Albert



re, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Curry Julien

L. Nozet

+ veuf.

Julien

Curry

L. Nozet

Du sept avril mil huit cent soixante
seize, cinq heures du soir. Acte de décès
de Kehrvand Nicolas Albert, âgé de qua-
tre-vingt-sept ans, sans profession, né
à Paris (Seine), décédé à Garches aujourd'hui
à huit heures du matin, fils des feus
Kehrvand Albert et Remon Marguerite
Charlotte et Lorion Marie Elisabeth. Les
témoins ont été Carra Jean François, âgé
de cinquante-deux ans, employé et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente-quatre ans
garde champêtre, tous deux domiciliés en
cette commune, non parents du défunt. Les
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

Julien

L. Nozet

Curry

N° 29

Naissance de

Duquet

Louis André

Du huit avril mil huit cent soixante-
seize, à midi. Acte de naissance de Duquet
Louis André, du sexe masculin, né hier à
quatre heures du matin, chez sa mère, fils
naturel de père non dénommé et de Duquet
Constance, âgée de trente-un ans, couturière,
demeurant en cette commune. Les témoins
ont été Duquet Marguerite François,
âgé de soixante-trois ans, journalier,
et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-
quatre ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant

et Montreuil, sous-Préfet
à Montreuil, mariage
le 10 mai 1877 avec
Mademoiselle Minon
-Burger, née à Mulhouse
sous Montreuil.

Le Maire

Fy Beauvais

nous a été représenté et la Déclaration faite par Elisa Gerbel, femme Gauron, Sage-femme, demeurant à Saint. Cloud (Seine St. Oise), laquelle a signé avec les témoins et avec nous, Maire, Officier de l'Etat civil après lecture. Julien P. Voret

N^o 30

Décès de
Deturault
Claude

Mes mes ! Gauron.
Du dix. huit avril mil huit cent soixante
treize, sept heures du matin. Acte de décès de
Deturault Claude, âgé de soixante. quinze
ans, sans profession, né à Paris (Seine), décédé
à Garches hier à onze heures du matin.
fils des feus Deturault René et Beaumont
Marie. Jeanne, veuf de Rointru Marie. Anne.
Constance. Les témoins ont été Carra
Jean. Francois, âgé de cinquante. deux ans,
employé et Julien Louis. Alexandre, âgé
de trente. quatre ans, garde champêtre,
tous deux domiciliés en cette commune
non parents du défunt. Lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Julien P. Voret

N^o 31

R. 20-10-41
R. 46

Curry

Naissance de
Reibel

Du dix. neuf avril mil huit cent soixan
te. treize, à midi. Acte de naissance de
Reibel Marie. Léontine. Elisabeth, du sexe
féminin, née aujourd'hui à cinq heures
du matin, chez son père et sa mère, fille
légitime de Reibel Aloise, âgé de trente.
neuf ans, tambour major au soixante.
cinquième régiment de ligne, et de Ritz

Marie. Léontine. Elisabeth

Par acte en date
du vingt neuf juin
mil neuf cent un
inscrit à la mairie
de Meudon (Seine

et orie, Ribel Marie
 Leontine Elisabeth
 dont la
 naissance
 est con-
 statee
 dans
 l'acte
 de con-
 tract
 mariage avec
 Breidillon Georges
 dont mention
 fut Beauvais



Anne Marie, âgée de vingt deux 13^{es} ans, sans profession particulière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Leguay Henri Georges, âgé de quarante trois ans, entrepreneur de serrurerie et Guérin Jean François, âgé de trente cinq ans, instituteur. Nous deux domiciliés en cette dite commune. S'en faut nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous Maire officier de l'Etat civil, après lecture.

Guérin J. F. *H. Leguay* *P. Voret*

N^o 32
 Décès de
 Champieux
 Charles Victor

Ribel
 Du vingt deux avril mil huit cent soixante treize, à midi. Acte de décès de Champieux Charles Victor, âgé de soixante quinze ans, sans profession né à Orléans (Loiret), décédé à Garches hier à sept heures du soir, fils des feus Champieux Claude Charles François et Lavard Chèrese Julie, époux de Hédonin Marie. Les témoins ont été Carra Jean François, âgé de cinquante deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Carra *P. Voret*

Du vingt sept avril mil huit cent

N^o 33
Naissance de
Brossard
Pauline-Adèle

soixante-seize, cinq heures du soir. Acte
de naissance de Brossard Pauline-Adèle,
du sexe féminin, née hier à dix heures du
soir, chez son père et sa mère, fille légitime
de Brossard François Denis, âgé de vingt-
trois ans et de Canu Clémentine Louise, âgée
de vingt-trois ans, blanchisseurs demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins ont
été Canu Pierre Antoine, âgé de cinquante
ans, journalier et Leguay Henri-Georges,
âgé de quarante-trois ans, entrepreneur
de serrurerie, tous deux domiciliés en cette
ville commune. L'enfant nous a été
représentée et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire officier d. l'Etat-
civil, après lecture
Brossard
P. Canu, H. Leguay

L. Nours

N^o 34
Décès de
Josser

Louise Genevieve Alexandrine

Du vingt-huit avril mil huit cent soixante-seize, six heures du soir. Acte de
décès de Josser Louise Genevieve Alexandrine,
âgée de soixante-seize ans, rentière, née
à Paris, décédée aujourd'hui à quatre heures
du soir en sa demeure à Garches, fille des
feus Josset Alexandre et Serin Genevieve
mariée Anne, veuve de Canuse Pierre-Joseph.
Les témoins ont été Canuse Pierre Henri,
âgé de cinquante-trois ans, tapissier,
demeurant à Paris, rue Rochechouart numé-
ro quarante-sept, et Serin Pierre-Joseph
âgé de soixante-seize ans, propriétaire,
demeurant à Garches, le premier fils et
le second cousin germain de la défunte.



Lesquels ont signé avec nous, Maire
re, après lecture faite et le décès
staté par nous soussigné.

P. J. Verin

P. Voret

Lanube

N° 35

Naissance de

Hubert

Alphonsine Louise

Par acte en date du trente-un
octobre mil huit cent huit inscrit
à la Mairie de Saint Cloud (Seine
et Oise) Hubert Alphonsine Louise
dont la naissance est constatée
dans l'acte ci contre à contracté
mariage avec Pierre Marie
dont mention

ca. Mairie

Du deux mai mil huit cent soixante-
treize, à midi. Acte de naissance de Hubert
Alphonsine Louise, du sexe féminin, née
hier à onze heures et demie du soir, chez
ses père et mère, fille légitime de Hubert
François, âgé de trente-quatre ans, charron
et de Marie Adélaïde, âgée de vingt-huit
ans, couturière demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Collignon
Prudent, âgé de vingt-sept ans, cordonnier
et Quintot René, âgé de trente-six ans
jardinier, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après
lecture.

P. Collignon

P. Voret

Hubert

Quintot

N° 36

Décès de
Renaux

Antoine Jean Louis

Du sept mai mil huit cent soixante-
treize, à midi. Acte de décès de Renaux
Antoine Jean Louis, âgé de quatre-
vingt-quatre ans, sans profession,
né à Paris (Seine), décédé à Garches
hier à onze heures du soir, fils des
deux Renaux Pierre Antoine et

Le frère Elisabeth, veuf de Jean Agathe.
Nicolle. Les témoins ont été Carra Jean
François, âgé de cinquante deux ans
employé et Julien Louis Alexandre,
âgé de trente-quatre ans, garde champêtre.
tous deux domiciliés en cette commune,
non parents du défunt. Lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Curry D. Soret

N^o 37

Décès de
Gorez
Eugène Hippolyte

Du huit mai mil huit cent soixante
treize, à midi. Acte de décès de Gorez Eugène
Hippolyte, âgé de soixante-deux ans,
né à Throflay (Seine-et-Oise), sans profession,
décédé à Garches hier à cinq heures du
soir, fils des feus Jean Valérie Marie Gorez
et Honorine Julie Ardillier, veuf de David
Augustine. Les témoins ont été Carra
Jean François, âgé de cinquante deux ans
employé et Julien Louis Alexandre, âgé
de trente-quatre ans, garde champêtre,
tous deux domiciliés en cette commune, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Julien Curry D. Soret

N^o 38

Décès de
Lecq
Dominique Joseph

Du huit mai mil huit cent soixante
treize, à midi. Acte de décès de Lecq Domini-
que Joseph, âgé de soixante-dix-sept ans,
sans profession, né à Brébieres (Pas de Calais)
décédé à Garches, hier à sept heures du
soir, fils des feus Lecq Benoit Joseph



et Gallot Henriette, veuf de Béquart, po. fr.
Simée. Sophie. Les témoins ont été J.
Carra Jean. François, âgé de cinquante
deux ans, employé et Julien Louis Alex-
andre, âgé de trente quatre ans, garde-
champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune, non parents du défunt.
Esquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture et le décès constaté par
nous soussigné.

Julien Carra D. Loret

N° 39

Décès de
Brossard
Pauline. Adèle

Du neuf mai mil huit cent soixante
huit, onze heures du matin. Acte de décès de
Brossard Pauline. Adèle, âgée de douze jours,
née à Garches, y décédée chez ses père et mère,
hier à neuf heures du soir, fille de Brossard
François. Denis et de Camu Clémentine. Louise,
blanchisseurs. Les témoins ont été Camu Pierre
Antoine, âgé de cinquante ans, journalier
et Leguay Henri. Georges, âgé de quarante
trois ans, entrepreneur de serrurerie, tous deux
domiciliés en cette commune, le premier
aïeul et le second non parent de la dé-
funte. Esquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

H. Leguay J. J. Camu D. Loret

N° 40

Décès de
Melay
Jean. Louis. Annobert

Du neuf mai mil huit cent soixante
huit, cinq heures du soir. Acte de décès de
Melay Jean. Louis. Annobert, âgé de soixante
six ans, sans profession, né à Pandron (Orne)
décédé à Garches aujourd'hui à quatre heures

Du matin, fils des feus Melay Jean Blaise et Char-
pentier Marie Françoise, épouse de Constant Marie
Jeanne. Les témoins ont été Carra Jean
Francois, âgé de cinquante deux ans, employé
et Julien Louis Alexandre, âgé de trente
quatre ans, garde champêtre, tous deux domici-
liés en cette commune, non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté par
nous sousigné.

Curé Julien R. Voret

N^o 41

Décès de
Corbonnois
Geneviève Marie Louise

† hant

L. B. Coussaint.

D. F. Collignon

R. Voret

Du vingt un mai mil huit cent soixante
treize, sept heures du matin. Acte de décès
de Corbonnois Geneviève Marie Louise, âgée de
soixante sept ans, charcutière, née en cette
commune, y décédée en sa demeure hier à
dix heures du soir, fille des feus Corbonnois
Joseph et Legeret Marie Jeanne Pierre, é-
pouse de Coussaint Alexandre, charcutier.
Les témoins ont été Coussaint Leopold Alexandre,
âgé de quarante deux ans, cultivateur et Collignon
Francois Désiré, âgé de trente cinq ans, cordon-
nier, tous deux domiciliés en cette commune, le
premier fils et le second gendre de la défunte
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous sous-
igné.

L. B. Coussaint.

D. F. Collignon

R. Voret

approuvé un notaire mil

L. B. Coussaint.

D. F. Collignon

R. Voret

Du vingt trois mai mil huit cent
soixante treize, à midi. Acte de décès de

N° 42



Décès de
Brun André

Brun André, âgé de soixante dix. 16^{ans}
huit ans, sans profession, né à
Eunel (Hérault), décidé à Garches hier
à cinq heures du soir, fils des feus
Brun Pierre-Philippe et Dauprat An-
toinette, veuf de Clément Françoise. Les
témoins ont été Carra Jean-François, â-
gé de cinquante deux ans, employé et
Julien Louis Alexandre, âgé de trente-
quatre ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune, non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Julien Carra P. Viret

N° 43

Décès de
Pierre
Louis-Eugène

Du vingt-quatre mai mil huit cent
soixante-treize, sept heures du matin.
Acte de décès de Pierre Louis-Eugène, âgé
de cinq mois vingt jours, né à Garches, y
décédé aujourd'hui, à une heure et demie
du matin, en la demeure de ses père et
mère, fils de Pierre Jean-Louis, menuisier
et de Debarque Henriette. Eugénie, cuisinière.
Les témoins ont été Dufays Jean-Victor, â-
gé de cinquante-trois ans, cultivateur, et
Lebigre Armand, âgé de trente-sept ans,
épiciers-herboriste, tous deux domiciliés en
cette commune, et non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

A. Lebigre J. V. Dufays P. Viret

N^o 44
 Décès de
 Lepage
 Jean. Baptiste

à six heures du soir
 Julien
 Currier
 P. Norot

à aujourd'hui
 Julien
 Currier
 P. Norot

N^o 45
 Décès de
 Saulnier
 Charles. François

approuvé en
 municipalité
 J. P. Saulnier
 L. J. Vauallé
 P. Norot

Du vingt-six mai mil huit cent soixante-treize. Acte de décès de Lepage Jean-Baptiste, âgé de soixante-trois ans, sans profession, né à Chabigny (Cure), décédé à Garches à quatre heures du matin, fils des feus Lepage Guillaume et Blondel Marie-Angélique, veuf de Leclerc Genevieve. Les témoins ont été Carra Jean-François, âgé de cinquante-deux ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-quatre ans garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Julien Currier P. Norot

Du trente mai mil huit cent soixante-treize, sept heures du matin. Acte de décès de Saulnier Charles-François, âgé de soixante-quinze ans, cultivateur, né à la Celle saint-Cloud (Seine-et-oise), décédé en sa demeure à Garches aujourd'hui à onze heures du soir, fils des feus Saulnier Jean-Pierre et Julien Marie-Jeanne Esthere, épouse de Carigne Françoise-Joséphine, cultivatrice. Les témoins ont été Doually Louis-Joseph, âgé de quarante-quatre ans, cordonnier, et Saulnier Jean-Pierre, âgé de cinquante-trois ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette commune, le premier gendre et le second neveu du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. J. P. Saulnier L. J. Vauallé P. Norot

N^o 46
Décès de



Ledoux
Pierre-François



Du trente mai mil huit cent soixante-treize, six heures du soir. Acte de décès de Ledoux Pierre-François, âgé de quatre-vingt quatre ans, sans profession, né à Maubeuge (Nord), décidé à Garches aujourd'hui à deux heures du matin, fils des feus Ledoux Jean Baptiste et Mary Claire, épouse de Fremblot Anne Aimée. Les témoins ont été Carra Jean-François, âgé de cinquante-trois ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite de la déclaration constatée par nous soussigné.

Julien Carra, P. Soret

N^o 47
Naissance de
Devoise
Joseph

Du neuf juin mil huit cent soixante-treize, dix heures du matin. Acte de naissance de Devoise Joseph, du sexe masculin, né aujourd'hui à quatre heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Devoise Jean-Alexandre, âgé de vingt-neuf ans, maçon et de Tessard Teraphine-Eulise, âgée de dix-sept ans, journalière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Boucher Joseph-Armand, âgé de vingt-cinq ans, charron et Ruellé Gustave, âgé de vingt-huit ans, marchand de vin fraiseux, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire, officier de l'état civil, après lecture de Devoise Jh. B. Boucher, P. Soret

N^o 148
Décès de
Ratier
Pierre-Julien

Du quinze juin mil huit cent soixante
treize, huit heures du matin. Acte de décès
de Ratier Pierre-Julien, âgé de cinquante
cinq ans, cultivateur, né à Garges (Seine et
Oise), décédé en sa demeure à Garches, aujourd'hui
à une heure du matin, fils des feus Ratier
Pierre-François et Branchant Marie-Louise,
veuf de Leprou Louise-Rose. Les témoins
ont été Fournier Frédéric-Auguste, âgé de
quarante-cinq ans et Fournier Jean-Marie
Chéophile, âgé de trente-huit ans, tous deux
cultivateurs, domiciliés en cette commune et
nereux du défunt. Esquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

E. Fournier Fr. A. Fournier
D. Soret

N^o 149
Décès de
Garçon
Louis-Joseph-Victor

Du vingt-cinq juin mil huit cent soixante-
treize, à midi. Acte de décès de Garçon
Louis-Joseph-Victor, âgé de quarante-six ans,
concierge, né à Verneuil (Eure), décédé en
sa demeure à l'hospice de la Reconnaissance
commune de Garches, hier à quatre heures
du soir, fils des feus Garçon Jean-Joseph
et Mongré dien, Marie-Victoire-Justine, épouse
de Claude Eugénie. Les témoins ont été
Carra Jean-François, âgé de cinquante-trois
ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé
de trente-quatre ans, garde champêtre, tous
deux domiciliés en cette commune et non
parents du défunt. Esquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture

faite et le décès constaté par nous soussigné

Julien Carré L. Voret

N^o 50



Décès de
Bouillie
François

Du hente juin mil huit cent soixante
treize, sept heures du matin. Acte
de décès de Bouillie François, âgé de soixante-cinq ans, sans profession, né à
Lées, (Cne), Décédé à Garches hier à une
heure du matin, fils des feus Bouillie
François Henri et Paquette Marie Jac-
queline Eleonore, époux de Meunier Alexis.
Les témoins ont été Carré Jean François
âgé de cinquante trois ans, employé et
Julien Louis Alexandre, âgé de trente-
quatre ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune, non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous.
Maire, après lecture faite et le décès cons-
taté par nous soussigné.

Carré Julien L. Voret

N^o 51

Décès de
Ganster
Antoine

Du trois juillet mil huit cent soixante
treize, six heures du soir. Acte de décès de
Ganster Antoine, âgé de soixante-douze
ans, sans profession, né à Saarbrück
(Haut-Rhin), Décédé à Garches aujourd'hui
à trois heures du matin, fils des feus
Ganster Leonard et Leonard Marie Cathe-
rine, veuf de Feith Madeleine, Les témoins
ont été Carré Jean François, âgé de cinquante
trois ans, employé et Julien Louis Alex-
andre, âgé de trente quatre ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune, non parents du défunt.

Lesquels ont signé avec nous. Maire, lecture
faite et le décès constaté par nous
soussigné. Julien Curry D. Noret

N^o 52
Décès de
Germain
Jean-François

Du dix juillet mil huit cent soixante-treize.
six heures du soir. Acte de décès de Germain
Jean-François, âgé de soixante-dix-neuf ans
sans profession, né à Metz (Moselle) décédé
à Garches, aujourd'hui à trois heures du
soir, fils des feus Germain Louis et Cotte An-
toinette, époux de Barthele Marie. Les
témoins ont été Curry Jean-François, âgé de
cinquante-trois ans, employé et Julien Louis
Alexandre, âgé de trente-quatre ans, garde-
champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune et non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous. Maire, a-
près lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Curry Julien D. Noret

N^o 53
Naissance de
Lebigre
Emile-Henri

Du seize juillet mil huit cent soixante-
treize, neuf heures du matin. Acte de
naissance de Lebigre Emile-Henri, du
sex masculin, né aujourd'hui à une heure
du matin, chez son père et sa mère, fils lé-
gitime de Lebigre Armand, âgé de trente-
huit ans et de Grandjean Clémence Anne,
âgée de trente-trois ans, épiciers herboristes,
demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Julien Joseph Marie,
âgé de soixante-huit ans, cultivateur,
et Reguay Henri-Georges, âgé de qua-
rante-trois ans, entrepreneur de serrurerie.



sous deux domiciles en cette commune.
ne. L'enfant nous a été représenté et
la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'état civil
après lecture. A Lebray

N° 54

Naissance de
Lemoine
Louis-albert-alexis

J. N. Julien Leguay
Du seize juillet mil huit cent soixan-
te-treize, à midi. Acte de naissance de
Lemoine Louis-Albert-Alexis, du sexe
masculin, né aujourd'hui à deux heures
du matin chez son père et sa mère, fils
légitime de Lemoine Louis-François, âgé
de vingt-sept ans et de Panvert Adèle
Armandine, âgée de trente-neuf ans,
blanchisseurs demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Berneron
Silvain, âgé de trente-neuf ans, marchand
de vin, logeur, et Boucher Joseph-Armond,
âgé de vingt-cinq ans, charbon, sous deux
domiciles en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec le
second témoin, le premier ayant déclaré
ne le savoir, et avec nous, Maire officier
de l'état civil après lecture.

Lemoine J. B. Boucher L. Noret
Berneron

N° 55

Naissance de
Diacre
Louis-Alexandre

Du dix-sept juillet mil huit cent soixante-
treize, dix heures du matin. Acte de naissance
de Diacre Louis-Alexandre, du sexe masculin,
né aujourd'hui à sept heures et demie
du matin, chez son père et sa mère, fils

légitime de Fiacre Jean Baptiste, âgé de
vingt-huit ans et de Leprou Marie Louise
Alexandrine, âgé de vingt-deux ans, culti-
vateurs, demeurant ensemble en cette commu-
ne. Les témoins ont été Lavigne Auguste
Alexandre, âgé de quarante-trois ans,
cultivateur et Beauvais Francois Joseph
âgé de vingt-sept ans, menuisier, tous
deux domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par son père qui
a signé avec les témoins et avec
nous, Maire, officier de l'état civil, a-
près lecture.

P. Noret
F. J. Beauvais

N^o 56
Décès de
Boulangier
Pierre

Du dix-huit juillet mil huit cent soi-
xante-treize, à midi. Acte de décès de
Boulangier Pierre, âgé de ~~soixante~~ seize
ans, sans profession, né à Saint-Germain
en-Laye (Seine et Oise), décédé à Garches
aujourd'hui à quatre heures du matin,
fils des feus Boulangier Charles-Christophe
et Marie Marie Catherine, épouse de Samas
Adilaide. Les témoins ont été Carra Jean-
Francois, âgé de cinquante-trois ans, em-
ployé et Julien Louis Alexandre, âgé de
trente-quatre ans, garde champêtre, tous
deux domiciliés en cette commune et non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussignés.

Julien Curry P. Noret

N^o 57



Décès de
Eamotte
Elisabeth. Claire. Smeier

Du vingt. quatre juillet mil huit cent soixante. seize, à midi. Acte de
Décès de Eamotte Elisabeth. Claire. Smeier,
âgée de soixante. dix. neuf ans, rentière,
née à Fontaine. les. Clercs (Aisne), décédée
en sa demeure à Garches aujourd'hui à
une heure du matin. fille des feus
Eamotte Louis et Puyronfosse Marianne
épouse de Nozal Louis rentier. Les té-
moins ont été Nozal Louis âgé de quaran-
te neuf ans, négociant et Pelletier André
Edouard, âgé de cinquante. six ans,
rentier, tous deux domiciliés en cette commune.
le premier fils et le second gendre de la
défunte. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

L. Nozal

A. Pelletier

D. Nozal

N^o 58

Décès de
Duprey
François. Noël

Du vingt. cinq juillet. mil huit cent
soixante. seize, six heures du soir. Acte de
Décès de Duprey François. Noël, âgé de
soixante. deux ans, sans profession, né à
Paris (Seine) décédé à Garches aujourd'hui
à dix heures du matin, fils des feus Duprey
Patrice François et Dollé Jacqueline
époux de Callemard Caroline. Les témoins
ont été Carra Jean. François âgé de cin-
quante. trois ans, employé et Julien Louis
Alexandre, âgé de trente. quatre ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Carra

D. Nozal

N^o 59Décès de
Laroche

André Stanislas

† cette dernière décès

Bochard

J. St. Fremont

D. Noret

† demeurant à
Garches

Bochard

J. St. Fremont

D. Noret

Du vingt huit juillet mil huit cent
soixante treize, neuf heures du matin.
Acte de décès de Laroche André Stanislas,
âgé de quarante ans, blanchisseur, né
à Saint Germain en Laye (Seine et Oise) déci-
dé en sa demeure à Garches aujourd'hui
à cinq heures et demie du matin, fils des
fons Laroche Antoine et Magnin Made-
leine Claire, épouse de Trémont Louise Al-
phonsine, blanchisseuse. Les témoins ont été
Trémont Jean Baptiste Augustin, âgé de soi-
xante trois ans, cultivateur et Bochard Ché-
dore Nicolas, âgé de quarante un ans, mar-
chand de vins, demeurant à Saint Cloud (Seine
et Oise), le premier beau-père et le second
beau-frère du défunt. Lesquels ont signé
avec nous. Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul

J. St. Fremont (Bochard)
D. Noret

Bochard

J. St. Fremont

D. Noret

N^o 60Naissance de
Chartier
Françoise

Du deux août mil huit cent soixante
treize, six heures du soir. Acte de naissan-
ce de Chartier Françoise, du sexe féminin,
née aujourd'hui à huit heures du matin,
chez sa mère, fille naturelle de père non
dénommé et de Chartier Josephine Fran-
çoise, âgée de vingt quatre ans, sans
profession particulière, domiciliée en
cette commune. Les témoins ont été
Valentin Gaspar, âgé de cinquante
huit ans, propriétaire et Julien Louis



N° 61

Naissance de
Devalois
Georges

Alexandre, âgé de trente cinq
ans, garde champêtre. Tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'en-
fant nous a été représenté et la dé-
claration faite par Elisa Cerbel, femme
Gauron, sage femme demeurant à
Saint-Cloud (Seine-et-Oise), laquelle
a signé avec les témoins et avec nous
Maire officier de l'Etat civil, après lec-
ture faite. Julien Valentin
J. Gauron, P. Noret

Du six août mil huit cent soixante
treize, onze heures du matin. Acte de
naissance de Devalois Georges, du sexe
masculin, né aujourd'hui à une heure
du matin chez ses père et mère, fils légi-
time de Devalois Alexis, Alcide, âgé de
trente ans, briquetier et de Devalois Louis,
Juliette, âgée de trente deux ans, sans
profession particulière, demeurant ensem-
ble à la Briqueterie, commune de Garçay.
Les témoins ont été Lebize Armand,
âgé de trente huit ans, épicier, herboriste,
et Julien Louis, Alexandre, âgé de trente
cinq ans, garde champêtre. Tous deux do-
miciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les
témoins et avec nous, Maire, officier de
l'Etat civil après lecture faite.

A. Lebize Julien Alexis Devalois P. Noret

Du sept août mil huit cent soixante

N^o 62
 Décès de
 Ridoux
 Léontine. Elisa

treize, six heures du soir. Acte de Décès
 de Ridoux Léontine. Elisa, âgée de cin-
 quante-cinq ans, rentière, née en cette com-
 mune, y décédée en sa demeure aujourd'
 'hui à une heure après midi, fille de
 feu Ridoux Edme. Marie et Métiwet
 Marie-Jeanne, épouse de Varangot Charles-
 Désiré, rentier. Les témoins ont été Varangot
 François. Edme. Marie âgé de vingt-quatre
 ans, blanchisseur et Ridoux Alexandre
 Joseph, âgé de trente-trois ans, cultiva-
 teur, tous deux domiciliés en cette dis-
 commune, le premier fils et le second
 neveu de la défunte. Lesquels ont si-
 gné avec nous. Maire, après lecture faite
 et le Décès constaté par nous sousigné.
 Fr. E. Varangot

D. Noret

Ridoux et g

N^o 63
 Décès de
 Beck
 Louise-Joséphine

+neuf.
 Pierre J. L.
 Beaudoing
 D. Noret

Du 7 août mil huit cent soixante-treize.
 à midi. Acte de Décès de Beck Louise-
 Joséphine, âgée de deux mois et demi, née
 à Paris, décédée à Garches, hier à neuf heu-
 res et demie du soir, en la demeure de son
 père nourricier, fils de Beck Joseph, gar-
 con de recettes, demeurant à Paris, boule-
 vard Hausmann, numéro trente-six et de
 feu Hollaender Elisabeth. Les témoins
 ont été Pierre Jean-Louis âgé de vingt-
 neuf ans, menuisier et Beaudoing Henri,
 âgé de vingt-cinq ans, tonnelier, tous
 deux domiciliés en cette commune, le pre-



N^o 64

Décès de

Chartier
Françoise

mier père nourricier et le second non
parent de la défunte. Lesquels ont signé avec
nous. Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.
beaudouin Pierre fr L. P. Voret

Du neuf août mil huit cent soixante
treize, six heures du soir. Acte de décès de
Chartier Françoise, âgée de huit jours, née
en cette commune y décédée aujourd'hui
à midi en la demeure de sa mère, fille
de Chartier Josephine. Françoise, sans pro-
fession particulière. Les témoins ont été
Julien Louis. Alexandre, âgé de trente
cinq ans, garde champêtre et Guérin
Jean-François, âgé de trente-cinq ans,
instituteur, tous deux domiciliés en cette
dite commune, non parents de la défunte.
Lesquels ont signé avec nous. Maire, a-
près lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

Guérin Julien L. P. Voret

N^o 65 R 26.1.42

Naissance de
Chiery
Louis

Par acte en date du
27 février 1886 reçu à la
mairie de Courbevoie (Seine)
la nommée Josephine Catharine
Louise Chiery a déclaré se
reconnaître la mère de
l'enfant dénommé ci-contre.
Garches le 11 novembre 1886
Pour mention, L. Maire.

L. Voret

Du dix-sept août mil huit cent soixante
treize, quatre heures du soir. Acte de nais-
sance de Chiery Louis, du sexe masculin,
né hier à midi, chez sa mère, fils naturel
de père non dénommé et de Chiery Jose-
phine. Catherine Louise, âgée de trente-six
ans, repasseuse, domiciliée en cette commune.
Les témoins ont été Rieu Charles-Louis,
âgé de cinquante-quatre ans, débitant
de tabac et Lebigre Armand, âgé de
trente-huit ans, épiciers-herboristes, tous

Par acte en date
 du 1^{er} Mai mil huit
 cent le cinq^{ème} Mai
 inscrit à la Mairie
 de Colombes (Seine)
 Chériy Louis dont
 la naissance est
 constatée dans l'acte
 ci-contre, a contracté
 mariage avec M^{lle}
 Bouchebert Victoire
 dont mention faite
 par nous Officier de
 l'Etat Civil.
 Deux domiciliés en cette dite commune
 L'enfant nous a été représenté et la déclara-
 tion faite par Elisa Corbel femme Gauron
 Sage-femme, demeurant à Saint Cloud Seine
 la quelle a signé avec les témoins
 et avec nous Maire Officier de l'Etat civil,
 après lecture faite.
 A. Lebigre C. S. Rivy ! Gauron.
 J. Moret
 Fy Beauvais

N° 66
 Enfant présentée
 sans vie

L'an mil huit cent soixante-treize.
 Le vingt août à midi. Par devant nous
 Maire officier de l'Etat civil de la commu-
 ne de Garches sont comparus Courtet
 Pierre Joseph, âgé de soixante quatre
 ans, cantonnier et Julien Louis Alexandre,
 âgé de trente-cinq ans, garde champêtre
 tous deux domiciliés en cette commune,
 lesquels nous ont présenté un enfant
 sans vie, du sexe féminin, sortie du
 sein de sa mère aujourd'hui à une
 heure du matin, fille légitime de l'ouvrière
 Denis, âgé de vingt-sept ans, charcutier,
 et de Jeune Clémence, âgée de vingt-
 sept ans, sans profession, demeurant
 ensemble en cette dite commune, et
 les comparants ont signé avec nous le
 présent acte après lecture faite.
 Julien Courtet J. Moret

Du vingt-trois août mil huit cent
 soixante-treize, dix heures du matin.
 Par devant nous Moret Louis Francois
 Maire officier de l'Etat civil de la com-

Mariage de



Laulmier

Jean. François
et de

Beslin

Marie. Ermandine

mune de Garches sont comparus 13^{es}
publiquement en la salle de notre
Mairie Laulmier Jean François cultivateur
né à Rueil (Seine. et Marne Oise) le
dix. sept juillet mil huit cent quarante
sept demeurant à Garches, fils majeur
et légitime de Laulmier Jules Joseph
âgé de cinquante. trois ans, vannier, de
meurant à Melun (Seine et Marne), consen-
tant au présent mariage par acte authen-
tique passé devant maîtres Toulon et son
collègue, notaires à Melun, le neuf août
mil huit cent soixante. treize, et de Blin
Jules. Gabrielle, décidée à Garches le vingt
cinq février mil huit cent soixante. un,
Et Beslin Marie. Ermandine, cuisinière,
née à Cennie (Sarthe) le huit septembre
mil huit cent cinquante. trois, demeurant
de fait à Boulogne (Seine) et de droit chez
son père au dit Cennie, fille mineure et légi-
time de Beslin Charles, âgé de soixante.
quatorze ans, charpentier, consentant au
présent mariage par acte authentique passé
devant maître Bourdin, notaire à Cennie
(Sarthe) le dix. neuf juillet mil huit cent
soixante. treize, et de Blin Françoise, décidée
au dit Cennie, le six janvier mil huit cent
soixante. onze. Lesquels nous ont requis
de procéder à leur légitime mariage
et nous ont présenté à cet effet. leurs actes
de naissance, les actes de décès de leurs mères,
les actes de consentement de leurs pères et
les actes de publications faits aux mairies
de Cennie, de Boulogne et de Garches, les deux

Un Jugement rendu par le Tribunal civil de 1^{re} instance de Versailles
à la date du trente mars mil huit cent quatre. vingt. trois et
transcrit sur les registres de l'Etat civil de la Commune de Garches
à la date du vingt. deux Avril mil huit cent quatre. vingt. trois
il résulte que les époux Laulmier Beslin ont été déclarés divorcés
Le notaire
H. L. L.

dimanches consécutifs trois et dix août
présente année, sans opposition. Et après
avoir visé ces pièces pour être annexées nous
en avons donné lecture aux parties compa-
rantes assistées des quatre témoins ci après
nommés et qualifiés ainsi que du cha-
pitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les
futurs de ce interpellés ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat
de mariage entre eux. Le futur et les qua-
tre témoins nous ont déclaré sous serment
que c'est par erreur que dans son acte de
naissance son nom est écrit Paulmier tan-
dis que la véritable orthographe est Paulmier.
ainsi que le constate le consentement du
père du dit futur. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Paulmier Jean François
qu'il prend pour sa légitime épouse
Beslin Marie Ermandine et celle de Beslin
Marie Ermandine qu'elle prend pour son
légitime époux Paulmier Jean François.
En conséquence nous avons déclaré au
nom de la loi que Paulmier Jean Fran-
çois et Beslin Marie Ermandine sont unis
par le mariage. Tout ce que dessus fait
publiquement en notre maison commune
en présence, côté de l'époux, de Paulmier
Antoine Constant, âgé de cinquante six ans,
oncle paternel, de Jossset Jean François, âgé
de soixante huit ans, parrain, tous deux culti-
vateurs et demeurant en cette commune; côté
de l'épouse, de Baulot François René Au-
guste, âgé de trente deux ans, boulanger, ami



Et de Labussière Louis, âgé de vingt ³/₄ ans, seieur de pierres, ami, leurs deux demeurant à Boulogne Seine, lesquels ont signé avec les époux et avec nous Maire officier de l'état civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

approuvé un notaire mil.

M^e E. Bohn

J^f Paulmier

C^t A. Paulmier

J^f Gorret

A. Boulo

Labussière L. Noret

M^e E. Bohn

J^f Paulmier

C^t A. Paulmier

J^f Gorret Boulo

Labussière

L. Noret

N^o 68

Mariage de
Morel

Boussaint Alexis

et de

Lousser

Joséphine Sophie

Du trente août mil huit cent soixante treize, dix heures du matin. Par devant nous, Noret Louis François, Maire officier de l'état civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Morel Boussaint Alexis, blanchisseur, né le dix mai mil huit cent quarante trois à Boulogne sur Seine (Seine), y demeurant avec son père, fils majeur et légitime de Morel Pierre Marie, blanchisseur, âgé de soixante trois ans, ici présent et consentant, et de Grimaire Marie Adélaïde, décédée au dit Boulogne sur Seine, le premier juillet mil huit cent cinquante quatre, Et Dousser Joséphine Sophie, blanchisseuse, née à Paris le deux juin mil huit cent quarante six,

Demourant à Garches avec ses père et mère,
fille majeure et légitime de Pousset, Émile
Paul, menuisier, âgé de soixante deux ans et
de Couquet & Delc, sans profession, âgée de
cinquante deux ans, ici présents et consentants
Esquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont pré-
senté à cet effet leurs actes de naissance,
l'acte de décès de la mère du futur et
les actes de publications faits à la
mairie de Boulogne et en celle de Garches
les deux dimanches consécutifs trois et
dix août présente année, sans opposition.
Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées nous en avons donné lecture
aux parties comparantes assistées de et
quatre témoins ci après nommés et qua-
lifés, ainsi que du chapitre six du titre
du mariage sur les droits et devoirs res-
pectifs des époux. Les futurs et leurs as-
cendants, de ce interpellés, ont à l'instant
représenté le certificat délivré le vingt un
août mil huit cent soixante treize, par
maître Corrad, notaire à Boulogne sur
Seine, constatant que le contrat de mari-
age des dits futurs a été passé le même
jour devant le dit notaire qui en a gardé
minute. Ensuite nous avons reçu la déclara-
tion de Morel boussaint Alexis qu'il
prend pour sa légitime épouse Pousset
Josephine. Sophie et celle de Pousset Josephine
Sophie qu'elle prend pour son légitime
époux Morel boussaint Alexis. En conséquen-
ce nous avons déclaré, au nom de la loi,



que Morel Coussaint Alexis et 3^e
Bousset Joséphine Sophie sont unis par
le mariage. Tout ce qui dessus fait publi-
quement en notre maison commune, en présen-
ce, côté de l'époux, de Cahier Paul, âgé de
soixante ans, rentier, demeurant à Boulogne
Seine, oncle paternel, de Grimoir Louis,
âgé de quarante-six ans, grainetier, demeurant
à Paris, rue de l'Université, numéro cent
cinq, cousin germain, côté de l'épouse, de
Bousset Léon, âgé de vingt-six ans, ébéniste
demeurant à Paris, rue Gravatier, numéro deux,
frère et de Verneuil Marcisse, âgé de qua-
rante-cinq ans, fabricant de claviers, demeu-
rant à Paris, Chapelle, rue des Gardes, numé-
ro sept, ami, lesquels ont signé avec les
époux et avec nous, Maire officier de l'état
civil qui avons dressé le présent acte et en
avons fait lecture aux parties et aux témoins.

y s Bousset et Morel
Cailliet
Bousset Morel à longuet
Bousset et Morel Verneuil

N^o 69
Mariage de
Raynaut
Joseph
et de
Cerbelle
Claire

Du trente août mil huit cent soixante-
treize, onze heures du matin. Par devant nous,
Moret Louis François, Maire officier de l'état
civil de la commune de Garches sont compa-
rus publiquement en la salle de notre mairie
Raynaut Joseph, linier, né à Saumur (Maine
et Loire), le dix-sept mars mil huit cent qua-
rante-cinq, demeurant à Paris, rue du Colysée
numéro trente-sept, fils majeur de Raynaut
Charles, âgé de soixante-trois ans, bourgeois de

Moneste Joséphine, âgée de soixante ans, sans profession, demeurant ensemble à Bagnaux (Maine et Loire), lesquels consentent au présent mariage par acte authentique passé devant maître Le Blaye, Gustave Pierre et son collègue, notaires à Saumur, le vingt-sept août mil huit cent soixante-trois; Et Corbelle Claire, couturière, née à Saumur (Maine et Loire), le dix février mil huit cent cinquante-un, demeurant à Garches avec sa mère, fille majeure de Corbelle Adèle, âgée de quarante ans, couturière. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont représenté à cet effet, leurs actes de naissance, l'acte de consentement des père et mère du futur et les actes de publications faits à la mairie du huitième arrondissement de Paris et en celle de Garches, les deux dimanches consécutifs dix-sept et vingt-quatre août présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux comparants assistés des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les futurs et leurs ascendants, de ce interpellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Le futur et les quatre témoins nous ont déclaré sous serment que c'est par erreur que dans l'acte de naissance du dit futur son nom est écrit Raineau, tandis que la véritable orthographe est Reynaut.

Ensuite nous avons reçu le consentement ^{verbal} verbal de la mère de la future, et la déclaration de Raynaud Joseph qu'il prend pour sa légitime épouse Cerbelle Claire, et celle de Cerbelle Claire qu'elle prend pour son légitime époux Raynaud Joseph. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi, que Raynaud Joseph et Cerbelle Claire sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en notre maison commune, en présence et côté de l'époux, de ~~Raynaud~~ ⁺ Eugène, âgé de vingt-quatre ans, soldat à la treizième section d'ouvriers d'administration demeurant à Meudon (Seine-et-Oise), ami, de Duperray Louis, âgé de vingt-cinq ans, charron, demeurant à Paris, rue du Colysée numéro douze, ami, et de, côté de l'épouse, Gauron Pierre, âgé de quarante-neuf ans, voiturier, demeurant à la Porte jaune, commune de Saint-Cloud (Seine-et-Oise), oncle maternel par alliance et de Dauriach Jean, âgé de vingt-quatre ans, soldat à la treizième section d'ouvriers d'administration, demeurant au camp de Villeneuve l'Étang, commune de Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise), ami, lesquels ont signé avec les époux et avec nous, Maire officiel de l'État civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

Raynaud

C. Cerbelle

J. Raynaud

Cerbelle

Duperray

E. Raynaud

Gauron

Dauriach

L. Noret

approuvé un mot
rayé nul

C. Cerbelle

J. Raynaud

Cerbelle

Duperray

E. Raynaud

Gauron

Dauriach

L. Noret

C. Cerbelle

J. Raynaud

Cerbelle

Gauron

Dauriach

E. Duperray

E. Raynaud

L. Noret

L. Noret

N^o 70
 Décès de
 Lénisson
 François. Lucien

Du trente un août mil huit cent soixante. Treize, onze heures du matin. Acte de Décès de Lénisson François. Lucien, âgé de dix jours, né à Ville d'Aray (Seine. Et. Oise), Décédé à Garches aujourd'hui à trois heures du matin, en la demeure de son père nourricier, fils de Lénisson Henri et de Weidemann Frederica, domestiques, demeurant au dit Ville d'Aray. Les témoins ont été Bienvu Silvain, âgé de trente deux ans, maçon et Guérin Jean. François, âgé de trente-cinq ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, le premier père nourricier, qui a déclaré ne savoir signer et le second non parent du défunt, lequel a signé avec nous, Marie après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

Guérin J. F. *M. Arzet*

N^o 71
 Naissance de
 Duqueret
 Louis. Désiré

Du premier septembre mil huit cent soixante. Treize, neuf heures du matin. Acte de naissance de Duqueret Louis. Désiré, du sexe masculin, né hier à quatre heures du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Duqueret François Eustache, âgé de vingt-sept ans, cultivateur et de Carré Marie. Anais, âgé de dix-neuf ans, Blanchisseuse, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Lebigre Armand, âgé de trente-huit ans, Epicer herboriste et Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-cinq ans, charron, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration

faite par son père, qui a déclaré ne
savoir signer. Les témoins ont signé avec
nous, Maire, officier de l'Etat civil, après
lecture faite.

J. B. Boucher

A. Lebigre P. Nolet

N^o 72
Décès de
Devalois
Georges

Du deux septembre mil huit cent soixan-
te-treize, à midi. Acte de Décès de Devalois
Georges, âgé de vingt-sept jours, né en cette
commune, y décédé en la Demeure de ses père
et mère, hier à six heures du soir, fils de
Devalois Alexis. Alcide, briguetier et Devalois
Louise Juliette, sans profession. Les témoins
ont été Lebigre Armand, âgé de trente-huit
ans, épicier-herboriste et Julien Louis Alex-
andre, âgé de trente-cinq ans, garde cham-
pêtre, tous deux domiciliés en cette commune
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sous signé.

Julien

A. Lebigre P. Nolet

N^o 73
Enfant présenté
sans vie

L'an mil huit cent soixante-treize, le trois
septembre, à quatre heures du soir. Par devant
nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune
de Garches, sont comparus Doby François
Edouard, âgé de quarante-sept ans, capitaine
au sixième régiment de ligne et
Guérin Jean François, âgé de trente-cinq
ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette
commune, lesquels nous ont présenté un enfant
sans vie, du sexe masculin, sorti du sein de
sa mère aujourd'hui à dix heures du matin,
fils légitime de Corard Jean Baptiste, âgé de
trente-cinq ans, Sous Lieutenant au sixième.

quatrième régiment de ligne, et de Soret
Célestine, âgée de vingt-six ans, sans profession,
demeurant ensemble en cette dite commune.
les déclarants ont signé avec nous le pré-
sent acte, après lecture faite. *S. Soret*
Guérin

N^o 54
Naissance de
Schwab
Louis-Amable

Par acte, en date du vingt
septembre mil huit cent
soixante-treize, inscrit sous
le numéro quatre-vingt-un
du registre de la dite année,
l'enfant dont la naissance
est constatée dans l'acte
ci-contre a été reconnu par
Schwab Anne-Augustine
Laur mention certifiée
exacte par nous, Maire-
officier de l'Etat civil, ce
vingt-un septembre mil
huit-cent-soixante-treize.

S. Soret
A contrainte mariage
à Paris (Hôtel de la mairie)
le treize octobre mil
huit-cent-soixante-treize
dix-sept avec M^{lle}
Durand Julie
Marguerite Céline
pour mention
Le Maire

Hy Beauvais

Marié à Paris, naissant
arrondissement de Saint-Martin
mil huit cent vingt-trois, avec
Ernestine Marie Genilhommé
Garches, le dix-sept mars
mil huit cent vingt-trois
Le Maire

S. Soret

Du cinq septembre mil huit cent
soixante-treize, onze heures du matin.
Acte de naissance de Schwab Louis-Amable,
du sexe masculin, né avant hier, à onze
heures du soir, chez le sieur Garenneau
Amable, âgé de trente-neuf ans, coiffeur,
domicilié en cette commune, fils natu-
rel de Schwab Anne-Augustine, âgée
de trente-quatre ans, teinturière, domi-
ciliée à Paris, rue Tasquier, numéro
quatre. Les témoins ont été Garenneau
sus nommé et qualifié, et Le fort Edmond.
Victor Vincent, âgé de vingt-sept ans,
jardinier, domicilié en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par Elisa Gerbel, femme
Garon, sage-femme, demeurant à Saint-
Cloud (Seine-et-Oise), laquelle a signé
avec les témoins et avec nous, Maire-
Officier de l'Etat civil, après lecture faite.
Le fort *S. Soret*
Garon *Garenneau*

Du six septembre mil huit cent soixan-
te-treize, dix heures du matin. Par devant
nous, Soret Louis-François, Maire officier
de l'Etat civil de la commune de Garches
sont comparus publiquement en l'

N^o 75

Mariage de
Decour
Constant
et de
Miliard

Josephine Jacquette

salle de notre Mairie Decour Constant
Domestique, demeurant avec ses père et
mère en cette commune où il est né le
vingt-quatre février mil huit cent qua-
rante-huit, fils majeur et légitime de
Decour Constant Jules Joseph, âgé de
cinquante-six ans et de Saulnier Henriette
Eulalie, âgée de cinquante ans, cultivateurs,
ici présents et consentants, Et Miliard
Josephine Jacquette, Domestique, née à
Saint Donan (Côtes du Nord), le deux juin
mil huit cent quarante-neuf, fille ma-
jeure et légitime de Miliard François,
âgé de cinquante-sept ans et de Cheffo
Jeanmaged de cinquante-quatre ans, culti-
vateurs, demeurant ensemble au dit Saint
Donan, consentants au présent mariage
par acte authentique passé devant Rabel
Joseph Marie et son collègue, notaires à
Saint Prienc (Côtes du Nord), les vingt-un
et vingt-huit mil huit cent soixante-
treize. Lesquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont pré-
senté à cet effet, leurs actes de naissance,
celui du futur inscrit sur les registres de
notre commune, l'acte de consentement
des père et mère de la future et les actes
de publications faits en notre mairie les
deux dimanches consécutifs trois et dix
août présente année, sans opposition.
Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées, nous en avons donné lecture aux
parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés

+ sept

iz 6 M. Chad

Et Decour

Et Decour

J. B. Saulnier

J. L. Servin

Baron

J. L. Girard

L. L. L.

ainsi que du chapitre six du titre du
mariage sur les droits et devoirs respec-
tifs des époux. Les futurs et leurs ascen-
dants, de ce interpellés, ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de con-
trat de mariage entre les futurs. Ensuite
nous avons reçu la déclaration de Decour
Constant qu'il prend pour sa légitime
épouse Miliard Joséphine. Jacqueline et celle
de Miliard Joséphine. Jacqueline qu'elle prend
pour son légitime époux Decour Constant.
En conséquence, nous avons déclaré, au
nom de la loi, que Decour Constant et
Miliard Joséphine. Jacqueline sont unis
par le mariage. Tout ce que dessus fait
publiquement en notre maison commune,
en présence, côté de l'époux, de Saulnier
Jean. Pierre, âgé de cinquante-quatre
ans, cultivateur, oncle maternel, de Serin
Pierre. Jules. Henri, âgé de trente-deux ans,
jardinier, beau-frère, tous deux domiciliés
à Garches, côté de l'épouse, de Boiron
Jean, âgé de trente-sept ans, maçon, de-
meurant à Garches et de Mertens
Jean. Léonard, âgé de cinquante-six ans,
négociant, demeurant à Paris, rue Saint
Marc numéro trente, tous deux amis,
lesquels ont signé avec les époux et avec
nous, Maire officier de l'état civil qui avons
dressé le présent acte et en avons fait lecture
aux parties et aux témoins. La mère de
l'époux a déclaré ne savoir signer.

J. Miliard C. Decour C. Decour J. Bauluot
J. Serin Boiron. J. L. Hureau
P. Voret

N^o 76 R 9/9/41

Naissance de
Witzig
Auguste. Louis.
François. Caspar

Par acte en date du
premier décembre mil
neuf cent trois inscrit
à la mairie du
Huitième arrondissement
de Paris l'enfant dont
la naissance est
constatée dans l'acte
ci contre ce contrat
mariage avec
Bénard Marie
anne.

Dont mention.
Joy Beauvoce

Décédé à Paris VIII^{me}
arrondissement le
deux juillet mil neuf
cent cinquante quatre
Le docteur juillet mil
neuf cent cinquante
quatre .1. Le maire

Du six septembre mil huit cent 24^e
soixante-treize, à midi. Acte de nais-
sance de Witzig Auguste. Louis. François.
Caspar, du sexe masculin, né avant hier
à neuf heures du soir, chez son père et sa
mère, fils légitime de Witzig Caspar,
âgé de cinquante-trois ans, marchand-
vaillier et de Delafosse Léonie, âgée de
rente-huit ans, sans profession, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Ravaut Nicolas. François, âgé de
cinquante-six ans, propriétaire, demeurant
en cette dite commune, et Cahore Léon, âgé
de soixante-trois ans, docteur en médecine,
demeurant à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
L'enfant nous a été représenté et la déclara-
tion faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire, of-
ficier de l'Etat civil, après lecture faite

Caspar Witzig

Ravaut

L. Poret L. Ravaut

N^o 97

Naissance de
Enjolras
Marie

Du onze septembre mil huit cent soixante-
treize, sept heures du soir. Acte de nais-
sance de Enjolras Marie, du sexe féminin
née aujourd'hui à onze heures du matin
chez ses père et mère, fille légitime de
Enjolras Jean-Tierre, âgé de vingt-neuf
ans, maréchal-ferrant, et de Frége Louise
Sophie, âgée de vingt-trois ans, couturière,
demeurant ensemble en cette commune.

Par acte en date du
(27. Août) 1898, vingt-
sept. huit, mil huit
cent quatre-vingt-dix
huit, inscrit à même
jour à la Mairie de
Mendon Engolras Haute
Savoie la naissance
est constatée dans
l'acte ci-contre, a
contraint le mariage
avec Marie Antoinette
dout mention faite
par nous officier
de l'état civil.

Les témoins ont été Lebigre Armand
âgé de trente-huit ans, épiciers-herboriste, et
Delcourt Adolphe-Léon, âgé de quarante
sept ans, couvreur, tous deux domiciliés en
cette dite commune. L'enfant nous a été repri-
sentée et la déclaration faite par son père
qui a déclaré ne savoir signer, les témoins
ont signé avec nous, Maire officier de l'état
civil, après lecture faite.

Fy Beauvois

Delcourt

Lebigre P. Soret

N° 78
Décès de
Fontaine
Elisa-Edmée

Du ~~deux~~ douze septembre mil huit cent
soixante-treize. Acte de décès de Fontaine
Elisa-Edmée, âgée de cinquante-cinq ans,
sans profession, née à Paris, décédée en sa
demeure à Garches, aujourd'hui à neuf
heures et demie du matin, fille des feus
Fontaine Maximilien et Charpentier
Edmée, épouse de Mullenbruch Jean-
Martin, propriétaire. Les témoins ont été
Canape Pierre-Jules, âgé de trente-deux ans,
relieur, demeurant à Paris, rue de Grenelle
numéro trente-trois et Deneuvillers Pierre
Joseph, âgé de soixante-quatorze ans,
propriétaire, domicilié en cette commune.
Le premier genre et le second non parent
de la défunte. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul

J. Canape

J. Canape

Deneuvillers

Deneuvillers

P. Soret

P. Soret

N^o 79

Naissance de
Filiette
Léon Camille

Du dix sept septembre mil huit cent
soixante treize. huit heures du matin. Acte de
naissance de Filiette Léon. Camille, du sexe
masculin, né hier à dix heures du soir, chez
ses père et mère, fils légitime de Filiette Pierre
Gustave, âgé de trente. deux ans, pépiniériste
de Gaudet Clementine. Héroïse, âgée de vingt neuf
ans, sans profession, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Quittelle Edouard,
âgé de vingt sept ans, serrurier, et Collignon
Francois. Désire, âgé de trente cinq ans, cordonnier
sous deux domiciles en cette dite commune. L'en-
fant nous a été représenté et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'état civil, après lecture.

E^d Quittelle *Quittelle*
D. F. Collignon *Collignon*
P. Noret

N^o 80

Décès de
Lereau
Louis

Du dix huit septembre mil huit cent
soixante treize, à midi. Acte de décès de
Lereau Louis, âgé de quatre vingt un ans,
sans profession, né à Mamers (Sarthe),
décédé à Garches hier à quatre heures
et demie du soir, fils des feus Lereau Marin
et Perentin Françoise, veuf de Loret Françoise.
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante un ans, employé, et Julien
Louis. Alexandre, âgé de trente cinq ans, gar-
de champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lec-
ture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

Jossot Julien *Jossot*
P. Noret

N^o 81
Reconnaissance de
Schrab
Louis. Amable

L'an mil huit cent soixante-troize, le vingt
septembre, à midi. Par devant nous, Maire
officier de l'Etat civil de la commune de
Garches est comparue Schrab Anne Au-
gustine, âgée de trente quatre ans, teinturière,
demeurant à Paris, rue Dargues, numéro quatre,
laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît
la mère d'un enfant du sexe masculin, né à
Garches, le trois septembre mil huit cent soixan-
te-troize, inscrit sur les registres de la dite
année sous les noms de Schrab Louis. Amable.
Cette déclaration a été faite en présence de
Gareneaux Amable, âgé de trente-neuf
ans, coiffeur et de Lefort Edmond Victor
Vincent, âgé de vingt-sept ans, jardinier,
sous deux domiciles en cette dite commune.
Lesquels ont signé le présent acte avec la
comparante et avec nous, Maire, après lec-
ture faite. *Aug Schrab*

Gareneaux *Lefort* *J. Voret*

R. 26. 1. 42
R. 46

N^o 82
Naissance de
Quiniot
Jeanne Marie

Du vingt-deux septembre mil huit cent
soixante-troize six heures du soir. Acte de
naissance de Quiniot Jeanne Marie, du sexe
féminin, née hier hier à sept heures du
soir, chez ses père et mère, fille légitime
de Quiniot René François, âgé de trente
sept ans, jardinier, et de Vibert Françoise,
âgée de trente-sept ans, sans profession,
demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Bidault Louis-Octave,
âgé de trente-trois ans, peintre, demeurant

En vertu d'un acte ordonné par le
Maire de Combevaux
le vingt-sept octobre mil
sept cent dix la demoiselle
Jeanne Marie Quiniot
a été reconnue
avec Charles François
Bidault.
Demeurant à Combevaux
de Garches.

Décédé à Ivery sur Seine (Seine), le trente septembre mil huit cent soixante et onze, le cinq octobre mil huit cent soixante et onze, il a queux, demeurant à Neuilly (Seine), enfant nous a été représenté et la Déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous. Maire, Officier de l'état civil, après lecture.

approuvé un motrayé mil
guiniot reine
Mercier Bonnard

guiniot. Reine
Mercier Bonnard

Budault
L. Noct

Budault
L. Noct

N° 83

Décès de
Maurry
Jean Pierre

Du vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-treize, à midi. Acte de décès de Maurry Jean Pierre, âgé de soixante-dix-neuf ans, sans profession, né à Mirepeisset (Aude), décédé à Garches hier à sept heures du soir, fils des feus Maurry Pierre et Gleizes Marie, veuf de Coq Marie Jeanne. Les témoins ont été Josset Pierre, Eugène Martin, âgé de soixante-un ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien

J. Josset

L. Noct

N° 84

Décès de
André
Charles François

Du premier octobre mil huit cent soixante-treize, huit heures du matin. Acte de décès de André Charles François, âgé de quatre-vingt-un ans, sans profession, né à Versailles

(Seine. et. oise), Décédé à Garches hier à sept heures du soir, fils des feus André Pierre et Courtaille Marie, veuf de Eaine Sophie. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-un ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Jossot Julien L. Voret

N^o 85
Décès de
Boucher
Lazare

Du six octobre mil huit cent soixante-troize, sept heures du matin. Acte de décès de Boucher Lazare, âgé de soixante-dix-sept ans sans profession, célibataire, né à Paris (Seine), Décédé à Garches hier à huit heures du matin, fils de la feu Boucher Louise. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Jossot Julien L. Voret

N^o 86
Naissance de
Delaune
Eugénie Marie Emélie

Du neuf octobre mil huit cent soixante-troize, six heures du soir. Acte de naissance de Delaune Eugénie Marie Emélie, du sexe féminin, née aujourd'hui à trois heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime de Delaune Appolonius Emile, âgé de vingt-neuf ans, valet de chambre et de Maillochon

Marie. Antoinette. Octavie, âgée de 32^{ans}
 dix-neuf ans, blanchisseuse, demeurant
 ensemble en cette commune. Les témoins ont
 été Maillochon Jacques. Philippe, âgé de
 cinquante-huit ans, tailleur de pierres, et
 Maillochon Emile. François, âgé de vingt
 huit ans, scieur de pierres, tous deux domiciliés
 en cette dite commune. L'enfant nous a été
 représentée et la déclaration faite par son
 père qui a signé avec les témoins et avec
 nous, Maire, officier de l'Etat civil, après
 lecture.

J. Maillochon

Maillochon

B. Voret

E. A. Delaune

Du onze octobre mil huit cent
 soixante-treize, à midi. Acte de décès de
 Gillet Adrienne Georgette, âgée de cinquante
 un ans, religieuse, célibataire, née à Clichy
 Seine, décédée hier à six heures du soir, à
 l'hospice de la Reconnaissance, commune de
 Garches, fille des feus Gillet Etienne Louis
 et Egrand Marie Angelique. Les témoins
 ont été Josset Pierre. Eugene. Martin, âgé de
 soixante-deux ans, employé et Julien Louis
 Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde cham-
 pêtre, tous deux domiciliés en cette commune
 et non parents de la défunte. Lesquels ont
 signé avec nous, Maire, après lecture faite
 et le décès constaté par nous soussigné.

Julien

B. Voret

Josset

Du quinze octobre mil huit cent soixan-
 te-treize, cinq heures du soir. Acte de décès

N^o 87
 Décès de
 Gillet
 Adrienne Georgette

N^o 88Décès de
Cré
Guillaume

De Cré Guillaume, âgé de cinquante-cinq ans, terrassier, demeurant à Rueil (Seine et Oise), décédé à Garches aujourd'hui à onze heures du matin, né à Launay (Côte du Nord), fils des feus Cré Pierre. Marie et Connain Marie-Jeanne, épouse de Secoudillaissa Marie-Jeanne, domiciliée au dit Rueil. Les témoins ont été Leguay Henri-Georges, âgé de quarante-deux ans, entrepreneur de serrurerie et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

+ trois
~~Leguay~~
Julien
S. Soret
approuvé en mot
noté nul

~~Leguay~~
Julien
S. Soret

~~Leguay~~ Julien S. Soret

N^o 89Mariage de
Hure
Antoine-Vincent
et de
Lanson
Elphège-Onésime

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-treize, six heures du soir. Par devant nous, Norot Louis-François, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Hure Antoine-Vincent, tailleur, demeurant à Garches, né à Orléans (Loiret), le premier avril mil huit cent vingt-un, fils majeur et légitime de Hure François, décédé à Orléans, le douze février mil huit cent trente-un et de Brunneau Victoire, décédée à Orléans, le vingt-neuf ~~février~~ ^{juillet} mil huit cent cinquante-deux. Et Lanson Elphège-Onésime, sans profession, demeurant à Garches, née à Saint-Jean-le-Blanc (Loiret), le quatorze janvier mil huit cent trente-un, fille majeure et légitime de Lanson Hippolyte, décédé à Orléans, le quinze novembre mil huit cent

+ avant
eo Lanson
et Hure
et Lanson
Wormville
~~Leguay~~
Guérin
S. Soret

trente-cinq et de Guyaut Genevieve. Julie 33^{me}
Décédée à Saint-Jean-le-Blanc, le sept jan vier
mil huit cent trente-deux, petite fille du
côté paternel, de Eanson Louis-Paul, Décédée
à Saint-Jean-le-Blanc, le treize juin mil huit
cent vingt, de Angot Marie, Décédée à Orléans
le vingt-deux novembre mil huit cent trente-cinq
et du côté maternel, de Guyaut Jacques-François
Décédé à Orléans, le vingt-trois avril mil huit
cent cinquante-neuf, et de St-Huré Anne Mar-
guerite, Décédée à Orléans, le vingt-un septem-
bre mil huit cent cinquante. Lesquels nous
ont requis de procéder à leur légitime et nous
ont représenté à cet effet, leurs actes de naissan-
ce, les actes de décès des père et mère du futur,
les actes de décès des père et mère de la future
ainsi que ceux de ses aïeuls, aux dates sus-re-
latées, et les actes de publications faits en
cette mairie les deux dimanches consécutifs
vingt-un et vingt-huit septembre, présente
année, sans opposition. Et après avoir visé ces
pièces pour être annexées, nous en avons donné lec-
ture aux parties comparantes assistées de
quatre témoins ci-après nommés et qualifiés
ainsi que du chapitre six du titre du ma-
riage sur les droits et devoirs respectifs des
époux. Les futurs, de ce interpellés, ont à l'in-
stant déclaré qu'il n'a pas été fait de con-
trat de mariage entre eux. Nous avons reçu
des futurs et des quatre témoins, la déclara-
tion affirmative, sous serment, attes tant
l'identité des personnes nonobstant les diffé-
rences existant quant aux énonciations de noms
et de prénoms dans les actes produits. Le futur

+ mariage

20 Eanson

A. V. Hourz

Mouton Louis

Denouville

H. L. L. L.

Guérin

L. V. V. V.

3

nous a déclaré, sous serment, que le lieu du
 décès et celui du dernier domicile de ses aïeuls
 paternels et maternels lui sont inconnus; les
 quatre témoins nous ont également attesté
 sous serment que, quoiqu'ils connaissent le
 futur, ils ignorent le lieu du décès et celui
 du dernier domicile de ses aïeuls. Ensuite
 nous avons reçu la déclaration de Hure Antoi-
 ne Vincent qu'il prend pour sa légitime
 épouse Lanson Elphège-Onésime, et celle de
 Lanson Elphège-Onésime qu'elle prend pour
 son légitime époux Hure Antoine Vincent.
 En conséquence nous avons déclaré au nom
 de la loi que Hure Antoine Vincent et Lanson
 Elphège-Onésime sont unis par le mariage,
 tout ce que dessus fait publiquement en no-
 tre maison commune, en présence, côté de
 l'époux de Deneuvillers Pierre Joseph, âgé
 de soixante-quatorze ans, rentier, Mullenbach
 Jean Martin, âgé de soixante ans rentier,
 tous deux amis et demeurant à Garches, côté
 de l'épouse, de Reguay Henri Georges, âgé de
 quarante-deux ans, entrepreneur de serrurerie,
 et de Guérin Jean François, âgé de trente
 cinq ans, instituteur public, tous deux a-
 mis et demeurant à Garches, qui ont signé
 avec les époux et avec nous Maire officier
 de l'État civil qui avons dressé le présent
 acte et en avons fait lecture aux parties et
 aux témoins.

trois
 eo Lanson
 A V Hure
 Mullenbach
 Deneuvillers
 H. Reguay
 J. Guérin
 J. Soret
 approuvé et signé
 par les nuls.

eo Lanson
 A V Hure

Mullenbach
 Deneuvillers
 H. Reguay
 J. Guérin
 J. Soret

eo Lanson A V Hure
 Mullenbach
 Deneuvillers
 H. Reguay
 J. Guérin
 J. Soret

N^o 90
 Décès de
 Henriette
 Nicolas

Du vingt-trois octobre mil huit centz 71.
 soixante-treize, quatre heures du soir. Acte de
 décès de Henriette Nicolas, âgée de
 soixante-onze ans sans profession, née à
 Paris, décédée à Garches aujourd'hui à qua-
 tre heures du matin, fille des feusts Henriette
 Nicolas et Pagnon Jeanne Augustine, épouse
 de Baudet Marie. Les témoins ont été Jossot
 Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-deux
 ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé
 de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux
 domiciliés en cette commune et non parents
 du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
 Maire, après lecture faite et le décès cons-
 taté par nous soussigné. Julien

Jossot P. Jossot

N^o 91
 Naissance de
 Boiron
 Eugénie

Du vingt-trois octobre mil huit cent soi-
 xante-treize, six heures du soir. Acte de
 naissance de Boiron Eugénie, du sexe féminin,
 née aujourd'hui à quatre heures du matin
 chez ses père et mère, fille légitime de Boiron
 Joseph, âgé de trente-sept ans, maçon, et
 de Jourdan Marie Fortunée, âgée de trente-
 six ans, blanchisseuse, demeurant ensemble
 en cette commune. Les témoins ont été Boiron
 Jean, âgé de trente-sept ans, maçon et Egrain
 Philippe, âgé de trente-huit ans, entrepreneur de
 maçonnerie, tous deux demeurant en cette dite
 commune. L'enfant nous a été représentée et la
 déclaration faite par son père qui a signé a-
 vec les témoins et avec nous, Maire, Officier de
 l'état civil, après lecture.

Boiron Boiron Jossot P. Jossot

Par acte en date du cinq
 juillet mil neuf cent neuf
 inscrit à la mairie
 d'Arthès monsieur Louis
 Eugénie Boiron dont la
 naissance est constatée
 dans l'acte ci-contre et
 contracté mariage avec
 certain Jules Hancourt
 dont mention
 Lellain

Mariée à Garches, le neuf
 août mil neuf cent dix neuf
 avec Célestin Gannebat.
 Le neuf août mil neuf cent dix
 neuf

Décédé à Garches, le sept mai mil neuf
 cent soixante-sept.
 Le sept mai mil neuf cent soixante-sept.

R. 26. 1. 42
 R. 46

24

N^o 92
Naissance de
Brian
Marie. Louise. Rose

Du trois novembre mil huit cent soixante
treize, quatre heures du soir. Acte de nais-
sance de Brian Marie. Louise. Rose, Du sexe
féminin, née hier à trois heures du matin
chez ses père et mère, fille légitime de
Brian Mathieu. Etienne. Ignace, âgé de
vingt-sept ans, maçon et de Dufays Sélicite.
Catherine, âgée de dix-neuf ans, couturière,
demeurant ensemble en cette commune. Les
témoins ont été Dufays Jean-Victor, âgé
de cinquante-trois ans et Serin Constant
Eugène, âgé de trente-cinq ans, tous deux
cultivateurs et domiciliés en cette dite commu-
ne. L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par son père qui a
signé avec les témoins et avec nous, Maire.
Officier de l'Etat civil, après lecture.
E. Serin *Brian*
J. V. Dufays *P. Seret*

N^o 93
Décès de
Mercier
René. Barthélemy

Du six novembre mil huit cent soixante
treize, à midi. Acte de décès de Mercier
René. Barthélemy, âgé de quatre-vingt-
deux ans, sans profession à Chimert (Cure
et Loir), décédé à Garches hier à neuf heures
du soir, fils des feus Mercier René. François
et Vignon Jeanne, veuf de Durand Anne.
Les témoins ont été Jossot Pierre. Eugène. Mar-
tin, âgé de soixante-deux ans, employé,
et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente-
cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés
en cette commune, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous soussigné.
Jossot Julien *P. Seret*

N^o 94

Naissance de
Evasseur
Marie. Julia

Du huit novembre mil huit cent ³⁸ soixante-treize, quatre heures du soir. Acte de naissance de Evasseur Marie Julia, du sexe féminin, née aujourd'hui à onze heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Evasseur Rose-Jules, âgé de trente ans, mécanicien, et de Gramain Eugénie-Henriette, âgée de trente ans, couturière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Hémet Joseph, âgé de quarante-cinq ans, employé et Lousteau Jean, âgé de quarante-deux ans, marchand de vin, domiciliés, le premier en cette dite commune et le second, à Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise). Enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'état civil, après lecture. Hémet
Evasseur Lousteau

N^o 95

Naissance de
Dupressoir
Ernest-Jacques

Du onze novembre mil huit cent soixante-treize, trois heures du soir. Acte de naissance de Dupressoir Ernest-Jacques, du sexe masculin, né aujourd'hui à deux heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Dupressoir Claude, âgé de trente-deux ans, jardinier et de Mascrier Marie-Louise, âgée de vingt-trois ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Hémet Joseph, âgé de quarante-cinq ans, employé, et Evasseur Rose-Jules, âgé de trente ans, mécanicien, tous deux domiciliés en cette dite

Marié à Paris 19^e
arrondissement, le dix
huit mars mil neuf
cent dix-neuf avec Isa-
belle Berthe Nathalie
Saut
Officier de l'état
civil

ceux

commune. L'enfant nous a été représenté
et la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec
nous. Maire. Officier de l'Etat civil, après
lecture.

Henri Leguay
Lerassieur D. Soret

N^o 96
Naissance de
Fautray
Eugène. Gustave

Du onze novembre mil huit cent soixante
seize, cinq heures du soir. Acte de naissance
de Fautray Eugène. Gustave, du sexe masculin,
né hier à dix heures du soir, chez ses père et
mère, fils légitime de Fautray Louis. Gustave,
âge de quarante-quatre ans, jardinier et de
Blachard Augustine. Jeanne, âgée de dix-
neuf ans, sans profession, demeurant ensem-
ble en cette commune. Les témoins témoins
ont été Leguay Henri. Georges, âge de qua-
rante-trois ans, entrepreneur de serrurerie et
Collignon Francois. Désiré, âge de trente-cinq
ans, cordonnier, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représenté et
la déclaration faite par son père qui a
signé avec les témoins et avec nous. Maire
Officier de l'Etat civil, après lecture.

approuvé un mot rayé nul.

D. F. Collignon
Fautray
D. Soret
D. F. Collignon
Fautray
D. Soret

N^o 97
Décès de
Laradis
Urbain

Du seize novembre mil huit cent soixante
seize, à midi. Acte de décès de Laradis
Urbain, âgé de soixante-dix-neuf ans,
sans profession, né à Ernée (Mayenne), décédé

à Garches hier à quatre heures du soir. 36
 fils des feus Paradis Pierre et Gras (sin
 Elisabeth, veuf de Anthaume Marius Louis.
 Les témoins ont été Jostet Pierre Eugène Mar-
 tin, âgé de soixante deux ans, employé et
 Julien Louis Alexandre, âgé de trente-cinq
 ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en
 cette commune non parents du défunt et
 lesquels ont signé avec nous, Maire, après lec-
 ture faite et le décès constaté par nous
 soussigné. Julien
 P. Voret

Nº 98

Transcription du
 décès de
 Allais
 Alphonse

+ Durôle d'équipage

P. Voret

Du via sept novembre mil huit cent soixan-
 te treize, six heures du soir. Du transport la
 Parthe, commandé par Monsieur Massias,
 Capitaine de frégate et armé à Coulon a été
 extrait ce qui suit. Ce jour d'hui le huit du
 mois de janvier de l'an mil huit cent soixan-
 te et treize, à sept heures cinq minutes du
 matin, étant à la mer par vingt quatre
 degrés cinquante trois minutes latitude
 nord et trente trois degrés vingt sept minutes
 longitude est, Nous Chapel Charles Sébastien
 Gabriel, Aide Commissaire de marine, rem-
 plissant à bord les fonctions d'officier de
 l'état civil, en vertu de l'article quatre
 vingt six du code Napoléon, en présence de
 Monsieur Comboulc Prosper Victor, lieutenant
 de vaisseau de première classe, officier en second,
 âgé de trente sept ans, domicilié avant
 son embarquement à Lorient, arrondisse-
 ment du dit département du Morbihan;
 Et de Monsieur Douzans Marius Auguste

Hyacinthe, enseigne de vaisseau, âgé de vingt-quatre ans, Domicilié, avant son embarquement, à Coulon, arrondissement du dit. Département du Var, appelés comme témoins, déclarons et attestons, après avoir constaté l'identité du cadavre, que Allais Alphonse, soldat au deuxième régiment d'infanterie de marine, âgé de vingt-quatre ans, fils de Louis André et de feu Marie. acél Parent, né le vingt-trois mai mil huit cent quarante-huit, à Garches, arrondissement de Sèvres, Département de Seine et-oise, Domicilié, avant son embarquement, à Saigon, arrondissement du dit. Département de la Cochinchine, immatriculé sous le numéro B. 2888, enregistré sur le dit rôle d'équipage, sous le numéro cent quarante-neuf, en qualité de passager, est décédé à bord aujourd'hui à sept heures cinq minutes du matin. En foi de quoi nous avons dressé, à la suite du rôle d'équipage du dit bâtiment, le présent acte de décès qui a été signé, après lecture, par nous et par les sieurs Couboulie et Douzans. A bord, les jour, mois et an que Dessus.

Signé: Couboulie, Douzans et Ch. Chatel

Pour expédition conforme à l'acte de décès inscrit à la suite du rôle d'équipage du dit bâtiment (folio cent cinquante-cinq) laquelle a été délivrée par nous Chatel Charles Sébastien Gabriel, aide-Commissaire de la marine pour être remise à Monsieur le Consul de France à Port Saïd.

A bord, en mer, le huit du mois de janvier de

L'an mil huit cent soixante et treize. 37^o 1^{re}
Signé: Ch. Chatel. _____

Vu pour légalisation de la signature de
Monsieur Chatel, aide-commissaire de la
marine, remplissant à bord de la Parthe, les
fonctions d'officier de l'Etat civil. _____
Port Laïd, le vingt janvier mil huit cent soi-
xante treize. _____

Pour le Gérant du Consulat le Chancelier substi-
tué autorisé, signé: Messir _____

Le Ministre Des affaires Etrangères certifie
véritable la signature de Monsieur Messir.
Paris le treize octobre mil huit cent soixante
treize. _____

Par autorisation du Ministre. Pour le Sous-
Directeur, chef de la Chancellerie _____

Signé: illisiblement _____

La présente transcription certifiée conforme
par nous, Maire de la commune de Garches
soussigné. _____
D. Noret

N^o 99

Mariage de
Coussaint

Louis-Alphonse-Alexandre

et de

Boatier

Rouise-Célestine-Lauline

Du vingt-cinq novembre mil huit cent
soixante-treize, quatre heures du soir. Par
devant nous, Noret Louis-François, Maire, offi-
cier de l'Etat civil de la commune de Garches
sont comparus publiquement en la salle de
notre Mairie Coussaint Louis-Alphonse-
Alexandre, charcutier, demeurant à Garches
où il est né le vingt-cinq avril mil huit
cent quarante-un, fils majeur et légitime
de Coussaint Alexandre, âgé de soixante
treize ans, charcutier, demeurant en cette commu-
ne, ici présent et consentant, et Corbennois Gene

vieue. Louise. Marie, décédée en cette ville
commun. le vingt mai mil huit cent
soixante treize, Et Ratier Louise. Célestine
Pauline, cultivatrice, demeurant à Garches,
où elle est née le dix-sept aout mil huit
cent quarante-deux, fille majeure et légi-
time de Ratier Pierre Julien, décédé en cette
commune le quinze juin mil huit cent
soixante-treize, et de Leprou Louise. Rose,
décédée à Paris, le vingt-deux janvier mil
huit cent soixante-onze, petite-fille, du
côté paternel, de Ratier Pierre François, déci-
dé à Garches Seine-et-oise, le vingt-deux
juillet mil huit cent trente-deux et de Cran-
chant Marie Louise, décédée aussi à Garches
le cinq juin mil huit cent cinquante, du
côté maternel, de Leprou Pierre Louis, déci-
dé à Garches le vingt-neuf janvier mil
huit cent cinquante-six et de Chaumel
Marie Josephine, décédée aussi à Garches
le deux mars mil huit cent cinquante-
cinq, veuve de Bonquet Julien Gustave.
Décédée à Paris, le cinq février mil huit
cent soixante-onze. Lesquels nous ont
requis de procéder à leur légitime maria-
ge et nous ont représenté à cet effet leurs
actes de naissances acte de décès de la
mère du futur, les actes de décès des père
et mère et des aïeuls de la future aux dates
sus-relatées et les actes de publications
faits en cette mairie les deux dimanches
consécutifs deux et neuf novembre présent
année, sans opposition. Et après avoir
visé ces pièces pour être annexées nous en

avons donné lecture aux parties - 38^e
 comparantes assistées des quatre témoins
 ci-après nommés et qualifiés ainsi que
 du chapitre six du titre du mariage
 sur les droits et devoirs respectifs de s'é-
 poux. Les comparants et l'ascendant du
 futur, de ce interpellés, ont à l'instant
 déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat
 de mariage entre les futurs. Nous avons
 reçu des dits futurs et des quatre témoins
 la déclaration affirmative, sous serment
 attestant l'identité des personnes nonob-
 stant les différences existant quant aux
 énonciations de prénoms dans les actes
 produits. Ensuite nous avons reçu la dé-
 claration de Coussaint Louis Alphonse
 Alexandre qu'il prend pour sa légitime
 épouse Ratier Louise Célestine Pauline et
 celle de Ratier Louise Célestine Pauline qu'elle
 prend pour son légitime époux Coussaint
 Louis Alphonse Alexandre. En conséquence
 nous avons déclaré, au nom de la loi, que
 Coussaint Louis Alphonse Alexandre et
 Ratier Louise Célestine Pauline sont
 unis par le mariage. Tout ce que dessus
 fait publiquement en notre maison commu-
 ne, en présence, côté de l'époux, de Coussaint
 Alexandre, Edoardo, âgé de quarante-deux
 cultivateur, de Collignon François Désiré, âgé
 de trente-cinq ans, cordonnier, tous deux domi-
 ciles en cette commune, le premier frère et le
 second beau-frère, côté de l'épouse, de Fournier
 Auguste Maurice, âgé de soixante-seize ans,
 et Leprou Vincent Hippolyte, âgé de cin-
 quante-sept ans, tous deux cultivateurs, domi-

et Ratier Louise

Célestine Pauline

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

L. A. Coussaint

ciliés en cette dite commune et oncles ma-
ternels, qui ont signé avec les époux et
avec nous, Maire officier de l'état civil
qui avons dressé le présent acte et en a-
vant fait lecture aux parties et aux témoins.

L. G. P. Matur L. A. A. Coussaint

Courrigny L. B. Coussaint.

M. A. Beaumais D. F. Collignon D. Voret

N^o 100 ^{R. 12. 3. 42}
^{R. 16} L'exon

Naissance de
Lecourbe
Henri-Léon-Adolphe
Du trente novembre mil huit cent soi-
xante-treize, à midi. Acte de naissance
de Lecourbe Henri-Léon-Adolphe, du sexe
masculin, né hier à onze heures du matin,
chez son père et sa mère, fils légitime de
Lecourbe Pierre-Eugène-Henri, âgé de vingt
six ans et de Delcourt Mathilde-Mélanie

Loi du 17 Août 1897.
A contracté mariage
le neuf septembre
mil huit cent quatre-
vingt-dix-sept avec
Mademoiselle Bourbie
Eléonore-Victorine
à Saint-Cloud.
(Seine-et-Oise.)
Pour mention

Les témoins ont été Lecourbe Zacharie, âgé
de quarante-huit ans, Peintre, et Delcourt
Adolphe-Léon, âgé de quarante-sept ans,

couvreurs, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représenté

et la déclaration faite par son père qui
a signé avec les témoins et avec nous, Maire
officier de l'état civil, après lecture.

Par acte en date du
trente octobre mil
huit cent dix-neuf
en cette mairie a contracté
mariage avec M^{lle} Bourbie
Marie-Joséphine
Pour mention

Delcourt Lecourbe D. Voret

Beaumais Lecourbe

Du premier décembre mil huit cent soixante

N^o 101

Naissance de
Couamex
Albert Gabriel

treize, quatre heures du soir. Act. de nais. 39^e
sance de Couamex Albert Gabriel, du
sexe masculin, né aujourd'hui à une heu-
re du matin, chez son père et sa mère,
fils légitime de Couamex Pierre Barthélemy
Prosper, âgé de vingt-six ans, jardinier,
et de Folget. Nélie. Louise, âgée de vingt-deux
ans, couturière, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Savard Pierre
Francois, âgé de soixante-seize ans, jardinier,
et Berthault Georges. Vital, âgé de cinquante
deux ans, marchand épicer, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire. Officier de l'état civil,
après lecture. *Couamex*
Pierre Francois Savard D. Voret

général à Saint. Cloud
(Seme et Vise), le vingt
mille quatre mil neuf
cent cinquante sept.
Le cinq dix mil neuf
cent cinquante sept.
Le Maire,

Couamex

Du Deux Décembre mil huit cent soixante-
treize, quatre heures du soir. Act. de décès
Vandenberghe Etienne. Guillaume, âgé de
soixante-quatorze ans, sans profession, né à
Paris (Seine), décédé à Garches, aujourd'hui à
sept heures du matin, fils des feus Vandenberghe
Alexandre Joseph et Beurre Catherine, veuf
de Remy Nicole Joséphine. Les témoins
ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé
de soixante-deux ans, employé et Julien
Louis. Alexandre, âgé de trente-cinq ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés en
cette commune, non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après

N^o 100

Mr. James D. T. Coghlin, D. V. V. V.

Sept 20

Du trente novembre mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de naissance de Lecourbe Henri-Léon Adolphe, du sexe masculin, né hier à onze heures du matin, chez son père et sa mère, fils légitime de Lecourbe Pierre Eugène Henri, six ans et de Delcourt Mathi-

Loi du 17 Août 1897

six ans et de Delcourt Mathi
agée de vingt quatre ans,
Demeurant ensemble en cette
Les témoins ont été Ecourde
de quarante huit ans, P
Adolphe Leon, âgé de quaran
couvreur, tous deux domiciliés e
commune. En fait nous a
et la déclaration, faite par

Fry Beaman

a signé avec lesdits moins et avec nous, Maire
officier de l'Etat civil, après lecture.

Delcoury Leconbe J. Nord

By Beauvais's

Du premier décembre mil huit cent soixante

N^o 101

Naissance de
Couamex
Albert. Gabriel

treize, quatre heures du soir. Acte de nais.^s 39^{re}
sance de Couamex Albert. Gabriel, du
sexe masculin, né aujourd'hui à une heu-
re du matin, chez son père et sa mère,
fils légitime de Couamex Pierre-Barthélemy
Prosper, âgé de vingt-six ans, jardinier,
et de Folget Nélie. Louise, âgée de vingt-deux
ans, couturière, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Savard Pierre
Francois, âgé de soixante-seize ans, jardinier,
et Berthault Georges. Vital, âgé de cinquante
deux ans, marchand épicer, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire. Officier de l'état civil,
après lecture. Pierre Couamex
Pierre Francois Savard P. Voret
L. Berthault

N^o 102

Décès de
Vandenberghe
Etienne. Guillaume

Du deux décembre mil huit cent soixante-
treize, quatre heures du soir. Acte de décès
de Vandenberghe Etienne. Guillaume, âgé de
soixante-quatorze ans, sans profession, né à
Paris (Seine), décédé à Garches, aujourd'hui à
huit heures du matin, fils des feus Vandenberghe
Alexandre-Joseph et Beure Catherine veuf
de Remy Nicole. Joséphine. Les témoins
ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé
de soixante-deux ans, employé et Julien
Louis. Alexandre, âgé de trente-cinq ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés en
cette commune, non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après

lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

E Jesso Julien D. Noret

N^o 103

Décès de
Morel
Jacques. Pascal

+ sieur Bouches
ci-après nommé

et qualifié

Emot

gh. Bouches

D. Noret

Du six Décembre mil huit cent soixante
treize, sept heures du matin. Acte de décès
de Morel Jacques. Pascal, âgé de soixante
dix-huit ans, sans profession, né à Courmayeur,
sur Dives (Orne), décédé à Garches, en la
demeure de son gendre, aujourd'hui à deux
heures du matin, fils des feus Morel
Jacques et Recointe Marie, veuf de
Denis Louise. Les témoins ont été Bouches
Joseph. Armand, âgé de vingt-cinq ans,
charron, et Esnot Denis Hippolyte, âgé
de vingt-quatre ans, marchand, marchand
Bouches, tous deux domiciliés en cette commune.
~~Le premier gendre, le second non parents du~~
défunt. Lesquels ont signé avec nous. Mai-
re, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

gh. Bouches
Emot

D. Noret

approuvé/séparément

gh. Bouches
Emot

D. Noret

N^o 104

Décès de
Sageret
Alexandre. Théodore

Du six Décembre mil huit cent soixante-treize
à midi. Acte de décès de Sageret Alexandre
Théodore, âgé de dix-huit mois, né en cette
commune, y décédé en la demeure de sa mère
aujourd'hui à sept heures du matin, fils de
feu Sageret Joseph Octave et de Divary Oc-
tavia Pauline, mercière. Les témoins ont été
Fessard Louis. François, âgé de vingt
sept ans, cultivateur, et Alon Charles Louis,
âgé de cinquante-cinq ans, débitant de tabac,
tous deux domiciliés en cette dite commune,

Le premier cousin et le second non parent du
 du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
 après lecture faite et le décès constaté par nous
 soussigné. G. F. Tessard D. Noret

G. F. Tessard

D. Noret

N^o 105
 Décès de
 Véron
 Pierre

Du huit décembre mil huit cent soixante
 treize, sept heures du soir. Acte de décès de
 Véron Pierre, âgé de soixante quinze ans, sans
 profession, né à Paris Seine, décédé à Gar-
 ches aujourd'hui à huit heures du matin,
 fils des feus Véron Jacques, Antoine et Girouss
 Reine Geneviève, époux de Bernard Euse Ma-
 rie. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène
 Martin, âgé de soixante deux ans, employé,
 et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente
 cinq ans, garde champêtre, tous deux domi-
 ciliés en cette commune, non parents du
 défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
 après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

E. Josset Julien

D. Noret

N^o 106
 Décès de
 Permaux
 Louis-Joseph

Du seize décembre mil huit cent soixante
 treize, sept heures du matin. Acte de décès de
 Permaux Louis-Joseph, âgé de soixante six
 sept ans, sans profession, né à Englefontaine
 (Nord), décédé à Garches hier à midi, fils des
 feus Permaux François et Dépierte Marie
 Angélique, veuf de Etanot Marie Claude
 Julie. Les témoins ont été Josset Pierre
 Eugène Martin, âgé de soixante deux
 ans, employé et Julien Louis. Alexandre
 âgé de trente cinq ans, garde champêtre.

sous deux domiciliés en cette commune
non parents du défunt. Lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous sousigné.

Julien P. Soret

8 Josses

N^o 107
Décès de
Varangot
Anathalie Henriette

Du dix-sept décembre mil huit
cent soixante-treize, deux heures du soir.
Acte de décès de Varangot Anathalie
Henriette, âgée de quatre ans, née en cette
commune, y décédée en la demeure de ses
père et mère aujourd'hui à onze heures du
matin, fille de Varangot Adm. François
Marie et de Ridoux Jenny. Félicité, blan-
chisseurs. Les témoins ont été Varangot Charles
Désire, âgé de cinquante-sept ans, pro-
priétaire et Ridoux Alexandre Joseph, âgé
de trente-trois ans, cultivateur, tous deux do-
miliés en cette dite commune, le premier
aïeul et le second ~~gros~~ parent cousin
de la défunte. Lesquels ont signé a-
vec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous sousigné.

approuvé par nous sousigné

Ridoux P. Soret
Varangot

Ridoux Varangot
P. Soret

N^o 108

Décès de
Beaudouin
Marie Josephine Alexisse

Du vingt-trois décembre mil huit cent
soixante-treize, huit heures du matin. Acte
de décès de Beaudouin Marie Josephine
Alexisse, âgée de quatre ans, née en cette
commune, y décédée en la demeure de ses
père et mère aujourd'hui à deux heures
du matin, fille de Beaudouin Henri.

L'annuel et de Besson Camille. Vic. M.
 torine, blanchisseuse. Les témoins ont été
 Lebigre Armand, âgé de trente-huit ans,
 marchand épiciers et Julien Louis. Alexandre
 âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous
 deux domiciliés en cette dite commune non
 parents de la défunte. Lesquels ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et le
 décès constaté par nous soussigné.
 Lebigre Julien R. Voret

N° 109 ^{24/19/41} Du vingt-trois décembre mil huit cent
 Naissance de soixante-seize à midi. Acte de naissance de
 Beauvais ^{RUS} Beauvais Louise-Eugénie, du sexe féminin, née
 Louise-Eugénie hier à sept heures du soir, chez son père et sa
 mère, fille légitime de Beauvais François,
 Joseph, âgé de vingt-sept ans, menuisier, et de
 Médard Marie-Ernestine, âgée de vingt-
 ans, sans profession, demeurant ensemble en
 cette commune. Les témoins ont été Collignon
 François-Désiré, âgé de trente-cinq ans, et
 Collignon Prudent, âgé de vingt-huit ans,
 tous deux cordonniers et domiciliés en cette dite
 commune. L'enfant nous a été représentée
 et la déclaration faite par son père
 qui a signé avec les témoins et avec nous
 Maire, Officier de l'Etat civil, après lecture.

Décédée à Garches
 le vingt-trois octo-
 bre mil neuf cent
 soixante-sept-1.
 Le vingt quatre
 octobre mil neuf
 cent soixante sept.
 L'Officier de l'Etat civil

approuvé un mot rayé nul
 F. J. Beauvais
 F. D. Collignon
 P. Collignon
 R. Voret

F. J. Beauvais
 F. D. Collignon
 P. Collignon
 R. Voret

N^o 110 ¹⁷⁻²⁻¹¹² ^{R.4}

Naissance de
Dorange.

Eugène Louis Chéophile

Par acte en date du
vingt. deux. mil
huit. cent. quatre. vingt.
deux. ans. le nommé
Dorange Eugène Louis
Chéophile dont la
naissance est constatée
dans l'acte ci. contre
à contracté mariage
avec Bourgeois Alphonsine
Henriette sous le N^o
cinq à la Mairie de
Briell-en-Vexin.
Dont mention faite
par nous Officier de
l'Etat civil.

F. J. Beaumais

N^o 111

Décès de
Hadancourt

Jacques Nicolas Etienne

+
Brisvin
Julien

E. J. J. J.

P. J. J. J.

F. J. J. J.

F. J. J. J.

F. J. J. J.

F. J. J. J.

Du vingt. sept. décembre mil huit cent
soixante. treize, sept heures du soir. Ac-
te de naissance de Dorange Eugène Louis.
Chéophile. Du sexe masculin, né aujourd'hui
à six heures du matin, chez ses père et mère,
fils légitime de Dorange Louis Joseph
Chéophile, âgé de vingt. quatre ans, et de
Chaillou Hèle. Françoise, âgée de vingt
ans cultivateurs, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Do-
range Louis Joseph, âgé de cinquante.
cinq ans, et Chaillou Hippolyte. François.
âgé de trente. neuf ans, tous deux cultiva-
teurs et domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la Décla-
ration faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire Officier
de l'Etat civil, après lecture.

C. Dorange L. J. Dorange
H. Chaillou

P. J. J. J.

Du vingt. neuf. décembre mil huit cent
soixante. treize, à midi. Acte de Décès de
Hadancourt Jacques Nicolas Etienne, âgé de
quatre. vingt. un ans, sans profession,
né à Paris (Seine), décédé à Garches hier
à neuf heures du soir, fils des feus
Hadancourt Etienne et Duméle Geneviève,
époux de ~~Brisvin~~ Marie Virginie. Les té-
moins ont été Josset Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante. deux ans, employé et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente. cinq ans, gar-
de. champêtre, tous deux domiciliés en cette com-
mune non parents du défunt. Esquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le Décès

constatée par nous soussigné.

E. Josses
Julien
D. Noret

Approuvé un mot rayé nul
Julien
E. Josses
D. Noret

Le présent registre des actes de l'état civil de la commune de Garches pour l'année mil huit cent soixante-treize, contenant cent onze actes a été clos et arrêté par nous, Maire officier de l'Etat civil, le trente un Décembre mil huit cent soixante-treize à six heures du soir.

D. Noret

Cable alphabétique des actes contenus dans ce registre
Naissances

N ^{os} ordre	des actes	Noms et prénoms	Dates des naissances
1	15	Augé Eugénie. Henriette. Céline. Marie	10 mars
2	109	Beauvais Louise. Eugénie - - - - -	22 décembre
3	91	Boiron Eugénie - - - - -	23 octobre
4	62	Brian Marie. Louise. Rose - - - - -	2 novembre
5	33	Brossard Pauline. Adèle - - - - -	26 avril
6	60	Chartier Françoise - - - - -	2 août
7	101	Couamet Albert. Gabriel - - - - -	1 ^{er} décembre
8	86	Delaune Eugénie. Marie. Emélie - - - - -	8 octobre
9	61	Devalois Georges - - - - -	6 août
10	47	Devoise Joseph - - - - -	9 juin
11	110	Dorange Eugénie. Louis. Euphrasie - - - - -	27 décembre
12	29	Duguet Louis. André - - - - -	7 avril
13	15	Duhamel Léon. Pierre - - - - -	3 mars

14	95	Dupressoir Ernest. Jacques - - -	11 novembre
15	77	Enjolras Marie - - - - -	11 septembre
16	96	Lautray Eugène. Gustave - - -	10 novembre
17	55	Liacre Louis. Alexandre - - - -	17 juillet
18	79	Lilliette Léon Camille - - - - -	16 septembre
19	35	Hubert Alphonsine. Louise - - -	1 ^{er} mai
20	53	Lebigre Emile. Henri - - - - -	16 juillet
21	100	Lecourbe Henri. Léon. Adolphe - -	29 novembre
22	6	Légrand Marie. Louise. Adèle - -	6 février
23	54	Lemoine Louis. Albert. Alexis - -	16 juillet
24	94	Levasseur Marie. Julia - - - - -	8 novembre
25	13	Létre Gabrielle - - - - -	25 février
26	82	Quiniot Jeanne. Marie - - - - -	21 septembre
27	71	Quiqueret Louis. Désiré - - - - -	31 août
28	31	Reibel Marie. Léontine. Elisabeth -	19 avril
29	2	Rosé Henri. Alphonse - - - - -	6 janvier
30	74	Schwab Louis. Amable - - - - -	3 septembre
31	65	Chierzy Louis - - - - -	16 août
32	76	Witzig Auguste. François. Louis. Gaspard.	4 septembre

1	81	Schwab Louis. Amable (Reconnaissance de)	20 septembre
---	----	--	--------------

Mariages

Dates des mariages

1	75	Decour Constant	
		et Miliard Josephine. Jacquette -	16 septembre
2	114	Liacre Jean. Baptiste	
		et Leprou Marie. Louise. Alexandrine -	1 ^{er} mars
3	3	Genet Ange. Paul. Amédée	
		et Engainne Alphonsine. Victorine - -	15 janvier
4	89	Heure Antoine. Vincent	
		et Hanson Elphège. Onésime - -	18 8 ^{bre}
5	17	Lepecq Augustin. Arthur	
		et Boutrou Marie. Claire - - -	15 mars

6	68	Morel Loussaint Alexis	30 août
		et Dousses Josephine Sophie	
7	67	Paulmier Jean François	23 août
		et Beslin Marie Ermandine	
8	69	Raynaud Joseph	30 août
		et Cerbelle Claire	
9	99	Coussaint Louis Alphonse Alexandre	25 ^g br
		et Ratier Louise Pauline Célestine	

Décès

			Dates des décès
1	98	Allais Alphonse (transcription)	8 janvier
2	84	André Charles François	30 ^g br
3	9	Bauzin François Gracy	11 février
4	108	Beaudouin Marie Josephine Alexisse	23 ^g br
5	63	Beck Louise Josephine	8 août
6	85	Boucher Lazare	5 ^g br
7	50	Bouillie François	29 juin
8	56	Boulanger Pierre	18 juillet
9	39	Grossard Pauline Adèle	8 mai
10	42	Brun André	22 mai
11	11	Brunebarbe François	19 février
12	5	Caillard Gabriel Prosper Eugène	29 janvier
13	32	Champieux Charles Victor	21 avril
14	64	Chartier François	9 août
15	41	Corbonnois Genevieve Marie Louise	20 mai
16	4	Deroche Pierre	25 janvier
17	30	Deturault Claude	17 avril
18	25	Duval Alexandre	2 avril
19	72	Devalois Georges	1 ^{er} 7 ^{br}
20	58	Duprez François Noël	25 juillet
21	66	Enfant présenté sans vie	24 ^{br} = 20 août
22	73	id	3 ^g br
23	8	Euvard Louis François	8 février

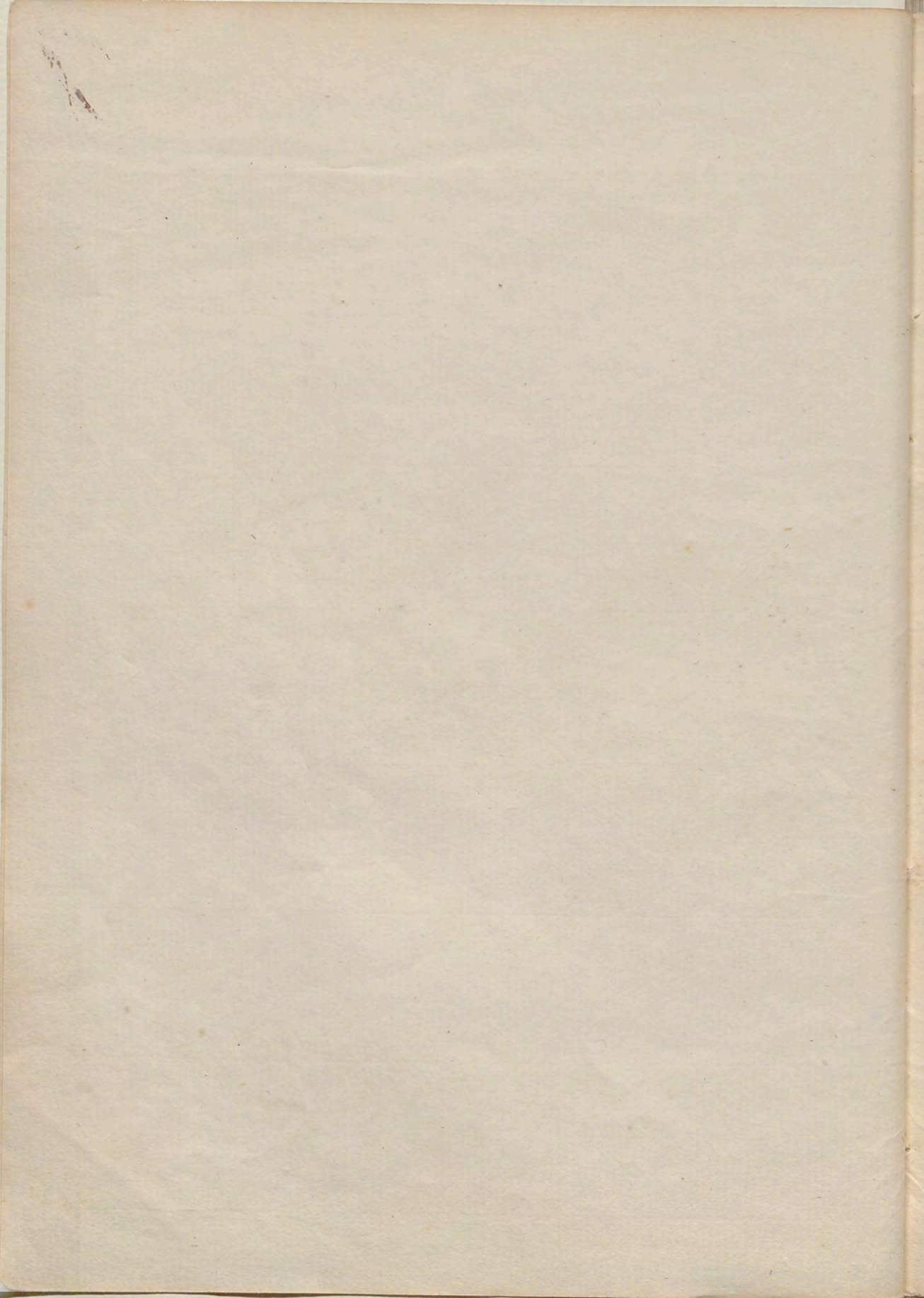
24	106	Fermaux Louis. Joseph - - - - -	15 a ^{bre}
25	1	Follerville Marie. Anne. Célestine - -	1 janvier
26	78	Fontaine Elisa Edmée - - - - -	7 ^e a ^{bre}
27	10	Gabrie Claude. François - - - - -	15 février
28	51	Ganster Antoine - - - - -	3 juillet
29	49	Garçon Louis. Joseph. Victor - - -	24 ju ^{illet}
30	7	Gatto Laurent - - - - -	7 février
31	52	Germain Jean. François - - - - -	16 juillet
32	87	Giller Adrienne. Georgette - - - - -	16 a ^{bre}
33	34	Gorez Eugène. Hippolyte - - - - -	7 mai
34	88	Gré Guillaume - - - - -	15 ^e a ^{bre}
35	111	Hadancourt Jacques. Nicolas. Etienne -	28 a ^{bre}
36	19	Hardy François - - - - -	19 mars
37	90	Henriette Nicolas - - - - -	23 a ^{bre}
38	34	Josset Louis. Geneviève. Alexandrine -	28 avril
39	28	Kehrvand Nicolas. Albert - - - - -	7 avril
40	20	La Garde Guillaume - - - - -	21 mars
41	57	Lamothe Elisabeth. Claire. Ismérie -	24 juillet
42	56	Laroche André. Stanislas - - - - -	28 juillet
43	38	Lecq Dominique. Joseph - - - - -	7 mai
44	46	Ledoux Pierre. François - - - - -	30 mai
45	44	Lepage Jean. Baptiste - - - - -	26 mai
46	80	Lereau Louis - - - - -	17 ^e a ^{bre}
47	21	Mangin Jean. François - - - - -	22 mars
48	18	Martin Stanislas. Pierre - - - - -	16 mars
49	83	Maury Jean. Pierre - - - - -	18 ^e a ^{bre}
50	40	Melay Jean. Louis. Annobert - - - -	9 mai
51	93	Mercier René. Barthélemy - - - - -	5 ^e a ^{bre}
52	103	Morel Jacques. Lascas - - - - -	6 a ^{bre}
53	97	Paradis Urbain - - - - -	15 ^e a ^{bre}
54	70	Pénisson François. Lucien - - - - -	31 août
55	23	Pic François - - - - -	29 mars
56	43	Pierre Louis. Etienne - - - - -	24 mai
57	27	Loirier François - - - - -	6 avril

58	43	Kratier	Pierre. Julien - - - - -	15 juin
59	36	Reinaux	Antoine. Jean. Louis - - - - -	6 mai
60	62	Ridoux	Léontine. Elisa - - - - -	7 août
61	26	Rosselin	Jean - - - - -	4 avril
62	104	Sageret	Alexandre. Théodore - - - - -	6 xbre
63	24	Sageret	Joseph. Octave - - - - -	29 mars
64	45	Saulnier	Charles. François - - - - -	29 mai
65	12	Sevin	Marie. Adélaïde - - - - -	25 février
66	22	Soutain	Marguerite - - - - -	28 mars
67	102	Vandenberghe	Etienne. Guillaume - - - - -	2 xbre
68	107	Varangot	Anathalie. Henriette - - - - -	17 xbre
69	105	Véron	Pierre - - - - -	8 xbre

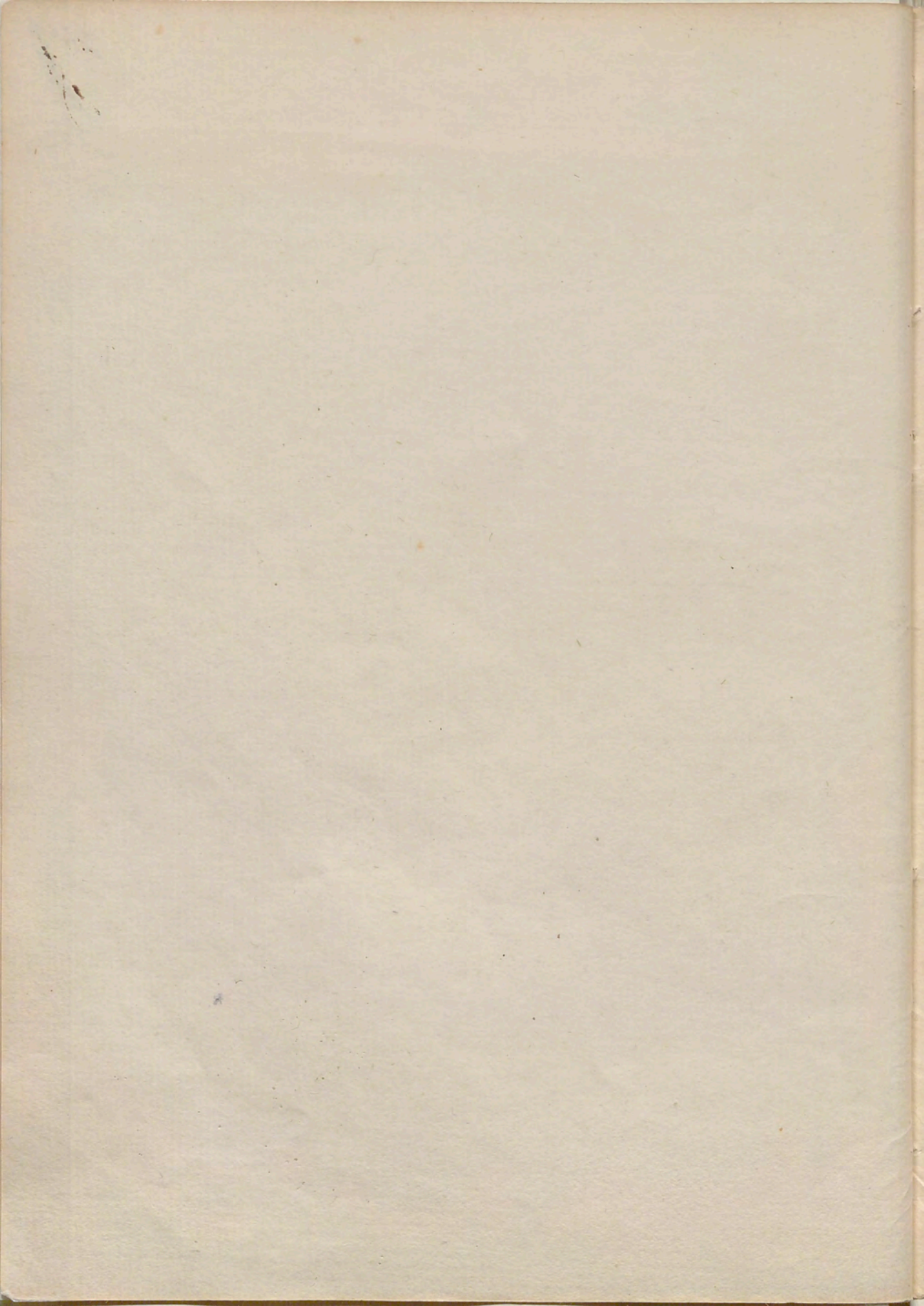
La présente table alphabétique dressée et
certifiée exacte par nous, Maire soussigné.
Marches, le douze janvier mil huit cent soixante-
quatorze.

L. Voret

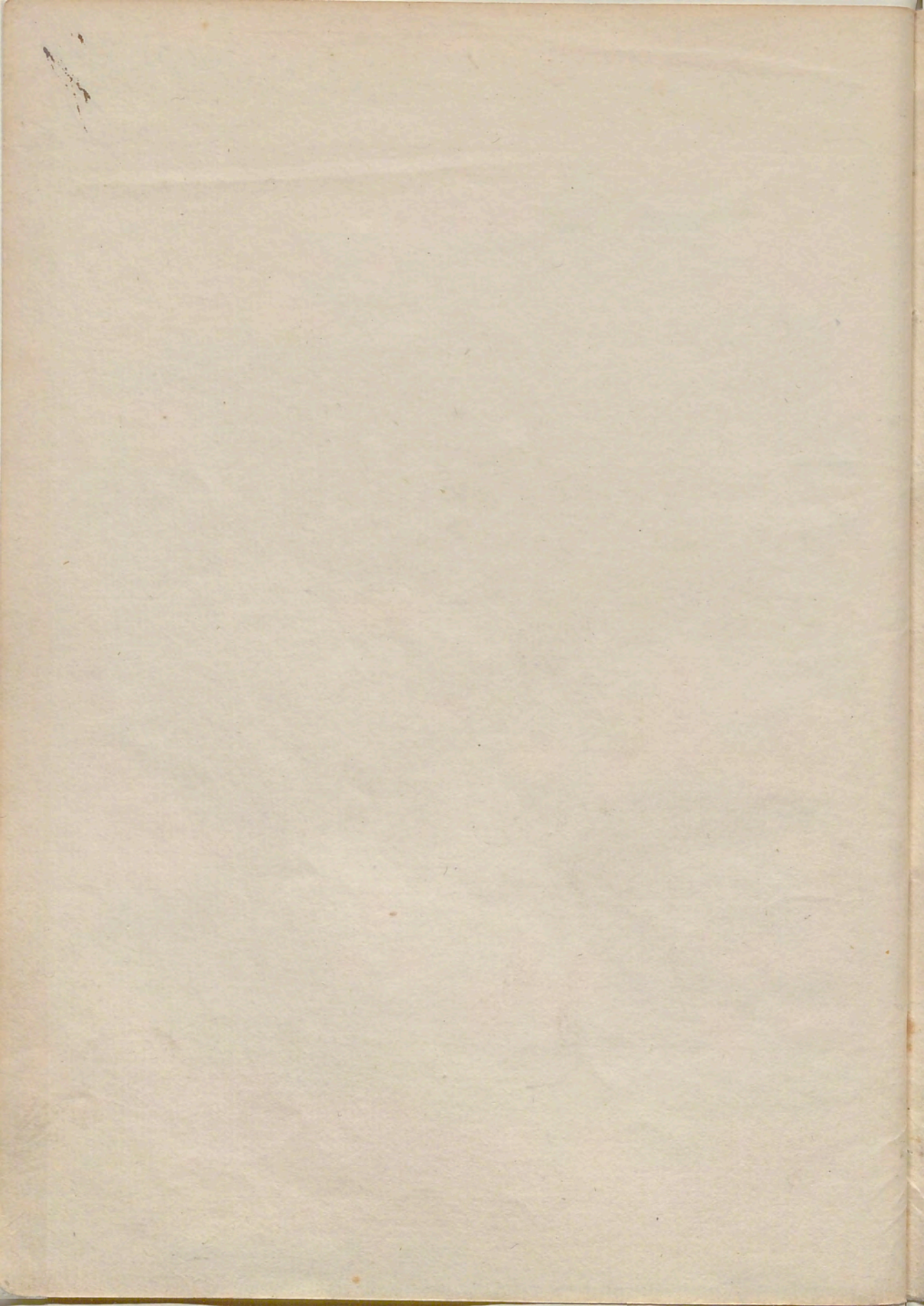
140



1162



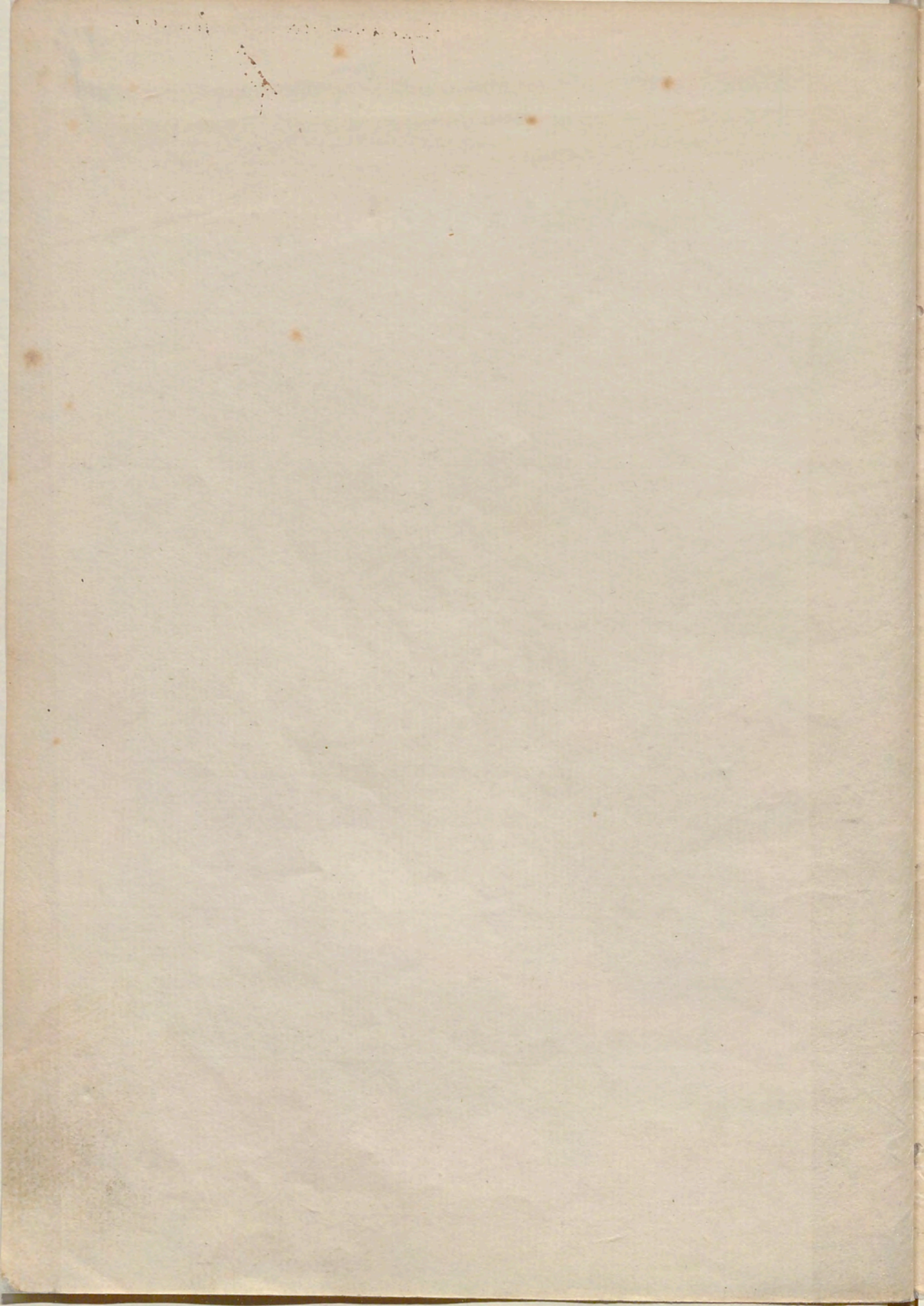
Hygei



18. 10
18. 10

18. 10

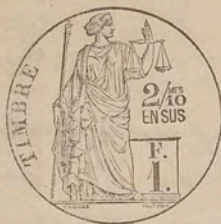
Page 49



Cinquantaine doermier feuilles.

P

premier feuillet



PAR nous *Jaye* du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles,
département de Seine-et-Oise, le présent Registre destiné à recevoir les
Déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit
cent soixante-quatorze, dans la commune de *Garches*
canton de *Noyes* a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillet; il contient *cinquante* feuillets.

Fait double à Versailles, le *29* *x* *bre* mil huit
cent soixante-treize.

Munier

N^o 1
Décès de
Boret
Victor - Michel

Du huit janvier mil huit cent soixante
quatorze, quatre heures du soir. Acte de
Décès de Boret Victor Michel, âgé de qua-
rante-deux ans, cultivateur, célibataire, né
à Assé-le-Boisne (Sarthe), décédé à Gar-
ches en sa demeure hier à quatre heures
du soir, fils de feu Boret Jean et de Vannier
Désirée, âgée de soixante-huit ans sans
profession. Les témoins ont été François
Chérophile Jean, âgé de trente-six ans, culti-
vateur, et Collignon François. Désiré, âgé de
trente-cinq ans, cordonnier, tous deux domi-
ciliés en cette commune et voisins du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lec-

sure faite et le décès constaté par nous
souligné.

F. D. Collignon & J. François

D. Noret

N^o 2

Naissance de
Paulmier
Louis Victor

Par acte en date du
vingt quatre mars
mill huit cent trois
inscrit par cette
Mairie Paulmier
Louis Victor dont la
naissance est
constatée sans fraude
et contre et contre
mariage avec
Saint Louis Marie

Dont mention

J. Beauvais

Du neuf janvier mil huit cent soixante
quatorze, cinq heures du soir. Acte de naissance
de Paulmier Louis Victor, du sexe masculin,
né hier, à onze heures du soir, chez ses père et
mère, fils légitime de Paulmier Louis Joseph,
âgé de trente-un ans et de Jean Clarisse,
âgée de trente-un ans, cultivateurs, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins ont
été Denise Louis, Lazare, âgé de quarante
neuf ans et Denise Jules, âgé de vingt-cinq
ans, tous deux blanchisseurs et demeurant en
cette dite commune. L'enfant nous a été re-
présenté et la déclaration faite par son
père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après
lecture J. Paulmier & Denise

J. Denis

D. Noret

N^o 3

Naissance de
Barbot
Marie Louise

Du douze janvier mil huit cent soixante
quatorze, quatre heures du soir. Acte de
naissance de Barbot Marie Louise, du sexe
féminin, née hier, à onze heures du soir, chez
ses père et mère, fille légitime de Barbot
Ernest, âgé de quarante-deux ans et de
Decour Louise Fleurette, âgée de quarante
ans, cultivateurs, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été
Seguay Henri Georges, âgé de quarante
quatre ans, entrepreneur de serrurerie, et Guérin



Jean Francois, âgé de trente-cinq ans, Institutur, sous deux demeurant en cette date commun. L'enfant naut a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les mains et avec nous, Maire-officier de l'état civil après lecture. E Barbot Guérin
(H. Leguay) P. Soret

Du treize janvier mil huit cent soixante-quatorze, quatre heures du soir. Acte de décès de Bouffet Jean Baptiste Antoine-Joachim, âgé de soixante-sept ans, sans profession, né à Paris (Seine), décédé à Garches aujourd'hui à quatre heures du matin, fils des feus Bouffet Charles et Saunier Geneviève, célibataire. Les témoins ont été Jostet Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-deux ans, employé et Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, sous deux domiciliés en cette commune et non parents du defunt lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Julien
E Jusse P. Soret

N° 4
Décès de
Bouffet
Jean-Baptiste
Antoine-Joachim

N° 5
Décès de
Ledant
Pierre

Du treize janvier mil huit cent soixante-quatorze, quatre heures et demie du soir. Acte de décès de Ledant Pierre, âgé de soixante-dix-neuf ans, sans profession, né à Raucourt (Ardennes), décédé à Garches aujourd'hui à cinq heures du matin, fils des feus Ledant Nicolas et

+ non parents
du défunt

J. Josses
Julien
P. Noret

Eyot Elisabeth, veuf de Trénoux Alexise.
Les témoins ont été Josses Pierre, Eugène-
Martin, âgé de soixante-deux ans, employé
et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente-
cinq ans, garde champêtre, tous deux domici-
liés en cette commune. Les témoins ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Julien Josses P. Noret

N° 6
Décès de
Garet
Hilaire

Du dix-neuf janvier mil huit cent soi-
xante-quatorze, à midi. Acte de décès de
Garet Hilaire, âgé de soixante-quinze
ans, sans profession, né à Montreuil-sur-
Mer (Pas de Calais), décédé à Garches hier
à une heure du soir, fils des feus Garet
Nicolas et Elou Françoise Claudine. Sans-
tine, veuf de Oudinot Marie Anne. Les
témoins ont été Josses Pierre, Eugène Martin,
âgé de soixante-deux ans, employé et Julien
Louis. Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune et non parents du défunt
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

Julien Josses P. Noret

N° 7
Décès de
Renard
Pierre-Joseph

Du dix-neuf janvier mil huit soixante
quatorze, à une heure du soir. Acte de décès
de Renard Pierre-Joseph, âgé de soixante
dix-huit ans, sans profession, né à Paris-
(Seine), décédé à Garches hier à neuf heures
du soir, fils des feus Renard Joseph Amable



et Wallet Agathe, veuf de Hausmann ^{3e}
Gaudelot. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène Martin, âgé de soixante deux ans,
employé et Julien Louis Alexandre, âgé de
trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune et non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. 8 7 1860

Julien 8 7 1860 P. Noret

Du vingt janvier mil huit cent soixante
quatorze, à onze heures du matin. Acte
de décès de Boussière Edme Jacques, âgé de
soixante-treize ans, sans profession, né à
Avallon (Yonne), décidé à Garches hier
à midi, fils des feus Boussière Claud. Edme
et Imber Pierrette, veuf de Guilly Marie
Jeanne. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène Martin, âgé de soixante deux ans,
employé et Julien Louis Alexandre, âgé de
trente-cinq ans, garde champêtre, tous
deux domiciliés en cette commune et non pa-
rents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul

Julien 8 7 1860 P. Noret

8 7 1860 Julien P. Noret

N^o 9
Naissance de
Morel
Emile Victor

Du vingt janvier mil huit cent soixante qua-
torze, à midi. Acte de naissance de Morel
Emile Victor, du sexe masculin, né aujourd'hui

à quatre heures et demie du matin, chez ses
 père et mère, fils légitime de Morel Louis.
 Modeste, âgé de vingt-neuf ans et de
 Poirel Marie-Elisabeth, âgée de vingt-six ans
 blanchisseurs, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Berneron Sil-
 vain, âgé de trente-neuf ans, marchand de
 vins et Paly Charles-Jean-Ernest, âgé de
 vingt-huit ans, blanchisseur, tous deux
 domiciliés en cette dite commune. L'enfant
 nous a été représenté et la déclaration
 faite par son père qui a signé avec le
~~premier témoin, le second ayant déclaré ne~~
 le savoir, et avec nous, Maire officier de l'é-
 tat civil, a prés lecture. Louis Morel
 Le Paly

renvoi approuvé ainsi que quatre mots rayés nuls

Le ouis Morel
 Le Paly

P. Noret

P. Noret

N^o 10
 Naissance de
 Larocque
 Amélie

Du vingt-sept janvier mil huit cent
 soixante-quatorze, à midi. Acte de naissance
 de Larocque Amélie, du sexe féminin, née hier
 à neuf heures du soir, chez ses père et mère,
 fille légitime de Larocque Louis-Auguste,
 âgé de trente-quatre ans, maçon et de Dulac
 Louise-Alexandrine, âgée de dix-sept ans,
 sans profession, demeurant ensemble en
 cette commune. Les témoins ont été Dulac
 Léonard, âgé de cinquante-quatre ans, en-
 trepreneur de maçonnerie, demeurant en
 cette dite commune et Chevalier Félix,
 âgé de cinquante-neuf ans, journalier,
 demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-
 et-Oise). L'enfant nous a été représenté et



N° 11

Lelletier Jean François

- Décès de -

A la déclaration faite par son ^{hoir} ~~hoir~~
qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire, officier de l'Etat civil, a près
lecture.

Cherolier L. Dubac

L. Noret

Du vingt huit janvier mil huit cent
soixante quatorze, à quatre heures du
soir. Acte de décès de Lelletier Jean Fran-
çois, âgé de soixante dix huit ans sans
profession, né à Sarcemontiers (Seine et Marne)
décédé à Garches aujourd'hui à cinq heures
du matin, fils des feus Lelletier Jacques
Louis et Chauvourier Marie Marguerite
veuf de Colardon Louise Denise Antoinette.
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugene
Eysse Martin, âgé de soixante deux ans, em-
ployé à Julien Louis Alexandre, âgé de
trente cinq ans, garde champêtre. Tous
deux domiciliés en cette commune et non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous sous signé.

approuvé un motraye nul

Julien Eysse L. Noret

Julien

Eysse L. Noret

N° 12

Mariage de
Margault

François

et de
Crette

Mari Clotilde

Du vingt trente un janvier mil huit cent
soixante quatorze, à onze heures du matin.
Par devant nous, Noret Louis François, Maire
officier de l'Etat civil de la commune de
Garches sont comparus publiquement en
la salle de notre Mairie Margault François
maçon, né Cilly (Indre) le dix huit juillet

mil huit cent cinquante, demeurant à Gar-
ches, fils majeur et légitime de Margault
Sélie, âgé de cinquante ans, maçon, demeurant
à Garches, et de Rabussier Marguerite,
décédée au dit Billy, le six décembre mil
huit cent cinquante quatre; Et Crette
Marie Clotilde, blanchisseuse, née à La
Falaize (Seine et Oise), le quatre octobre
mil huit cent cinquante trois, demeurant
à Garches avec ses père et mère, fille mi-
neure et légitime de Crette Jean Baptiste
Alphonse, âgé de quarante cinq ans,
maçon, et de Crette Marie Louise âgée
de trente neuf ans, journalière. Lesquels
nous ont représenté leurs actes de naissance,
l'acte de décès de la mère du futur, aux dates
sus-relatées, et les actes de publication faits
en notre mairie les deux dimanches consécutifs
quatre et onze janvier présente année, sans
opposition. Et après avoir visé ces pièces pour
être annexées, nous en avons donné lecture aux
parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi
que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et leurs ascendants de ce inter-
pellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage entre les futurs.
Ensuite, et après avoir reçu le consentement
verbal des père et mère des futurs, nous avons
reçu la déclaration de Margault François
qu'il prend pour sa légitime épouse Crette
Marie Clotilde, et celle de Crette Marie Clotilde
qu'elle prend pour son légitime époux Margault

approuvé un mot
rayé nul

M. Crette

F. Margault

P. Biron

Crette

Crette

Horstman

A. H. H. H.

L. L. L. L.



François. En conséquence, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Margault François et Crette Marie Clotilde sont unis par le mariage. Tout ce qui dessus fait publiquement, en présence, côté de l'époux, de Boiron Jean, âgé de trente-sept ans, maçon, Berneron Silvain, âgé de trente-neuf ans, marchand de vins, tous deux domiciliés en cette commune et amis, côté de l'épouse, de Forestier Louis, âgé de trente-quatre ans, maçon, demeurant sus-saies les Eglises (Haute-Vienne), ami et de Pelletier Alfred, âgé de quarante-deux ans, architecte, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, nuyero cent quarante-trois, parrain. Lesquels ont signé, à l'exception du sieur Berneron Silvain qui a déclaré ne savoir, avec les époux et avec nous, Maire officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

+ le père de l'épouse
a déclaré ne savoir
signer.

M. Crette

J. Margault

Boiron

Crette

Crette

Forestier

A. Pelletier

D. Forest

N° 13

Décès de
Guiot

Antoine Daniel

M. Crette

J. Margault Boiron

Crette

A. Pelletier

D. Forest

Forestier

Du février Deux février mil huit cent soixante-quatorze, à cinq heures du soir. Acte de décès de Guiot Antoine Daniel, âgé de soixante-dix-sept ans, sans profession, né à Paris (Seine) décédé à Garches aujourd'hui à dix heures et demie du matin, fils des feus Guiot Antoine François-Pierre et Paris Marie Anne, époux de

Baucher Marie-Catherine. Les témoins ont
 été Josset Pierre-Eugène Martin, âgé de
 soixante-deux ans, employé et Julien Louis
 Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde
 champêtre, tous deux domiciliés en cette
 commune et non parents du défunt.
 Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par nous
 soussigné.

Julien

Josset P. E.

approuvé un mot rayé nul

Josset

P. E.

N^o 14

Décès de
 Sageret
 Jean-Marie

Du trois février mil huit cent soixante-
 quatorze, à sept heures du matin. Acte de
 décès de Sageret Jean-Marie, âgé de quatre
 vingt-quatre ans, cultivateur, né en cette
 commune, y décédé en sa demeure hier à
 sept heures et demie du soir, fils des feus
 Sageret Henri-Henriette et Trichet
 Marie, veuf de Blin Chèrese Antoinette.
 Les témoins ont été Genet Ange-Césaire,
 âgé de cinquante-neuf ans, cultivateur,
 et Lebigne Armand, âgé de trente-huit
 ans, marchand épicer, tous deux domiciliés
 en cette dite commune et non parents
 du défunt. Lesquels ont signé avec nous
 Maire, après lecture faite et le décès consta-
 té par nous soussigné.

Genet

A. Lebigne

P. E.

N^o 15

Naissance de
 Lepecq
 Henri-Auguste

Du trois février mil huit cent soixante-
 quatorze, à cinq heures du soir. Acte de
 naissance de Lepecq Henri-Auguste du
 sexe masculin, né hier à quatre heures du



soir, chez ses père et mère, fils légitime de Lepelecq Augustin Arthur, âgé de vingt six ans, Tailleur, et de Boudrou Marie Claire, âgée de vingt quatre ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Esnot Denis, Hippolyte, âgé de vingt cinq ans, marchand boucher, et Lebigne Armand, âgé de trente huit ans, marchand épicier, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'Etat civil après lecture.

Esnot *L. J. J.* Lebigne *D. J. J.*

N^o 16
Mariage de
Divary
Antonin Joseph
et de
Denieau
Céline Victorine Isabelle

Du douze février mil huit cent soixante quatorze, à onze heures du matin. Par devant nous, Voret Louis Francois, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Divary Antonin Joseph, menuisier, né en cette commune, le quinze juin mil huit cent cinquante, y demeurant avec sa mère, fils majeur et légitime de Divary Etienne Joseph, décédé en cette dite commune, le vingt trois janvier mil huit cent cinquante et de Boudou Eulise Adèle, âgée de cinquante sept ans, couturière, ici présente et consentant au présent mariage, Et Denieau Céline Victorine Isabelle, domestique, née à Montboissier (Eure et Loir), le neuf novembre mil huit cent cinquante, demeurant à Garches, fils majeure et légitime de Denieau Jean.

Jacques Rigobert, âgé de cinquante. ~~quatre~~ ^{cinq} ans, cultivateur, demeurant à Bonnevall (Cure -
et Bois), ici présent et consentant au présent
mariage, et de Hugon Marie. Andrée, Dèce-
dée au dit Bonnevall, le quatorze mai mil
huit cent soixante et. onze. Lesquels nous
ont représenté leurs actes de naissance,
celui du futur inscrit, ainsi que l'acte de
décès de son père, sur les registres de notre
commune. Et l'acte de décès de la mère de
la future et les actes de publication faits
en notre mairie les deux dimanches consé-
cutifs. dix-huit et vingt-cinq janvier, pré-
sente année, sans opposition. Et après a-
voir visé ces pièces pour être annexées nous en
avons donné lecture aux parties comparantes,
assistées des quatre témoins ci-après nom-
més et qualifiés, ainsi que du chapitre six
du titre du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les comparants et leurs
ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat
de mariage entre les futurs. Le père de la
future, cette dernière et les quatre témoins.
R. Desvial nous ont affirmé, sous serment, que c'est par
erreur que son nom est écrit Denicau, tandis
que la véritable orthographe est Demeau.
En suite nous avons reçu la déclaration de
Divary Antonin Joseph qu'il prend pour sa
légitime épouse Demeau Céline. Victorine. Isa-
belle et celle de Demeau Céline. Victorine. Isa-
belle qu'elle prend pour son légitime époux Divary
Antonin Joseph. En conséquence, nous avons
déclaré, au nom de la loi, que Divary Antonin

approuvé deux
mots révisés nuls

C. J. Divary

Boudier
J. Demeau

Boudin
L. A. Boussaint.

Denicau

R. Desvial
L. Nozet



Joseph et Demieau Céline. Victorine yf
Isabelle sont unis par le mariage
Tout ce que dessus fait publiquement
en présence, côté de l'époux, de Poudin
Louis Henri, âgé de soixante cinq ans
maçon, oncle maternel, Coussaint Alexan
dre. Leopold, âgé de quarante trois ans, culti
vateur, beau-frère, tous deux domiciliés à
Garches, côté de l'épouse, Demieau Fran
cois. Marc, âgé de cinquante deux ans,
maître d'hôtel, demeurant à Paris, place
de la Bourse, numéro onze, oncle pater
nel et Demieau Jacques Romain, âgé de
quarante quatre ans, maître d'hôtel,
demeurant à Paris, place Bretonne, numéro
cinq, oncle paternel, qui ont signé avec
les époux et avec nous, Maire, officiers de
l'état civil qui avons dressé le présent
acte et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins.

Isabelle Demieau et J. Henry Poudin

J. Demieau L. A. Coussaint.

Poudin Henri
Demieau R Demieau L. A. Coussaint

N^o 17
Décès de
Rosé
Emile - Edouard

Du treize février mil huit cent soixante
quatorze, à quatre heures du soir. Acte
de décès de Rosé Emile. Edouard, âgé de
trois ans et demi, né à Paris (Seine), décédé
à Garches en la demeure de son père
~~ruffin~~ nourricier, aujourd'hui à sept
heures du matin, fils de Rose Victorice
Ruffen Saturnin et de Martin Louise

Emilie, marchands de vin, demeurant à Paris. Les témoins ont été Fournier Jean Marie Théophile, âgé de trente-neuf ans, et Sageret Pierre François, âgé de trente-sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés en cette commune et cousins du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Approuvé un notaire nul

C. Fournier

C. Fournier P. Sageret P. Sageret P. Sageret

N^o 18
Décès de
Bodard
Eugène-Joseph

Du quinze février mil huit cent soixante-quatorze, à huit heures du matin. Acte de décès de Bodard Eugène-Joseph, âgé de soixante-quatre ans, sans profession, né à Douai (Nord), décédé à Garches hier à dix heures du soir, fils des feus Bodard Pierre-Joseph et Lemaire Augustine, épouse de Laurence Victoire Nicolle. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène, Martin, âgé de soixante-deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné Julien

P. Josset P. Josset P. Josset

N^o 19
Décès de
Lemaire
Geneviève-Eulalie

Du dix-sept février mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de décès de Lemaire Geneviève-Eulalie, âgée de soixante-deux ans, sans profession, née à Mantel-Saint-



Oise), décédée à Garches, en sa demeure, ce
aujourd'hui à neuf heures du matin. A
fille des feus Emile Jean Baptiste A
Carre Marie, épouse de Valentin Gaspar
propriétaire. Les témoins ont été Marc
Jean Francois, âgé de cinquante-sept ans,
rentier, et Dufresne Jules, âgé de vingt
neuf ans, peintre, tous deux domiciliés en cette
commune et non parents de la défunte.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
seul signé. Maire
Jules Dufresne P. Voret

N° 20
Décès de
Savard
Jean. Frédéric

Du dix-neuf février mil huit cent soixan
te-quatorze, à midi. Acte de décès de
Savard Jean Frédéric, âgé de quatre-vingt
trois ans, sans profession, né à Paris (Seine)
décédé à Garches hier à huit heures du
soir, fils des feus Savard Jacques Etienne
et Boulot Marie Elisabeth, veuf de Digonet
Adeline Catherine. Les témoins ont été
Josset Pierre Eugène Martin, âgé de
soixante-deux ans, employé et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans
garde champêtre, tous deux domiciliés en
cette commune et non parents du dé-
funt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté
par nous seul signé. Julien

Josset P. Voret

Du vingt-un février mil huit cent

N^o 21Naissance de
Leprou

François-Henri-Joseph

Par acte en date du
trente avril mil huit
cent dix huit et la
Mairie du VIII^e arrondisse-
ment de Paris François
Henri-Joseph Leprou a
contracté mariage avec
Louise Hélène Glaum
Commune. Dont mention
faite le vingt-cinq avril
mil huit cent dix.

Ca. Rodas

28 Av. Bernad
Galigny aux
Colonne J. Cloué

soixante-quatorze, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Leprou François-
Henri-Joseph, du sexe masculin, né au-
jourd'hui à quatre heures du matin,
chez ses père et mère, fils légitime de
Leprou Germain-Frédéric, âgé de vingt-
sept ans et de Lancelle Clara-Henriette,
âgée de vingt-trois ans, cultivateurs,
demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Leprou Vincent Hip-
polyte, âgé de cinquante-sept ans, et
Leprou Louis-Hippolyte-Chérophile, âgé
de vingt-quatre ans, tous deux cultivateurs
et domiciliés en cette dite commune. Ven-
fant nous a été représenté et la déclara-
tion faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire,
officier de l'état civil, après lecture.

R. J.

Leprou

Leprou

C. J. Leprou

N^o 22Décès de
Lacou

François-Hippolyte

Du vingt-quatre février mil huit cent
soixante-quatorze, à huit heures du ma-
tin. Acte de décès de Lacou François-Hip-
polyte, âgé de soixante-seize ans, sans
profession, né à Paris (Seine), décédé à
Garches hier à quatre heures du soir, fils
des feus Lacou Barthélemy et Delaigement
Jeanne, veuf de Bré-Nicole-Josephine. Les té-
moins ont été Jossot Pierre-Eugène-Martin
âgé de soixante-deux ans, employé et
Julien Louis-Alexandre, âgé de trente-



N^o 23
Décès de

Rousselle
Charles. Marie

vingt ans, garde champêtre, sous deux gosses
domiciliés en cette commune et non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite
le décès constaté par nous soussigné
Julien Fosse P. Sorot

Du vingt-quatre février mil huit cent
soixante-quatorze, à quatre heures du
soixante soir. Acte de naissance décès
de Rousselle Charles-Marie, âgé de vingt-
quatre ans, garçon de service, célibataire,
né à Ville d'Aray (Seine-et-Oise) décédé
aujourd'hui à une heure du matin, à l'hos-
pice de la Reconnaissance, commune de
Garches, fils de Rousselle Auguste-Eu-
gène-Désiré et Buzier Anne-Françoise.
Les témoins ont été Fosse Pierre-Eugène
Martin, âgé de soixante-deux ans, em-
ployé et Julien Louis-Alexandre, âgé de
trente-cinq ans, garde champêtre, sous deux
domiciliés en cette commune et non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

approuvé deux mots rayés nuls.

Fosse
Julien P. Sorot

Fosse
Julien P. Sorot

N^o 24
Naissance de
Daly
Louis-Auguste

Du vingt-sept février mil huit cent
soixante-quatorze, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Daly Louis-Auguste,
du sexe masculin, né aujourd'hui à trois
heures du matin, chez ses père et mère, fils
légitime de Daly Charles-Jean-Ernest, âgé de

Boulanger

vingt-huit ans et de Lemaire Anna
Valentine, âgée de vingt-huit ans, blan-
chisseurs, demeurant ensemble en cette commu-
ne. Les témoins ont été Berneron Silvain, âgé
de trente-neuf ans, marchand de vin et
Morel Louis Modeste, âgé de vingt-neuf
ans, blanchisseurs, tous deux domiciliés en
cette dite commune. L'enfant nous a été
représenté et la déclaration faite par
son père qui a signé avec le second témoin.
Le premier ayant déclaré ne le savoir, et avec
nous, Maire, officier de l'état civil, après
lecture E. Paly

L. Paly

L. Moret

N^o 25

Décès de
Delorme
Antoine

Du cinq mars mil huit cent soixante-quatorze,
à cinq heures du soir. Acte de décès de Delorme
Antoine, âgé de quatre-vingt-trois ans, sans
profession, né à Roanne (Loire), décédé à Gar-
ches aujourd'hui à neuf heures du matin, fils
des feus Delorme Michel et Flandrin Anne,
veuf de Sergent Geneviève. Les témoins ont
été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
deux ans, employé, et Julien Louis Alexandre,
âgé de trente-cinq ans, garde-champêtre, tous
deux domiciliés en cette commune et non pa-
rents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné

Julien

Jossot

L. Moret

N^o 26

Naissance de
Berneron
Auguste-Victor

Du six mars mil huit cent soixante-quatorze,
à quatre heures du soir. Acte de naissance de
Berneron Auguste-Victor, du sexe masculin, né



hier à trois heures du soir, chez ses père, mère, fils légitime de Berneron Silvain, âgé de trente-neuf ans, marchand de vin et de Godard Adrielle, âgée de vingt-deux ans, sans profession particulière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Filliette Pierre-Gustave, âgé de trente-deux ans, pépiniériste et Bultell Edouard, âgé de vingt-huit ans, serrurier, tous deux domiciliés en cette dite commune. Enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a déclaré ne savoir signer et les témoins ont signé avec nous, Maire, officier de l'Etat civil, après lecture.

Quitté par Filliette D. Noret

N^o 24
Décès de
Paulmier
Nicolas-Henri

Du sept mars mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de décès de Paulmier Nicolas-Henri, âgé de quatre-vingt-six ans, cultivateur, né à Garches, y décédé en sa demeure hier à dix heures du soir, fils de Paulmier Denis-Antoine et Serin Marie-Antoinette, veuf, en premières noces, de Casserec Julienne et en secondes, de Julin Marie-Catherine. Les témoins ont été Paulmier Eugène-Adolphe, âgé de quarante-sept ans, et Serin Eugène Constant, âgé de trente-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette commune, le premier fils et le second petit-neveu du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Serin E. Paulmier D. Noret

N^o 28

Naissance de
Martin
Céline. Alphonse

Du quatorze mars mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du matin. Acte
de naissance de Martin Céline. Alphonse
du sexe féminin, née hier à huit heures du
soir, chez ses père et mère, fille légitime
de Martin Philippe. Armand, âgé de
quarante-un ans, et de Josset Louise Joséphine,
âgée de trente-neuf ans, cultivateurs, demeu-
rant ensemble en cette commune. Les té-
moins ont été Josset Jean-François, âgé de
soixante-neuf ans, cultivateur et Caustin
Claude, âgé de cinquante-trois ans, blan-
chisseur, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire, officier de l'Etat civil, après
lecture.

P. A. Martin & Josset P. Voret
Caustin

N^o 29

Décès de
Lartigue
Charles

+ matin

Julien
P. Voret

E. Josset

approuvé un mat
rays nul.

Julien

E. Josset
P. Voret

Du dix-huit mars mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du ~~soir~~^{matin}. Acte de
décès de Lartigue Charles, âgé de soixante
quatorze ans, sans profession, né à Castillon-
nès (Lot et Garonne) décédé à Garches
hier à neuf heures du soir, fils de
fene Lartigue Marie, épouse de Dupont
Marie. Les témoins ont été Josset Pierre,
Eugène Martin, âgé de soixante-deux
ans, employé et Julien Louis. Aléandou,
âgé de trente-cinq ans, garde-champêtre
tous deux domiciliés en cette commune et
non parents du défunt. Lesquels ont signé

N° 30

Naissance de
Beaudouin

Marie-Josephine Marguerite



avec nous, Maire, après lecture faite, // et le décès constaté par nous soussigné
Jussas Julien

R. 17. 2. 42
R. 46

Du dix huit mars mil huit cent soixante
quatorze, à midi. Acte de naissance de
Beaudouin Marie-Josephine-Marguerite, du sexe
féminin, née aujourd'hui à huit heures du
matin, chez ses père et mère, fille légitime
de Beaudouin Henri, âgé de vingt-six
ans, tonnelier et de Besson Camille-Victorine,
âgée de vingt-deux ans, blanchisseuse, de-
meurant ensemble en cette commune. Les
témoins ont été Lebigre Armand, âgé de
trente-huit ans, épiciers, et Vitart Prosper,
âgé de trente-deux ans, coiffeur, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représentée et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les té-
moins et avec nous, Maire. Officier de l'état
civil, après lecture.

Beaudouin A. Lebigre D. Norot
Vitart

N° 31

Décès de
Dorange
François

+ ans

D'hardiville

Doranges

D. Norot

Du vingt-deux mars mil huit cent soixan-
te-quatorze, à quatre heures du soir. Acte de
Décès de Dorange François, âgé de soixante
quatorze, cultivateur, célibataire, né en cette
commune, y décédé en sa demeure hier à
onze heures du soir, fils des feus Dorange
Joseph-Robert et Levin Marie-Madeleine
les témoins ont été D'hardiville Louis-Alexandre
âgé de cinquante-six ans, employé, demeurant à

Paris, rue Gerbillon, numéro neuf, et Dorange
Louis Joseph, âgé de cinquante six ans, culti-
vateur, demeurant à Garches, sous deux neveux
du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. D'Hardiville
L. Dorange D. Nozet

N^o 32

Décès de
Adnar
Jean François

Du vingt-six mars mil huit cent soixan-
te-quatorze, à midi. Acte de décès de
Adnar Jean François, âgé de soixante sept
ans, sans profession, né à Paris (Seine)
décédé à Garches aujourd'hui à huit
heures du matin, fils des feus Adnar
François Pierre et Favot Marie Louise,
veuf de Dingremont Elise. Les témoins
ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de
soixante-deux ans, employé et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente-cinq ans, gar-
de champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune et non parents du défunt. Les-
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous soussigné
Julien E Josset D. Nozet

N^o 33

Décédé

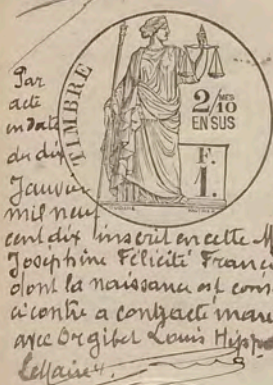
Naissance de
François

Josephine. Sélicité

Du vingt-six mars mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du soir. Acte de nais-
sance de François Josephine Sélicité, du sexe féminin,
née aujourd'hui à six heures du soir, chez ses
père et mère, fille légitime de François Théo-
phile Jean, âgé de trente-six ans et Hurteloup
Seraphine Augustine, âgée de trente-sept
ans, cultivateurs demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Paulmier Alexan-

Par acte en date du
dix novembre mil huit
cent quarante-onze
Marie François Per-
phine Sélicité dont la
naissance est con-
statée dans l'acte
ci contre a contracté
mariage avec M.
Léon Alfred Joseph
dont mention faite

pour nous Officier d'état
civil.
F. Beauvais



Mre Henri, âgé de cinquante qua-
tre ans, cultivateur et Collignon François
Desire, âgé de trente six ans, cordonnier
Deux domiciles en cette dite commune. En-
fant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les té-
moins et avec nous, Maire, officier de l'état
civil, après lecture.

F. François A. Paulmier D. Soret
D. F. Collignon

N° 34

Naissance de
Leblanc
Blanche. Adolphine

Du trente mars mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du matin. Acte
de naissance de Leblanc Blanche. Adolphine
du sexe féminin, née hier à trois heures
du matin, chez ses père et mère, fille lé-
gitime de Leblanc Louis, âgé de trente
huit ans, maçon et de Bételle Louise
Caroline, âgée de trente un ans, blanchis-
seuse, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Dulac Léonard, âgé de
cinquante cinq ans et Haroche Louis
Auguste, âgé de trente quatre ans, tous deux
entrepreneurs de maçonnerie et domiciliés
en cette dite commune. L'enfant nous a été
représenté et la déclaration faite par son
père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire, officier de l'état civil, après
lecture.

Haroche Leblanc L. Dulac D. Soret

N° 35

Naissance de
Maillochon
Alexandre

Du trois avril mil huit cent soixante qua-
torze, à midi. Acte de naissance de Maillochon
Alexandre, du sexe masculin, né hier à midi

chez ses père et mère, fils légitime De Maillochon
 Emile. François, âgé de vingt-neuf ans, tailleur
 de pierres et de Courtet Jeanne. Françoise.
 Marie Magdeleine, âgée de trente-trois ans,
 blanchisseuse, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Maillochon
 Jacques. Philippe, âgé de soixante-cinq ans,
 huit ans, scieur de pierres et Secombe Alex-
 andre, âgé de trente-trois ans, menuisier,
 tous deux domiciliés en cette dite commune.
 L'enfant nous a été représenté et la déclara-
 tion faite par son père qui a signé avec les
 témoins et avec nous, Maire, officier de l'état
 civil, après lecture.

Maillochon
 Maillochon
 Secombe

L. Soret

approuvé un mot rayé nul

Maillochon
 Maillochon
 Secombe

L. Soret

N° 36

Décès de
 Mangon
 Louise. Caroline

+ hier
 Victor Julien
 VOISSIERE

L. Soret

Du sept avril mil huit cent soixante qua-
 torze à neuf heures du matin. Acte de Décès
 de Mangon Louise Caroline, âgée de cinquante
 six ans, sans profession, née à Vaucresson
 (Seine-et-Oise), décédée à Garches à neuf
 heures du soir, en la demeure de ~~Victor~~ Julien
 Victor, âgé de soixante-six ans, maçon,
 fille de Mangon Jean et de Secourt Marie
 Victoire, tous deux décédés, épouse de Divary
 Louis-François, jardinier, demeurant à
 Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
 Les témoins ont été Julien Victor, sus-dénommé
 et qualifié et Voissière Louis-François, âgé
 de quarante-six ans, maréchal, demeurant
 à Chatou (Seine-et-Oise), le premier beau-
 frère et le second neveu de la défunte. Les
 L. Soret quels ont signé avec nous, Maire, après

approuvé un mot rayé nul
 Victor Julien
 VOISSIERE

L. Soret

lecture faite et le décès constaté 13^h
par nous soussigné.
Victor Julius BOISSIE Sec. écrit



N^o 37
Décès de
Veillard
Louise-Adélaïde

Du huit avril mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du matin. Acte de
décès de Veillard Louise-Adélaïde, âgée de
soixante-six ans, journalière, née à Valentigney
(Seine-et-Oise), décédée à Garches hier à dix
heures du matin, fille des feus Veillard
Auguste et Gouvet Veronique, épouse de
Duquet Marguerite-François, journalier, de
meurant à Garches. Les témoins ont été
Boucher Joseph-Armand, âgé de vingt-cinq
ans, charbonnier et Esnot Denis-Hippolyte,
âgé de vingt-cinq ans, marchand-boucher.
Tous deux domiciliés en cette commune, non
parents de la défunte. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté, par nous soussigné.

Esnot J. A. Boucher Sec. écrit

N^o 38
Décès de
Layax
Jean-Pierre

Du vingt avril mil huit cent soixante
quatorze, à quatre heures du soir. Acte de
décès de Layax Jean-Pierre, âgé de quatre
vingts ans, sans profession, né à Châtillon
sur-Loire (Loiret), décédé à Garches aujourd'hui
à cinq heures du matin, fils des feus
Layax Jean et Chevallier Henriette,
époux de Guérin Augustine. Les témoins
ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé
de soixante-deux ans, employé et Julien
Louis-Alexandre, âgé de trente-cinq ans,
garde champêtre, tous deux domiciliés en

cette commune et non parents du défunt.
esquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

E. Jussu

Julien L. Noret

N° 39

Mariage de
Bernoux

Joseph. Gustave
et de

Chaillou

Augustine Désirée

Du deux mai mil huit cent soixante
quatorze, à dix heures et demie du matin.
Par devant Noret Louis. François, Maire.
Officier de l'Etat de la commune de Garches
sont comparus publiquement en la salle
de notre Mairie Bernoux Joseph. Gustave
cultivateur, né le sept février mil huit
cent quarante-neuf, à Garches, y demeu-
rant avec sa mère, fils majeur et légitime
de Bernoux Louis-Julien, décédé à Garches
le seize avril mil huit cent cinquante-
neuf, et de Chevalier Louise Caroline, âgé
de cinquante ans, cultivatrice, ici présente
et consentant ; Et Chaillou Augustine-
Désirée, cultivatrice, née le quatre janvier
mil huit cent cinquante-six, à
Garches, y demeurant avec ses père et
mère, fille mineure et légitime de Chaillou
Euphrosyne Hippolyte François, âgé de trente-neuf
ans, et de Lassevec Louise Josephine Désirée,
âgée de trente-neuf ans, cultivateurs, ici
présents et consentant. Esquels nous ont
requis de procéder à leur légitime mariage
Et nous ont représenté à cet effet leurs actes
de naissance, l'acte de décès du père du
futur, aux dates sus-relatées, actes inscrits
sur les registres de notre commune, et les
actes de publication faits en notre mairie

approuvé un mot
Noret mil.

J. Chaillou
J. C. Bernoux
J. L. Lassevec
L. C. Chevalier
Bernoux
J. Chaillou
L. Chaillou
L. Chaillou
L. Lassevec



les deux dimanches consécutifs cinq 14^h et
douze avril, présente au pré, sans
opposition. Et après avoir visé ces pièces,
nous en avons donné lecture aux parties
comparantes, assistées des quatre témoins
ci-après nommés et qualifiés, ainsi qu'il
est au chapitre six du titre du mariage sur
les droits et devoirs respectifs des époux
les comparants et leurs ascendants. De ce
interpellés ont à l'instant représenté le
certificat délivré le vingt huit avril mil
huit cent soixante quatorze, par maître
Meichot Jacques, notaire à Saint-Cloud
(Seine-et-oise), constatant que le contrat de
mariage des dits futurs, a été passé le
même jour devant le dit notaire qui en a
garde minute. Ensuite nous avons reçu la
Déclaration de Bernoux Joseph. Gustave qu'il
prend pour sa légitime épouse Chaillon
Augustine. Désirée, et celle de Chaillon. Augustine
Désirée qu'elle prend pour son légitime époux
Bernoux Joseph. Gustave. En conséquence, nous
avons déclaré, au nom de la loi, que Bernoux
Joseph. Gustave et Chaillon. Augustine —
Désirée sont unis par le mariage. Tout ce
que dessus fait publiquement en présence,
côté de l'époux, de Ducoune Joseph Henri,
âgé de soixante six ans, rentier, demeurant à
Churesnes (Seine), oncle maternel (Bernoux)
Jacques. Julien, âgé de soixante-seize ans, ren-
tier, demeurant au Chermay, (Seine-et-oise) aïeul
paternel, côté de l'époux, de Chaillon Baptiste
Pierre, âgé de soixante-quatre ans et Chaillon
Charles Joseph, âgé de quarante-deux ans,

Sous deux cultivateurs, domiciliés en cette commune, le premier aïeul paternel et le second oncle paternel, qui ont signé avec l'écrit pour et avec nous Maire officier de l'état civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins

A J Chailion & G Bernoux
L C Chevalier & H Ducour
Bernoux & Chailion

C J Chailion & Chailion L & D Laverge
D. Noret

N^o 40
Décès de
Mercier
Joseph

Du deux mai mil huit cent soixante-
quatorze, à cinq heures du soir. Acte de
décès de Mercier Joseph, âgé de quatre-vingt
un ans, sans profession, né à Lyon (Rhône),
décédé à Garches aujourd'hui à trois heures
du matin, fils des feus Mercier Louis et Convent
Marie, veuf de Trucher Désirée. Françoise-
Céleste. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène. Martin, âgé de soixante-deux ans,
employé et Julien Louis. Alexandre, âgé de
trente-six ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune et non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

Julien & Josset D. Noret

N^o 41
Naissance de
Hébert
Éléonore. Jeanne

Du six mai mil huit cent soixante-
quatorze, à onze heures du matin. Acte
de naissance de Hébert Éléonore. Jeanne.



Du sexe féminin, née aujourd'hui à sept heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de H. Hébert et Louis Joseph. Alphonse, âgé de trente-quatre ans marchand de vin et de Rodolphe Blanche Marie Louise, âgée de trente-trois ans fleuriste, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-cinq ans, charron et Esnot Denis Hippolyte, âgé de vingt-cinq ans marchand boucher, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture

L. J. H. Hébert } J. B. Bonet
Esnot } P. Voret }

N^o 42
Décès de
Aubert
Jean-Louis

Du treize mai mil huit cent soixante-quatorze, à quatre heures du soir. Acte de Décès de Aubert Jean-Louis, âgé de quatre-vingt-cinq ans, sans profession, né Marcq (Seine-et-Oise), Décédé à Garches hier à sept heures du soir, fils des feus Aubert Louis-François et Euret Geneviève, veuf de Mion Marie. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène, Martin, âgé de soixante-deux ans, employé et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-six ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien

Josset

P. Voret

N^o 43

Décès de
Foubert

Jean François Baptiste

Du seize mai mil huit cent soixante qua-
torze, à midi. Acte de décès de Foubert Jean
François Baptiste, âgé de soixante-quatorze
ans, sans profession, né à la Charité (Sarthe)
décédé à Garches hier, à sept heures du soir, fils
des feus Foubert Jean Baptiste et Cormier
Anne, épouse de Donzey Marie Catherine.
Les témoins ont été Carra Jean François, âgé
de cinquante-trois ans, employé, et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente-six ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette commu-
ne et non parents du défunt. Esquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Curce Julien L. Nozet

N^o 44

Naissance de
Devoise

Marie Caroline

Du seize mai mil huit cent soixante-
quatorze, à cinq heures du soir. Acte de
naissance de Devoise Marie Caroline, du sexe
féminin, née hier à quatre heures du soir, chez
ses père et mère, fille légitime de Devoise Jean
Alexandre, âgé de trente ans, maçon et de
Fessard Seraphine Louise, âgée de dix-huit
ans, journalière, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Dulac
Leonard, âgé de cinquante-cinq ans, entrepre-
neur de maçonnerie, et Collignon Prudent
âgé de vingt-huit ans, cordonnier, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représentée et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire, officier de l'état civil après
lecture. Paroisse a L. Dulac, P. Nozet
Prudent Collignon

Par acte en date du douze
novembre mil neuf cent dix,
inscrit à l'acte du quinzième
arrondissement de Paris, Marie
Caroline Devoise dont la naissance
est constatée dans l'acte ci-contre
a contracté mariage avec Joseph
Mourmy dont mention faite par
Nous, officier de l'état civil.



Décès de
Petit
Jean. Baptiste



Du six-neuf mai mil huit cent soixante et sept
quatorze, à cinq heures du soir. Acte de décès N^o de
Petit Jean Baptiste, âgé de soixante
quatorze ans, sans profession, célibataire
né à Montmartre (Seine), décédé à
Garches, aujourd'hui à huit heures du ma-
tin, fils des feus Petit Jean-François-Louis
et Clément-Louise Chéodore. Les témoins ont
été Barra Jean-François, âgé de cinquante-
trois ans, employé et Julien-Louis Alexan-
dre, âgé de trente-six ans, garde champêtre,
tous deux domiciliés en cette commune et
non parents du défunt. Lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Curvez Julien

L. Nozet

N^o 46

Décès de
Détré
Jules-Fernand

Du vingt mai mil huit cent soixante
quatorze, à quatre heures du soir. Acte de
décès de Détré Jules-Fernand, âgé de huit ans,
né à Tignacourt (Somme), décédé chez ses père
et mère, à la Briqueterie, commune de Garches,
aujourd'hui à sept heures du matin, fils de
Détré Zenople, briquetier et de Arlais Noé-
mie, sans profession. Les témoins ont été
Détré Blaise, âgé de vingt-cinq ans et Devolvois
Alexis-Alcide, âgé de trente-un ans, tous
deux briquetiers, domiciliés à la dite Briqueterie.
Le premier oncle et le second non parent du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Dété Jules-Fernand

L. Nozet

N^o 47
 Décès de
 Commaréaud
 Jacques

Du vingt-trois mai mil huit cent soixante-
 quatorze, à midi. Acte de Décès de Commaréaud
 Jacques, âgé de soixante-dix ans sans pro-
 fession, né à Laurière (Haute-Nièvre), décédé
 à Garches hier à quatre heures du soir,
 fils des feus Commaréaud Michel et
 Moreaud Marthe, époux de Deschamps
 Elisabeth. Les témoins ont été Josset
 Pierre, Eugène, Martin, âgé de soixante
 deux ans, employé, et Julien Louis-
 Alexandre, âgé de trente-six ans -
 garde champêtre, tous deux domiciliés
 en cette commune et non parents du dé-
 funt. Esquels ont signé avec nous, Maire,
 après lecture et le Décès constaté par nous
 soussigné

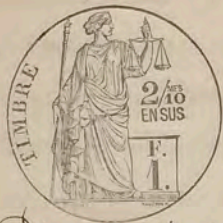
Josset Julien R. Noret

N^o 48
 Décès de
 Mangeret
 Jean-François Paul

Du trent mai mil huit cent soixante-
 quatorze, à sept heures du matin. Acte de
 Décès de Mangeret Jean-François Paul, âgé
 de quatre-vingt-trois ans, sans profession
 né à Paris (Seine), décédé à Garches hier à
 dix heures du matin, fils des feus Mangeret
 François et Féron Marie, Louise, veuf de
 Muillot Antoinette. Les témoins ont été
 Josset Pierre, Eugène, Martin, âgé de soixante
 deux ans, employé et Julien Louis Alexandre
 âgé de trente-six ans, garde champêtre, tous deux
 domiciliés en cette commune, non parents du défunt
 Esquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et
 le Décès constaté par nous soussigné.

Josset Julien R. Noret

N^o 49



Décès de
Buchin
Jean. Désiré

Du trente un mai mil huit cent soixante quatre
le quatorze, à midi. Acte de décès de
Buchin Jean. Désiré, âgé de soixante six
ans, sans profession, né à Conliege (Jura)
décédé à Garches aujourd'hui à quatre
heures du matin, fils des feus Buchin
Jean Claude et Emerlin Elisabeth, qu'on
de Bénisi Marguerite. Les témoins ont
été Jossot Pierre Eugène, Martin, âgé de
soixante deux ans, employé et Julien sans.
Alexandre, âgé de trente six ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette
commune et non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné. Julien

Jossot P. Jossot

N^o 50

Mariage de
Firly
Adrien Théodore
et de
Fournier
Léonie Constance

Du six juin mil huit cent soixante qua-
torze, à dix heures du matin. Par devant
nous, Moret Louis François, Maire, officier
de l'Etat civil de la commune de Garches
sont comparus publiquement en la salle
de notre Maire, Firly Adrien Théodore cul-
tivateur, né le trois novembre mil huit cent
quarante neuf, à Garches, il demeure, fils
L. F. Fournier majeur et légitime de Firly Pierre Louis
et de Firly Marie François, décédé à Garches, le vingt quatre
M. C. C. de Décembre mil huit cent soixante trois, et de
F. F. Fournier Marie Cecile, âgée de cinquante
trois ans, cultivatrice, ici présente et consentant,
P. F. Firly Et Fournier Léonie Constance cultivatrice,
née le deux septembre mil huit cent cinquante
deux, à Garches où elle demeure avec ses

+ Demeurant à Garches
L. F. Fournier
et de Firly Marie François
M. C. C. de Décembre
F. F. Fournier
P. F. Firly
E. Estienne
F. F. Fournier
67, Moret

père et mère, fille majeure et légitime de
Fournier Frédéric Auguste, âgé de quarante
cinq ans et de Servin Marie Louise Armandine,
âgée de quarante deux ans cultivateurs, ici
présents et consentant. Esquels nous ont
requis de procéder à leur légitime mariage
et nous ont représenté à cet effet leurs actes
de naissance, l'acte de décès du père du
futur, inscrits sur les registres de notre commu-
ne, aux dates susrelatées et les actes de
publication faits en notre mairie les
deux dimanches consécutifs trois et dix mai
présente année, sans opposition. Et après
avoir visé ces pièces, nous avons donné lecture
aux parties comparantes assistées des qua-
tre témoins ci-après nommés et qualifiés ain-
si que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et leurs ascendants de ce inter-
pellés ont à l'instant représenté le certificat
délivré le quatre juin mil huit cent soixante
quatorze par maître Michot Jacques, no-
taire à Saint Cloud (Seine et Oise), constatant
que le contrat de mariage des futurs a été
passé le même jour devant le dit notaire
qui en a gardé minute. Ensuite nous
avons reçu la déclaration de Virly Adrien
Chéodore, qu'il prend pour sa légitime
épouse Fournier Léonie Constance et elle de Fournier
Léonie Constance qu'elle prend pour son légitime
époux Virly Adrien Chéodore. En conséquence
nous avons déclaré, au nom de la loi que Virly
Adrien Chéodore et Fournier Léonie Constance
sont unis par le mariage. Tout ce qui dessus

fait publiquement, en présence c^{te} p^{re} de l'époux, de Firly Pierre. Cheodore âgé de cinquante ans, cultivateur, demeurant à Ruill (seine-et-oise), oncle paternel. Esterony Charles Louis, âgé de quarante-quatre ans, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Neuilly (seine), rue de l'église, numéro sept, oncle maternel; Et c^{te} de l'époux, de Fournis Maurice Auguste, âgé de soixant dix-sept ans, aïeul paternel, Serin Constant Eugène, âgé de trente-six ans, oncle maternel, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette dite commune, qui ont signé avec les époux et avec nous, Maire officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte, et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

L. Fournier A. Firly M. Cloude
M. Fournier A. Serin
P. C. Firly C. Esterony
M. Fournier C. L. Serin
D. Voret

N^o 51

Naissance de
Paulmier
Francois-Joseph

+ ont été
Paulmier
et A. Paulmier
C. A. Paulmier
D. Voret

Du six juin mil huit cent soixante-quatorze, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Paulmier Francois Joseph, Du sexe masculin, né hier à deux heures après midi, chez ses père et mère, fils légitime de Paulmier Jean Francois, âgé de vingt-six ans, cultivateur, et de Beslon Marie Armandine, âgée de vingt ans, cuisinière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins Paulmier Antoine Constant, âgé de cinquante

six ans et Paulmier Alexandre. Henri, âgé
de cinquante. quatre ans, tous deux cultiva-
teurs et domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la Décla-
ration faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous Maire
officier de l'Etat civil, après lecture
Paulmier A. h Paulmier C. h Paulmier
P. Nolet

N^o 52

Décès de
Besnier
Louis. Joseph

Du dix juin mil huit cent soixante qua-
torze, à midi. Acte de décès de Besnier
Louis. Joseph, âgé de soixante sept ans, sans
profession, né à Paris (Seine), décédé à Garches
hier, à huit heures du soir, fils des feus
Besnier Louis. Auguste et Saget Susanne,
veuf de Pernet Louise. Les témoins ont été
Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de
soixante. deux ans, employé et Julien Louis
Alexandre, âgé de trente. six ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette commu-
ne et non parents du défunt. Lesquels ont
signé ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sousigné.
Julien
J. Josset
P. Nolet

N^o 53

Décès de
Larocque
Amélie

Du douze juin mil huit cent soixante
quatorze, à midi. Acte de décès de
Larocque Amélie, âgée de cinq mois, née
en cette commune, y décédée, en la demeure
de ses père et mère aujourd'hui à deux
heures du matin, fille de Larocque
Louis. Auguste, maçon et de Dulac



Louise Alexandrine sans profession, par
les témoins ont été Dulac Léonard
âgé de cinquante-cinq ans, entrepre-
neur de maçonnerie et Guérin Jean
François, âgé de trente-six ans, institu-
teur, tous deux domiciliés à Garches, le
premier aïeul et le second ami de la
défunte. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Guérin J. F.

L. Dulac

P. Noret

N° 54

Décès de
Delacours
Pierre-Joseph

Du quatorze juin mil huit cent soixante-
quatorze à trois heures du soir. Acte de
décès de Delacours Pierre-Joseph, âgé de
soixante-deux-neuf ans, sans profession,
né à Pont à Mousson (Meurthe), décédé à
Garches aujourd'hui à minuit un quart,
fils des feus Delacours Joseph et Del Ca-
therine, veuf de Contz Désirée Geneviève
Pierrette. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène, Martin, âgé de soixante-deux
ans, employé et Julien Louis-Alexandre,
âgé de trente-six ans, garde champêtre,
tous deux domiciliés en cette commune et
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous soussigné.

Julien

Josset

P. Noret

N° 55

Décès de
Legeloux
Sélix-Philippe

Du quatorze juin mil huit cent soixante-
quatorze à quatre heures du soir. Acte de
décès de Legeloux Sélix-Philippe, âgé de

soixante. Dix ans, sans profession, né à Gorron (Mayenne), Décédé à Garches aujourd'hui à six heures du matin, fils des feus Eccecleux Julien et Robieux Anne, époux de Moreau Mathurine. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène. Martin, âgé de soixante. deux ans, employé, et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente. six ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Julien Josset L. Moreau

N^o 56

Naissance de
Pétre
Léonie

+
naissance de

Pétre

A. Lebigre

C. L. Riou

L. Moreau

Du quinze juin mil huit cent soixante. quatorze, à sept heures du matin. Acte de⁺ Pétre Léonie, du sexe féminin, née avant hier à huit heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime de Pétre Ferdinand. Prosper Louis, âgé de trente. trois ans, garde. ventre et de Decour Marie. Berthilde, âgée de vingt. neuf ans, sans profession. Demeurant en sembl. en cette commune. Les témoins ont été Riou Charles. Louis, âgé de cinquante. cinq ans, débitant de tabac et Lebigre Armand, L. Moreau âgé de trente. neuf ans, épiciers. herboriste, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée à la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire. officier de l'Etat civil après lecture.

A. Lebigre

Pétre

C. L. Riou

L. Moreau

N^o 57



Décès de
Fennodot
Pierre



Du dix-sept juin mil huit cent soixante-quatorze, à cinq heures du soir. Acte de décès de Fennodot Pierre, âgé de soixante-quinze ans, sans profession, né à Saint-Mesmin, Aub. Décédé à Garches aujourd'hui à cinq heures du matin, fils des feus Fennodot Pierre-Jean et Couton Louise-Catherine-Honorée, veuf de Maillet Joséphine-Julie. Les témoins ont été Josset Pierre, Eugène, Martin, âgé de soixante-deux ans, employé et Julien Rouis. Alexandre, âgé de trente-six ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Esquels ont signé avec nous Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné Julien Josset

D. Noret

N^o 58

Mariage de
Sédard
Jules-Chioqnis
et de
Decour
Louise-Augustine

Du vingt juin mil huit cent soixante-quatorze, à dix heures du matin. Par devant nous, Noret Louis-François, Maire-officier de l'Etat civil de la commune de Garches, sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie Sédard Jules-Chioqnis, blanchisseur, né à Nesploy (Loiret), le neuf décembre mil huit cent quarante-huit, demeurant de fait à Garches et de droit avec son père à Jussy-aux-Bois (Loiret), fils majeur et légitime de Sédard Claude, âgé de cinquante-six ans, terrassier, ici présent et consentant, et de Choeau Anne-Victoire, décédée à Nesploy (Loiret), le six août mil huit cent soixante, Et Decour Louise-Augus-

stine, blanchisseur, née le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante-cinq, à Garches où elle demeure avec ses père et mère, fille mineure et légitime de Decour Constant Jules. Joseph, âgé de cinquante huit ans et de Saunier Henriette Eulalie, âgée de cinquante-un ans, cultivateurs, ici présents et consentant. Esquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont représenté à cet effet: leurs actes de naissance, celui de la future inscrit sur les registres de notre commune, l'acte de décès de la mère du futur, aux dates sus-relatées, l'autorisation de mariage délivrée au futur par le Général Commandant la Subdivision du Loiret, et les actes de publication faits tant en cette mairie qu'en celle de Sury-aux-Bois, les deux dimanches consécutifs trente-un mai et sept juin, présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi qu'en chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux les comparants et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'ils n'ont pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Ledard Jules Cheognis qu'il prend pour sa légitime épouse Decour Louise. Augustine, et celle de Decour Louise. Augustine qu'elle prend pour



son légitime époux Sédard Jules. 25^{se}
Chéognis. En conséquence nous avons
déclaré, au nom de la loi, que Sédard
Jules Chéognis et Decour Louise Augustine
sont unis par le mariage. Tout ce qui
dessus fait publiquement en présence, côté de
l'époux, de Sédard Chéodore François,
âgé de vingt-un ans, cultivateur, demeurant
au dit Sury-aux-Bois, frère, de Brossard
François. Denis, âgé de vingt-quatre ans,
blanchisseur, demeurant à Garches, ami, côté
de l'épouse, de Saulnier Jean Pierre, âgé
de cinquante-trois ans, cultivateur,
oncle maternel, de Serin Pierre Jules Henri,
âgé de trente-trois ans, jardinier, beau-frère,
tous deux domiciliés en cette commune, qui
ont signé avec les époux et avec nous. Maire,
officier de l'état civil qui avons dressé le
présent acte et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins. Le père de l'époux, la mère
de l'épouse et le sieur Sédard Sédard Chéodore
François ont déclaré ne savoir signer.

approuvé deux mots rayés nuls.

L A Decour

L A Decour

J. Sédard

E. S. Decour

F. Brossard

J. P. Saulnier

J. Serin

P. Voret

J. Sédard

E. S. Decour

F. Brossard

J. P. Saulnier

J. Serin

P. Voret

Du vingt-quatre juin mil huit soixante

N^o 59

Décès de
Lallement
Henriette

quatorze, à onze heures du matin. Acte de
Décès de Lallement Henriette, âgée de dix ans,
née en cette commune, y décédée hier à deux
heures du soir, en la demeure de son aïeul, fille
de Lallement Theodore. Gustave, cuisinier, et de
Divary Francine. Joséphine, blanchisseuse.
Les témoins ont été Divary Joseph, âgé de
cinquante. quatre ans, maçon, et Guérin
Jean François, âgé de trente. six ans, Institu-
teur public, tous deux domiciliés en cette
dite commune, le premier aïeul et le second
non parent de la défunte. Esquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Guérin J. F.

L. Divary, J.

L. Noret

N^o 60

Décès de
Gass
Joseph

Du deux juillet mil huit cent soixante.
quatorze, à cinq heures du soir. Acte de
Décès de Gass Joseph, âgé de soixante. dix
neuf ans sans profession, né à Wœrdheim
(Bas-Rhin), décédé à Garches aujourd'hui
à trois heures du matin, fils des feus Gass
Joseph et Meille Catherine, époux de Fageot
Marie [†] Catherine. Les témoins ont été Josset
Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante. deux
ans, employé et Julien Louis. Alexandre,
âgé de trente. six ans, garde champêtre.
Nous deux domiciliés en cette commune, et
non parents du défunt. Esquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

† Anne

Julien

Josset

L. Noret

approuvé un mayrayé
mil.

Julien

Josset

L. Noret

Julien

Josset

L. Noret

N^o 61



Naissance de
Quatresous
Jean-Eugène



Parki

Du neuf juillet mil huit cent soixante et
quatorze, à huit heures du matin. Acte de naissance de Quatresous Jean
Eugène, du sexe masculin, né hier à
onze heures du soir, chez ses père et mère
fils légitime de Quatresous Michel, âgé
de quarante-deux ans, entrepreneur de
travaux publics et de André François
Mélanie, âgé de trente-sept ans, sans
profession particulière, demeurant ensem-
ble en cette commune. Les témoins ont
été Tilliette Pierre Gustave âgé de tren-
te-trois ans, pépiniériste, et Boucher Joseph
Armand, âgé de vingt-six ans, charron
tous deux domiciliés en cette dite commune
L'enfant nous a été représenté et la dé-
claration faite par Elisa Corbel, femme
Gauron, sage-femme, demeurant à Saint-
Cloud Seine-et-Oise, laquelle a signé avec les
témoins et avec nous, Maire officier de
l'état de l'état civil, après lecture.

J^r Tilliette
J^r Boucher
E. Gauron.

D. Moret

N^o 62

Décès de
Léon
Léonie

Du treize juillet mil huit cent soixante
quatorze, à midi. Acte de décès de Léon
Léonie, âgée d'un mois, née en cette commu-
ne, y décédée aujourd'hui à sept heures
du matin, en la demeure de ses père et
mère, fille de Pétit Ferdinand Prosper Louis,
garde-vente et de Decour Marie Berthilde
sans profession. Les témoins ont été

Decour Louis Francois, âgé de soixante
dix ans, et Barbot Ernest, âgé de quarante
trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés
en cette dite commune, le premier aïeul et
le second oncle de la défunte. Esquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

J. H. Decour

E. Barbot

L. Noret

N° 63

Mariage de
Sprogel
Charles
et de
Derruy

Elise Valentine Joseph

Du vingt un juillet mil huit cent
soixante ^{+ seize}, à dix heures du matin
Par devant nous, Noret Louis Francois, Maire
officier de l'état civil de la commune de
Garches sont comparus publiquement en
la salle de notre Mairie Sprogel Charles, pro
fesseur de gymnastique, né à Blodelsheim
(Haut Rhin), le vingt sept avril mil huit
cent quarante cinq, demeurant à Garches,
fils majeur et légitime de Sprogel Joseph,
décédé à Wentzwiller (Haut Rhin), le vingt
cinq septembre mil huit cent quarante huit
et de Meyer Louise, âgée de soixante ans,
cultivatrice, demeurant à Bremmelbach (Alsace),
laquelle consent au présent mariage par
acte authentique passé maître Kienes notaire
à Sultz sous Forêt le vingt un mai mil
huit cent soixante quatorze; Et Derruy Elise
Valentine Joseph, cuisinière, née à Bethune
(Pas de Calais), le deux avril mil huit cent
quarante huit, demeurant à Garches, fille
majeure et légitime de Derruy Auguste
Amand Joseph, âgé de cinquante deux ans,
fabricant de pompes et de Dubuclle A.

+ quatorze

+ devant

approuvé deux renvois et
un mot rayé

et Derruy

Elise Sprogel

Julien

et Derruy

et Derruy

et Derruy

et Derruy



mandine, âgée de cinquante ans, sans profession, domiciliée au dit Béthune. Lesquels consentent au présent mariage par acte authentique passé devant maîtres Calonne et son collègue, notaires à Béthune, le douze juillet mil huit cent soixante quatre. Les comparants nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont représenté à cet effet leurs actes de naissance, l'acte de décès du père du futur, les actes de contentement des père et mère des futurs et les actes de publication faits en notre mairie les deux dimanches consécutifs vingt et un et vingt-huit juin présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre eux. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Sprogel Charles qu'il prend pour sa légitime épouse Derry Elise Valentine Joseph et celle de Derry Elise Valentine Joseph qu'elle prend pour son légitime époux Sprogel Charles. En conséquence nous avons déclaré, au nom de la loi que Sprogel Charles et Derry Elise Valentine Joseph sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en présence, côté de l'époux de Julien Joseph Marie, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, demeurant à Garczes, ami Jigou Pierre, âgé de vingt-deux ans,

soldat au cent quinzième régiment de ligne
demeurant au camp de Villeneuve. L'Étang,
commune de Saint-Cloud (Seine-et-oise), ami;
côté de l'épouse, de Tilliette Pierre Gustave,
âgé de trente-trois ans, pépiniériste, demeu-
rant à Garches, ami, et de Boyé Eugène -
Louis-François-Luc, âgé de vingt-trois ans,
sergent fourrier au cent dix-septième régiment
de ligne, demeurant au camp de Villeneuve
L'Étang, commune de Saint-Cloud (Seine-et-
oise), ami; qui ont signé avec les époux
et avec nous, Maire, officier de l'état-civil
qui avons dressé le présent acte et en avons
fait lecture aux parties et aux témoins.

Les Dits D. Boyé et D. Boret

Julien
Jégou

D. Boyé

D. Boret

D. Tilliette

N^o 64

Décès de
Vannier
Desirée

Du vingt-trois juillet mil huit cent
soixante-quatorze, à quatre heures du soir.
Acte de décès de Vannier Desirée, âgée de
soixante-huit ans, laitière, née à La Chapelle
au Riboul (Mayenne), décédée à Garches en
sa demeure aujourd'hui à deux heures du
matin, fille de père inconnu et de Vannier
Julienne, décédée, veuve de Boret Jean.
Les témoins ont été Collignon François-Désiré,
âgé de trente-six ans, cordonnier, et Le Pol
Florentin-François, âgé de quarante ans, mar-
chand épiciers, tous deux domiciliés en cette
commune, voisins de la défunte. Serquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture

faite et le décès constaté par nous soussigné
Le Pr^s D. F. Collignon L. Noët



N^o 65

Mariage de
Lecourbe

Du premier août mil huit cent soixante
quatorze, à cinq heures du soir, Par devant
nous, Noët-Louis-François, Maire, officier de
l'Etat civil de la commune de Garches sont
comparus publiquement en la salle de notre
Mairie Lecourbe Victor, Charles, Edmond, peintre
en vitreaux, né à Cluses (Cure. et Lois), le onze
décembre mil huit cent trente-huit, demeurant
à Garches, fils majeur et légitime de Lecourbe
Jacques-Victor, décédé à Washington, Amérique,
le vingt décembre mil huit cent cinquante
six, et de Leroux Virginie, Héroïse, âgée de
cinquante-six ans, sans profession, demou-
rant à Garches, ici présente et consentant;
Et Meldoss Marie, sans profession, née à
Chelsea (Angleterre), le premier septembre
mil huit cent quarante-quatre, demeurant
à Garches avec sa mère, fille légitime
et majeure de Meldoss Edouard, décédé
à St. Thomas (Antilles), le treize mai
mil huit cent cinquante-huit, et de Pulsford
Sarah, âgée de soixante-deux ans, sans pro-
fession, ici présente et consentant. Lesquels
nous ont requis de procéder à leur légitime
mariage et nous ont représenté à cet effet
les actes de naissance, les actes de décès des
pères des futurs, aux dates sus-relatées et les
actes de publication faits en cette mairie
les deux dimanches consécutifs cinq et
douze juillet, présente année, sans opposition.

Victor, Charles, Edmond

et de
Meldoss
Marie

M. V. Lecourbe
R. S. S. S. S.
Paris

Et après avoir visé ces pièces pour être annexées nous en avons donné lecture aux parties comparantes, assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Lecourbe Victor Charles Edmond qu'il prend pour sa légitime épouse Meldoux Marie et celle de Meldoux Marie qu'elle prend pour son légitime époux Lecourbe Victor Charles Edmond. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que Lecourbe Victor Charles Edmond et Meldoux Marie sont unis par le mariage. A l'instant les époux nous ont déclaré légitimes deux enfants, dont un du sexe masculin, né à Châteaudun (Eure et loir) le dix huit octobre mil huit cent soixante trois, inscrit sur les registres de l'état civil sous les prénoms de Victor Edouard, et l'autre, du sexe féminin, née à Orléans (Loiret), le vingt-un mai mil huit cent soixante cinq, inscrite sur les registres de l'état civil de cette ville, sous les prénoms de Héloïse Sara Marie. Tout ce que dessus fait publiquement, en présence, côté de l'époux de Millian François, âgé de quarante-neuf ans, rentier, beau-père, de Guérin Lecourbe Zacharie, âgé de quarante-neuf ans, peintre, oncle paternel, tous deux domiciliés en cette commune, côté de l'épouse, de Guérin Paul Alexandre, âgé de vingt-quatre ans, peintre, et de Reguay Henri-Georges, âgé de quarante ans.

+ sept

Lecourbe

Mary Mitcovans

Lecourbe

Pulsford

P. Guérin

+ quatre

Lecourbe

Pulsford

P. Guérin



ans, serrurier, tous deux domiciliés en cette commune, les quels ont signé avec les époux et avec nous, Maire, Officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

J. Leconte

Mary Widow
Person

Leconte

William

Putson

P. Guéry

H. Legray

P. Voret

approuvé trois mots rages nuls

J. Leconte

William Mary Widow
Person

Leconte
Putson

P. Guéry

H. Legray

P. Voret

N^o 66

Décès de
Ladrech
Jules. Clément

Du neuf août mil huit cent soixante. quatorze à dix heures du matin. Acte de décès de Ladrech Jules. Clément, âgé de deux mois, né à Marnes-la-Coquette (Seine. et oise), décédé à Garches, en la demeure de son père nourricier, hier à sept heures du soir, fils de Ladrech Léon, régisseur et de Soulet Melanie, sans profession, demeurant au château de la Marche, commune de Marnes-la-Coquette. Les témoins ont été Maillochon Emile. Francois, âgé de vingt-neuf ans, tailleur de pierres, et Courtet Pierre Joseph, âgé de soixante-sept ans, cantonnier, tous deux domiciliés en cette commune, le premier père nourricier et le second voisin du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture.

ture faite et le décès constaté par nous soussigné
Courte Maillollet D. Nozet

N^o 67
Naissance de
Destrie
Florida

Du six août mil huit cent soixante quatorze
à huit heures du matin. Acte de naissance de
Destrie Florida, du sexe féminin, née hier à une
heure du matin, chez ses père et mère, fille
légitime de Destrie Joseph-Ulysse, âgé de
vingt-six ans, briquetier, et de Ossart Clémentina
âgée de vingt-cinq ans, sans profession particu-
lière, demeurant ensemble à Briqueterie, commu-
ne de Garches. Les témoins ont été Carbonnier
Odile Léonce, âgé de vingt-six ans et Destrie
Jules, âgé de vingt-quatre ans, tous deux
briquetiers et domiciliés en la dite Briqueterie.
L'enfant nous a été représentée et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les té-
moins et avec nous, Maire officier de l'Etat
civil après lecture.

Destrie Carbonnier Destrie D. Nozet

N^o 68
Naissance de
Mansel
Augustine. Joséphine

approuvé un mot
rayé nul.

Mansel 58

Le Royer

Decour

D. Nozet

Du ~~quatre~~ quatorze août mil huit
cent soixante-quatorze, à sept heures
du matin. Acte de naissance de Mansel
Augustine. Joséphine, du sexe féminin,
née hier à sept heures du soir, chez ses père
et mère, fille légitime de Mansel Joseph
Léon, âgé de quarante-deux ans, et de
Quitelle Frédéric Joséphine, âgée de trente
sept ans, blanchisseurs, demeurant ensemble
en cette Commune. Les témoins ont été
Decour Constant. Jules, âgé de cinquante
huit ans et Bocquet Louis. Nicolas, âgé
de quarante-cinq ans, tous deux cultivateurs.

et domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil après lecture.

Mansel D. Roque D. Roque
E. Decour

N^o 69 R. 20-10-41
R. 4
Naissance de
Guérin
Paul. Eugène

Du quinze août mil huit cent soixante quatorze, à midi. Acte de naissance de Guérin Paul. Eugène, du sexe masculin, né hier à onze heures du matin, chez son père et sa mère, fils légitime de Guérin Paul. Alexandre, âgé de vingt-sept ans, peintre et de Lecourbe Marie. Louise, âgée de vingt-cinq ans, couturière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Bochart Théodore. Nicolas, âgé de quarante-un ans, peintre et Boucher Joseph. Armand, âgé de vingt-six ans, charron, tous deux domiciliés en cette commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil après lecture.

P. Guérin Bochart J. B. Boucher
E. Decour

décédé à Beaumont.
Sarthe (Sarthe)
Le onze août mil huit cent cinquante quatre.
Le dix sept août mil huit cent cinquante quatre !. Le Maire

N^o 70
Décès de
Morel
Pierre. Alexis

Du seize août mil huit cent soixante quatorze à huit heures du matin. Acte de décès de Morel Pierre. Alexis, âgé de vingt jours, né à Boulogne (Seine), décédé hier à dix heures du soir, en la demeure de son aïeul, à Garches, fils de Morel Coussaint. Alexis et de Pousset Josephine. Sophie, blanchisseuse, demeurant au dit Boulogne. Les témoins ont été Pousset Edme. Paul, âgé de soixante-trois ans, menuisier et Ruelle Pierre Gustave, âgé de vingt-neuf ans, restaurateur.

tous deux domiciliés en cette commune, le premier
aïeul et le second beau-frère du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous sous signé.

(Sous) J. Guille D. Nolet

N^o 71
Décès de
Germain
Alfred. Henri

Du dix-neuf août mil huit cent
soixante-quatorze, à cinq heures du soir. Acte
de décès de Germain Alfred Henri, âgé de
quatre mois, né à Paris (Seine), décédé à Gar-
ches aujourd'hui à deux heures du matin
en la demeure de son oncle, ci-après nommés
et qualifiés de Germain Léon. Victor,
imprimeur, et Lepy Catherine, sans profession,
domiciliés à Paris, rue Guénégaud numéro
dix-huit. Les témoins ont été Boyer Pierre
Gabriel, âgé de cinquante-six ans, cloutier,
et Briemont Louis, âgé de soixante-quatre
ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette
commune, le premier oncle et le second
voisin du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès cons-
taté par nous sous signé.

L. Nolet Boyer

N^o 72
Naissance de
Diacre
Marie-Louise Jeanne

Du vingt-cinq août mil huit cent soixante-
quatorze, à midi. Acte de naissance de Diacre
Marie-Louise Jeanne, du sexe féminin, née au-
jourd'hui à six heures du matin, chez son père
et sa mère, fille légitime de Diacre Jean-
Baptiste, âgé de vingt-neuf ans et de Leprou
Marie-Louise Alexandrine, âgée de vingt-trois
ans, cultivateurs, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été François Chéophté.

Jean, âgé de trente-sept ans. et Thiacre de
Jean. Nicolas, âgé de vingt-un ans, tous deux
cultivateurs et domiciliés en cette dite commune
d'enfant nous a été représentée et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous. Maire officier de l'Etat civil,
après lecture.
Thiacre L. J. Francois J. N. Thiacre
D. Moret

N^o 73

Mariage de
Vivier

Clément Julien
et de
Sturbe
Louise Henriette

—

renvoi approximatif
mots rayés nuls.

L. H. Sturbe
Vivier
de Vivier

Sturbe
à Beauvais

Gruber

de France

J. Denis

D. Moret

Du vingt-neuf août mil huit cent soixante
quatorze, à dix heures et demie du matin. Par
devant nous, Moret Louis. Francois, Maire officier
de l'Etat civil de la commune de Garches,
sont comparus publiquement en la salle de
notre mairie Vivier Clément-Julien, journalier,
né à Morigny (Champigny Seine-et-Oise) le
quinze mai mil huit cent quarante-huit. de
meurant à Garches avec son père, fils majeur
et légitime de Vivier Désiré, Clément, âgé de
+ quarante-cinq ans, cantonnier, et de Barruc
Christe, Elisabeth, décédée à Nanterre (Seine) le
vingt-trois février mil huit cent cinquante-trois.
Et Sturbe Louise Henriette, blanchisseuse, née
le vingt-sept mars mil huit cent cinquante-
trois à Garches, y demeurant avec ses père
et mère, et précédemment à Rueil (Seine-et-Oise)
fille majeure et légitime de Sturbe Jean Louis
âgé de cinquante-quatre ans, et de Hebert
Scolastique, Alphonsine, âgée de quarante
cinq ans, journaliers. Lesquels nous ont requis
des procès à leur légitime mariage et nous
ont présenté à cet effet leurs actes de naissance,
celui de la future inscrit sur les registres de notre
commune, l'acte de décès de la mère du futur

aux dates sus-relatées et les actes de publication
faits en notre mairie et en celle de Rueil les
deux dimanches consécutifs seize et vingt.
trois août, présente année, sans opposition
Et après avoir visé ces pièces pour être annuées
nous en avons donné lecture aux parties compa-
rantes assistées des quatre témoins ci-après
nommés et qualifiés, ainsi que du chapi-
tre six du titre du mariage sur les droits et
devoirs respectifs des époux. Les comparants
et leurs ascendants de ce interpellés ont à
l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage entre les futurs. Le futur
son père et les quatre témoins nous ont affirmé
sous serment que c'est par erreur que, ~~dans l'acte~~
~~de décès de la mère du dit futur, le nom de la~~
mère du dit futur est écrit Barre dans son acte
de décès, tandis que la véritable orthographe
de ce nom est Barrué. Ensuite, et après
avoir reçu le consentement verbal des pères et
mère des futurs, nous avons reçu la déclaration
de Vivier Clément-Julien qu'il prend pour sa
légitime épouse, Hurbe Louise-Henriette et
celle de Hurbe Louise-Henriette qu'elle prend
pour son légitime époux Vivier Clément-Julien
En conséquence nous avons déclaré au nom de
la loi que Vivier Clément-Julien et Hurbe
Louise-Henriette sont unis par le mariage
tout ce qui dessus fait publiquement en pré-
sence, côté de l'époux, de Beaulieux Alexan-
dre François, âgé de cinquante-quatre ans,
cultivateur, demeurant à Morigny Champi-
gny (Seine-et-oise), oncle paternel, Crubert
Louis-Désiré, âgé de quarante ans, rampeur.

demeurant à Paris, rue Fontaine au roi 28^e fe-
 mmiéro quarante-sept, ami, côté d.
 l'épouse, D. De France Alphonse Victor,
 âgé de vingt-six ans, briguetier, demeurant
 à Rueil (Seine-et-Oise), ami, et D. Denise
 Jules, âgé de vingt-six ans, Blanchisseur,
 demeurant à Garches, lesquels ont signé
 avec les époux et avec nous, Maire officier de
 l'Etat civil qui avons dressé le présent acte
 et en avons fait lecture aux parties et
 aux témoins. La mère de l'épouse a
 déclaré ne savoir signer.

L. M. ^{vivez} ~~Sturbe~~ ^{Sturbe}
 d'écuyer ~~Trubert~~
 De France d'Amie D. Voret

N^o 74
 Décès de
 Brocard
 Marie. Antoinette
 + huit
 H. Klieber
 H. Leguay
 D. Voret

Du vingt-neuf août mil huit cent soixante
 quatorze, à midi. Acte de décès de Brocard
 Marie. Antoinette, âgée de quarante-sept
 ans, teinturière, née à Troyes (Aube), décédée
 à Garches en sa demeure hier à heures
 du soir, fille des feus Brocard Nicolas et
 Ecuelle Louise, épouse de Binard Prosper,
 âgé de quarante ans, garçon de recettes. Les
 témoins ont été Leguay Henri-Georges âgé de
 quarante-quatre ans, entrepreneur de serrurerie
 et Klieber Michel, âgé de trente-huit ans, ébê-
 niste, tous deux domiciliés en cette commune,
 voisins de la défunte. Lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous soussigné.

H. Klieber } H. Leguay D. Voret

N^o 75Décès de
Eecourbe
Zacharie

Du trente aout mil huit cent soixante
quatorze, à trois heures du soir. Acte de
Décès de Eecourbe Zacharie, âgé de quarante
neuf ans, peintre, né à Cloyes Eure et Loir,
Décédé aujourd'hui à cinq heures du matin
en sa demeure à Garches, fils des feus
Eecourbe Jacques. Nicolas et Bouvettier
Victoire Eugénie, épouse de Savard Alexan-
drine Marie Marguerite, âgée de quarante
sept ans, sans profession. Les témoins
ont été Savard Pierre François, âgé de soixan-
te seize ans, jardinier, et Berthault Georges-
Vital, âgé de cinquante-trois ans, marchand
épicerie, tous deux domiciliés en cette commune,
le premier beau-père et le second beau-frère du
défunt. Lesquels ont signé avec nous Maire
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. Bern. François Savard
Berthault G. Vital

N^o 76Décès de
Bernard

Dominique Joseph Adolphe

Du sept septembre mil huit cent soixante
quatorze, à midi. Acte de Décès de Bernard
Dominique Joseph Adolphe, âgé de soixante
treize ans, sans profession, né à Avesnes
Nord, Décédé à Garches hier à cinq heures
du soir, fils des feus Bernard Dominique
et Efranc Marie Magdeleine, célibataire.
Les témoins ont été Jossset Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante-deux ans, employé et Julien
Louis Alexandre, âgé de trente six ans, garde
champêtre, tous deux domiciliés en cette commune
non parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

Julien & Jossset D. Nivert

N^o 77

Naissance de
Richard
Maria. Josephine

Du huit septembre mil huit cent soixante
quatorze, à onze heures du matin. Acte
de naissance de Maria. Josephine, du
sexe féminin, née hier à neuf heures du
matin, chez sa mère, fille naturelle de
Richard Marianne, âgée de trente quatre
ans, couturière, domiciliée en cette commune.
Les témoins ont été Brémont Louis Joseph,
âgé de quarante deux ans, marchand de
poisson et Boiron Jean, âgé de trente huit
ans, maçon, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représentée et
la déclaration faite par Elisa Verbel, femme
Gauron, sage femme, demeurant à Saint Cloud
Seine et Oise, laquelle a signé avec les témoins
et avec nous, Maire officier de l'Etat civil
après lecture.

E. Gauron.

L. Brémont

P. Soret

N^o 78

Naissance de
Dufays
Louis. Léon

Du douze septembre mil huit cent soixante
quatorze, à quatre heures du soir. Acte de
naissance de Dufays Léon. Louis, du sexe mas-
culin, né aujourd'hui à deux heures du matin
chez ses père et mère, fils légitime de Dufays
Louis. Maria, âgée de trente un ans, et de
Guilbert Adélaïde. Octavie, âgée de vingt
huit ans, cultivateurs, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été Dufays
Jean Victor, âgé de cinquante deux ans et
François, âgé de trente sept ans, tous deux
cultivateurs et domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père, qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture.

J. V. Dufays E. François Dufays

P. Soret

Par acte reçu à la mairie
de Garches le vingt deux Janvier
mil huit cent quatre vingt seize,
Marianne Richard a reconnu
l'enfant dont l'acte de naissance
est ci contre -

+ quatre
+ Chérophil Jean
Deux renvois approuvés
et un mot rouge mil

J. V. Dufays
E. François
Dufays
P. Soret

N^o 79

Décès de
Bidault
Victorine Adélaïde

Du dix huit septembre mil huit cent
soixante-quatorze, à onze heures du matin
Acte de décès de Bidault Victorine Adélaïde
âgée de deux ans et demi, née à Garches, y
décédée en la demeure de ses père et mère,
aujourd'hui à une heure du matin, fille
de Bidault Louis-Octave, âgé de trente-
quatre ans, peintre et de Bourdon Caroline-
Antoinette, âgée de trente-trois ans, jour-
nalière. Les témoins ont été Reguay Henri
Georges, âgé de quarante-quatre ans, entre-
preneur de serrurerie et Julien Joseph Marie,
âgé de cinquante-huit ans, cultivateur.
Tous deux domiciliés en cette commune et
voisins de la défunte. Lesquels ont signé
avec le père déclarant et avec nous Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

H. Reguay

J. M. Julien

Bidault *D. Noret*

N^o 80

Décès de
Dufays
Léon-Louis

Du vingt-six septembre mil huit cent
soixante-quatorze, à cinq heures du soir. Acte
de décès de Dufays Léon-Louis, âgé de quinze
jours, né à Garches, y décédé aujourd'hui à
onze heures et demi du matin, en la demeure
de ses père et mère, fils de Dufays Louis-
Maria, âgé de trente-un ans et de Guilbert Adé-
laïde-Octavie, âgée de vingt-huit ans, cultiva-
teurs. Les témoins ont été le père du défunt sus-
nommé et qualifié et son aïeul, Dufays Jean
Victor, âgé de cinquante-quatre ans, cultiva-
teur, domicilié en cette commune. Lesquels ont signé
avec nous Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Dufays *J. V. Dufays*

D. Noret

N^o 81

Naissance de
Labarrière
Clotilde. Clémence

Du vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de naissance de Labarrière Clotilde. Clémence, sœur féminine, née hier à deux heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Labarrière Denis. François, âgé de vingt-sept ans et de Lejeune Clémence, âgée de vingt-sept ans, charcutiers, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Leprou Augustin. Napoléon, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et Damour Jean. Baptiste, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire. Tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire. Officier de l'état civil après lecture.

Labarrière
Leprou
D. Noret

N^o 82

Décès de
Charrière
Constance

Du trente septembre mil huit cent soixante-quatorze, à onze heures du matin. Acte de décès de Charrière Constance, âgée de trente-sept ans, journalière, née à Anciennes (Sarthre), décédée hier à onze heures du soir, en sa demeure à Garches, fille des feus Charrière Henri et Cordier Cécile, épouse de l'enfant Auguste, âgé de quarante-sept ans, charron, domicilié en cette commune. Les témoins ont été l'enfant Auguste sus nommé et qualifié, époux de la défunte et Bouches Joseph. Armand, âgé de vingt-six ans, charron, domicilié en cette dite commune, voisin de la défunte. Le premier témoin ayant déclaré ne savoir signer, le second a signé avec nous, Maire.

après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. J. B. Bouenot

L. Noret

N^o 83

Décès de
Dunand
Michel

Du deux octobre mil huit cent soixante
quatorze, à sept heures du matin. Acte de
Décès de Dunand Michel, âgé de cinquante
huit ans, journalier, né à Mercury Gemilly
(Savoie), décédé hier à neuf heures du soir,
en sa demeure à Garches, fils des feus
Dunand Gabriel et Rambout Christine,
veuf de Bouillard Françoise. Les témoins
ont été Dunand François, âgé de cinquante
trois ans, jardinier marchand de vin,
et Leguay Henri. Georges, âgé de qua-
rante-quatre ans, entrepreneur de serrurerie,
tous deux domiciliés en cette commune, le
premier frère et le second ami du défunt
lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

Dunand

(J. Leguay)

L. Noret

approuvé un notaire nul

Dunand

(J. Leguay)

L. Noret

N^o 84

Mariage de
Valentin
Gaspard
et de
Denouel

Du dix octobre mil huit cent soixante qua-
torze, à dix heures du matin Par devant nous
Noret Louis. François, Maire officier de l'Etat civil
de la commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre Mairie
Valentin Gaspard, propriétaire, demeurant
Eulalie Agnis. Jacquemin en cette commune, né à Argancy Moselle

le dix-huit mai mil huit cent quinze, 3^e eff
fils majeur et légitime de Valentin Jean
décédé à Argancy Garches, le quinze juin
mil huit cent quarante-neuf et de Berthe
Marguerite, décédée au dit Argancy, le
quatre juin mil huit cent vingt-et-un, petit
fils du côté maternel de Bertrand Jean, décédé
au dit Argancy, le quinze octobre mil huit
cent trente-quatre, le futur veuf de Lemaire
Geneviève Eulalie, décédée à Garches, le
dix-sept février mil huit cent soixante-quatre,
Et Denouel Eulalie Agnès Jacquemine,
sans profession, demeurant en cette commune,
née à Saint Servan (Ille et Vilaine), le vingt
un janvier mil huit cent huit, fille majeure
et légitime de Denouel Jean, décédé le trois
février mil huit cent trente-quatre, à Saint
Servan, et de Chauvel Marie Anne Marie
décédée au dit Saint Servan, le treize octobre
mil huit cent vingt-et-une veuve de Pauthier
Constant, décédé à Garches, le treize avril mil
huit cent soixante-dix. Lesquels nous ont re-
quis de procéder à leur légitime mariage et
nous ont présenté à cet effet: leurs actes de nais-
sance, les actes de décès de leurs pères et mères, deux
deux inscrits sur les registres de notre commune, les
actes de décès de la première épouse du futur et
du premier époux de la future, l'acte de décès
de l'aïeul maternel du futur, aux dates sus-
relatées, et les actes de publication faits en
notre commune les deux dimanches consécutifs
treize et vingt-sept septembre, présente année,
sans opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être annexées nous en avons donné lecture

aux parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que
du chapitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les compa-
rants de ce interpellés ont à l'instant repré-
senté le certificat délivré le huit octobre mil
huit-cent-soixante-quatre par maître
Michot Jacques, notaire à Saint Cloud (Seine
et Oise) constatant que le contrat de mariage
des futurs a été passé le même jour devant
le dit notaire qui en a gardé minute. Les
futurs nous ont déclaré, sous serment, que le
lieu du décès et celui du dernier domicile de leurs
aïeuls paternels et aïeuls maternels leur sont
inconnus, à l'exception de l'aïeul maternel du
futur, les quatre témoins nous ont également
attesté, sous serment que, quoiqu'ils connais-
sent les futurs, ils ignorent le lieu du décès et
celui du dernier domicile de leurs aïeuls. En sui-
te, nous avons reçu la déclaration de Valentin
Gaspard qu'il prend pour sa légitime épouse
Denouel Eulalie Agnès Jacquemine, et celle de
Denouel Eulalie Agnès Jacquemine qu'elle
prend pour son légitime époux Valentin
Gaspard. En conséquence nous avons déclaré,
au nom de la loi, que Valentin Gaspard et
Denouel Eulalie Agnès Jacquemine sont
unis par le mariage. Tout ce que dessus fait
publiquement en présence, côté de l'époux,
de l'ecclésiastique Denis-Hidore, âgé de soixante
un ans, lithographe, demeurant à Paris, rue
d. Montorgueil, numéro vingt-trois, beau-
frère, Jacquemet Frédéric, âgé de cinquante
huit ans, caissier, demeurant à Paris, rue D. L.

approuvé deux mots
royés nuls

J. Valentin

Lemaire

Bequin

Belin

Anselle

D. Noiret

lamba, numéro vingt-huit, ami. côté a 39^{off}
l'épouse, de Belin Auguste, âgé de
soixante trois ans, propriétaire, demeurant
au Raincy (Seine. et. oise), ami et de
Anselle Jean Jacques, âgé de soixante ans,
demeurant à Paris, rue de Penthièvre, numé-
ro trente sept, aussi, lesquels ont signé avec
l'époux, l'épouse ayant déclaré en le savoir
et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil
qui avons dressé le présent acte et en
avons fait lecture aux parties et aux
témoins.

J. Valentin Lemaire
Anselle Belin Bequin
D. Noiret

N^o 85
Décès de
Pauline
Pauline. Claudine

reçu

Du dix octobre mil huit cent soixante-
quatorze, à midi. Acte de décès de Pauline
Pauline Claudine, âgée de trente-trois ans,
couturière, née à Saint-Cloud (Seine. et. oise),
décédée hier à sept heures du soir, en sa demeure
à Garches, fille des feus Paullet Antoine
et Barriot Marguerite, épouse de Levir Louis.
Joseph. Clément, âgé de trente-sept ans, tailleur
de pierres. Les témoins ont été Méthivier Philippe
Louis, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, et
Levir Louis. Jules, âgé de trente-cinq ans, marbrier,
tous deux domiciliés en cette commune et beaux
frères de la défunte. Lesquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

J. L. Levir. Méthivier P. L.
D. Noiret

N^o 86

Naissance de
Diquet
Marie

Du seize octobre mil huit cent soixante
quatorze, à midi. Acte de naissance de
Diquet Marie, du sexe féminin, née avant
huit à huit heures du soir, chez ses père et
mère, fille légitime de Diquet Louis. Claude
François, âgé de quarante-neuf ans, cou-
vreur et de Drouard Joséphine. Marie-Eugène
âgé de trente ~~quatre~~ ans, couturiers, de-
meurant ensemble en cette commune. Les
témoins ont été Derepas Claude, âgé de
soixante-neuf ans, propriétaire et Carre
Etienne Auguste, âgé de trente ans, bou-
langers, tous deux domiciliés en cette dite com-
mune. L'enfant nous a été représentée et la
déclaration faite par son père qui a si-
gné avec les témoins et avec nous, Maire
officier de l'état civil, après lecture.

approuvé un morray nul

Diquet C. Derepas

Carre) L. Noret

Diquet C. Derepas

Carre)

L. Noret

N^o 87

Mariage de
Gatines
Auguste Eugène
et de
Célu

Marie Alexandrine

Du vingt octobre mil huit cent soixante
quatorze, à dix heures et demie du matin.
Par devant nous, Noret Louis François, Maire
Officier de l'état civil de la commune de
Garches sont comparus publiquement en
la salle de notre mairie Gatines Auguste
Eugène, garçon boucher, demeurant en cette
commune, né à Chaville (Seine et Oise)
le sept ~~sept~~ octobre mil huit cent qua-
rante-sept, fils légitime et majeur de
Gatines Louis Charles, décédé à Paris le
onze mars mil huit cent soixante, et de
Delatre Marie-Clemence, âgée de quaran-

du père

M. A. Cétu
A. E. Gatin
M. B. Dubut
E. Y. Beret
J. Parin
C. Levig
C. Proiz
L. Buit
E. Nores

le neuf ans, rentière, domiciliée au³³ ~~dit~~ ^{de} Charville, ici présente et consentant
Et Cétu Marie Alexandrine, boulangère,
demeurant en cette commune avec sa mère
née à Paris, le dix-huit septembre mil
huit cent cinquante-cinq, fille mineure
et légitime de Cétu Louis Julien, décédé
à Garches, le quinze septembre mil huit
cent soixante-cinq, et de Beret Euphrasie
Jeanne, âgée de trente-huit ans, boulangère,
ici présente et consentant. Lesquels nous
requis de procéder à leur légitime mariage
et nous ont présenté à cet effet leurs actes de
naissances, les actes de décès de leurs pères,
celui de la future inscrit sur les registres
de notre commune, aux dates sus-relatées, et
les actes de publications faites en notre
mairie les deux dimanches consécutifs
quatre et onze octobre, présente année, sans
opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être annexées nous en avons donné
lecture aux parties comparantes assis-
sées des quatre témoins ci-après nommés
et qualifiés, ainsi que du chapitre six
du titre du mariage sur les droits et
devoirs respectifs des époux. Les compa-
rants et leurs mères de ce interpellés ont
à l'instant représenté le certificat délivré
le dix-neuf octobre mil huit cent soixante
quatre par maître Ménager Pierre-aimé
Serdinand, notaire à Levallois, Seine-et-Oise,
constatant que le contrat de mariage
des futurs a été passé le même jour
devant le dit notaire qui en a gardé
minute. Nous avons reçu des futurs et des

quatre témoins la déclaration affirmative
sous serment, attestant l'identité des person-
nes, nonobstant les différences existant
quant aux énonciations de noms et de pré-
noms dans les actes produits. Ensuite nous
avons reçu la déclaration de Gatines Augus-
te Eugène qu'il prend pour sa légitime é-
pouse Etn Marie. Alexandrine et celle de Etn
Marie. Alexandrine qu'elle prend pour son
légitime époux Gatines Auguste Eugène
En conséquence nous avons déclaré au nom
de la loi que Gatines Auguste Eugène et
Etn Marie. Alexandrine sont unis par le
mariage. Tout ce que dessus fait publique-
ment, en présence, côté de l'époux, de l'avoué
Edouard Auguste, âgé de trente-sept ans,
marchand de vin, beau-frère, Remyer Clément
Antoine, âgé de quarante-deux ans, artiste
peintre, cousin issu de germain, tous deux
demeurant à Chaville, côté de l'épouse
de Farine Jean, âgé de soixante ans, mar-
chand tailleur, demeurant à Paris, rue de la
Banque, numéro dix-sept, subrogé tu-
teur, et de Beret Louis. Alexandre, âgé de
vingt-huit ans, tailleur, demeurant à
Paris, rue Montmartre, numéro trente-un,
ancien maternel. Desquels ont signé avec
les époux et avec nous, Maire Officier de
l'Etat civil qui avons dressé le présent acte
et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

M. de Etn A. E. Gatines

M. C. Dehertre E. Y. Beret Farine
L. P. P. E. Luvigny C. P. Royer D. Beret

N^o 88

Mariage de
Duval

Edmond. Alexandre

et de
Duval

Marie. Alexandrine

Du vingt-sept octobre mil huit cent soixante-quatorze, à onze heures du matin. Par devant nous, Norot Louis François, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Duval Edmond. Alexandre, courtier demeurant à Paris, boulevard de la Chapelle numéro dix-huit, né à Rouen (Seine Inférieure), le quatre octobre mil huit cent quarante-deux, fils majeur de Duval Alexandre. Flamante, âgée de cinquante ans, marchande de vin, domiciliée à Paris, rue d'Orsel, numéro vingt-un, ici présente et consentant ; Et Duval Marie. Alexandrine, sans profession, demeurant à la Bruyerie, commune de Garches, avec sa mère, née à Rouen, le dix-sept octobre mil huit cent cinquante-trois, fille mineure de Duval Alexandre, décidé à Garches le deux avril mil huit cent soixante-treize et de Racet Marie. Anatolie. Adèle, âgée de quarante-cinq ans, sans profession, ici présente et consentant. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont représenté à cet effet. leurs actes de naissance, l'acte de décès du père de la future, inscrit sur les registres de notre commune, aux dates sus-relatées et les actes de publication faits en notre mairie et en celle du dix-huitième arrondissement de Paris les deux dimanches consécutifs treize et vingt-sept septembre présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons

Donné lecture aux parties comparantes, assis-
sées des quatre témoins ci-après nommés et
qualifiés, ainsi que du chapitre six du
titre du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les comparants et
leurs mères, de ce interpellés ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat
de mariage entre les futurs. Ensuite nous
avons reçu la déclaration de Duval Edmond
Alexandre qu'il prend pour sa légitime
épouse Duval Marie Alexandrine, et celle de
Duval Marie Alexandrine qu'elle prend
pour son légitime époux Duval Edmond
Alexandre. En conséquence, nous avons dé-
claré, au nom de la loi, que Duval Edmond
Alexandre et Duval Marie Alexandrine
sont unis par le mariage. Tout ce que dessus
fait publiquement, en présence, côté de
l'époux, de Duval Edmond, âgé de quarante
ans, briquetier, demeurant à Paris, avenue d'Italie
cent cinquante-six, oncle paternel, Cornet
Omer, âgé de trente-sept ans, horticulteur,
demeurant à Saint Cloud (Seine-et-oise),
ami; côté de l'épouse, de Julien Pierre
Hippolyte, dit Belleau, âgé de soixante-trois
ans, ancien tuteur, demeurant à Sevres
(Seine-et-oise) grande rue numéro trente-deux,
grand oncle et de Quatresous Michel, âgé
de quarante-deux ans, entrepreneur de travaux
publics, demeurant à Garches, ami. Lesquels ont signé
avec les époux et avec nous, Maire officier de l'état
civil qui avons dressé le présent acte
et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins. La mère de l'époux

No 89
Dices de
Roche
Jean

L. Jusset Julien D. Nozet

No 90
Naissance de
Brochard
Gaston. Alphonse

Du vingt. neuf octobre mil huit cent
 soixante-quatorze, à huit heures du matin.
 Acte de naissance de Brochard Gaston. Al-
 phonse, du sexe masculin, né aujourd'hui à
 deux heures du matin, chez ses père et mère,
 fils légitime de Brochard Albert-Hugues-
 Alexandre, âgé de trente-trois ans, commis-
 voyageur et de Esourd Clémence. Céline, âgée
 de vingt-huit ans, sans profession, demeurant
 ensemble en cette commune. Les témoins ont
 été Esourd Jacques. Alphonse, âgé de soixan-
 te-un ans, rentier et Esquay Henri-Georges,
 âgé de quarante-quatre ans, entrepreneur

Par Acte en date du
vingt quin mil huit cent
quatre vingt-dix, me
le nommé Brochard
Gaston Alphonse
dont la naissance est
constatée dans l'acte
ci-contre, a contracté
Mariage avec Vaulo
Gherese Antoinette
à la Vairie d'Extrême
(Eure). Dont

mention faite par
les officiers de
l'état civil.
Fy Beauvair

Par acte almanach de
Amour, par son almanach
prochain de l'année
de mariage de 27 mai 1901 avec
marie Eugénie Drouet
marie Drouet

de serrurerie, tous deux domiciliés en cette
dite commune. L'enfant nous a été repré-
senté et la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec nous,
Maire officier de l'état civil, après lecture.

F. Bracharall

J. Leguay

N. Lebourd

D. Noiret

No 91

Naissance de
Drouet
Jeanne Eugénie

+ Virginie

F. D. Collignon

J. F. Fillellet

D. Noiret

Du trois novembre mil huit cent soixan-
te-quatorze, à cinq heures du soir. Acte de
naissance de Drouet Jeanne Eugénie, du
sexe féminin, née aujourd'hui à neuf heu-
res du matin, chez ses père et mère, fille
legitime de Drouet Victor-Auguste, âgé
de trente-trois ans, jardinier et de Bencher
Augustine, âgée de vingt-quatre ans,
sans profession, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Collignon
François Désiré, âgé de trente-six ans,
cordonnier et Fillellet Pierre-Gustave, âgé
de trente-trois ans, pépiniériste, tous deux
domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a déclaré ne savoir
signer, les témoins ont signé avec nous, Maire
officier de l'état civil, après lecture.

l'acte en date du
trente-un décembre
mil huit cent quatre-
vingt-trois, huit ans
cinq à la mairie de
Bouguival Drouet
Jeanne Eugénie
dont la naissance
est constatée dans
l'acte ci-contre
à l'acte de mariage
avec Groscherry
Julien Ernest.
dont mention faite
par nous officier
de l'état civil.

F. D. Collignon

J. F. Fillellet

D. Noiret

F. D. Collignon

J. F. Fillellet

D. Noiret

N^o 92

Mariage de
Antelme
Jacques. Firmin
et de
Doutrelle
Louise. Eugénie

Du sept novembre mil huit cent soixant, et
le quatorze, à onze heures du matin
Devant nous, M^r Louis-François
Maire officier de l'Etat civil de la commune
de Garches sont comparus publiquement
en la salle de notre mairie Antelme Jacques
Firmin, cuisinier, demeurant à Garches, né à
Arles (Bouches du Rhône), le quatorze octobre
mil huit cent quarante huit, fils légitime
et majeur de Antelme Louis, décédé à Arles
le vingt-un octobre mil huit cent quarante
neuf et de Masclé Anne Magdelaine,
âgée de soixante-trois ans, sans profession,
demeurant au dit Arles, laquelle consent au
présent mariage par acte authentique pas-
sé devant maître François Xavier Fouquou
et son collègue, notaires à Arles, le trois no-
vembre, présente année; Et Doutrelle Louise
Eugénie, blanchisseuse, demeurant à Garches
avec ses père et mère, née aux Clayes Seine et
Oise, le vingt-huit janvier mil huit cent cin-
quante-sept, fille mineure et légitime de
Doutrelle Michel-Alphonse, âgé de trente-huit
ans et de Trier Eugénie, Sélécité, âgée de trente-
quatre ans, journaliers, ici présents et consentant
lesquels nous ont requis de procéder à leur
légitime mariage et nous ont présenté à cet
effet: leurs actes de naissance, l'acte de décès
du père du futur, l'acte de consentement de la
mère du futur et les actes de publication
faits en notre mairie les deux dimanches
consécutifs vingt-cinq octobre et premier no-
vembre, présente année, sans opposition. Et
après avoir visé ces pièces pour être annexes

nous en avons donné lecture aux parties compa-
rantes, assistées des quatre témoins ci. après
nommés et qualifiés ainsi que du chapitre
six du titre du mariage sur les droits et
devoirs respectifs des époux. Les comparants
et leurs ascendants présents de ce interpellés
ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été
fait de contrat de mariage entre les futurs.
Ensuite nous avons reçu la déclaration de
Antelme Jacques. Firmin qu'il prend pour
sa légitime épouse Loubelle Louise. Eugénie
et celle de Loubelle Louise. Eugénie qu'elle
prend pour son légitime époux Antelme
Jacques. Firmin. En conséquence, nous avons
déclaré, au nom de la loi, que Antelme Jacques
Firmin et Loubelle Louise. Eugénie sont unis
par le mariage. Tout ce qui dessus fait pu-
bliquement en présence, côté de l'époux,
de Vanotegame Frédéric, âgé de trente
huit ans, célibataire, demeurant à Versailles,
cité des trois passages, non parent, Guérin
Jean. François, âgé de trente six ans, Insti-
tuteur, demeurant à Garches, non parent,
côté de l'épouse, de Aubanel Théodore,
âgé de vingt quatre ans, soldat au cent
deuxième de ligne, en garnison à Noisy. le
Sec (Seine), ami et de Morel Louis. Modest,
âgé de trente ans, blanchisseur, demeu-
rant à Garches, aussi ami. Lesquels
ont signé avec les époux et avec nous, Maire. Officiers
de l'état civil qui avons dressé le présent acte et en avons
fait lecture aux parties et aux témoins présents
y F. Vanotegame Loubelle Eugénie
L. E. Loubelle L. Morel
Vanotegame Aubanel L. Morel

N^o 93

Décès de
Simard

Paul Ambroise Marie

Du dix-sept novembre mil huit cent 37 of
soixante-quatorze, à quatre heures du soir.
Acte de Décès de Simard Paul Ambroise
Marie, âgé de soixante-neuf ans, sans pro-
fession, né à Ervy (Aube), décédé à Garches
aujourd'hui à cinq heures du matin, fils des
feus Simard Edme Jean Baptiste et
Télagu, époux de Martin Thane Oppor-
tune. Les témoins ont été Josset Pierre-
Eugène Martin, âgé de soixante-deux ans
et Carra Jean François, âgé de cinquante-trois
ans, tous deux employés et domiciliés en cette
commune, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous sousigné.

J. Josset Carra D. Noret

N^o 94

Décès de
Meunier

Pierre Nicolas Louis

Du vingt-quatre novembre mil huit cent
soixante-quatorze, à onze heures du matin. Acte
de Décès de Meunier Pierre Nicolas Louis, âgé de
soixante-quatorze ans, sans profession,
né à Bussy (Seine), décédé à Garches hier, à
six heures du soir, fils des feus Meunier
Pierre Louis Augustin et Bougeot Jeanne Marie
Madeleine, veuf de Amin Marie Julienne. Les
témoins ont été Josset Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-deux ans, et
Carra Jean François, âgé de cinquante-
trois ans, tous deux employés et domiciliés
en cette commune, et non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous sousigné.

J. Josset Carra D. Noret

N^o 95
 Décès de
 Thoma
 Célestine

Du vingt cinq novembre mil huit cent
 soixante quatorze, à huit heures du matin
 Acte de décès de Thoma Célestine, âgée de deux
 mois, née à Buire Courcelles (Somme) décé-
 dée à Garches hier à dix heures du matin, en
 la demeure de son père, nourricier, ci après nom-
 mé et qualifié, fille Thoma Ernest, sergent
 au cent vingt huitième régiment de ligne,
 domicilié au camp de Buire Courcelles, et de
 Dousal Térine, domestique, domiciliée à
 Garches. Les témoins ont été Boyer Pierre-Ga-
 briel, âgé de cinquante six ans, cloutier et
 Sabarrière Denis-Alexandre, âgé de vingt sept
 ans, charcutier, tous deux domiciliés en cette
 commune, le premier père nourricier et le second
 voisin de la défunte. Lesquels ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous soussigné.

Boyer D. Sabarrière D. Noret

N^o 96
 Décès de
 Francien
 Charles

Du vingt cinq novembre mil huit cent soixante
 quatorze, à midi. Acte de décès de Francien
 Charles, âgé de soixante quatre ans, sans pro-
 fession, né à Paris (Seine), décédé à Garches,
 hier à neuf heures du soir, fils des feus Francien
 Antoine-Louis-François et Fenet Anne-Charlotte,
 célibataire. Les témoins ont été Jossot Pierre
 Eugène-Martin, âgé de soixante trois ans,
 et Carra Jean-François, âgé de cinquante
 quatre ans, tous deux employés et domiciliés
 en cette commune et non parents du défunt.
 Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lectu-
 re faite et le décès constaté par nous soussigné.

Jossot Carra D. Noret

N^o 97
 Décès de
 Croin
 François

Du vingt-sept novembre mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de décès de Croin François, âgé de soixante-onze ans, célibataire, sans profession, né à Draguignan (Var) décédé à Garches hier à neuf heures du soir, fils des feus Croin Honoré et Françoise Catherine. Les témoins ont été Fosset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-trois ans et Carra Jean François, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux employés et domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. Fosset Curry L. Vozet

N^o 98
 Décès de
 Barbot
 Marie-Louise

Du douze décembre mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de décès de Barbot Marie-Louise, âgée de onze mois, née en cette commune et décédée en la demeure de ses père et mère, hier à onze heures trois heures du soir, fille de Barbot Ernest et de Decour Louise-Heurine, cultivateurs. Les témoins ont été Decour Louis-François, âgé de soixante-trois ans, et Decour Constant Jules, âgé de cinquante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette dite commune le premier aïeul et le second petit-cousin de défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. L. Decour
 Decour L. Vozet

|| approuvé un mot rayé nul.
 J. L. Decour
 Decour L. Vozet

Du dix-huit décembre mil huit cent soixante-quatorze, à huit heures du matin. Acte de décès

N^o 99
 Décès de
 Lanson
 Auguste. René

De Lanson Auguste-René, âgé de trente-huit ans, laitier, né à Gesvres (Mayenne), décédé en sa demeure à Garches hier à quatre heures du soir, fils des feus Lanson Jacques. René et Coyer Marie, épouse de Guillaume Marguerite. Les témoins ont été Lanson Louis, Lanson Louis, âgé de quarante-quatre ans, nourrisseur, demeurant à Vaucresson (Seine et Oise) et Guillaume Jean-Charles, âgé de trente-cinq ans, journalier, demeurant à Garches, le premier frère et le second beau-frère du défunt. Lesquels ont déclaré ne savoir signer et nous, Maire, avons signé après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné approuvé deux mots rayés nuls.

R. Norot

R. Norot

N^o 100
 Décès de
 Bancal
 Antoine

Du dix-huit décembre mil huit cent soixante-quatorze, à onze heures du matin. Acte de décès de Bancal Antoine, âgé de ~~sans doute~~ soixante-dix ans, sans profession, né à Rodos (Aveyron), décédé à Garches hier à midi, fils des feus Bancal François et Despoulons Jeanne, veuf de Gadot Anaïs. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-trois ans et Carra Jean-François âgé de ~~soixante~~ cinquante-quatre ans, tous deux employés et domiciliés en cette commune et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Curve

approuvé deux mots rayés nuls.

E. Jusse R. Norot

E. Jusse R. Norot
 Curve

N° 101

Décès de
Esprequillée
Gauxzelin Pierre

Du vingt décembre mil huit cent soixante-quatorze, à midi. Acte de
Décès de Esprequillée Gauxzelin Pierre, âgé
de quatre-vingt-un ans, sans profession,
né à Paris (Seine), décédé à Garches hier à
huit heures du soir, fils des feus Esprequillée
Jean et Lambert Anne, veuf de Esfort Marie
Anne. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène
Martin, âgé de soixante-trois ans, et Carra
Jean-François, âgé de cinquante-quatre ans,
tous deux employés et domiciliés en cette
commune et non parents du défunt. Esquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le Décès constaté par nous soussigné

J Josset Curé D. Noret

N° 102

Décès de
Rozier
Charlotte

Du vingt-un décembre mil huit cent soixante-
quatorze, à huit heures du matin. Acte
de décès de Rozier Charlotte, âgée de
soixante-sept ans, sans profession, née à
Mayence (Allemagne), décédée en sa demeu-
re à Garches, aujourd'hui à cinq heures du
matin, fille des feus Rozier Pierre et
Chaly Marie, veuve de Canu Joseph-Henry.
Les témoins ont été Canu Gervais-Alfred,
âgé de quarante-sept ans, serrurier, et
demeurant à Garches, et Canu Honoré-
Louis-Napoléon, âgé de quarante-trois ans,
conducteur d'omnibus, demeurant à Paris, rue
Ramponeau, numéro trente-deux, tous deux
fils de la défunte. Esquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le Décès constaté
par nous soussigné.

J Canu Curé D. Noret

approuvé en nos rayé mil
et J Canu Curé D. Noret

N^o 103Naissance de
Nobels

Marie-Charlotte Justine

Du vingt-deux Décembre mil huit cent
soixante-quatorze, à midi. Acte de naissance
de Nobels Marie-Charlotte-Justine, Du
sexe féminin, née hier à cinq heures du soir,
chez ses père et mère, fille légitime de
Nobels Esnard François, âgé de vingt-neuf
ans, tailleur, et de Catelin Justine-Marie, âgé
de trente ans, couturière, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été Boiron
Jean, âgé de trente-huit ans, maçon A
Vallée Louis-Napoléon Charles, âgé de vingt
un ans, jardinier, tous deux domiciliés en cette
dite commune. L'enfant naissant a été représen-
té et la déclaration faite par son père
qui a signé avec nous, Maire officier de
l'Etat civil, après lecture.

avec les témoins et

Boiron
Vallée

Boiron Vallée

D. Nobels

Hobbe

D. Nobels

Hobbe

N^o 104Décès de
Archambaudière
Jean-Louis

Du vingt-trois Décembre mil huit
cent soixante-quatorze, à onze heures du
matin. Acte de décès de Archambaudière
Jean-Louis, âgé de soixante-dix-huit ans,
sans profession, né à Bourbon l'Archambault
(allier), décédé à Garches hier à cinq heures
du soir, fils des feus Archambaudière Gilbert
et Berger Marie-Jeanne, veuf de Destève
Julien-Henri. Les témoins ont été Fosset Pierre-
Eugène Martin, âgé de soixante-trois
ans, et Carra Jean-François, âgé de cinquante
quatre ans, tous deux employés, domiciliés
en cette commune et non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Ma-
re, après lecture faite et le décès constaté.

par nous soussigné
J. Jussier Curre. D. Noiret ^{profe}

N^o 105
Enfant présenté
sans vie

L'an mil huit cent soixante-quatorze
le vingt-six décembre, à six heures du soir.
Par devant nous, Maire, officier de l'Etat civil
de la commune de Garches sont comparus sous
saint Leopold Alexandre, âgé de quarante
trois ans, cultivateur et Lemois Francois Joseph
âgé de quarante trois ans, grainetier, tous
deux domiciliés en cette commune, lesquels
nous ont présenté un enfant sans vie,
du sexe masculin, sorti du sein de sa mère
aujourd'hui à une heure du soir, fils légitime
de Divary Antonin Joseph, âgé de vingt
quatre ans, menuisier, et de Denicau Céline
Victorine. Isabelle, âgée de vingt-quatre ans,
couturière, demeurant ensemble en cette dite
commune. Les comparants ont signé avec
nous le présent acte après lecture faite.

J. Denoir L. R. Coussaint. D. Noiret

N^o 106

Décès de
Rémy
Pierre-Louis

Du vingt-huit décembre mil huit cent
soixante-quatorze, à midi. Acte de décès
de Rémy Pierre-Louis, âgé de soixante-seize
ans, sans profession, né à Mouchin (Nord)
décédé à Garches hier à dix heures du soir, fils
des feus Rémy Louis et Bastone Louise
veuf de Guéret Catherine. Les témoins
ont été Jossot Pierre-Eugène Martin, âgé
de soixante-trois ans, et Carra Jean-
François, âgé de cinquante-quatre ans,
tous deux employés, domiciliés en cette
commune et non parents du défunt.

Esquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

J. Jussé Curé

D. Noret

N^o 107
Décès de
Lamvert
François

Du vingt-neuf décembre mil huit cent
soixante-quatorze, à midi. Acte de décès
de Lamvert François, âgé de soixante-vix-
huit ans, rentier, né à Vaucresson (Seine-
et-Oise), décédé en sa demeure à Garches
aujourd'hui, à onze heures du matin, fils
des feus Lamvert François et Bourdon
Marguerite, épouse de Canu Marie-Eugène,
sans profession, âgée de soixante-treize
ans. Les témoins ont été Lemoine Louis
François, âgé de vingt-huit ans, blanchis-
seur, et Boucher Gabriel-Maurice, âgé de
cinquante-un ans, charron, tous deux
domiciliés en cette commune, le premier
gendre et le second neveu du défunt. Es-
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

J. M. Boucher, Lemoine D. Noret

Le présent registre des actes de l'état civil de la
commune de Garches, pour l'année mil huit cent
soixante-quatorze, contenant cent sept actes, acte
clos et arrêté par nous Maire, officier de l'état civil,
le trente-un décembre mil huit cent soixante-
quatorze, à six heures du soir.

D. Noret

Cable alphabétique des actes contenus dans ce registre

Naissances

N ^o ordre	des actes	Noms et prénoms	Date des naissances.
1	3	Barbot Marie-Louise	11 janvier
2	30	Beaudouin Marie-Joséphine-Marguerite	18 mars
3	26	Berneron Auguste-Victor	5 mars
4	90	Brochard Gaston-Alphonse	29 ⁸ br
5	67	Destré Florida	9 août
6	44	Devoise Marie-Caroline	15 mai
7	86	Diquet Marie	14 ⁸ br
8	91	Drouet Jeanne-Eugénie-Virginie	3 ⁹ br
9	78	Dufays Léon-Louis	12 ⁷ br
10	72	Fiacre Marie-Louise-Jeanne	25 août
11	33	Francois Joséphine-Félicité	26 mars
12	69	Guérin Paul-Eugène <i>Euphrasie</i>	14 août
13	41	Hébert Éléonore-Jeanne	6 mai
14	81	Labarrière Clotilde-Clémente	28 ⁷ br
15	10	Larocque Amélie	26 janvier
16	34	Leblanc Blanche-Adolphe	29 mars
17	15	Lepecq Henri-Auguste <i>Willems</i>	2 février
18	21	Lepron François-Henri-Joseph	21 février
19	35	Maillochon Alexandre <i>mon sans</i>	2 avril
20	68	Mansel Augustine-Joséphine	13 août
21	28	Martin Céline-Alphonsine	15 mars
22	9	Morel Émile-Victor <i>Baulogue</i>	20 janvier
23	103	Nobels Marie-Charlotte-Gustine	21 ² br
24	24	Laly Louis-Auguste <i>Baulogue</i>	27 février
25	51	Laulmier François-Joseph	5 juin
26	2	Laulmier Louis-Victor	8 janvier
27	56	Létre Léonie	13 juin
28	61	Quatresous Jean-Eugène <i>Jauch</i>	8 juillet
29	77	Richard Maria-Joséphine	7 ⁷ br

Mariages

N ^{os} ordre	des actes	Noms et prénoms	Date des mariages
1	92	Antelme Jacques. Firmin et Doubrelle Louise. Eugénie	7 9 ^{bre}
2	39	Bernoux Joseph. Gustave et Chaillou Augustine. Désirée	2 mai
3	16	Divary Antonin. Joseph et Denicau Céline. Victorine. Isabelle	12 février
4	88	Duval Edmond. Alexandre et Duval Marie Alexandrine	28 8 ^{bre}
5	50	Firly Adrien. Théodore et Fournier Léonie. Constance	6 juin
6	87	Gatines Auguste. Eugène et Cétu Marie. Alexandrine	20 5 ^{bre}
7	65	Lecourbe Victor. Charles. Edmond et McDory Marie	1 ^{re} août
8	12	Margault François et Crette Marie Clotilde	31 janvier
9	58	Sédard Jules. Théognis et Decour Louise. Augustine	20 juin
10	63	Sprogel Charles et Dery Elise. Valentine. Joseph	21 juillet
11	84	Valentin Gaspard et Denouel Eulalie. Agnès. Jacquemin	10 8 ^{bre}
12	73	Vivier Clément. Julien et Sturbe Louise. Henriette	29 août
Décès			Date des décès
1	32	Adnat Jean. François	26 mars
2	104	Archambaudière Jean. Louis	22 4 ^{bre}
3	42	Aubert Jean. Louis	12 mai
4	100	Bancal Antoine	17 4 ^{bre}

5	98	Barbot Marie - Louise
6	76	Bernard Dominique Joseph - Adolphe
7	52	Besnier Louis - Joseph
8	79	Bidault Victoire - Adélaïde
9	18	Bodart Eugène - Joseph
10	1	Boret Victor - Michel
11	8	Boussière Edme - Jacques
12	74	Brocard Marie Antoinette
13	49	Buchin Jean - Désiré
14	82	Charrière Constance
15	47	Commarcaud Jacques
16	54	Delacourt Pierre - Joseph
17	25	Delorme Antoine
18	46	Détre Jules - Fernand
19	31	Dorange François
20	80	Dufays Lion - Louis
21	83	Dunand Michel
22	105	Enfant présenté sans vie
23	38	Layat Jean - Pierre
24	57	Fennodot Pierre
25	43	Foubert Jean - François - Baptiste
26	4	Fouffet Jean - Baptiste - Antoine - Joachim
27	96	Francœur Charles
28	6	Garet Hilaire
29	60	Gass Joseph
30	71	Germain Alfred - Henri
31	13	Guiot Antoine - Daniel
32	22	Lacou François - Hippolyte
33	59	Lallement Henriette
34	99	Lanson Auguste - René
35	53	Larocque Amélie
36	29	Lartigue Charles
37	5	Lédant Pierre
38	75	Lecourbe Zacharie
39	66	Ledrech Jules - Clément

11	2 ^{lu}	refe
6	7 ^{lu}	
9	juin	
12	7 ^{lu}	
14	février	
7	janvier	
19	janvier	
28	août	
31	mai	
29	7 ^{lu}	
22	mai	
14	juin	
5	mars	
2	mai	
21	mars	
26	7 ^{lu}	
1	8 ^{lu}	
26	2 ^{lu}	
2	avril	
17	juin	
15	mai	
13	janvier	
24	9 ^{lu}	
18	janvier	
2	juillet	
19	août	
2	février	
23	février	
23	juin	
17	2 ^{lu}	
12	juin	
17	mars	
13	janvier	
30	août	
8	août	

40	55	Legeloux Felix-Philippe	14 juin
41	19	Lemaire Geneviève-Eulalie	17 février
42	101	Létriquillée Gauxzelin-Pierre	19 ^{2^{he}}
43	36	Maugon Louise-Caroline	6 avril
44	48	Meaugeres Jean-François-Paul	29 mai
45	40	Mercier Joseph	2 mai
46	94	Meunier Pierre-Nicolas-Louis	23 ^{9^{he}}
47	70	Morel Pierre-Alexis	15 août
48	107	Lauvert François	29 ^{1^{he}}
49	85	Laulet Pauline-Claudine	9 ^{8^{he}}
50	27	Laulmier Nicolas-Henri	6 mars
51	11	Telletier Jean-François	28 janvier
52	45	Letit Jean-Baptiste	19 mai
53	62	Létreé Léonie	13 juillet
54	106	Remy Pierre-Louis	27 ^{2^{he}}
55	7	Renard Pierre-Joseph	18 janvier
56	89	Roche Jean	27 ^{8^{he}}
57	17	Rosé Emile-Edouard	13 février
58	23	Rousselle Charles-Marie	24 février
59	102	Rozier Charlotte	21 ^{2^{he}}
60	14	Sageret Jean-Marie	2 février
61	20	Savard Jean-Frédéric	18 février
62	93	Simard Paul-Ambroise-Marie	17 ^{9^{he}}
63	75	Thoma Célestine	24 ^{9^{he}}
+ 64	64	Vannier Désirée	23 juillet
65	37	Veillard Louise-Adélaïde	7 avril
+ 66	97	Croin François	26 ^{9^{he}}

La présente table alphabétique dressée et certifiée
acte par nous, Maire, soussigné.
Garches, le vingt janvier mil huit cent
soixante-quinze

L. Vorel

132
L
g

14h 45m
14h 45m
14h 45m
14h 45m

leaf
M
3

noef
H
g
g

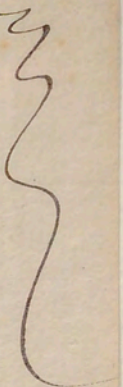
1778
M
3
7

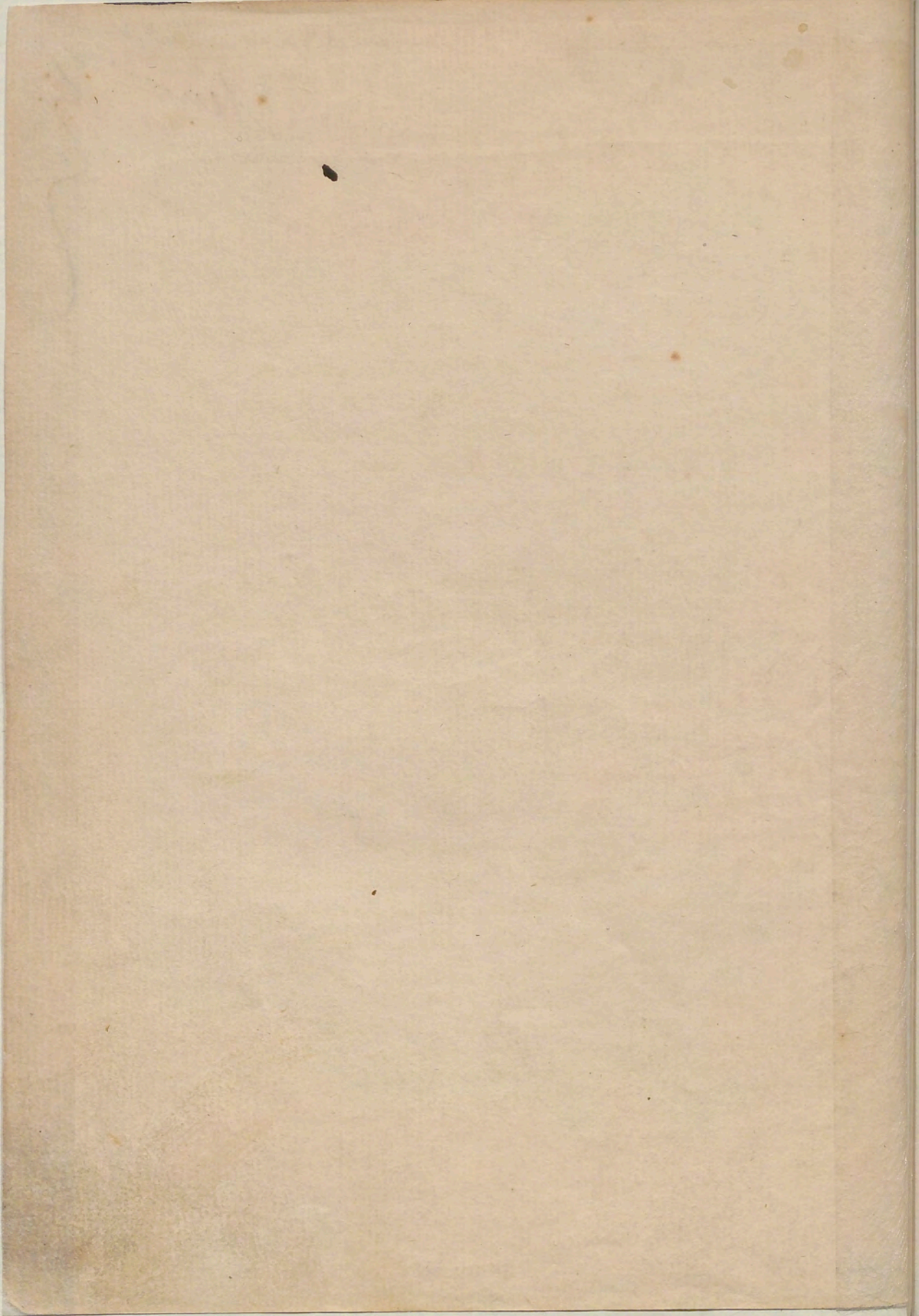
1854
H
2
7

nges
M
3

Cinquante et dixes feuilles

Les. 100







Premier feuillet

PAR nous G. Roger de Villers juge au du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles,
département de Seine-et-Oise, le présent Registre destiné à recevoir les
Déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit
cent soixante-quinze, dans la commune d Garches
canton d Sevres a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillet; il contient Cinquante feuillets.

Fait double à Versailles, le 24 Décembre mil huit
cent soixante-quatorze.

G. de Villers

N^o 1

Naissance de
Crochet
Blanche. Berthe.
Adrienne

M. M. 96

Célestine
Crochet Jules
Dumas
Boisson
P. Veret

meunier

Du deux janvier mil huit cent soixante
quinze, à trois heures du soir. Acte de naissance
de Crochet Blanche Berthe. Adrienne, du
sexe féminin, née aujourd'hui à une heure
après midi, chez ses père et mère, fille légitime
de Crochet Jules, âgé de vingt-six ans, jardinier
et de Marcognies Augustine, âgée de vingt
sept ans, couturière, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Dumas
Charles, âgé de cinquante-sept ans, concierge
et Boiron Jean, âgé de trente-huit ans, maçon.
Sous deux domiciles en cette dite commune.
L'enfant nous a été représentée et la dé-
claration faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire-officié de

L'Etat civil, après lecture faite.

Notul Jules Dumais, Boiron
S. Noret

N^o 2

Décès de
Vivier
Clement Julien

Du trois janvier mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de Décès de Vivier Clement Julien, journalier, âgé de vingt-six ans, né à Morigny-Champigny (Seine et Oise), Décédé en sa demeure à Garches aujourd'hui, à une heure du matin, fils de Vivier Desiré, Clement, âgé de quarante-neuf ans, cantonnier, demeurant à Garches, et de feu Barne Clotilde Elisabeth, épouse de Sturb Louis-Henriette, âgé de vingt-un ans, blanchisseuse. Les témoins ont été le père du décédé, ci-dessus nommé et qualifié et Sturb Jean Louis, âgé de cinquante-cinq ans, journalier, domicilié en cette commune, beau-père du défunt. Lesquels ont signé avec nous Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné

Vivier Sturb

S. Noret

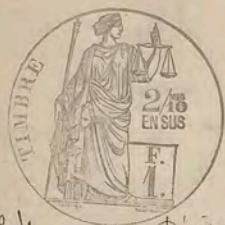
N^o 3

Décès de
Guyot
Nicolas

Du cinq janvier mil huit cent soixante-quinze, à cinq heures du soir. Acte de Décès de Guyot Nicolas, âgé de soixante-quinze ans, sans profession, né à Châlons Marne, Décédé à l'hospice de la Reconnaissance, commune de Garches, aujourd'hui à une heure du matin, fils des feus Guyot Jean-Pierre et Chevriat, marié avec de Nicole, veuf de Bertrand Marie. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-trois ans, et Carra Jean-François, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux employés au dit hospice, y demeurant. Lesquels

et non parents
du défunt.

Josset
Carra
S. Noret



ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé trois mots rayés nuls.

Curry Josset Curry Josset P. Soret

N° 4

Décès de

Mahot
Jean. Baptiste

Du six janvier mil huit cent soixante. quinze, à huit heures du matin. Acte de décès de Mahot Jean-Baptiste, âgé de soixante. dix-neuf ans sans profession, né à Vantim (Seine), Décédé hier à midi, à l'hospice de la Reconnaissance, commune de Garches, fils des feus Mahot Jean-Baptiste et Ferillon Marguerite, veuf de Houbert Rosalie-Françoise. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-trois ans et Carra Jean-François, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux employés au dit hospice, y demeurant et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Curry Josset P. Soret

N° 5

Décès de

Ericot
Julien-Antoine

Du sept janvier mil huit cent soixante. quinze à huit heures du matin. Acte de décès de Ericot Julien-Antoine, âgé de soixante-onze ans, sans profession, né à Loué (Sarthe), Décédé hier à onze heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Ericot Julien-Antoine et Flechet Anne, veuf de Guillemault Marie-Joséphine. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-trois ans et Carra Jean-François, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux employés au dit hospice, y demeurant et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous,

Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

E. Josses Currier

L. Noret

N^o 6

Mariage de
Boutinaud
Antoine
et de
Doually
Marie. Cécile

Du neuf janvier mil huit cent soixante quinze
à dix heures et demie du matin. Par devant nous,
Lequay Henri. Georges, Adjoint, remplissant, par
délégation, les fonctions d'officier de l'Etat civil
de la commune de Garches, sont comparus publi-
quement en la salle de notre mairie, Boutinaud
Antoine, gendarme à pied, demeurant à Ville d'Avray
(Seine. et. oise), né à Solles (Haute. Vienne), le vingt.
deux octobre mil huit cent quarante. trois, fils
majeur et légitime de Boutinaud Jacques, âgé
de soixante. trois ans, maçon, demeurant à
Maisons sur. Seine (Seine. et. oise), ici présent
et consentant, et de Noilier Catherine, décédée à
Fromental (Haute. Vienne), le dix. huit novembre
mil huit cent soixante. trois, Et Doually Marie
Cécile, blanchisseuse, née à Saint. Cloud (Seine. et
oise), le onze mai mil huit cent cinquante.
quatre, demeurant à Garches avec ses père et
mère, fille mineure et légitime de Doually
Louis. Joseph, âgé de quarante. cinq ans, cor-
donnier, et de Saulnier Laure. Josephine, âgée de
quarante ans, blanchisseuse, ici présents et
consentant. Lesquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont présenté
à cet effet. leurs actes de naissance, l'acte de
décès de la mère du futur, la permission de
contracter mariage délivrée au futur par les Mem-
bres du Conseil d'administration de la Compagnie
de Gendarmerie de Seine et oise, et les actes de
publications faits en notre mairie et en celle
de Ville d'Avray, les deux dimanches consécutifs.



vingt neuf novembre et six decembre ^{3^eme} (M)
mil huit cent soixante quatorze, sans opposition,
Et apres avoir vise ces pieces pour être annexées,
nous ~~et~~ on avons donne lecture aux parties
comparantes assistées des quatre temoins ci-
apres nommés et qualifiés, ainsi que du chapi-
tre six du titre du mariage sur les droits et
devoirs respectifs des époux. Les futurs et
leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant
représenté le certificat delivré le dix novembre
mil huit cent soixante quatorze par maître
Michot Jacques, notaire à Saint-Cloud, consta-
tant que le contrat de mariage des dits futurs
a été passé le même jour devant le dit notaire
qui en a gardé minute. Nous avons reçu des
futurs et des quatre temoins la déclaration
affirmative, sous serment, attestant l'identité
des personnes nonobstant les différences exis-
tant quant aux énonciations de noms dans
les actes produits. Ensuite nous avons reçu la
déclaration de Boutinaud Antoine qu'il prend
pour sa légitime épouse Doually Marie Cécile,
et celle de Doually Marie Cécile qu'elle prend
pour son légitime époux Boutinaud Antoine.
En conséquence, nous avons déclaré au nom
de la loi, que Boutinaud Antoine et Doually
Marie Cécile sont unis par le mariage.
Tout ce que dessus fait publiquement en
notre maison commune, en présence, côté
de l'époux, de ~~Lautier Jean Pierre, âgé~~
~~de cinquante six ans, cultivateur, demeurant~~
Barrat Léonard, âgé de trente deux ans, maçon,
demeurant à Paris, Passage des Amandiers numé-
ro cinq, beau-frère, et de Boissignol Charles,
âgé de trente cinq ans, fabricant de jouets

approuvé onze mots rayés
nuls

M. E. Doually
A. Baudin

Laur. J. P.

Vareilly

P. J. Saulnier

Ch. Bessignas

L. Barras

J. P. Saulnier

demeurant à Paris, rue du Chemin Vert, numéro
cent trente-un, cousin; côté de l'épouse, de
Saulnier Jean Pierre, âgé de cinquante six ans,
cultivateur, demeurant à Garches, cousin, et de
Debiais Louis, âgé de cinquante neuf ans,
demeurant à Paris, rue Solie. Mercanturt, numé-
ro cent huit, employé, ami, qui ont signé
avec les époux et avec nous. Adjoint, Officier
de l'Etat civil qui avons dressé le présent
acte, et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins. Le père de l'époux a déclaré
ne savoir signer.

M. E. Doually A. Baudin Laur. J. P. Vareilly
P. J. Saulnier
Ch. Bessignas L. Barras J. P. Saulnier

(H. Leguay)

Debiais

(H. Leguay)

N° 7

Décès de
Courtet
Philomaine

Du dix janvier mil huit cent soixante-
quinze, à midi. Acte de décès de Courtet
Philomaine, âgée de vingt-cinq ans, coufu-
rière, née à Nancy (Doubs), décédée aujourd'hui
hier à dix heures du soir, en sa demeure à
Garches, fille de Courtet Pierre et de Duchon
Josette, journaliers, demeurant en cette commune,
épouse de Leprou Louis Hippolyte, Théophile,
cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, avec lequel
elle demeurait. Les témoins ont été Maillochon
Emile, Francois, âgé de vingt-neuf ans, tailleur
de pierres, et Leprou Armand, Frédéric, âgé de
vingt-huit ans, cultivateur, tous deux domiciliés
en cette dite commune et beaux frères de la dé-
funte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous soussigné
a. f. Leprou Maillochon

approuvé deux mots
rayés nuls.

a. f. Leprou
Maillochon

L. Voret

L. Voret

N^o 8

Décès de



Bourdon

Caroline-Antoinette

+ elle

Maillochon

H^{re} Lecourbe

D. Vozes

Du douze janvier mil huit cent A ^{ou} soixante-quinze, à onze heures du ^{ma} tin. Acte de décès de Bourdon Caroline-Antoinette, âgée de trente-quatre ans, blanchisseuse, née en cette commune, y décédée en sa demeure hier, à neuf heures du soir, fille de feu Bourdon Augustin-Rose et de Maillochon Marguerite, journalière, demeurant en cette commune, épouse de Bidault Louis-Octave, peintre, âgé de trente-quatre ans avec lequel est demeurant. Les témoins ont été Maillochon Jacques-Philippe, âgé de cinquante-neuf ans, scieur de pierres, et Lecourbe Pierre-Eugène-Henri, âgé de vingt-sept ans, peintre, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier oncle et le second cousin de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Maillochon H^{re} Lecourbe

D. Vozes

N^o 9

Décès de

Hebert

Pierre-Horimond-Christos-tome

Du treize janvier mil huit cent soixante-quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès de Hebert Pierre-Horimond-Christos-tome, âgé de soixante-dix ans, bûcheron, né à Carlepont (Oise), décédé aujourd'hui à quatre heures du soir, en sa demeure à Garches, fils des feus Hebert Jean-Pierre et Pinchon Marie-Anne, époux de Dumont Dumont Scholastique, journalière, domiciliés à Garches. Les témoins ont été Hebert Louis-Joseph-Alphonse, âgé de trente-cinq ans, feuillagiste, demeurant à Bois de Colombe (Seine) et Hurbe Jean Louis, âgé de cinquante-cinq ans, journalier, demeurant à Garches, le premier fils et le second gendre du défunt. Lesquels ont signé



Jules Théoguis, âgé de vingt-six ans, ^{seul}
 blanchisseur, tous deux domiciliés en ^{la} commune
 dite commune. L'enfant nous a été représenté
 et la déclaration faite par son père qui a
 signé avec les témoins et avec nous, Maire
 Officier de l'Etat civil, après lecture faite.
 Vicour Constant J. Servin D. Nozet
 J. Sédard

N^o 12

Décès de
 Kien
 Jean

Du vingt-un janvier mil huit cent soixante
 quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès
 de Kien Jean, âgé de quatre-vingt-quatre
 ans, sans profession, né à Hestroff (Moselle)
 décédé aujourd'hui à onze heures et demie du
 matin, à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
 meau de Garches, fils des feus Kien Nicolas
 et Madeleine, veuf de Kieffer Elisabeth.
 Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène Martin
 âgé de soixante-trois ans et Carra Jean Fran-
 çois, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux
 employés au dit hospice, y demeurant et non
 parents du défunt. Lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès cons-
 taté par nous soussigné.

E Josset Curry D. Nozet

N^o 13

Décès de
 Conche
 Françoise

Du vingt-quatre janvier mil huit cent
 soixante-quinze, à midi. Acte de décès de
 Conche Françoise, âgée de quarante-huit ans,
 concierge, née à Authoison (Haute-Saône),
 décédée aujourd'hui à cinq heures du matin
 en sa demeure à l'hospice de la Reconnaiss-
 sance, hameau de Garches, fille des feus
 Conche Joseph et Fouent Jeanne Marque-
 rite, épouse de Carra Jean-François, employé
 au dit hospice, avec lequel elle demeurait.

Les témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Mar-
tin, âgé de soixante-trois ans, employé au dit
hospice de la Reconnaissance et Dorange
Louis-Joseph, âgé de cinquante-six ans,
cultivateur, demeurant à Garches, tous deux
amis de la défunte. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

L. J. Dorange & Josset P. Voret

N^o 14
Décès de
Démontreux
Nicolas, Antoine

Du vingt-sept janvier mil huit cent soixante-
quinze, à huit heures du matin. Acte de décès
de Démontreux Nicolas. Antoine, âgé de
soixante-deux ans, plombier, né à Saint
Cloud (Seine et Oise), décédé hier à dix heures
du soir, en sa demeure à Garches, fils des
feus Démontreux François et quille Gene-
viève, épouse de Bordin Julie, couturière,
avec laquelle il demeurerait. Les témoins sont
été Coussaint Léopold. Alexandre, âgé de
quarante-trois ans, cultivateur et Divary
Antonin Joseph, âgé de vingt-quatre
ans, menuisier, tous deux domiciliés en
cette commune et neveux du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

L. A. Coussaint. et J. Divary P. Voret

N^o 15
Décès de
Véret
Jean, François

Du hente janvier mil huit cent soixante-
quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès
de ~~Véret~~ Jean-François, âgé de soixante-dix
ans, sans profession, né à Versailles (Seine et
Oise), décédé aujourd'hui à quatre heures du
matin, à l'hospice de la Reconnaissance, homme

+ Véret
renvoyé à l'hospice et un
mort réposé au
cimetière
P. Voret



De Garches, fils des feus Noret Jean. ^{6 ans} *Cl.*
Francois et Talhou Anne. Chèrese, veuve de
Huis Louise. Les témoins ont été Jossot
Pierre Eugène Martin, âgé de soixante trois
ans, et Carra Jean-François, âgé de cinquante
quatre ans, tous deux employés au dit hospice,
y demeurant et non parents du défunt.
Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Currie

Jossot *D. Noret*

Du trois février mil huit cent soixante-quin-
ze, à midi. Acte de décès de Vasseur Pierre
Joseph, âgé de soixante-treize ans sans pro-
fession, né à Neuville (Nord), décédé hier à
dix heures du soir, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des
feus Vasseur Pierre-Joseph et Chretien
Rosalie-Joseph, veuf de Masson Elisa.
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-trois ans, employé
au dit hospice, y demeurant et Julien Louis
Alexandre, âgé de trente-cinq ans, garde
champêtre, demeurant en cette commune,
tous deux non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussi-
gné. *Julien*

Jossot *D. Noret*

Du quatre février mil huit cent soixante
quinze, cinq heures du soir. Acte de naissance
de Cernence Julie, du sexe féminin, née hier
à neuf heures du soir, à la Briquerie, hameau

N° 16

Décès de
Vasseur
Pierre Joseph.

N° 17

Naissance de
Cernence
Julie

de Garches, fille naturelle de père et mère
non dénommés. Les témoins ont été Leguay
Henri-Georges, âgé de quarante quatre
ans, entrepreneur de serrurerie et Dulac Edouard,
âgé de cinquante six ans, entrepreneur de
maçonnerie, tous deux demeurant à Garches.
L'enfant nous a été déclarée représentée et la
déclaration faite par Cerbel Elisa, femme
Gouron, âgée de quarante quatre ans, sage
femme, demeurant à Saint Cloud (Seine et
Oise), laquelle a signé avec nous Maire,
officier de l'Etat civil, et avec ~~nous~~ les témoins,
après lecture faite.

approuvé deux mots rayés nuls

S. Dulac, ~~H. Leguay~~
S. Soret

S. Dulac, ~~H. Leguay~~
S. Soret

E. Gouron.

E. Gouron.

Du quatorze Février mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Lefebvre Jean
Baptiste Joseph, âgé de soixante trois ans,
sans profession, né à Amiens (Somme), décédé
hier à huit heures du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Lefebvre Jean Baptiste et Rivet
Euchariste Esther, veuf de Pénel Josephine. Ses
témoins ont été Gosset Pierre Eugène Martin
âgé de soixante trois ans, employé et Fleuve
Pierre, âgé de quarante cinq ans, concierge,
tous deux demeurant au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

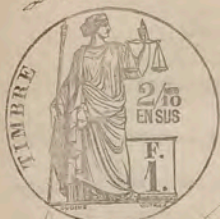
S. Gosset ~~Martin~~ S. Soret

N° 18

Décès de
Lefebvre
Jean Baptiste Joseph

N^o 19

Décès de



Lobjoist
Alexandre Maxen

Du quinze février mil huit cent soixante quinze, à midi. Acte de décès de Lobjoist Alexandre Maxen, âgé de soixante quatorze ans sans profession, né à Clamart (Seine), décédé hier à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Lobjoist Jean et Baton Gabrielle, époux de Provost Geneviève Thérèse. Les témoins ont été Jostet Pierre, Eugène Martin, âgé de soixante trois ans, employé, et Huve Pierre, âgé de quarante cinq ans, concierge, tous deux demeurant au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Jostet P. Huve D. Noret

N^o 20

Naissance de
Bernoux
Juliette Melanie

Du seize février mil huit cent soixante quinze, à midi. Acte de naissance de Bernoux Juliette Melanie, du sexe féminin, née aujourd'hui à trois heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Bernoux Joseph Gustave, âgé de vingt six ans, et de Chaillou Augustine Desirée, âgée de dix neuf ans, cultivateurs, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Chaillou Hippolyte François, âgé de quarante ans, et Guillon Émile Joseph, âgé de trente sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire, officier de l'état civil, après lecture.

E. J. Guillon
P. Chaillou E. Bernoux D. Noret

Mariée en secondes nocces
à Garches le six décembre
mil huit cent vingt quatre
avec François Louis Leprieux.
Le six décembre mil huit
cent vingt quatre.
L'Officier d'état civil

C. Devos

N^o 21
Décès de
Bernard
François.

Du dix-sept février mil huit cent soixante
quinze, à neuf heures du matin. Acte de décès
de Bernard François, âgé de soixante seize
ans, sans profession, né à Baillon Eclair et
Cher, décédé hier, à onze heures du matin, à l'ho-
pital de la Reconnaissance, hameau de Gar-
ches, fils des feus Bernard François et Calut
Madeleine, épouse de Commargnac Rose A-
drienne. Les témoins ont été Jossot Pierre
Eugène Martin, âgé de soixante-trois ans
employé et Huvé Pierre, âgé de quarante
cinq ans, concierge, tous deux demeurant au
dit hospice, non parents du défunt.
Lesquels ont signé, avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

Jossot *M. Huvé* P. Noret

N^o 22
Mairie de
Roubinet
Jean
et de
Yvonne
Marie Anne

Du dix huit février mil huit cent soixante
quinze, à onze heures du matin. Par devant
nous, Noret Louis François, Maire, officier de
l'Etat civil de la Commune de Garches sont
comparus publiquement à la salle de notre
Mairie Roubinet Jean, ancien militaire, demeu-
rant à Garches, né à Anthiac (Dordogne), le
dix sept septembre mil huit cent quarante,
fils majeur et légitime de Roubinet Jean,
décédé à Anthiac, le vingt-quatre septembre
mil huit cent quarante-neuf et de Deville
Gabrielle, décédée au dit Anthiac, le vingt
trois février mil huit cent soixante dix,
petit-fils, du côté paternel, de Roubinet
Joseph Pierre, décédé à Anthiac, le douze
janvier mil huit cent trente un et de
Jeauffre Jeanne, du côté maternel, de



Deville Jean Baptiste, D'écidé à (M)
Cognac (Dordogne) le vingt-cinq mars mil
huit cent trente six et de Duverdier Antoi-
nette. Et Journa Marie Anne, journalière
demeurant à Garches, née à Chalons-sur-
Marne (Marne), le huit janvier mil huit
cent vingt-neuf, fille de Journa Marie
anne, la future veuve de Fontaine Désiré
D'écidé à Saint-Cloud (Seine-et-oise), le vingt
quatre juillet mil huit soixante douze. Les
quels nous ont requis de procéder à leur
légitime mariage et nous ont représenté
à cet effet leurs actes de naissance, les
actes de décès des père et mère et aïeuls
paternels du futur et les actes de publica-
tion faits en notre mairie les deux dimanches
consécutifs sept et quatorze février présente
année sans opposition. Et après avoir visé
ces pièces pour être annexées nous en avons
donné lecture aux parties comparantes,
assistées de quatre témoins ci-après nom-
més et qualifiés, ainsi que du chapitre
six du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les futurs de ce inter-
pellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a
pas été fait de contrat de mariage entre
les futurs. Nous avons reçu du futur et des
quatre témoins la déclaration affirmative
sous serment, attestant l'identité des personnes,
nonobstant les différences existant quant
aux énonciations de noms dans les actes
produits. Le futur nous a déclaré sous serment
qu'il ignore le dernier domicile et le lieu de
décès de ses aïeules maternelles. Les quatre témoins
nous ont également certifié sous serment, que,

+ l'acte d. décès
du premier mari
de la future.
renvoi approuvé et
un mot d'aye' nul

M^{re} Jouven
J. Roubinet

H. Hurmied
Court

Q. Vagante

John

L. Vest

quoiqu'ils connaissent le futur époux, ils ignorent le dernier domicile et le lieu du décès de ses aïeules maternelles. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Roubinet Jean qu'il prend pour sa légitime épouse Gourma Marie Anne et celle de Gourma Marie Anne qu'elle prend pour son légitime époux Roubinet Jean. En conséquence, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Roubinet Jean et Gourma Marie Anne sont unis par le mariage. Tout ce qui dessus fait publiquement en notre maison commune en présence, côté de l'époux, de Fournier Jean Marie. Théophile, âgé de quarante ans, cultivateur, Le poil Florentin, âgé de quarante ans, épiciers, tous deux domiciliés à Garches, amis; côté de l'épouse, de Lecomte Alexandre, âgé de trente quatre ans, menuisier, et Courlet Pierre Joseph, âgé de soixante cinq ans, cantonniers, tous deux domiciliés à Garches, amis, qui ont signé avec les époux et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

Ab. A. Gourma J. Roubinet Ab. Fournier,
 L. Courlet P. Joseph Lecomte
 Le Maire P. Notaire

N° 23
 Naissance de
 Boucher
 Louise Gabrielle

Du dix-neuf février mil huit cent soixante quinze, à onze heures du matin. Acte de naissance de Boucher Louise Gabrielle, du sexe féminin, née hier, à huit heures et demie du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Boucher Joseph Armand, âgé de vingt



No 21

Naissance de
Enjolras
Louis

2. all

six ans, charron et de Morel ^{une} Pauline Augustine, âgée de vingt quatre ans, marchande de vin, demeurent ensemble en cette commune. Les témoins ont été Boncher Gabriel, Maurice, âgé de cinquante un ans, charron et Ernest Denis Hippolyte, âgé de vingt cinq ans, marchand boucher, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous Maire, officiers de l'Etat civil après lecture.

Emil Bouchery gen.

L. Kret

John
J. B. Baucher

Du dix-neuf février mil huit cent soixante
quinze, à cinq heures du soir. Acte de
naissance de Enjolras Louis, du sexe mas-
culin, né aujourd'hui, à dix heures du
matin, chez ses père et mère, fils légiti-
me de Enjolras Jean-Pierre âgé de tren-
te-un ans, marechal ferrant, et de. Krézi
Louise-Sophie, âgée de vingt-quatre ans
couturière, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Boucfer
Joseph-Armand, âgé de vingt-six ans,
charron, et Esnot Denis-Hippolyte,
âgé de vingt-cinq ans, marchand bou-
ther, tous deux domiciliés en cette dite
commune. Il en faut nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père
qui a déclaré ne savoir signer et les témoins
ont signé avec nous, Maire officier de
l'Etat civil, après lecture.

J^{de} Boucher
Esnot

D. West

N^o 25

Décès de
Leblanc
Blanche Adolphine

Du vingt-deux février mil huit cent soixante
seize, à sept heures du matin. Acte de
Décès de Leblanc Blanche Adolphine, âgée
de onze mois, née en cette commune, y décédée
en la demeure de ses père et mère, hier à
deux heures du soir, fille de Leblanc Louis,
maçon et de Brétillat Louise Caroline, blan-
chisseuse. Les témoins ont été Boiron Jean
et Boiron Joseph, tous deux âgés de quatre
huit ans, maçons, domiciliés en cette dite
commune et cousins de la défunte. Les-
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné. Boiron Boiron

L. Sorot

N^o 26

Décès de
Forget
François

Du vingt-six février mil huit cent soixante
quatre, à sept heures du matin. Acte de
Décès de Forget François, âgé de soixante-
deux ans, sans profession, né à Magnan-
ville (Seine et Oise), décédé hier à trois heu-
res du soir, à l'hospice de la Reconnaif-
sance, hameau de Garches, fils des feus
Forget Etienne et Jartelle Marianne, veuf
de Arnould Geneviève. Les témoins ont été
Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
trois ans, employé et Fleury Pierre, âgé de
quarante-cinq ans, concierge, tous deux
demeurant au dit hospice, non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

J. Josset

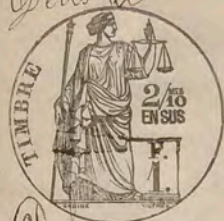
Fleury

L. Sorot

Du vingt-six février mil huit cent soixante

N^o 27

Décès de

Defrance
jacques

quinze, à cinq heures du soir. Acte de
 décès de Defrance Jacques, âgé de
 quatre-vingt-deux ans, sans profession,
 né à Paris (Seine), décédé aujourd'hui à
 cinq heures du matin, à l'hospice de la
 Reconnaissance, hameau de Garches, fils
 des feus Defrance Francois et Colonel Mar-
 guerite, veuf de Daudielle Marie Louise
 Emilie. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène
 Martin, âgé de soixante-trois ans, employé
 et Huve Pierre, âgé de quarante-cinq ans,
 concierge, tous deux demeurant au dit
 hospice, non parents du défunt. Esquels
 ont signé avec nous, Maire, la prés lecture
 faite et le décès constaté par nous soussigné
 Jossot Pierre-Eugène D. Nozet

N^o 28Naissance de
Luitelle
Marthe-Emilie

Du vingt-sept février mil huit cent soixante
 quinze, à sept heures du matin. Acte de
 naissance de Luitelle Marthe-Emilie, du sexe
 féminin, née avant hier à huit heures du soir,
 chez ses père et mère, fille légitime de Luitelle
 Edouard, âgé de vingt-neuf ans, serrurier,
 et de Marichal Marie-Victorine, âgée de
 trente ans, sans profession particulière,
 demeurant ensemble en cette commune. Les
 témoins ont été Collignon Francois-Désiré,
 âgé de trente-six ans, cordonnier et Lilliette
 Pierre-Gustave, âgé de trente-trois ans, prépi-
 niériste, tous deux domiciliés en cette dite commu-
 ne. L'enfant nous a été représentée et la déclara-
 tion faite par son père qui a signé avec les té-
 moins et avec nous, Maire, officier de l'Etat-civil
 après lecture F. D. Collignon, D. Nozet
 Luitelle Jossot

N^o 29
Mariage de
Chevalier
Louis
et de
D^{as}quier
Françoise Césarine

Du vingt-sept février mil huit cent soixante
quinze, à dix heures et demie du matin. Par
devant nous Noret Louis-François, Maire
officier de l'Etat civil de la commune de
Garches sont comparus publiquement
à la salle de notre Mairie Chevalier Louis
cultivateur, demeurant à Garches, né à Saint
Symphorien (Deux-Sèvres), le vingt-huit
mai mil huit cent quarante-sept, fils ma-
jeur et légitime de Chevalier Louis, âgé
de cinquante-neuf ans, maître-maçon, de-
murant au dit Saint Symphorien, lequel
consent au présent mariage par acte authen-
tique, passé devant Juglart et son collègue
notaires à Fontenay (Deux-Sèvres) le vingt
sept janvier mil huit cent soixante-quinze.
Et de Evêque Marie, décédée au dit Saint
Symphorien le vingt-trois février mil huit
cent soixante-huit, Et D^{as}quier Françoise
Césarine, domestique, demeurant à Garches,
née à Bouloire (Sarthe), le neuf mars mil
huit cent cinquante-trois, fille majeure et
légitime de D^{as}quier Louis-Auguste, âgé
de cinquante-cinq ans et de Brossard Marie-
Josephine, âgée de cinquante-trois ans,
cultivateurs, demurant au dit Bouloire, ici
présents et consentant. lesquels nous ont
requis de procéder à leur légitime mariage
et nous ont représenté à cet effet leurs actes
de naissance, l'acte de décès de la mère du
futur, l'acte de consentement du père du
futur, aux dates sus-relatées et les actes de
publication faits en notre mairie les deux
dimanches consécutifs sept et quatorze février
présente année, sans opposition. Et après avoir



visé ces pièces pour être annexées, nous ^{11 ans} en avons donné lecture aux parties comparantes assistées de quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi qu'il est au chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Chevalier Louis qu'il prend pour sa légitime épouse Lasquier Francoise-Cesarine et celle de Lasquier Francoise-Cesarine qu'elle prend pour son légitime époux Chevalier Louis. En conséquence nous avons déclaré, au nom de loi, que Chevalier Louis et Lasquier Francoise-Cesarine sont unis par le mariage. Tout ce dessus fait publiquement en notre maison commune, en présence, côté de l'époux, de Camu Joseph-Constant-Victor, âgé de vingt-un ans, cultivateur, demeurant à Garches, ami, Gâtineau Joseph, âgé de cinquante-huit ans, cantonnier chef, demeurant au Chénay (Seine-et-Oise), aussi ami, côté de l'épouse, de Brun Pierre, âgé de trente-neuf ans, entrepreneur de maçonnerie, et de Vallée Jean-Charles, âgé de quarante-sept ans, jardinier, tous deux demeurant à Garches et amis, qui ont signé avec les époux et avec nous, Maire, officier de l'état civil, qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins. L'époux et la mère de l'époux ont déclaré ne savoir signer, ainsi que l'épouse. L. Chevalier

Camu Joseph-Constant-Victor
Gâtineau Joseph
Brun Pierre
Vallée Jean-Charles

P. Brun

N^o 30

Diocèse de
Luxembourg
Marthe Emélie

Du vingt-sept février mil huit cent soixante
quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès de
Quitelle Marthe Emélie, âgée de deux jours,
née en cette commune, y décédée aujourd'hui
à trois heures du matin, en la demeure de ses
père et mère, fille de Quitelle Édouard, ser-
urier et de Marichal Marie Victorine, sans
profession particulière. Les témoins ont été
Collignon François Désiré, âgé de trente six
ans, cordonnier et Filliette Pierre - Gustave,
âgé de trente trois ans, pépiniériste, tous deux
domiciliés en cette dite commune et voisins de
la défunte. Lesquels ont signé avec nous
Maire officier de l'état civil, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné
F. D. Collignon. *G^{en} St. Hilt* *E. Noret*

N^o 31

Mariage de
Decour
Edme Adrien
et de
Bertrand
Elisabeth

Du premier mars mil huit cent soixante
quinze, à six heures du soir. Par devant nous
Noret Louis François, Maire officier de l'état
civil de la commune de Garches sont compa-
rus publiquement en la salle de notre mairie
Decour Edme Adrien, cultivateur, né en cette
commune, le dix huit décembre mil huit
cent quarante sept, y demeurant avec sa
mère, fils majeur et légitime de Decour
Auguste Honoré, décédé à Saint-Mard,
province de Luxembourg (Belgique), le dix huit
juin mil huit cent soixante trois, et de
Dorange Henriette Arthemise, âgée de
cinquante-cinq ans, cultivatrice, ici pré-
sente et consentant, Et Bertrand Elisabeth,
journalière, demeurant à Garches, née à
Loutremange (Meurthe-Moselle), le deux
décembre mil huit cent trente-neuf, fille



19ème
majeure et légitime de Bertrand
Nicolas, âgé de soixante-un ans, journalier,
demeurant à Gondreville (Meurthe, Allemagne),
consentant au présent mariage par acte
authentique passé devant maître Poulmair,
notaire à Vigy, le vingt-deux février mil
huit cent soixante-quinze, et de Marcheau-
bois Catherine, décédée à Vry (Meurthe Moselle)
le vingt-trois septembre mil huit cent
soixante-six, la future veuve de Romaire
Jean Baptiste, décédée à Saint Cloud, Seine
et Oise, le trois mars mil huit cent soixante
quatorze. Lesquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont représen-
té à cet effet leurs actes de naissance, celui
du futur inscrit sur les registres de notre
commun, l'acte de décès du père du futur
inscrit aussi sur les registres de notre commun,
les actes de décès de la mère et du premier
époux de la future. Le consentement du
père de la future, aux dates sus-relatées et
les actes de publication faits en notre mai-
rie les deux dimanches consécutifs dix et
dix-sept janvier, présente année, sans oppo-
sition. Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées, nous en avons donné lecture aux
parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi
que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et la mère du futur, de ce
interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage
entre les futurs. Nous avons reçu de la fu-
ture et des quatre témoins la déclaration

Honoré

F. Bertrand

E. B. Decour

L. A. Dorange

E. G. B. Decour

E. M. Trémont

J. L. Noz

S. Labarre

D. Noret

affirmative, sous serment, attestant l'identité des personnes, nonobstant les différences existant quant aux énonciations de noms et de prénoms dans les actes produits. En suite nous avons reçu la déclaration de Decour Émile Adrien qu'il prend pour sa légitime épouse Bertrand Elisabeth et celle de Bertrand Elisabeth qu'elle prend pour son légitime époux Decour Émile Adrien. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi, que Decour Émile Adrien et Bertrand Elisabeth sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en notre maison commune en présence, côté de l'époux, de Decour Émile Louis Antoine, âgé de trente cinq ans, cultivateur, frère, Frémont Émile Marie, âgé de quarante sept ans propriétaire, cousin, côté de l'épouse Leroy Jules Henri, âgé de vingt sept ans, cuisinier et de Labarrière Denis François, âgé de vingt huit ans, charcutier, tous deux amis, témoins domiciliés à Garches et qui ont signé avec les époux et avec nous. Maire Officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

F. Bertuand et Decour L. A. Dorange
 E. Leb Ducour E. M. Frémont
 J. L. Roy Labarrière D. Noret

N^o 32

Décès de
Jurquet
Etienne

Du premier mars mil huit cent soixante quinze, à six heures et demie du soir. Acte de décès de Jurquet Etienne, âgé de soixante deux ans, sans profession, né à Neuveglise (cant. Vall) décédé aujour d'hui à six heures du matin à l'hospice de la Reconnaissance, hameau



de Garches, fils des feus Jurquet Jean ^{13 ans} et
et Crousselle Antoinette, époux ^{G. de}
Faucheur Marie Anne. Les témoins ont
été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixan-
te trois ans, employé et Hurve Pierre, âgé de
quarante-cinq ans, concierge, tous deux de-
meurant au dit hospice, non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, a-
près lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Hurve *J Josset* *D. Noret*

N° 33

Naissance de
Dorange

Louise, Joséphine, Eugénie

Du deux mars mil huit cent soixante quinze,
à sept heures du matin. Acte de naissance de
Dorange Louise, Joséphine, Eugénie, du sexe
féminin, née hier à quatre heures du matin,
chez ses père et mère, fille légitime de Dorange
Louis Joseph Théophile, âgé de vingt six ans,
et de Chaillou Adèle Françoise Louise, âgée
de vingt un ans, cultivateurs, demeurant en-
semble en cette commune. Les témoins ont été
Dorange Louis Joseph, âgé de cinquante-
six ans, et Chaillou Hippolyte François, âgé
de quarante ans, tous deux cultivateurs et do-
miles en cette dite commune. L'enfant nous
a été représentée et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins et
avec nous, Maire, officier de l'Etat civil
après lecture.

Lh. Dorange *L. Chaillou* *D. Noret*
L. J. Dorange

N° 34

Naissance de
Roy

¹¹³
Josephine Marie Jeanne
Georgette

Du trois mars mil huit cent soixante
quinze, à sept heures du matin. Acte de
naissance de Roy Josephine Marie Jeanne

Georgette, du sexe féminin, née hier à
quatre heures du matin, chez son père et
sa mère, fille légitime de Roy Eugène,
âgé de quarante-cinq ans, Agent de change,
et D'Escudot Jenny-Marie-Chérise, âgée de
quarante ans, sans profession, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Reguay Henri-Georges, âgé de
quarante-cinq ans, entrepreneur de serru-
rier et Regrand Philippe-Louis-Auguste,
âgé de trente-neuf ans, entrepreneur
de maçonnerie, tous deux domiciliés
en cette dite commune. L'enfant nous
a été représentée et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire, officier de l'État-
civil, après lecture

Reguay

Regrand

Regrand

Regrand

1835
Dés de
Clement
Pierre-Louis

Du trois mars mil huit cent soixante-quin-
ze, à quatre heures du soir. Acte de décès de
Clement Pierre-Louis, âgé de soixante-dix-
neuf ans, sans profession, né à Antony (Seine)
décédé aujourd'hui à neuf heures du matin,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Clement Pierre et
Porte Marie-Françoise, veuf de Mine
Marquerite. Les témoins ont été Josses
Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante
trois ans, employé et Cube Pierre, âgé
de quarante-cinq ans, concierge, tous
deux demeurant au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont

signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

D. Noret

Monsieur Josses

Du quatre mars mil huit cent soixante quinze, à une heure du soir. Acte de décès de L^{re} Jean Francois, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né à Moyeuville la Grande (Ardennes), décédé aujourd'hui à neuf heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garçpes, fils des feus L^{re} Jean Francois et Dubois Françoise, épouse de Champion Marie-Clotilde. Les témoins ont été Josses Pierre-Eugène, Martin, âgé de soixante-trois ans, employé, et Huvre Pierre, âgé de quarante-cinq ans, concierge, tous deux demeurant au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

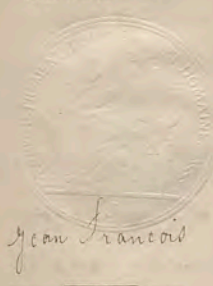
D. Noret

Monsieur Josses

Du cinq mars mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de naissance de Paulmier Désiré Eugène, du sexe masculin, né hier à neuf heures du matin, chez son père et sa mère, fils légitime de Paulmier Eugène Armand, âgé de vingt-six ans, cultivateur, et de Hulinne Aspasia. Désirée Geneviève, âgée de vingt-trois ans, charcutière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Paulmier Antoine, Constant, âgé de cinquante-sept ans, et Levin Constant Eugène, âgé de trente-six ans, tous deux



N° 36
Décès de
L^{re} Jean



Jean Francois

N° 37

Naissance de
Paulmier
Désiré Eugène

deux

cultivateurs et domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil, après lecture.

M. A. Paulmier

E. L. Serin

Eugène Armand R. Serin
Paulmier

N° 38

Naissance de
Firly
Marie Rose.

Du six mars mil huit cent soixante quinze à midi. Acte de naissance de Firly Marie Rose, du sexe féminin, née aujourd'hui à deux heures du matin, chez son père et sa mère, fille légitime de Firly Adrien Théodore, âgé de vingt-cinq ans et de Fournier Léonie Constance, âgée de vingt-deux ans, cultivateurs, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Fournier Frédéric Auguste, âgé de quarante-six ans et Firly Joseph Marie, âgé de trente ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil, après lecture.

J. M. Firly

A. J. Firly

M. A. Fournier

R. Serin

N° 39

Décès de
Sellier
Jean Pierre Auguste.

Du sept mars mil huit cent soixante quinze à midi. Acte de décès de Sellier Jean Pierre Auguste, âgé de soixante douze ans sans profession, né à Paris (Seine), décédé hier à onze heures et demie du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Sellier Jean Philippe et Esneux Marie Marguerite



Michelle, époux de Esferre Elisa Julie
Les témoins ont été Jossot Pierre. Eugène
Martin, âgé de soixante trois ans, employé et
Huve Pierre, âgé de quarante cinq ans, con-
cierge, tous deux demeurant au dit hospi-
ce, non parents du défunt. Lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussi-
gné.

Maire D. Nozet

J Jossot

Du huit mars mil huit cent soixante
quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès
de Canappe Pierre. Louis. Hubert, âgé de
soixante-douze ans, célibataire, sans pro-
fession, né Fontenay (Seine et Marne), Décédé
hier à sept heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Canappe Louis. Hubert
et Barmaison Genevieve. Les témoins
ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin,
âgé de soixante trois ans, employé, et
Huve Pierre, âgé de quarante cinq ans,
concierge, tous deux demeurant au dit
hospice, non parents du défunt. Les-
quels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Maire D. Nozet

J Jossot

Du neuf mars mil huit cent soixante quin-
ze, à midi. Acte de décès de Prévost Arsène,
âgé de quatre vingt ans, sans profession,
né à Edon (Aisne), Décédé à onze heures

N° 110

Décès de
Prévost
Arsène

du matin, hier, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Piérol Aubert et Broyar Marguerite, veuf de Duval Marie Adélaïde. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène, Martin, âgé de soixante-trois ans, employé et Heurc Pierre, âgé de quarante-cinq ans, concierge, tous deux demeurant au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

Maire Josset P. Voret

N° 112

Décès de
Blanchet
Louis

approuvé en
mot rayé nul

Du neuf mars mil huit cent soixante-quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès de Blanchet Louis, âgé de soixante-dix ans, sans profession, né à Colombé-le-Sec (Aube), décédé hier à quatre heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Blanchet Jean-Baptiste et Masson Marie-Anne-Joséphine, époux de Charre Julie-Artémise. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène, Martin, employé, et Heurc Pierre, âgé de quarante-cinq ans, concierge, tous deux demeurant au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

Maire Josset P. Voret

N° 113

Décès de
Dupuis

Clémentine Jeanne Euphémie

+ à Garches

J. J. Bourdin

à Garches

Du neuf mars mil huit cent soixante-quinze, à six heures du soir. Acte de décès de Dupuis Clémentine Jeanne Euphémie, âgée de quatre ans, née à Versailles (Seine-et-Oise), décédée aujourd'hui à midi, en la demeure de ses père

P. Voret



N^o 111
 Déces de
 Lemaire
 Frédéric

et mère, fille de Dupuis Marie Hippo-
 lyte, âgé de quarante deux ans cantonnier
 et de Boudin Marie Arthemise Augustine, âgé
 de trente sept ans, blanchisseuse. Les témoins
 ont été Boudin Jean Zacharie, Euc, âgé de
 soixante dix ans, journalier et Ruell Pierre
 Gustave, âgé de vingt neuf ans, restaurateur,
 tous deux demeurant en cette commune, le
 premier aïeul et le second cousin de la défunte
 lesquel ont signé avec nous, Maire, après lec-
 ture faite et le décès constaté par nous soussi-
 gné. J. L. Boudin Gustave Ruell
 D. Noret

Du onze mars mil huit cent soixante
 quinze, à sept heures du matin. Acte de
 décès de Lemaire Frédéric, âgé de cinquante
 cinq ans, sans profession, né à Maulan
 Seine-et-Oise, décédé hier à deux heures du
 soir, en sa demeure à Garches, fils des feus
 Lemaire Jean Baptiste Denis et Caré
 Marie, époux de Houellebecq Marie Louise
 âgée de cinquante-cinq ans. Les témoins
 ont été Valentin Gaspard, âgé de cinquante
 neuf ans, propriétaire et Esnot Denis Hippo-
 lyte, âgé de vingt-cinq ans, marchand boucher,
 tous deux demeurant en cette commune,
 le premier beau-frère et le second ami
 de la défunte du défunt. Lesquel ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et le
 décès constaté par nous soussigné.

approuvé trois mois rayés nuls
 Valentin Esnot
 D. Noret

Esnot Valentin
 D. Noret

Décès de
Enjolras
Louis

Du onze mars mil huit cent soixante quin-
ze, à trois heures du soir. Acte de décès de
Enjolras Louis, âgé de vingt-un jours, né en
cette commune, y décédé en la demeure de ses
père et mère, aujourd'hui à midi, fils de
Enjolras Jean Pierre, âgé de trente-un ans
marichal ferrant et de Tréje Louis So-
phie, âgée de vingt-quatre ans, couturière.
Les témoins ont été Donally Louis Joseph,
âgé de quarante-six ans, cordonnet, et
Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-
six ans, tous deux demeurant en cette dite
commune, voisins du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sousigné.

J. B. Boucher } L. J. Donally } D. Viret

N^o 116

Décès de
Raveneau
Etienne Maurice

Du onze mars mil huit cent soixante
quinze, à quatre heures du soir. Acte de
décès de Raveneau Etienne Maurice, âgé
de quatre-vingts ans, sans profession, né
à Champs (Yonne), décédé aujourd'hui à
midi un quart, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des
fais Raveneau Edme et Dautin Marie
Madeleine, veuf de Louis Delagie. Les
témoins ont été Jossset Pierre Eugene Martin,
âgé de soixante-trois ans, employé et
Hurve Pierre, âgé de quarante-cinq ans,
concierge, tous deux demeurant au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous sousigné.

J. Jossset } M. Hurve } D. Viret

Décès de



Décès de
Claude

Du douze mars mil huit cent soixante
quinze, à sept heures du matin. Acte de
décès de Daviat Claude, âgé de soixante onze
ans, sans profession, né à Vergues Haute
Lavoie, décédé hier à sept heures du soir,
à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
meau de Garches, fils des feus Daviat
Etienne et Lizal Jeanne, veuf de Bonard
Jeanne. Ecuise. Les témoins ont été Jossot
Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
trois ans, employé, et Herve Pierre, âgé
de quarante-cinq ans, concierge, tous deux
demeurant en cette commune, au dit hos-
pice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

J Jossot Herve D. Noret

N° 18
Décès de
Houdemon
Charles Sosthène

Du douze mars mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Houdemon
Charles Sosthène, âgé de soixante-treize ans,
célibataire, sans profession, né à Vivre
Maine-et-Loire, décédé aujourd'hui à une
heure du matin, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des feus
Houdemon Germain et Bugant Renée.
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Mar-
tin, âgé de soixante-trois ans, employé, et
Herve Pierre, âgé de quarante-cinq ans,
concierge, tous deux demeurant au dit
hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

J Jossot Herve D. Noret

N^o 49
 Décès de
 Létrillard
 Jean-Hippolyte.

Du treize mars mil huit cent soixante
 quinze, à quatre heures du soir. Acte de
 décès de Létrillard Jean-Hippolyte, âgé de
 soixante-deux ans, sans profession, né
 à Paris (Seine), décédé aujourd'hui à quatre
 heures du matin, à l'hospice de la Recon-
 naissance, hameau de Garches, fils des
 feus Létrillard Ange Trophée et Benoît Marie,
 époux de Delahaye Henriette Cécile. Les té-
 moins ont été Jossot Pierre-Eugène Martin, âgé
 de soixante-trois ans, employé, et Herve Pierre,
 âgé de quarante-cinq ans, concierge, tous deux de-
 meurant au dit hospice, non parents du défunt.
 Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture
 faite et le décès constaté par nous soussigné.

Maire Jossot P. Herve

N^o 50
 Décès de
 Titois
 Jean

Du quatorze mars mil huit cent soixante
 quinze, à midi. Acte de décès de Titois
 Jean, âgé de soixante-six ans, sans pro-
 fession, né à Meux (Nièvre), décédé hier
 à quatre heures du soir, à l'hospice de
 la Reconnaissance, hameau de Garches,
 fils des feus Titois Lazare et Roux Jac-
 quette, veuf de Baudin Marguerite. Les té-
 moins ont été Jossot Pierre-Eugène Martin, âgé
 de soixante-trois ans, employé, et Herve Pierre,
 âgé de quarante-cinq ans, concierge, tous
 deux demeurant au dit hospice, non parents
 du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
 Maire, après lecture faite et le décès consta-
 té par nous soussigné.

Maire Jossot P. Herve

Du quatorze mars mil huit cent soixante

N^o 51

Naissance de

Godbillon
Louis Desiré

se. quinze, à quatre heures du soir. ¹⁸⁹⁰
 Acte de naissance de Godbillon
 Louis-Desiré, du sexe masculin, né aujourd'hui, à trois heures et demie du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Godbillon Jean-Baptiste-Desiré, âgé de quarante-un ans, gard-magasin, et de Michiel Adélaïde Suzanne, âgée de trente-huit ans sans profession, demeurant ensemble à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches. Les témoins ont été Vitart Prosper, âgé de trente-trois ans, coiffeur, et Dufresne Jules Adolphe, âgé de trente ans, peintre, tous deux domiciliés en cette commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil, après lecture.
 Godbillon Vitart Dufresne D. Secret

N^o 52Décès de
Paulmier

Desiré Eugène

Du seize mars mil huit cent soixante-quinze, à six heures du soir. Acte de décès de Paulmier Desiré-Eugène, âgé de douze jours, né en cette commune, y décédé aujourd'hui, à deux heures du soir, en la demeure de ses père et mère, fils de Paulmier Eugène-Armand, âgé de vingt-six ans, cultivateur, et de Hulinie Aspasia-Desirée Geneviève, âgée de vingt-trois ans, charcutier. Les témoins ont été Paulmier Antoine Constant, âgé de cinquante-sept ans et Serin Constant-Eugène, âgé de trente-six ans, tous deux cultivateurs, le premier oncle et le second cousin du défunt, et tous deux domiciliés en cette dite commune. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite

N^o 50

Décès de
Marc
Charles Louis

et le décès constaté par nous soussigné.

C^t Faulinier

E. E. Gervin

D. Noret

Du dix sept mars mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Marc Charles
Louis, âgé de soixante treize ans, sans profes-
sion, né à Sainte. Menchoud Marne, décédé
aujourd'hui à quatre heures du matin, à
l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Marc Jean et Bailliet
Pierette, veuf de Hémery Catherine. Les té-
moins ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin.
âgé de soixante. trois ans, employé et
Huve Pierre, âgé de quarante. cinq ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous soussigné.

J. Jossot

Huve

D. Noret

N^o 51

Décès de
Brunel
Jean Urbain

Du dix neuf mars mil huit cent soixante. quin-
ze, à six heures du soir. Acte de décès de Brunel
Jean Urbain, âgé de soixante. dix. neuf ans,
sans profession, né à Cours (Indre et Loire) décé-
dé aujourd'hui à onze heures et demie du matin.
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Brunel Jean Baptiste Arvisseau
Martine, veuf de Dru Marie. Henriette. Emélie
Les témoins ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin.
âgé de soixante. trois ans, employé et Huve
Pierre, âgé de quarante. cinq ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

J. Jossot

Huve

D. Noret

N^o 55

Décès de

Frimont
Marie Louise

Du vingt-deux mars mil huit cent soixante-quinze, à huit heures du ^{soir} ~~matin~~. Acte de Décès de Frimont Marie Louise Elisabeth, âgée de soixante-dix-sept ans, sans profession, née en cette commune, y décédée hier à neuf heures du matin, en sa demeure, fille des feus Frimont Jean Louis et Boudin Marie Louise. Amable, veuve de Dorange Joseph Michel. Les témoins ont été Dorange Louis Joseph, âgé de cinquante-six ans, Dorange Louis Joseph Euphrasie, âgé de vingt-six ans, tous deux cultivateurs, domiciliés en cette dite commune, le premier fils et le second petit-fils de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. L'Y Dorange
E. Dorange P. Voret

N^o 56Décès de
Roussel

Pierre Constant.

Du trente mars mil huit cent soixante-quinze, à quatre heures du soir. Acte de Décès de Roussel Pierre Constant, âgé de cinquante ans, maréchal ferrant, né à Pacy (Eure), décédé aujourd'hui à onze heures du matin, en sa demeure à Garches, fils de feu Roussel François et de Veroy Geneviève Antoinette, rentière demeurant à Pacy, épouse de Chéron Josephine Marie, sans profession, âgée de quarante-cinq ans. Les témoins ont été Chéron Louis Charles, âgé de vingt-huit ans, cocher, domicilié à Paris rue de la Cour des Dames, numéro deux et Roussel Eugène, âgé de quarante ans, menuisier, domicilié au dit Pacy, le premier gendre et le second frère du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite

et le décès constaté par nous soussigné.

Leprieux Eugène Remy L. Voret

N^o 57

R. 20-10-41
R. 46

Naissance de
Devalois
anna

Décédée à Chaville (Seine
et Oise) le trois février mil
neuf cent cinquante cinq
Le sept février mil
neuf cent cinquante cinq
le maire,

Cathy

Du deux avril mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de naissance de Devalois
Anna, du sexe féminin, née hier à deux heures
du soir, chez ses père et mère, fille légitime de
Devalois Alcide-Alexis, âgé de trente-deux ans
Briquetier et de Devalois Louise-Juliette, âgée
de trente-quatre ans, sans profession parti-
culière, demeurant ensemble à la Briqueterie,
hameau de Garches. Les témoins ont été Julien
Louis-Alexandre, âgé de trente-six ans, garde
champêtre, et Barron Jean, âgé de trente-
sept ans, maçon, tous deux domiciliés en cette
commune. L'enfant nous a été représentée et la
déclaration faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire, officier de l'état
civil, après lecture.

Julien Alex. Devalois L. Voret
Barron

N^o 58

Décès de
Genion

Charles-François-Joseph

Du trois avril mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Genion
Charles-François-Joseph, âgé de quatre-vingt
un ans, sans profession, né à Paris (Seine),
décédé hier à cinq heures du soir, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Genion Joseph et Julien Marie
Alexandrine, veuf de Bernard Denise
Hyacinthe. Les témoins ont été Josset Pierre-
Eugène, Martin, âgé de soixante-trois ans,
employé et Houvé Pierre, âgé de quarante-
cinq ans, concierge, tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture

faite et le décès constaté par nous
 soussigné. Jussier P. Noret



N° 5
 Décès de
 Matagne Jean-Baptiste.

Du six avril mil huit cent soixante-quinze
 à midi. Acte de décès de Matagne Jean-Bap-
 tiste. Alexis, âgé de soixante-dix-neuf ans,
 sans profession, né à Philippeville (Belgique)
 décédé hier, à quatre heures du soir, à l'hos-
 pice de la Reconnaissance, homeau de
 Garches, fils des feus Matagne Jean-François Jo-
 seph et Bailleur Marie, veuf de Aumont Marie-
 Anne. Les témoins ont été Jossot Pierre-
 Eugène-Martin, âgé de soixante-trois ans, em-
 ployé et Heuve Pierre, âgé de quarante-cinq
 ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
 hospice, non parents du défunt. En-
 quels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par
 nous soussigné. Heuve

Jossot

P. Noret

N° 60

Naissance
 de
 Bienvenu
 Lise

R. 24/9/4
 R. 46

Du douze avril mil huit cent soixante-quin-
 ze, à cinq heures du soir. Acte de naissance de
 Bienvenu Lise, du sexe féminin, née hier à sept
 heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime
 de Bienvenu Silvain, âgé de trente-quatre
 ans, maçon, et de Daza Joséphine, âgée de
 vingt-trois ans, couturière, demeurant ensemble
 en cette commune. Les témoins ont été Boiron
 Jean, âgé de trente-huit ans, maçon, et
 Lebigre Armand, âgé de trente-neuf ans,
 tous deux domiciliés en cette dite commune.
 L'enfant nous a été représentée et la déclara-
 tion faite par son père qui a déclaré ne

Décès de Garches le
 douze juin mil huit cent
 cinquante et un.
 Le douze juin mil neuf
 cent cinquante et un.
 Le Maire,

Boiron
 & Lebigre
 P. Noret

savoir signer et les témoins ont signé avec nous, Maire officier de l'état civil, après lecture.

Boiron

A. Lebigre

P. Norret

N^o 61

Leu de
Teillon
Joseph

Du quinze avril mil huit cent soixante
quinze, à six heures du soir. Acte de décès
de Teillon Joseph, âgé de soixante-dix-neuf
ans, sans profession, né à Chateau du Bois
(Sartre), décédé aujourd'hui à midi, à l'hos-
pice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Teillon Joseph et
Masson Jeanne, veuf de Bourgouin Marie
Geneviève. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène-Martin, âgé de soixante-trois ans,
employé et Herve Pierre, âgé de quarante
cinq ans, concierge, tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné

J. Josset

Herve

P. Norret

N^o 62

Leu de
Gendreau
Pierre

Du dix-sept avril mil huit cent soixante
quinze, à neuf heures du matin. Acte de
décès de Gendreau Pierre, âgé de soixante-dix
huit ans, sans profession, né à Coulange
(Vienne), décédé hier à onze heures du matin,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Gendreau Jean
et Rimbaud Madeleine, veuf de Raveneau
Anne. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène-Martin, âgé de soixante-trois
ans, employé, et Herve Pierre, âgé de
quarante-cinq ans, concierge, tous deux domi-
ciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le

Décès constaté par nous sous signé
 J. Josset *Heure* D. Noret



N^o 65

Décès de
 Lajie

Du vingt avril mil huit cent soixante-
 quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès
 de Lajie Louis-Pierre, âgé de soixante-dix
 ans, sans profession, né à Pomponne (Seine-
 et-Marne), décédé aujourd'hui à dix heures du
 matin, à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
 meau de Garches, fils des feus Lajie Pierre-
 François et Lajie Marguerite-Andrée, veuf
 de Carac Marie-Antoinette-Stephanie. Les
 témoins ont été Josset Pierre-Eugène, Martin,
 âgé de soixante-trois ans, employé et Heure
 Pierre, âgé de quarante-cinq ans, concierge
 tous deux domiciliés au dit hospice, non
 parents du défunt. Lesquels ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et
 le décès constaté par nous sous signé

J. Josset *Heure* D. Noret

N^o 66

Marriage de
 Bouillet
 François
 et de
 Marchandon
 Léontine Louise

Du cinq mai mil huit cent soixante-quinze,
 à sept heures du soir. Par devant nous Noret
 Louis-François, Maire officier de l'Etat civil
 de la commune de Garches sont comparus
 en la salle de notre mairie Bouillet Fran-
 çois, cultivateur, demeurant à Garches, né à
 Laigny, en Septaine (Cher) le vingt-deux
 février mil huit cent soixante-quatre-
 cinq, fils majeur et légitime de Bouillet
 François, jardinier, âgé de soixante-deux ans
 et de Jaquet Jeanne, sans profession, âgée de
 soixante-deux ans, demeurant ensemble à
 Bourges (Cher), consentant au présent mariage

par acte authentique passé devant maître
Bougeot Louis. Arnand. Alfred et son collègue,
notaires à Bourges, le dix-neuf avril mil
huit cent soixante-quinze, Et Marchandon
Leontine. Louise, couturière, demeurant avec sa
mère à la Porte Jaune, commune de Saint-
Cloud (Seine. et. Oise), née à Boulogne-sur-Seine
(Seine), le vingt-six mai mil huit cent cin-
quante-deux, fille majeure et légitime de
Marchandon Jacques. André, absent, ainsi
que le constate l'acte de notoriété délivré par
le juge de Paix du canton de Sèvres, et de
Geoffroy Marie. Rosine, journalière, âgée de
cinquante-sept ans, ici présente et consen-
tant. Esquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont présentés
à cet effet leurs actes de naissance, l'acte de
consentement des père et mère du futur, aux dates sus-

consentement des
père et mère

L. L. Marchandon relatées, l'acte de notoriété constatant l'absen-
ce du père de la future et les actes de publi-
cation faits en notre mairie et en celle de
Saint Cloud, les deux dimanches consécutifs
le vingt-cinq avril et deux mai, présente année
sans opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être annexées, nous en avons donné lec-
ture aux parties comparantes, assistées des
quatre témoins ci-après nommés et qualifiés
ainsi que du chapitre six du titre du
mariage sur les droits et devoirs respectifs
des époux. Les futurs et la mère de la
future, de ce interpellés, ont à l'instant déclai-
ré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage entre les futurs. Ensuite nous avons
reçu la déclaration de Bouillet François, qu'il
prend pour sa légitime épouse Marchandon

L. L. Marchandon
D. Bouillet
Geoffroy

Off
Jouanne

Bouillet
D. Loret



Éontine Louise, et celle de Marchandon ^{29 ans}
Éontine Louise qu'elle prend pour son ^(M)
légitime époux Bouiller François. En conséquence
nous avons déclaré, au nom de la loi, que
Bouiller François et Marchandon Éontine Louise
sont unis par le mariage. A l'instant les
époux nous ont déclaré légitimes une enfant
du sexe féminin, née à Saint-Cloud, le dix
neuf mars mil huit cent soixante-treize,
inscrite sur les registres de l'état civil sous
les noms de Marchandon Blanche Rosine
Cont ce que Dessus fait publiquement en
notre maison commune, en présence, côté de
l'époux, de Tilliotte Pierre Gustave, âgé de
trente-quatre ans, pépiniériste, demeurant à
Garches, Loucaste Baptiste, âgé de quarante
deux ans, employé au Palais de Saint-Cloud,
y demeurant Porte jaune, tous deux amis, côté
de l'épouse, de Rioult Oscar Haviot, âgé
de trente-un ans, maraîcher, demeurant à Saint
Cloud (Porte jaune), beau-frère, et de Off
Clement, âgé de quarante ans, jardinier, demu-
rant à Throflay (Seine-et-Oise), ami, qui ont
signé avec les époux et avec nous. Maire offi-
cier de l'état civil qui avons dressé le présent
acte et en avons fait lecture aux parties et
aux témoins.

L. L. Marchandon J. Bouiller Joffroy

G^{de} Tilliotte

L. Rioult

J. Loucaste

Du sept mai mil huit cent soixante-quinze
à onze heures du matin. Acte de décès de

approuvé quatre
mots rases mils.
L. L. Marchandon
J. Bouiller
Joffroy
G^{de} Tilliotte

Off

J. Rioult

J. Loucaste

L. Rioult

N^o 65

Décès de
Leguay
122
Dune Louis François

Leguay Pierre Louis François, âgé de quatre
vingt deux ans, sans profession, né à Saint-Cloud
(Seine et Oise), décédé hier à midi, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Leguay Pierre et Hubert Marie-
Pierrette, ~~veuf~~ de Frossard Marguerite. Les
témoins ont été Jossot Pierre, Eugène Martin
âgé de soixante-trois ans, employé et Heuve
Pierre, âgé de quarante-cinq ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sousigné

approuvé un mot rayé nul

Maire
Jossot
P. Voret

Maire

Jossot

P. Voret

Du treize mai mil huit cent soixante-quinze,
à sept heures du matin. Acte de naissance de Dêtré
Alexis, du sexe masculin, né hier à neuf heures
du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Dêtré
~~jeune homme~~, âgé de trente-deux ans, briquetier et
de Arlais Noëmi, âgée de trente ans, sans pro-
fession, demeurant ensemble à la Briqueterie,
hameau de Garches. Les ~~témoin~~ témoins ont
été Dêtré Jules, âgé de vingt-cinq ans, briquetier,
domicilié à la dite Briqueterie, et Riou Eugène-
Louis Augustin, âgé de trente-deux ans, vibroniste,
demeurant à Garches. Un enfant nous a été représenté
et la déclaration faite par son père qui a déclaré ne
savoir signer et les témoins ont signé avec nous,
Maire, officier de l'Etat civil, après lecture.

approuvé trois mots rayés nuls

Dêtré C. Riou

P. Voret

Dêtré C. Riou

P. Voret

+ époux
Maire

Jossot
P. Voret

Né le
naissance de
Dêtré
Alexis

+ Génopie
Dêtré

C. Riou

P. Voret

Dêtré

N^o 67

Naissance de



Père

Louis Sernand



Sœur

23 que
Du quinze mai mil huit cent soixante
quinze, à sept heures du matin. Acte
naissance de Pêtré Louis Sernand, du sexe mascu-
lin, né hier à six heures du matin, chez ses
père et mère, fils légitime de Pêtré Ferdinand
Prosper Louis, âgé de trente-quatre ans, garde
vente, et de Decour Marie Berthilde, âgée
de trente ans, sans profession, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été
Chevalier Louis, âgé de vingt-neuf ans, culti-
vateur et Vallée Jean Charles, âgé de quarante
sept ans, jardinier, tous deux demeurant en cette
dite commune. L'enfant nous a été représenté
et la déclaration faite par son père qui a
signé avec les témoins et avec nous, Maire
officier de l'État civil, après lecture.

Chevalier

E Vallée

Pêtré

L. Sernand

N^o 68

Décès de
Serin

Pierre Joseph

+ Marie

A Divary

A. J. Labus

L. Sernand

Du dix-neuf mai mil huit cent soixante-
quinze, à onze heures du matin. Acte de décès
de Serin Pierre Joseph, âgé de soixante-quinze
ans, propriétaire, né en cette commune, y
décédé en sa demeure aujourd'hui à huit
heures du matin, fils des feus Serin Jean
Pierre et Lageret Marie Elisabeth, veuf de
Divary Esther Joséphine. Les témoins ont été
Divary Louis Antoine, âgé de soixante-quatre
ans, propriétaire, demeurant en cette dite commune,
et Labut Antoine. Alexandre, âgé de cinquante-
un ans, concierge, le premier beau-frère, et le second,
qui est domicilié à Saint-Cloud Seine et Oise,
neveu du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le

Décès constaté par nous sous-signé.

A Divary et Lobaty L. Nozet

N^o 69

Mariage de

Chureau

Jean Marie

et de

Divary

Joséphine Alphonsine

Le vingt-deux mai mil huit cent soixante
quinze, à dix heures du matin. Par devant nous
Nozet Louis-François, Maire officier de l'Etat
civil de la commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre Mairie Chureau
Jean-Marie, employé de chemin de fer, demeurant à
Paris avec sa mère, rue du Bac numéro soixante
trois, né à Paris le quatorze octobre mil huit cent
quarante-huit, fils majeur et légitime de
Chureau Jean-Jacques, décédé à Saint-Denis
les-Châteaux (Seine-et-Oise), le vingt-deux no-
vembre mil huit cent cinquante-un, et de
Choise Sophie-Marie, couturière, âgée de
cinquante-six ans, ici présente et consentant,
Et Divary Joséphine-Alphonsine, couturière, née
en cette commune, le dix-sept janvier mil huit
cent quarante-sept, y demeurant, fille majeure
et légitime de Divary Joseph-Etienne, décédé à
Garches, le vingt-trois janvier mil huit cent
cinquante, et de Boudin Marie-Adèle, jour-
nalière, âgée de cinquante-huit ans, demeurant
en cette dite commune, ici présente et consentant,
la future est venue de Lefèvre Jean-Baptiste-
Gabriel, décédé à Paris, le huit novembre mil
huit cent soixante-dix. Lesquels ont requis de
procéder à leur légitime mariage et nous ont
présenté leurs actes de naissance, les actes de décès
de leurs pères, ceux concernant la future inscrits
sur les registres de notre commune, l'acte de
décès du premier époux de la future, aux dates
sus-relatées et les actes de publication faits
en notre Mairie et en celle du septième arron-
dis-



et leurs mères
Y id Divary
J m Chureau
J Chureau
Doudin
J Lemaire
Guyot
J. Divary
L. A. Coussaint
L. Voret

44 ans
sement de Paris, les deux dimanches
consécutifs quatre et onze avril, présente
année, sans opposition. Et après avoir visé
ces pièces pour être annexées nous en avons
donné lecture aux parties comparantes, as-
sistées des quatre témoins ci-après nommés
et qualifiés, ainsi que du chapitre six du
titre du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les comparants de ce
interpellés ont à l'instant représenté le certificat
délivré le dix-neuf mai présente année, par
maître Michot Jacques, notaire à Saint-
Cloud, constatant que le contrat de mariage
des dits futurs a été passé le même jour devant
le dit notaire qui en a gardé minute. Nous
avons reçu du futur, de sa mère et des quatre
témoins la déclaration affirmative, sous ser-
ment, attestant l'identité des personnes, nonob-
stant les différences existant quant aux énon-
ciations de noms dans les actes produits. En-
suite nous avons reçu la déclaration de Chureau
Jean Marie qu'il prend pour sa légitime épon-
se Divary Joséphine Alphonsine et celle de Divary
Joséphine Alphonsine qu'elle prend pour son
légitime époux Chureau Jean Marie. En consé-
quence nous avons déclaré, au nom de loi, que
Chureau Jean Marie et Divary Joséphine Al-
phonsine sont unis par le mariage. Tout ce
qui dessus fait publiquement en notre mai-
son commune, en présence, côté de l'époux,
de Lernois François Joseph, âgé de quarant
quatre ans, grainetier, domicilié à Charches,
cousin germain par alliance, Guyot Jean
Hippolyte, âgé de soixante-treize ans, employé
demeurant à Paris, rue Saint Gulpia numéro

+ parties
 y d. Divary
 Boudin
 } choisi
 huit, ami; cote de l'épouse, D. Divary
 Antonin. Joseph, âgé de vingt-quatre ans
 menuisier, frère. Constant Ropold. Alex
 andre, âgé de quarante-quatre ans culti-
 vateur, beau. frère tous deux demeurant
 à Semet Garches; qui ont signé avec les époux et
 avec nous, Maire officier de l'Etat civil qui
 Guyot
 avons dressé le présent acte et en avons fait
 lecture aux ⁺parents et aux témoins.

L. B. Coussaint	approuvé par moi	trajimul
St. J. Divary	J. m. Bureau	choisi
J. m. Bureau		
E. Noet	Boudin	
	Guyot	
	L. B. Coussaint	
	St. J. Divary	
	E. Noet	

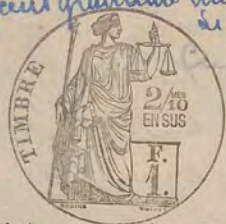
y d. Divary	
J. m. Bureau	choisi
Boudin	
Guyot	
L. B. Coussaint	
St. J. Divary	
E. Noet	

R. 11/20/41
 N° 70
 Naissance de
 Brossard
 Clémence Pauline

Du vingt deux mai mil huit cent soixante
 quinze, à sept heures du soir. Acte de naissance
 de Brossard Clémence Pauline, du sexe féminin
 née au jour d'hui à dix heures du matin, chez
 ses père et mère, fille légitime de Brossard Fran-
 cois-Denis, âgé de vingt-cinq ans, et de Canu
 Clémentine Louise, âgée de vingt-cinq ans, blan-
 chisseurs, demeurant ensemble en cette commune.
 Les témoins ont été Canu Pierre Antoine, âgé
 de cinquante-deux ans, et Canu Louis Marie,
 âgé de cinquante-quatre ans, tous deux
 Journaliers et domiciliés en cette dite commune.
 L'enfant nous a été représentée et la déclaration
 nous Officier de l'Etat Civil. Un mot l'age approuvé nul.

Par acte en date du
 vingt-cinq avril mil
 huit cent quarante et un
 Mairie de Amiens
 Brossard Clémence
 Pauline dont la
 naissance est constatée
 dans l'acte ci. contre
 a contracté mariage
 avec Collet Louis
 Camille Brossard
 dont mention faite par
 le présent

Decedee a Reims (Marne)
 le vingt huit Septembre
 mil neuf cent quarante
 huit.
 de dix neuf cloze mil
 neuf cent quarante huit.
 de Paris



N° 71
 Naissance
 de Duval
 Jean Alphonse



Deux

faite par son père qui a signé
 avec les témoins et avec nous, Maire.
 officier de l'état civil après lecture.

De canu & M. Comu D. Nord
Brossard

Du vingt trois mai mil huit cent soixante
 quinze, à huit heures du matin. Acte de nais-
 sance de Duval Jean. Alphonse, du sexe masculin,
 né hier à cinq heures du matin, chez ses
 père et mère, fils légitime de Duval Alphonse
 Auguste Bonnard, âgé de quarante deux ans
 fabricant de briques, et de Rocher Claire. Angé-
 lique. Marie, âgée de vingt huit ans, sans
 profession, demeurant en semble à la Brique-
 terie, hameau de Garches. Les témoins ont été
 été Carre Etienne. Auguste, âgé de trente un
 ans boulanger, et Ruelle Pierre. Gustave, âgé
 de trente ans, restaurateur, tous deux domiciliés
 en cette commune. L'enfant nous a été repré-
 senté et la déclaration faite par Corbel
 Elise, femme Gauron, âgée de quarante cinq
 ans, sage femme, demeurant à Saint. Cloud,
 laquelle a signé avec les témoins et avec nous
 Maire officier de l'état civil, après lecture

Gustave Ruelle Corbel D. Nord
E. Gauron

N° 72
 Décès de
 Chevalier
 Louis Jacques

Du vingt trois mai mil huit cent soixante
 quinze, à trois heures du soir. Acte de décès de
 Chevalier Louis Jacques, âgé de quatre vingt
 ans, sans profession, né à Corbeil, Seine. et
 Oise, décédé aujourd'hui à quatre heures du
 matin, à l'hospice de la Reconnaissance,
 hameau de Garches, fils des feus Chevalier Jacques
 Francois et Douziers Genevieve, veuf de Paris
 Marie Louise. Nicole. Les témoins ont été

Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante
trois ans, employé, et Mattay Denis, âgé de
cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés
au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Mattay

Josset

D. Noret

N^o 73

Décès de

Demy

Maurice

Du vingt-trois mai mil huit cent soixante
quinze, à trois heures du soir. Acte de décès de
Demy Maurice, âgé de soixante-dix-sept ans
sans profession, célibataire, né à Trovenchères
les Darney (Vosges), décédé aujourd'hui à neuf
heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance
hameau de Garches, fils des feus Demy Nicolas
Modeste et Mattay Anne Marguerite. Les
témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Martin,
âgé de soixante-trois ans, employé, et Mattay
Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice, non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Mattay

Josset

D. Noret

N^o 74

Naissance de

Vivier

Joseph Emile

Du vingt-quatre mai mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de naissance de Vivier
Joseph Emile, du sexe masculin, né aujourd'hui
à trois heures du matin, chez sa mère domiciliée
en cette commune, fils légitime posthume de
Vivier Clément-Julien et de Hurbe Louise-
Henriette, âgée de vingt-deux ans, Blanchisseuse.
Les témoins ont été Vivier Désiré Clément, âgé
de cinquante ans, cantonnier et Leguay Henri
Georges, âgé de quarante-cinq ans, entrepreneur

Par acte en date
du 3 décembre 1901
à la Mairie de
Boulogne (Seine)
Vivier Joseph Emile
dont la naissance

est constatée dans
l'acte ci-contre a
contrainte mariage
avec Gillet Arsène
Adelaide.

Dont mention.

Fy Beauvais

Par acte en date du trente no-
vembre mil neuf cent sept
à Saint-Denis Thérèse Joseph
Emile dont la naissance est
constatée ci-contre a contrainte
mariage avec Lamoignon
Louise. Dont mention

De serrurerie, tous deux domiciliés en cette
dite commune. L'enfant nous a été re-
sente et la déclaration faite par Corbel
Elisa, femme Gauron, âgée de quarante
cinq ans, sage-femme, demeurant à Saint
Denis, laquelle a signé avec les témoins et
avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après
lecture.

*Thérèse
Gauron.*

P. Noret

N° 75
Décès de
Père
Louis Fernand

Du premier juin mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Père Louis Fernand
âge de dix-huit jours, né en cette commune, y
décédé aujourdhui à trois heures du matin, en
la demeure de ses père et mère, fils de Père Ferdi-
nand Prosper Louis, garde veuf et de Decour Marie
Berthilde sans profession. Les témoins ont été
Decour Louis Francois, âgé de soixante-onze
ans, propriétaire, et Barbot Ernest, âgé de quarante
quatre ans, cultivateur, tous deux demeurant en cette
dite commune, le premier aïeul et le second oncle
du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite, et le décès constaté par nous
soussigné.

*J. L. Decour
E. Barbot*

P. Noret

N° 76
Décès de
Baudemont
Jacques Louis

Du deux juin mil huit cent soixante quinze
à quatre heures du soir. Acte de décès de Baudemont
Jacques Louis, âgé de soixante-deux ans, sans
profession, né à Ville d'Avray (Seine et Oise), décédé
hier à six heures du soir, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils de Baudemont
Jean Louis et de princesse Marguerite, d'ici
de, veuf de Martineau Anne. Les témoins ont
été Josset Pierre Eugene Martin, âgé de soixante

trois ans, employé, et Mattay Denis, âgé de cinquante un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sous signé.

E. J. Mattay

D. Noret

N: 77

Décès de

Boucher

Louise Gabrielle

Du cinq juin mil huit cent soixante quinze, à midi. Acte de décès de Boucher Louise Gabrielle, âgée de trois mois et demi, née en cette commune, y décédée aujourd'hui à deux heures du matin, en la demeure de ses père et mère, fille de Boucher Joseph Armand, charron et de Morel Pauline Augustine, marchande de vin. Les témoins ont été Boucher Gabriel Maurice, âgé de cinquante un ans, charron, et Esnot Denis Hippolyte, âgé de vingt six ans, marchand boucher, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier aïeul et le second voisin de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sous signé.

Boucher Gabriel Maurice

Esnot

D. Noret

N: 78

Décès de

Trémont

Edme Auguste Léon

+ trois
Légion d'Honneur

D. Noret

Du vingt un juin mil huit cent soixante quinze, à midi. Acte de décès de Trémont Edme Auguste Léon, âgé de vingt deux ans, cordonnier, célibataire, né en cette commune y décédé hier à cinq heures du soir, en sa demeure, fils de Trémont Edme Marie, propriétaire demeurant à Garches, et de feu Legrand.

Cécile, Adélaïde. Les témoins ont été le grand Philippe Auguste Louis, âgé de quarante ans, entrepreneur de maçonnerie, et Varangot François. Édme. Marie, âgé de vingt-sept ans, maître blanchisseur, tous deux demeurant en cette commune, le premier oncle maternel et le second cousin du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Marie, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Varangot
D. Nozet

N^o 79
Décès de
Boudin
Louise Adèle

Du vingt-six juin mil huit cent soixante quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès de Boudin Louise Adèle, âgée de cinquante-neuf ans, couturière, née en cette commune, y décédée en sa demeure aujourd'hui à deux heures du matin, fille des feus Boudin Jean Baptiste et Dorange Marie Madeleine, veuve de Divary Étienne. Joseph. Les témoins ont été Divary Antonin Joseph, âgé de vingt-six ans, menuisier et Coussaint Léopold. Alexandre, âgé de quarante-quatre ans, cultivateur, tous deux demeurant en cette dite commune, le premier fils et le second gendre de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Marie, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

L. B. Coussaint. et J. Divary

D. Nozet

N^o 80

Naissance de
Decour
Auguste Emest

Du deux juillet mil huit cent soixante quinze, à quatre heures du soir. Acte de

naissance de Decour Auguste Ernest, du
sex masculin, né aujourd'hui à trois
heures du matin chez ses père et mère,
fils légitime de Decour Come - Adrien
âge de vingt-sept ans, cultivateur et de
Bertrand Elisabeth, âgée de trente-cinq
ans, journalière, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été
Julien Rouis - Alexandre, âgé de trente-
sept ans, garde champêtre et Vitaré Pros-
per, coiffeur, âgé de trente-trois ans, tous
deux demeurant en cette dite commune. L'en-
fant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les
témoins et avec nous Maire officier de l'é-
tat civil, après lecture.

Julien Decour *Vitaré* L. Noret

Du cinq juillet mil huit cent soixante-quin-
ze, à onze heures du matin. Acte de décès de
Mongé Louis Valéry, âgé de soixante-sept
ans, sans profession, né à Saint-Denis (Seine),
décédé hier à trois heures du soir, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils de Mongé Louis Gilbert et
de Dammervet Marie Eleonore, époux de Sophie
Virginia. Les témoins ont été Fosset Pierre,
Eugène Martin âgé de soixante-trois ans
employé et Matthey Denis, âgé de cinquante
un ans, concierge, tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné

Fosset Matthey L. Noret

N^o 81

Décès

Mongé

Louis Valéry

N^o 82Mariage de
Duhamel

Pierre Francois

et de

Rolland

Françoise

+ cent
H. Rolland
L. F. Duhamel

G. Noz

R. L. ou

H. B. Boucher

G. Valentin

D. Secret

Du dix juillet mil huit cent soixante
quinze, à dix heures du matin. Par
vant nous, Maire Officier de l'Etat civil de
la commune de Garches, sont comparus publi-
quement en la salle de notre Mairie Duhamel
Pierre Francois, journalier, demeurant à Garches, né
à Acigné (Ille et Vilaine), le huit mai mil huit
cent quarante sept, fils majeur et légitime de
Duhamel Pierre et de Monnier Françoise Josephine
tous deux décédés à Acigné, le premier le quatre
janvier mil huit cent cinquante huit la secon-
de le douze juillet mil huit cinquante cinq ;
Et Rolland Françoise, couturière, demeurant
à Garches, née à Cesson (Ille et Vilaine), le
deux janvier mil huit cent quarante sept, fille
majeure et légitime de Rolland Joseph, âgé
de cinquante huit ans, cordonnier, demeurant
au dit Cesson, lequel consent au présent ma-
riage par acte authentique passé devant mai-
tre Escolan Louis Nicolas Jean, Maire, notaire à
Cesson, le trois janvier mil huit cent soixante
quinze, et de Geshors Perrine, décédée au
dit Cesson, le six octobre mil huit cent soixante
un. Esquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont présenté à
cet effet, leurs actes de naissance, les actes de
décès des père et mère du futur, l'acte de décès
de la mère de la future, l'acte de consentement
de son père, aux dates sus relatées et les actes
de publications faits en notre mairie les deux
dimanches consécutifs vingt et un et vingt-
sept juin, présente unie, sans opposition. Et
après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous
en avons donné lecture aux parties comparantes
assistées des quatre témoins ci. après nommés

et qualifiés, ainsi que du chapitre six du
titre du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les comparants de
ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'
il n'a pas été fait de contrat de mariage
entre eux. Nous avons reçu des futurs et des
quatre témoins la déclaration affirmative
sous serment, attestant l'identité des personnes,
nonobstant les différences existant quant aux
énonciations de noms et de prénoms dans les
actes produits. Le futur nous a déclaré,
sous serment, qu'il ignore le dernier domicile
et le lieu de décès de ses aïeux paternels et
maternels, les quatre témoins nous ont
également certifié, sous serment, que, quoiqu'
ils connaissent le futur époux, ils ignorent
le dernier domicile et le lieu de décès de ses
quatre aïeux. Ensuite nous avons reçu la
déclaration de Duhamel Pierre. François qu'il
prend pour sa légitime épouse Rolland François
et celle de Rolland François qu'elle prend pour
son légitime époux Duhamel Pierre. François.
En conséquence nous avons déclaré, au nom de
la loi, que Duhamel Pierre. François et Rolland
François, sont unis par le mariage. A l'ins.
tant les époux nous ont déclaré légitimes un
enfant du sexe masculin, né à Garches, le trois
mars mil huit cent soixante et treize, inscrit
sur les registres de l'état civil sous les noms
de Duhamel Lion. Pierre. Tout ce que dessus
fait publiquement en notre maison commune
en présence, côté de l'époux de Valentin
Gaspard, âgé de soixante ans, propriétaire.
Boucher Joseph. Armand, âgé de vingt-sept
ans, tous deux domiciliés à Garches et amis, côté

+ charron

Ch Rolland

D. Duhamel

Emot

N. Lesourd

g. Ad. Bouchet

g. Valentin

D. Norcia

approuvé un
 subtrage un
 H. Rolland De l'épouse, de Lesourd Jacques. Al.
 B. F. Duhamel épouse, âgé de soixante ans, sellier, et
 Esnot Denis-Hippolyte, âgé de vingt-deux ans,
 marchand boucher, tous deux domiciliés en
 cette commune, et amis, lesquels ont signé
 A. Lesourd avec les époux et avec nous, Voret Louis-Fran-
 çois, Maire, officier de l'Etat civil qui avons
 dressé le présent acte et en avons fait lec-
 ture aux parties et aux témoins.
 L. Voret H. Rolland B. F. Duhamel Esnot
 J. F. Bouchez A. Lesourd
 Y. Valentignat L. Voret

N° 83
 Décès de
 Brian
 Marie Louise Rose

Du dix-sept juillet mil huit cent soixante-
 quinze, à sept heures du matin. Acte de Décès de
 Brian Marie-Louise-Rose, âgée de vingt mois,
 née en cette commune, y décédée en la demeure
 de ses père et mère aujourd'hui à trois heures
 du matin, fille de Brian Mathieu-Etienne, Sgna-
 maçon et de Dufays Félicité Catherine, couturière.
 Les témoins ont été Serin Eugène, Constant, âgé
 de trente-sept ans, cultivateur et Dufays Louis-
 Maria, âgé de trente-deux ans, maçon, tous deux
 domiciliés en cette dite commune et oncles de la
 défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire
 après lecture faite et le décès constaté par nous
 soussigné
 L. E. Serin Dufays Louis Maria L. Voret

N° 84
 Décès de
 Brian
 Victorine Eugénie
 Félicité

Du dix-sept juillet mil huit cent soixante-
 quinze, à sept heures du matin. Acte de Décès
 de Brian Victorine Eugénie Félicité, âgée de trois
 ans, née en cette commune, y décédée en la demeure
 de ses père et mère aujourd'hui à quatre heures

du matin, fille de Brian Mathieu Etienne Tignac,
maçon et de Dufays Félicité Catherine, couturière.
Les témoins ont été Serin Eugène Constant, âgé
de trente-sept ans, cultivateur et Dufays Louis
Maria, âgé de deux ans, maçon, tous
deux domiciliés en cette dite commune et oncles
de la défunte. Lesquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

E. Serin Dufays Louis Maria L. Noret

N^o 85
Naissance de
Dupuis
Marie Eugénie

Du dix-neuf juillet mil huit cent soixante-quinze
à huit heures du matin. Acte de naissance de Dupuis
Marie Eugénie, du sexe féminin, née hier à neuf
heures du soir, chez ses père Amère, fille légitime
de Dupuis Marie Hippolyte, âgé de quarante
deux ans, cantonnier et de Boudin Marie Augustine
Arthemise, âgée de trente-sept ans, blanchisseuse
demeurant ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Leguay Henri Georges, âgé de quarante-cinq
ans, entrepreneur de serrurerie et Canu Alfred, âgé de
quarante-un ans, blanchisseur, tous deux demeurant
en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté
et la déclaration faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire, officier de
l'état civil, après lecture.

H. Leguay M. H. Dupuis L. Noret
A. Canu

N^o 86
Décès de
Paly
Louis Auguste

Du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-
quinze, à midi. Acte de décès de Paly Louis Auguste,
âgé de dix-sept mois, né en cette commune, y
décédé aujourd'hui à six heures du matin, en
la demeure de ses père et mère, fils de Paly

Charles Jean Ernest et de Cernaire Anna ^{30 ans}
 Valentine, blanchisseurs. Les témoins ^{M. ont}
 été Julien Louis - Alexandre, âgé de trente-
 sept ans, gard. champêtre et Boiron Joseph,
 âgé de trente-neuf ans, maçon, tous deux domi-
 ciliés en cette dite commune et non parents du
 défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
 après lecture faite et le décès constaté par
 nous soussigné. Julien

Boiron

D. Noret

26: 87
 D. Noret
 Riedbous
 Victor

Du vingt-cinq juillet mil huit cent soixante
 quinze, à sept heures du matin. Acte de Décès
 de Riedbous Victor, âgé d'environ trente-sept ans
 charretier, ~~celibataire~~ célibataire, décédé hier à
 cinq heures du soir, sur la voie publique, à Garches,
 le lieu de sa naissance et ses père et mère sont
 inconnus. Les témoins ont été Guérin Jean Fran-
 cois, âgé de trente-sept ans, instituteur, et
 Julien Louis - Alexandre, âgé de trente-sept ans
 gard. champêtre, tous deux demeurant en cette com-
 mune. Lesquels ont signé avec nous, Maire, a-
 près lecture faite et le décès constaté par nous
 soussigné.

Approuvé un mot rayé mil

Guérin J. F.

Guérin J. F.

Julien D. Noret

Julien D. Noret

R. 17-2-42
 R. 46

26: 88
 Naissance de
 Beauvais
 Gabriel Eugène Francis

Du vingt-neuf juillet mil huit cent soixante
 quinze, à neuf heures du matin. Acte de naissance
 de Beauvais Gabriel Eugène Francis, du sexe mas-
 culin, né aujourd'hui, à deux heures du matin,
 chez ses père et mère, fils légitime de Beauvais
 François Joseph, âgé de vingt-neuf ans, menuisier,
 et de Mouchet Marie Ernestine, âgée de vingt-

lun

Pour acte de mariage en deux ans, couturière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Collignon Jean François, âgé de soixante ans, cordonnier, et Dorange Louis Joseph, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, tous deux demeurant en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil, après lecture.

F. J. Beauvais L. J. Dorange J. Collignon
 de cédé à Garches le 8 septembre 1948. Le 9 septembre 1948. Le Maire :

N° 89
 Dcé de
 Guerin
 François Pierre

Du cinq août mil huit cent soixante quinze à midi. Acte de décès de Guerin François Pierre, âgé de soixante seize ans, sans profession, né à Dry, Loiret, célibataire, décédé hier à quatre heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Guerin François et Cochet Elisabeth. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante trois ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sous signé.

J. Jossot Mathey D. Noret

N° 90
 Dcé de
 Dupuis
 Marie Eugénie

Du neuf août mil huit cent soixante quinze à midi. Acte de décès de Dupuis Marie Eugénie âgée de vingt deux jours, née en cette commune y décédée hier à cinq heures du soir, en la demeure de ses père et mère, fille de Dupuis Marie Hippolyte, cantonnier et de Boudin Marie Augustine, Blanchisseuse. Les témoins

ont été Lequay Henri Georges, âgé de 31 ans
 quarante cinq ans, entre preneur de serrure Marie
 et Julien Louis Alexandre, âgé de trente sept
 ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en
 cette dite commune et voisins de la défunte
 lesquels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par nous sous
 signé Julien *H. Lequay* *P. Noret*

N^o 91
 Décès de
 Le Cornelier
 François

Du dix août mil huit cent soixante quinze,
 à cinq heures du soir. Acte de décès de Le Cornelier
 François, âgé de soixante quinze ans, sans pro-
 fession, né à Ham (Marne), décédé aujourd'hui
 à quatre heures du matin, à l'hospice de la
 Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
 feus Le Cornelier François et Le Barbier Cécile,
 veuf de Legros Anne. Les témoins ont été
 Jossot Pierre. Eugene Martin, âgé de soixante trois
 ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante
 un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hos-
 pice non parents du défunt. Lesquels ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous sousigné

Mathey *Jossot* *P. Noret*

N^o 92
 Décès de
 Chapelle
 Aimé Louis

Du onze août mil huit cent soixante quinze,
 à midi. Acte de décès de Chapelle Aimé Louis,
 âgé de soixante douze ans, sans profession, né
 à Paris (Seine) décédé hier à cinq heures du soir,
 à l'hospice de la Reconnaissance hameau de
 Garches, fils du feus Chapelle Alexandre Joseph
 et Renot Jeanne Louis, époux de Cuny
 Madeleine Hyacinthe. Les témoins ont été
 Jossot Pierre. Eugene Martin, âgé de soixante trois

+ un

E. Jussiau
Moutty
D. Noret

ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Moutty

E. Jussiau

D. Noret

N^o 93

Mariage de
Lecomte
Alexandre
et de
Lamiable
Marie Louise

+ cent

Mo. L. Lamiable
A. Lecomte
L. Moutty
E. Vallet
J. Deshaies
B. Doumer
D. Noret

Du quatre septembre mil huit cent soixante quinze, à quatre heures du soir. Par devant nous Noret Louis. Francois, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Lecomte Alexandre, menuisier, demeurant à Garches, né à Metz le quatorze septembre mil huit cent quarante, fils majeur et légitime de Lecomte Jean Louis, décédé à Metz le sept. Le sept. mil huit cent cinquante et un et de Ferry Catherine, décédée aussi à Metz le neuf juillet mil huit quarante quatre; Et Lamiable Marie Louise, bouquetière, demeurant à Garches, née à Chalons (Marne) le dix huit janvier mil huit cent quarante quatre, fille majeure et légitime de Lamiable Jean Baptiste, âgé de soixante douze ans, jardinier et de Gervaise Marie. Constance, âgée de cinquante neuf ans, sans profession. Demeurant ensemble au dit Chalons, consentant au présent mariage par acte authentique passé devant maître Hubertin armand Desiré et son collègue, notaires à Chalons le cinq août mil huit cent soixante quinze. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont présenté à cet effet. leurs actes de naissance, les actes de décès de son père et mère

du futur, l'acte de consentement des ^{39 que} père et mère de la future, aux dates ^{PM} sus-
relatées et les actes de publication fait en
notre mairie les deux dimanches consécutifs
huit et quinze août présente année, sans op-
position. Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées, nous en avons donné lecture aux
parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi
que du chapitre six du titre du mariage sur
les droits et devoirs respectifs des époux. Les
comparants de ce interpellés ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage entre eux. Le futur nous a déclaré
sous serment, qu'il ignore le dernier domicile
et le lieu du décès de ses aïeuls paternels et ma-
ternels; les quatre témoins nous ont également
certifié, sous serment, que, quoiqu'ils connaissent
le futur époux, ils ignorent le dernier domicile
et le lieu de décès de ses aïeuls. Ensuite nous
avons reçu la déclaration de De comte Alexandre
qu'il prend pour sa légitime épouse Eamiable
Marie-Eruiise, et celle de Eamiable Marie-Eruiise
qu'elle prend pour son légitime époux De comte
Alexandre. En conséquence nous avons déclaré
au nom de la loi, que De comte Alexandre et
Eamiable Marie-Eruiise sont unis par le ma-
riage. Tout ce que dessus fait publiquement
en notre maison commune, en présence, côté
de l'époux, de Monchate Alphonse René,
âge de quarante huit ans, opticien, demeurant
à Paris, rue de Montmorency, numéro quatorze
Vallée Jean Charles, âge de quarante sept ans,
jardinier, demeurant à Garches, tous deux amis;
côté de l'épouse, de Deshaies Jules, âge de trente

huit ans, memmies, demeurant à Marnes la
Coquette (Seine. et. Oise), et de Fournier Jean Marie
Théophile, âgé de quarante un ans, cultivateur,
demeurant à Garches, tous deux amis, lesquels
ont signé avec les époux et avec nous, Maire
officier de l'Etat civil qui avons dressé le pré
sent acte et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins.

M. Le Lamiole A. Le Comte
J. Deshayes A. Le Comte
C. Deshayes A. Le Comte
D. Morel Vallée

N^o 94
Naissance de
Guille
Louise Palmyre

Décédée à Fontenay-le-
Fleury (Seine. et. Oise) le
vingt-trois Février mil
neuf cent quarante sept.
à quinze heures mil neuf
cent quarante sept.
de Morel,

Du sept septembre mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de naissance de Rouelle
Louise Palmyre, du sexe féminin, née hier à
six heures du soir, chez ses père et mère, fille
légitime de Rouelle Auguste Gustave Pierre,
âge de trente ans, restaurateur, et de Morel Palmyre
Victorine, Cécile, âgée de vingt un ans, sans
profession, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Boucher Joseph-Armand,
âge de vingt sept ans, charron, et Vitart
Prosper, âge de trente quatre ans, coiffeur, tous
deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représentée et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture.

Justante Rouelle Vitart
J. A. Boucher D. Morel

N^o 95
Décès de
Devoise
Joseph

Du dix huit septembre mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Devoise Joseph,
âge de deux ans, né en cette commune, y décédé
aujourd'hui à dix heures du matin, en la

demeure de ses père et mère, fils de ^{37 ans}
 Devoise Jean-Alexandre, maçon et de ^{GM}
 Tessard Seraphine. Louise, journalière. Les
 témoins ont été Ruelle Auguste-Gustave, Pierre
 âgé de trente ans, restaurateur et Boucher Joseph
 Curmand, âgé de vingt-huit ans, sept ans, char-
 ron, tous deux domiciliés en cette dite commune,
 non parents du défunt. Lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès consta-
 té par nous sousigné.

approuvé deux mots rayés nuls. ^{Gustave Ruelle}
^{Jh Ad Boucher} } ^{P. Noret}

R. 17-2-12

N^o 96
 Naissance de
 Sédard
 Josephine. Louise

Du dix-neuf septembre mil huit cent soixante
 quinze, à six heures du soir. Acte de naissance de
 Sédard Josephine-Louise, du sexe féminin, née
 hier à cinq heures et demie du soir, chez ses père
 et mère, fille légitime de Sédard Jules-Théognis
 âgé de vingt-six ans, blanchisseur, et de Decour
 Louise-Augustine, âgée de dix-neuf ans, aussi
 blanchisseuse, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Serin Pierre-
 Jules-Henri, âgé de trente-quatre ans, jardinier,
 et Sédard Théodore-François, âgé de vingt-deux
 ans, journalier, tous deux domiciliés en cette dite
 commune. L'enfant nous a été représentée et la
 déclaration faite par son père qui a signé
 avec le premier témoin et avec nous, Maire,
 officier de l'état civil, après lecture; le second
 témoin a déclaré ne savoir signer.

J Sédard } J Serin } ^{P. Noret}

Du vingt septembre mil huit cent soixante

N^o 97Décès de
GuillaumeAugustine. Francoise. Marie

quinze, à neuf heures du matin. Acte de décès
De Guillaume Augustine Francoise. Marie, âgée
de quatre ans, née à Versailles, décédée aujourd'hui
à trois heures du matin, à Garches, en la demeure
de ses père et mère, fille de Guillaume
Jean Marie et de Morin Francoise Louise Clotilde,
journaliers. Les témoins ont été Duhamel Pierre
Francois, âgé de vingt-huit ans, journalier
et Boucher Joseph. Armand, âgé de vingt-sept
ans, charron, tous deux domiciliés en cette commune
non parents de la défunte. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Duhamel

Jh et Boucher

D. Noret

N^o 98Décès de
CarmentFrancois. Pierre

Du vingt-cinq septembre mil huit cent
soixante-quinze, à midi. Acte de décès de
Carment Francois. Pierre, âgé de soixante-dix
huit ans sans profession, né à Comer (Somme)
décédé hier à une heure du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance hameau de Garches,
fils des feus Carment Jacques. Francois, et Huitre
Marie. Francoise, veuf de Michel Marie Anne
Victoire. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-trois ans, employé
et Matthey Denis, âgé de cinquante-un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

J. Josset

Matthey

D. Noret

N^o 99
 Décès de
 Labrande
 Georges

^{34 me}
 Du sept octobre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de décès de Labrande Georges, âgé de soixante-seize ans sans profession, né à Paris (Seine), décédé hier à dix heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Labrande Pierre et Bignon Marguerite Joseph, veuf de Lyonnet Elisabeth. Les témoins ont été Gosset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-trois ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Gosset Mathey D. Noret

N^o 100
 Mariage de
 Leyval
 Jean François
 et de
 Besson
 Joséphine Mathilde

Du neuf octobre mil huit cent soixante-quinze, à dix heures du matin. Par devant nous Noret Louis François, Maire officier de l'état civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Leyval Jean François, serrurier, demeurant à Garches né à Plombières (Vosges) le vingt-trois juin mil huit cent quarante-huit, fils majeur et légitime de Leyval François, décédé à Plombières, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-trois, et de Cimochin Marie Justine, âgée de soixante ans, journalière, demeurant au dit Plombières, laquelle consent au présent mariage par acte authentique, passé devant maître Paul Auguste Albert Collin, notaire à Plombières le vingt juillet mil huit cent soixante-quinze, Et Besson Joséphine Mathilde, blanchisseuse, née à Garches, le dix mars mil huit cent ~~cinquante~~ cinquante-sept, y demeurant avec sa mère, fille mineure et légitime de Besson François, âgé de soixante-dix-sept ans, pensionnaire à l'hospice

civil de Versailles et de Franque. Alexis, âgé de cinquante quatre ans, journalière, ici présents et consentant. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont représenté à cet effet leurs actes de naissance, celui de la future inscrit sur les registres de notre commune, l'acte de décès du père du futur, l'acte de consentement de la mère du futur, aux dates sus relatées et les actes de publication faits en notre mairie, en celle de Saint-Cloud et en celle de Versailles les deux dimanches consécutifs quatre et onze juillet, présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes, assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants et les personnes autorisant le mariage, de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Leyval Jean François qu'il prend pour sa légitime épouse Besson Joséphine Mathilde et celle de Besson Joséphine Mathilde qu'elle prend pour son légitime époux Leyval Jean François. En conséquence nous avons déclaré, au nom de la loi, que Leyval Jean François et Besson Joséphine Mathilde sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en notre maison commune, en présence, côté de l'époux, de Quittelle Edouard, âgé de vingt-neuf ans, serrurier, demeurant à Garches, ami, Bourguard François Eugène, âgé de trente-sept ans, soldat aux ouvriers d'administration, demeurant à Versailles, ami, côté de l'épouse, de Beaudouin Henri, âgé de vingt-huit ans, tonnelier, demeurant à Gar-

ches beau-frère, et Franque Adolphe ^{3^e rue}
 âgé de vingt-sept ans, blanchisseur
 demeurant à Boulogne (Seine), cousin germain
 qui ont signé avec les époux et avec nous, Maire
 officier de l'Etat civil qui avons dressé le
 présent acte et en avons fait lecture aux par-
 ties et aux témoins. Le père de l'époux a
 déclaré ne pouvoir signer, ainsi que la mère.

Approuvé un mot rayé nul

J. M. Pesson
 J. F. Leroyat.
 Guisette

J. M. Pesson
 J. F. Leroyat.

Guisette

(Signature)

(Signature)

J. H. Beaumont
 A. Franque
 D. Voret

J. H. Beaumont
 A. Franque
 D. Voret

N^o 101

Décès de
 Guy

Pierre-Charles-Désiré

Du neuf octobre mil huit cent soixante-quin-
 ze, à six heures du soir. Acte de Décès de Guy Pierre
 Charles-Désiré, âgé de soixante-trois ans, sans
 profession, né à Gargenville (Seine-et-Oise) décédé
 aujourd'hui à quatre heures du matin, à l'hos-
 pice de la Reconnaissance, hameau de Garches
 fils des feus Guy François-Joseph et Marie Eli-
 sabeth-Pierrette, veuf de Renée Marguerite Clémen-
 tine. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène Martin
 âgé de soixante-trois ans, employé et Mathey Denis,
 âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domici-
 liés au dit hospice, non parents du défunt. Desquels

ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous soussigné

Matthey

J. Jossé D. Noret

N^o 102

Décès de
Varet

François Auguste.
Adolphe. Célestin

Du neuf octobre mil huit cent soixante quinze
à six heures un quart du soir. Acte de décès de
Varet François Auguste Adolphe Célestin, âgé
de soixante neuf ans, sans profession, né à Cour-
givaux (Marne), décédé aujourd'hui à quatre heures
du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de la commune de Garches, fils des feus
Varet Jean Louis et Gourle Marie Thérèse, veuve
de Boule Bellonie. Louise Charlotte. Les
témoins ont été Jossé Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante trois ans, employé et Matthey
Denis, âgé de cinquante un ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice, non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

Matthey

J. Jossé

D. Noret

N^o 103

Décès de
Bergeret
Jean

Du quatorze octobre mil huit cent soixante
quinze, à huit heures du matin. Acte de décès
de Bergeret Jean, âgé de soixante dix sept ans,
sans profession, né à Calmar (Côte d'Or), décédé
hier à cinq heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
feus Bergeret Joseph et Simon Gabrielle, épouse
de Millon Catherine. Les témoins ont été Jossé
Pierre Eugène Martin, âgé de soixante trois
ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante
un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné

J. Jossé

Matthey

D. Noret

N^o 1014

Naissance de
Sevin

Alfred. Joseph

Par acte en date du
dix novembre mil
huit cent. inscrit en
cette mairie Sevin
Alfred Joseph dont
la naissance est con-
statée dans l'acte ci contre
a contracté mariage
avec François Josephine
Félicité. Dont adoption
faite par nous officier
de l'état civil
le 13 novembre

approuvé deux
mots rayés nuls.

J. Saulnier

S. G. Sevin

L. Sevin

D. Voret

N^o 105

Décès de
Dessein

Jean. Auguste

Du quatorze octobre mil huit cent
soixante. quinze, à quatre heures du
soir. Acte de naissance de Sevin Alfred. Joseph.
Du sexe masculin, né hier à trois heures du soir
chez ses père et mère, fille fils légitime de Sevin
Ferdinand. Louis, âgé de trente deux ans, et de
Saulnier Louise. Henriette. Victorine, âgée de
trente un ans, cultivateurs, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été Saulnier
Jean. Pierre, âgé de cinquante. six ans et Sevin
Leon. André, âgé de vingt. six ans, tous deux
cultivateurs et domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire officier de l'E.
tat civil, après lecture.

J. G. Saulnier S. G. Sevin

D. Voret

Du quinze octobre mil huit cent soixante.
quinze, à cinq heures du soir. Acte de décès
de Dessein Jean. Auguste, âgé de soixante
cinq ans, sans profession, né à Paris (Seine)
décédé aujourd'hui à trois heures du matin, à
l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Dessein Jean et Gilbert
Jeanny. Louise, l'époux de Varin Genevieve Ma-
rie. Les témoins ont été Josset Pierre. Eugene
Martin, âgé de soixante. trois ans, employé.
et Mathey Denis, âgé de cinquante. un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sous signé.

S. Josset Mathey

D. Voret

Du dix sept octobre mil huit cent soixante. quinze

N^o 106
 Décès de
 Deloizon
 Pierre. Nicolas

à midi. Acte de naissance décès de Deloizon
 Pierre. Nicolas, âgé de soixante. quatorze ans,
 sans profession, né à Hatriz (Moselle), décédé
 hier à neuf heures du soir, à l'hospice de la
 Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
 feus Deloizon Jean. Nicolas et Thomas Marie.
 veuf de Biss. Madeleine. Les témoins ont été
 Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante
 trois ans employé et Mathey Denis, âgé de cin-
 quante. un ans, concierge, tous deux domiciliés
 au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
 ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
 et le décès constaté par nous soussigné
 approuvé un mot rayé nul

Mathey
 & Josset

L. Noret

Mathey
 & Josset L. Noret

N^o 107
 Décès de
 Gautin
 Claude

Du dix huit octobre mil huit cent soixante
 quinze, à huit heures du matin. Acte de décès
 de Gautin Claude, âgé de cinquante. quatre ans,
 blanchisseur, né à Garches, y décédé en sa demeure
 hier à cinq heures du soir, fils de Gautin François
 Vincent, cultivateur et de feue Guy Angélique
 épouse de Martin Scolastique Anfoinette,
 blanchisseuse. Les témoins ont été Martin Phi-
 lippe. Armand, âgé de quarante. deux ans et
 Legeret Pierre. François, âgé de trente. neuf ans, tous
 deux cultivateurs et domiciliés en cette commune,
 le premier beau. frère et le second cousin du dé-
 funt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

P. A. Martin

P. Legeret

L. Noret

N^o 108 R.F. 2-44
R. 108

Naissance de
Boiron
Julia. Henriette

marlée à Senguyon
(meurthe et moselle) le
deux Mai mil neuf cent
vingt six avec Eugène
Harry.
Le quatre Mai mil
neuf cent treize six.
L'officier de l'Etat civil

4 Arrêté
Décédé à Garches
le douze octobre mil
neuf cent soixante.
le treize octobre mil
neuf cent soixante
le maire
J. Le Ralle

Du vingt-six octobre mil huit cent soixante
le quinze, à six heures du soir. Acte de
naissance de Boiron Julia. Henriette, du sexe
féminin, née hier à neuf heures du matin, chez ses
père et mère, fille légitime de Boiron Joseph, âgé de
trente-neuf ans, maçon et de Jourdan Marie-
Fortunée, âgée de trente-huit ans, blanchisseuse,
demeurant ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Boiron Jean, âgé de trente-neuf ans, maçon
et Collignon Prudent, âgé de vingt-neuf ans, cordon-
nier, tous deux domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous, Maire. officier de l'Etat civil, après
lecture.
P. Collignon Boiron
D. Nozet

N^o 109

Naissance de
Evasseur
Alfred. Eugène

+ y Demeurant
Lesd'assess
Henri
Vitar

Par acte à l'extrême
de Garches subscrit
le 12 octobre 1904
par le père de naissance
et le père de naissance
en présence de deux témoins
mariés avec de la commune
de Garches
Schmidt
P. Ralle
J. Ralle

Du vingt-huit octobre mil huit cent soixante.
quinze, à six heures du soir. Acte de naissance
de Evasseur Alfred. Eugène, du sexe masculin, né
aujourd'hui à deux heures du matin, chez ses père
et mère, fils légitime de Evasseur Jules. Rose, âgé
de trente-trois ans, mécanicien, et de Gramain
Eugénie. Henriette, âgée de trente-deux ans, confu-
rière, demeurant ensemble à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches. Les témoins
ont été Hémet Joseph, âgé de quarante-six ans,
employé au dit hospice, et Vitar Prosper, âgé de
trente-quatre ans, coiffeur, demeurant en cette commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire. officier de l'Etat civil, après lecture.
Evasseur Henri
Vitar
D. Nozet

N^o 110

Décès de
Bezagni
Dominique

+ sept

H. Leguay
Julien
D. Noret

Du deux novembre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de décès de Bezagni Dominique, âgé de quarante-neuf ans, ouvrier maçon, célibataire, né à Bocolo (Province de Plaisance Italie), décédé à Garches, en sa demeure, hier à neuf heures du soir, fils des feus Bezagni Jean et Quapix Marie. Les témoins ont été Leguay Henri Georges, âgé de quarante ans, entrepreneur de serrurerie et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-huit ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, voisins du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul

H. Leguay
Julien
D. Noret

H. Leguay
Julien

D. Noret

N^o 111

Décès de
Cillier

Noël Balthazar

Du treize novembre mil huit cent soixante-quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès de Cillier Noël Balthazar, âgé de soixante-dix-sept ans, sans profession, né à Paris (Seine), décédé aujourd'hui à une heure du matin, fils des feus Cillier Pierre Guillaume et Faucheur Marie Anne Simon veuf de Charanne Clotilde Louise Sophie. Les témoins ont été Jostet Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

+ à l'hospice de la
Reconnaissance
hameau de Garches.

M. Jostet

E. Jostet

D. Noret

J. Jostet

M. Jostet

D. Noret

N° 112

Naissance de
Fleury
Louis

2^e Mention. Marie à Paris sage-femme
arrondissement de Vincennes, a été
neuf cent vingt avec Marie Chénier
Rottenger. Le vingt trois huit mil
neuf cent vingt avec l'officier de l'état civil.

+ Domiciliés à
GarchesJ. M. Firby
L. B. Coussaint

E. Gerson

D. Noret

Le D^{re} Noret

acte de contre

contrat de mariage

de Marie de Bellanville

(arm) Louis neuf

1904 le Maire

Fy Beaumont

Du quinze novembre mil huit cent soixant
se quinze, à quatre heures du soir. Acte de
naissance de Louis, du sexe masculin, né
hier, à deux heures du matin, chez sa mère, fils de
Lamarre Virginie Anne Jeanne Francoise, âgée de
septe six ans, journalière, épouse légitime de
Fleury Louis Francoise, actuellement sans domicile

~~commun~~ connu. Les témoins ont été Firby
Joseph Marie, âgé de trente ans et Coussaint
Eopold Alexandre, âgé de quarante quatre ans,
tous deux cultivateurs et domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par Berbel Elisa, femme Gau-
ron, âgée de quarante cinq ans, Sage femme,
domiciliée à Saint Cloud (Seine et Oise), laquelle
a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier
de l'état civil, après lecture

approuvé un mot rayé nul

L. B. Coussaint

J. M. Firby

L. B. Coussaint

E. Gerson

D. Noret

E. Gerson

D. Noret

N° 113

Décès de
Coquard
Antoine

Du dix sept novembre mil huit cent soixante
quinze, à sept heures du soir. Acte de décès de
Coquard Antoine, âgé de soixante treize ans sans
profession, né à Lyon (Rhône), décédé aujourd'hui
à neuf heures du matin, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des feus
Coquard Francois et Jacour Pietrette, veuf de
Mubree Josephine. Les témoins ont été Josset
Pierre Eugène Martin, âgé de soixante quatre ans
employé et Mathey Denis, âgé de cinquante un
ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

M. Firby

E. Josset

D. Noret

N^o 114

Décès de
Bertonnier
Jean

Du vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de décès de Bertonnier Jean, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né à Jancy (Saône et Loire), décédé hier à une heure du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Bertonnier Gabriel et Gruizard Françoise, veuf de Gay Marianne. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-quatre ans employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey Denis

D. Nores

N^o 115

Décès de
Lefebvre
Jean-Grégoire

Du vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-quinze, à sept heures du matin. Acte de décès de Lefebvre Jean-Grégoire, âgé de quatre-vingt-sept ans, rentier, né à Chéméricourt (Seine-et-Oise) décédé à Garches, en sa demeure, hier à neuf heures du soir, fils des feus Lefebvre Louis et Chevrier Marie-Anne, veuf de Breton Rosalie. Les témoins ont été Lefebvre Louis-François, âgé de quarante-six ans, cultivateur, et Genestre Joseph, âgé de cinquante-quatre ans, cantonnier, tous deux domiciliés en cette commune, le premier fils et le second neveu du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

L. f. Lefebvre

D. Genestre

D. Nores

N^o 116

Naissance de
Loiseau
Emile

Du vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de naissance de Loiseau

Par acte en date du neuf octobre mil huit cent deux, inséré à Mayenne la Coquette (Seine et Oise) Loiseau Emile dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Berthe Desirée Racine.

Dont mention
Fy Beauvrais

Emile, du sexe masculin, né hier à deux heures après midi, chez ses père et mère, légitime de Loiseau Jacques, âgé de trente quatre ans, jardinier et de Mascrier Marie Antoinette, âgée de trente deux ans, cuisinière, demeurant ensemble à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches. Les témoins ont été Collignon Prudent, âgé de vingt neuf ans, cordonnier, et Vallée Jean Charles, âgé de quarante sept ans, jardinier, demeurant tous deux en cette commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'état civil, après lecture. J. Loiseau
E. Vallée P. Collignon
D. Noiret

N° 117

Décès de
Canu
Marie Aimée

Du trente novembre mil huit cent soixante quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès de Canu Marie Aimée, âgée de soixante dix huit ans, propriétaire, née en cette commune, y décédée, en sa demeure, aujourd'hui à deux heures du soir, fille des feus Canu Antoine François et Pigny Marie Antoinette, veuve de Réguay Charles Philibert. Les témoins ont été Serin Jean Baptiste, âgé de cinquante huit ans, cultivateur, demeurant à Saint Cloud, rue royale numéro quatre, et Bocquet Louis Nicolas, âgé de quarante huit ans, cultivateur, demeurant à Garches, tous deux gendres de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

R. 26. 1. 42

N° 118

Naissance de
Divary
Antonin François Joseph

J. B. Serin L. N. Pigny D. Noiret
Du deux décembre mil huit cent soixante quinze à huit heures du matin. Acte de naissance de Divary Antonin François Joseph, du sexe masculin

Par acte en date
du vingt-cinq juin
mil huit cent quatre
vingt-dix huit, inscrit
en notre Mairie

Du sieur Antonin François

Joseph dont la naissance

est constatée dans l'

acte ci-contre a

contrat mariage

de M^{lle} Boyel

Josephine Anne

Alexandrine.

Dont insertion faite

par nous officier

de l'Etat Civil.

né hier, à sept heures du soir, chez son père et
sa mère, fils légitime de Divary Antonin.
Joseph, âgé de vingt-cinq ans, menuisier et de
Denicau Celina Victorine. Isabelle, âgée de vingt
cinq ans, couturière, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Chureau Jean Ma
rie, âgé de vingt-huit ans, employé de chemin
de fer, et Lemois François. Joseph, âgé de quaran
te quatre ans, grainctier, tous deux demeurant en cette
ville commune. L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par son père qui a signé avec
les témoins et avec nous, Maire, officier de l'Etat

civil, après lecture

Antonin Divary Chureau

Lemois

D. Noret

Du six décembre mil huit cent soixante
quinze, à quatre heures du soir. Acte de décès
de Lurois Nicolas. Elie, âgé de soixante qua
torze ans, sans profession, né à Vernon (Eure),
décédé aujourd'hui à deux heures du matin,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Lurois Nicolas Louis
et Foubert Marie-Françoise, veuf de Féron
Madeleine. Epouse Antoinette. Les témoins
ont été Josset Pierre Eugène. Martin, âgé
de soixante-quatre ans, employé et Wathey
Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice non pa
rents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné

Maire

Josset

D. Noret

N^o 120

Décès de
Serren
Jean Gagne-Denier

+ Denier

Matt
Gosse
P. Noret

Du neuf décembre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de
Décès de Serren Jean Gagne-Denier, âgé de
soixante-quatorze ans, sans profession,
né à Paris (Seine), Décédé hier à deux heures du
soir, à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
meau de Garches, fils des feus Serren Jean
et Bonard Marguerite, veuf de Darbois
Laurence. Les témoins ont été Josset Pierre
Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans
employé et Mathey Denis, âgé de cinquante
un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous. Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sous signé
approuvé un mot rayé nul

Matt

Matt

P. Noret
J. Josset

J. Josset, P. Noret

N^o 121

Mariage de
Restes

Raymond Germain

et de

Roquelin
Louise

Du dix huit décembre mil huit cent soixante-quinze
à dix heures du matin. Par devant nous, Noret Louis
Francois, Maire officier de l'Etat civil de la commune
de Garches, sont comparus publiquement en la salle
de notre mairie Restes Raymond Germain, tailleur
de pierres, demeurant à Garches, né à Tréchet (Hau-
te Garonne), le vingt deux février mil huit cent
quarante huit, fils majeur et légitime de Restes
Jacques, âgé de cinquante sept ans, cultivateur
et de Chêne Guillaumette, âgée de cinquante sept
ans, brassière, domiciliée à Auzas, Haute Garonne,
lesquels consentent au présent mariage par
acte authentique passé devant maître Bergès
notaire au dit Auzas, le dix neuf novembre mil
huit cent soixante-quinze. Et Roquelin Louise,
domestique, demeurant à Garches, née au Mernil

Saint Denis (Seine et Oise), le douze décembre
mil huit cent cinquante deux, fille majeure
de père inconnu et de Roquelin Florentine, âgée
de quarante-trois ans, journalière domiciliée au
dit Mesnil-Saint-Denis, ici présente et consen-
tant. Lesquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont présenté à
cet effet, leurs actes de naissance, aux dates
sus-relatées, l'acte de contentement des père et
mère du futur et les actes de publication
faits en notre mairie les deux dimanches consé-
cutifs cinq et douze décembre présente année,
sans opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être annexées, nous en avons donné lecture
aux parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi
que du chapitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les compa-
rants et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à
l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage entre les futurs. Ensuite
nous avons reçu la déclaration de Restes Ray-
mond-Germain qu'il prend pour sa légitime
épouse Roquelin Louise, et celle de Roquelin Louis
qu'il prend pour son légitime époux Restes
Raymond-Germain. En conséquence nous avons
déclaré, au nom de la loi, que Restes Raymond
Germain et Roquelin Louise sont unis par le
mariage tout ce que dessus fait publiquement
en notre maison commune, en présence, côté
de l'époux, de Larocque Louis Auguste,
âge de trente-six ans, entrepreneur de maçonnerie
demeurant à Garches, l'officier Louis François
âge de vingt-neuf ans, maçon, demeurant à
Boulogne (Seine), amis, côté de l'épouse, de

411 page

Séguin Louis Honoré, âgé de quarante
 huit ans, journalier, demeurant au Mesnil
 saint-Denis, oncle maternel, et de David
 Pierre François, âgé de quarante quatre
 ans, journalier, demeurant à Voisins. Le Bre-
 tonneux (Seine-et-Oise), oncle maternel,
 qui ont signé, à l'exception d'usieurs Séguin
 Louis Honoré qui a déclaré ne le savoir, avec les
 époux et avec nous, Maire officier de l'Etat
 civil qui avons dressé le présent acte et en
 avons fait lecture aux parties et aux témoins
 G. Biquellin R. Restes C. Biquellin
 L. A. Paroquier H. F. Cotin
 A. David Pierre François
 D. Noret

N° 122

Décès de
 Brunebarbe
 Joseph

Du dix-huit décembre mil huit cent soixan-
 te quinze, à onze heures du matin. Acte de
 décès de Brunebarbe Joseph, âgé de quatre
 vingt-un ans, sans profession, né à Paris
 (Seine), décédé hier à midi, à l'hospice de
 la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
 des feus Brunebarbe Benoît et Devauchaux
 Geneviève, veuf de Ecoq Marguerite. Les té-
 moins ont été Jossot Pierre Eugène Martin,
 âgé de soixante-quatre ans, employé et
 Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans, concier-
 ge, tous deux domiciliés au dit hospice, non pa-
 rents du défunt. Lesquels ont signé avec nous
 Maire, après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

Mathey

Jossot

D. Noret

N° 123. Décès de
 Chanvier
 Raimond Jacques

Du vingt décembre mil huit cent soixante
 quinze, à midi. Acte de décès de Chanvier Raimond

Jacques, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né à Port-Marly (Seine-et-Oise) décédé hier à dix heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Chanoines Raimond et Bertrando Marie, Anne Chère, épouse de Ecclaire Françoise. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène, Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathy Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Jossot

Mathy

D. Noret

N° 124

Mariage de
Christy
Victor-Armand
et de
Bonnin
Marie-Virginie

Du vingt-trois décembre mil huit cent soixante-quinze, à dix heures du matin. Par devant nous, Noret Louis-François, Maire officiel de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Christy Victor-Armand, cocher, demeurant à Garches, né à Boulogne (Seine) le deux juillet mil huit cent quarante-huit, fils majeur de Christy Jean-Louis, décédé et de Rebut Louise-Ursule, décédée au dit Boulogne, le dix-sept mai mil huit cent soixante-deux; Et Bonnin Marie-Virginie, domestique, demeurant à Garches, née à Eignières (Cher), le vingt-huit août mil huit cent cinquante, fille majeure de Bonnin Silvain, âgée soixante-six ans, perruquiers et de Dugousset Louise-Aoile, âgée de soixante-cinq ans, demeurant ensemble au dit Eignières, consentant au présent mariage par acte authentique passé devant maître Béguin Théodore, notaire

à Lignières, le vingt-cinq novembre 1841 ^{venue}
mil huit cent soixante-quinze. Lesquels ^{M.} nous
ont requis de procéder à leur légitime mariage,
et nous ont présenté leurs actes de naissance,
l'acte de décès de la mère du futur, l'acte de
consentement des père et mère de la future, aux
dates sus-relatées, et les actes de publication
faits en notre mairie les deux dimanches
consécutifs vingt-huit novembre et cinq
décembre, présente année, sans opposition.
Et après avoir visé ces pièces pour être annexées,
nous en avons donné lecture aux parties compa-
rantes, assistées des quatre témoins ci-après
nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre
six du titre du mariage sur les droits et de-
voirs respectifs des époux. Les comparants
de ce interpellés ont à l'instant déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage entre
eux. Le futur nous a déclaré, sous serment, qu'il
ignore le dernier domicile et le lieu du décès de son
père et de ses aïeuls paternels et maternels. Les
quatre témoins nous ont également certifié, sous
serment, que, quoiqu'ils connaissent le futur
époux, ils ignorent le dernier domicile et le lieu
du décès de son père et de ses aïeuls. Nous avons
reçu du futur et des quatre témoins la déclaration
affirmative, sous serment, attestant l'identité des
personnes, nonobstant les différences existant
quant aux énonciations de prénoms et de noms
dans les actes produits. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Christy Victor Armand qu'il
prend pour sa légitime épouse Bonnin Marie-
Virginie, et celle de Bonnin Marie-Virginie qu'elle
prend pour son légitime époux Christy Victor-
Armand. En conséquence, nous avons déclaré, au
nom de la loi, que Christy Victor Armand et

+ Deux
renvoi approuvé
ainsi que trois mots
rayés nuls.

M. V. Bonnin
et Christy
Valentin

E. Barboz

P. Prevost

L. Lamb

D. Noret

Bonnin Marie Virginie sont unis par le mariage
tout ce que dessus fait publiquement, en notre
maison commune, en présence, côté de l'époux,
de Valentin Gaspard, âgé de soixante-un ans,
propriétaire, demeurant à Garches, Barbot Emile
Paulin, âgé de trente-huit ans, bourelis, de —
E. Barboz demeurant à Boulogne, tous amis; côté de l'épouse,
de Lambert Lion, âgé de trente-quatre ans,
bouchers, demeurant à Garches, Prevost Pierre
Antoine, âgé de soixante-trois ans, cochers,
L. Lamb demeurant à Boulogne, tous deux amis, qui
ont signé avec les époux et avec nous Maire
officier de l'Etat civil qui avons dressé le
présent acte et en avons fait lecture aux
parties et aux témoins

M. V. Bonnin et Christy Valentin
E. Barboz
P. Prevost
L. Lamb D. Noret

N^o 125
Décès de
Collignon
Marguerite

Du vingt-trois décembre mil huit cent soixante
quinze, à midi. Acte de décès de Collignon
Marguerite, âgée de soixante-un ans, journali-
ère, née à Hattredimus (Luxembourg), décédée
hier à six heures du soir, en sa demeure à Gar-
ches, fille des fens Collignon Nicolas et Clément
Catherine, épouse de Girardon Jean, journalier.
Les témoins ont été Fournier Jean Marie Euphrasie,
âgé de quarante-un ans, et Serin Constant
Eugène, âgé de trente-sept ans, tous deux
cultivateurs, domiciliés en cette commune, et
voisins de la défunte. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et

le décès constate par nous soussigné. 4ème
 C. E. Gerin H. Haumier D. Noret

N° 126
 Décès de
 Riou
 Guillemette

Du vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-quinze, à midi. Acte de décès de Riou Guillemette, âgée de quarante-trois francs ans, sans profession, née à Plogonec (Finistère), décédée aujourd'hui à deux heures et demie du matin en sa demeure à la grande Vacherie, hameau de Garches, fille des feus Riou Jean et Efloch Guillemette, épouse de Talon Jean, nourrisseur. Les témoins ont été Julien Louis Alexandre, âgé de trente-sept ans garde champêtre, et Eguay Henri Georges, âgé de quarante-six ans, entrepreneur de serrurerie, tous deux domiciliés en cette commune non parents de la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul
 Julien D. Noret Julien D. Noret

N° 127
 Naissance de
 Diquet
 Louis Marie

Du trente-un décembre mil huit cent soixante-quinze à midi et demi. Acte de naissance de Diquet Louis Marie, du sexe masculin, né aujourd'hui à six heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Diquet Louis Claude François, âgé de cinquante ans, couvreur et de Dronard Joséphine,

Par acte en date du trois novembre mil neuf cent et inscrit à la Mairie de Ruel (Seine et Oise) Diquet ont été Marie Louise, âgée de trente-quatre ans, couturière demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Derepas Claude, âgé de soixante-dix ans, propriétaire et Carre Etienne Auguste, âgé de trente-deux ans, boulangers, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'état civil, après lecture. Derepas Carre D. Noret Diquet

Le présent registre Des actes de l'Etat civil de la commune de Garches, pour l'annee mil huit cent soixante-quinze, contenant cent vingt-sept actes, a été clos et arrêté par nous, Maire officiel de l'Etat civil, le trente-un décembre mil huit cent soixante-quinze, à six heures du soir.

L. P. Noret

Cable alphabétique des actes contenus dans ce registre

Naissances

N ^{os} ordre	N ^{os} des acts	Noms et prénoms	Dates des naissances
1	88	Beauvais Gabriel-Eugène-Francis	29 juillet
2	20	Bernoux Juliette-Mélanie	16 février
3	60	Bienvenu Eise	11 avril
4	108	Boiron Julia-Henriette	25 octobre
5	23	Boucher Louise-Gabrielle	18 février
6	70	Brossard Clinence-Pauline	22 mai
7	30	Decour Auguste-Ernest	2 juillet
8	41	Decour Octavie-Henriette	19 janvier
9	66	Détre Alexis	12 Mai
10	57	Devalois Anna	1 ^{er} avril
11	127	Diquet Louis-Marie	31 décembre
12	118	Divary Antonin-François-Joseph	1 ^{er} décembre
13	33	Dorange Louise-Josephine-Eugénie	1 ^{er} Mars
14	85	Dupuis Marie-Eugénie	18 juillet
15	74	Duval Jean-Alphonse	22 mai
16	24	Eychas Louis	19 février
17	17	Ermence Julie	3 février
18	16	Fauri Adrien-Désiré	18 janvier
19	112	Fleury Louis	13 g bre
20	38	Firly Marie-Rose	6 mars
21	54	Godbillon Louis-Désiré	14 mars
22	109	Evasseur Alfred-Eugénie	28 octobre

sur
certain

44 ans
M

23	116	Loiseau Emile	28 9 ^{bre}
24	37	Laulmier Désiré Eugène	4 Mars
25	67	Létre Louis. Fernand	14 Mai
26	28	Quitelle Marthe. Emélie	25 Février
27	34	Roy Joseph. Marie. Jeanne. Georgette	2 Mars
28	94	Ruelle Louise. Dalmyre	6 septembre
29	96	Sidard Joséphine. Louise	18 septembre
30	104	Savin Alfred. Joseph	3 octobre
31	1	Brochet Blanche. Berthe. Adrienne	2 janvier
32	74	Vivier Joseph. Emile	24 mai

Mariages

Dates des mariages

1	64	Bouillet François et Marchandon Léontine. Louise	5 mai
2	6	Boutinand Antoine et Doually Marie. Cécile	9 janvier
3	29	Chevalier Louis et Lasquier Françoise. Césarine	27 Février
4	124	Christy Victor. Armand et Bonnin Marie. Virginie	23 décembre
5	31	Decour Edme. Adrien et Bertrand Elisabeth	17 Mars
6	82	Duhamel Pierre. François et Rolland Françoise	10 juillet
7	93	Ecomte Alexandre et Eabmable Marie. Louise	4 septembre
8	100	Leyval Jean. François et Besson Joséphine Mathilde	9 octobre
9	121	Restes Raymond. Germain et Roguelin Louise	18 décembre
10	22	Roubinet Jean et Journa Marie. Anne	18 Février
11	69	Chureau Jean. Marie et Divary Joséphine. Alphonsine	22 Mai

Décès

Dates des Décès

1	76	Baudemont	Jacques. Louis	1 ^{er} juin
2	105	Bergeret	Jean	13 octobre
3	114	Bertonnier	Jean	24 novembre
4	110	Bezagni	Dominique	1 ^{er} novembre
5	42	Blanchet	Louis	8 mars
6	77	Boucher	Louise Gabrielle	5 juin
7	79	Boudin	Louise Adèle	26 juin
8	8	Bowdon	Caroline-Antoinette	11 janvier
9	83	Brian	Marie-Louise Rose	17 juillet
10	84	Brian	Victorine Eugénie-Félicité	17 juillet
11	122	Brunebarbe	Joseph	17 décembre
12	54	Brunel	Jean-Urbain	19 mars
13	40	Canappe	Pierre-Louis-Hubert	7 mars
14	117	Canu	Marie-Aimée	30 novembre
15	98	Carment	François-Pierre	24 septembre
16	123	Chanorier	Raimond Jacques	19 décembre
17	92	Chapelle	Aimé-Louis	10 août
18	72	Chevalier	Louis-Jacques	23 mai
19	35	Clément	Pierre-Louis	3 mars
20	125	Collignon	Marquerite	22 décembre
21	13	Conche	Françoise	24 janvier
22	113	Coquard	Antoine	27 novembre
23	7	Courtet	Philomaine	9 janvier
24	27	Defrance	Jacques	26 février
25	106	Deloizon	Pierre-Nicolas	16 octobre
26	14	Démontreux	Nicolas-Antoine	26 janvier
27	73	Deny	Maurice	23 mai
28	105	Dessein	Jean-Auguste	15 octobre
29	95	Devoise	Joseph	18 septembre
30	43	Dupuis	Clemence-Jeanne-Euphémie	9 mars
31	90	Dupuis	Marie-Eugénie	8 août
32	45	Eyobras	Louis	11 Mars
33	47	Favrat	Claude	11 Mars
34	64	Feillon	Joseph	15 avril

PARQUET

de

VERSAILLES.

Versailles, le 27 Juin 1876.

N^o

Monsieur le Maire,

La rectification que j'ai
faite des registres de l'état civil
de la Commune de Garches,
pour l'année 1875, m'a donné
lieu de ma part qu'à l'obser-
vation suivante:

Les actes de décès inscrits
sous les N^{os} 30. 75. 77. 83. 84. 86. 90
en 75, ne mentionnent pas la
profession du D^{écédé}, ainsi que
l'exige l'art. 79 du Code Civil.

Vous devez avoir soin de faire
suivre le nom du D^{écédé} de l'énon-
ciation de sa profession, ou bien

Garches.

de cette mention : Sans
profession.

J'ai été heureux de remarquer
d'ailleurs, le soin apporté à la
rédaction de vos actes ; je
vous engage à exercer avec le
même zèle, cette partie impor-
- tante de vos fonctions.

Recevez, Monsieur le Maire
l'assurance de ma considération
très distinguée.

P. Le Procureur de la République

P. Nicolay
81

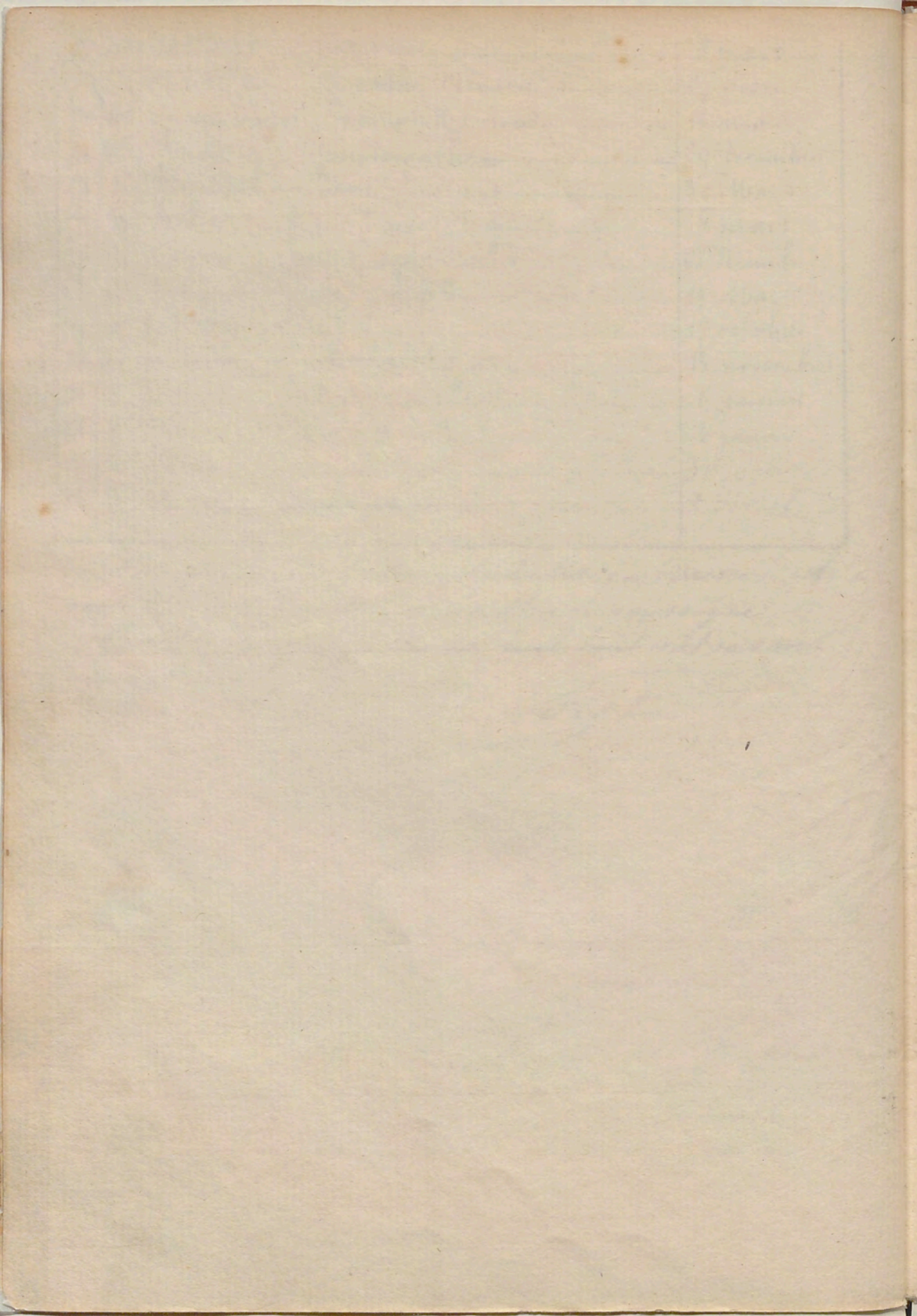
35	26	Forger	François	25 Février
36	78	Frémont	Edme. Auguste. Léon	20 juin
37	55	Frémont	Marie. Louise. Elisabeth	21 mars
38	62	Gendreau	Pierre	16 avril
39	58	Génion	Charles. François. Joseph	2 avril
40	89	Guérin	François. Pierre	4 août
41	97	Guillaume	Augustine. Francoise Marie	20 septembre
42	101	Guy	Pierre. Charles. Désiré	9 octobre
43	3	Guyot	Nicolas	5 janvier
44	9	Hébert	Pierre. Floimond Chrisostome	13 janvier
45	48	Houdemon	Charles. Sosthène	12 mars
46	32	Jurquet	Etienné	1 ^{er} Mars
47	12	Kien	Jean	21 janvier
48	99	Labrande	Georges	6 octobre
49	63	Lamie	Louis. Pierre	20 avril
50	25	Leblanc	Adolphine. Blanche	21 Février
51	115	Lefebvre	Jean. Grégoire	28 novembre
52	18	Lefebvre	Jean. Baptiste. Joseph	13 Février
53	65	Leguay	Pierre. Louis. François	6 Mai
54	44	Lemaire	Frédéric	10 mars
55	91	Le Bonnelier	François	2 avril
56	49	Létrillard	Jean. Hippolyte	13 mars
57	19	Lobjoist	Alexandre Maxen	14 Février
58	36	Lua	Jean. François	14 Mars
59	119	Lurois	Nicolas. Elie	6 décembre
60	4	Mahot	Jean. Baptiste	5 janvier
61	53	Marc	Louis	17 Mars
62	59	Matagne	Jean. Baptiste. Alexis	5 avril
63	81	Mongé	Louis. Valéry	4 juillet
64	102	Mares	François. Auguste. Adolphe. Célestin	9 octobre
65	86	Paly	Louis. Auguste	4 juillet
66	52	Paulmier	Désiré. Eugène	16 Mars
67	21	Pecnard	François	16 Février
68	75	Pétre	Louis. Fernand	1 ^{er} juin
69	87	Piedbours	Victor	24 juillet
70	50	Pitais	Jean	13 Mars

71	41	Trévo	Arsène	8 mars
72	30	Quitelle	Marthe Amélie	27 février
73	46	Raveneau	Etienne Maurice	11 mars
74	126	Riou	Guillemette	29 décembre
75	56	Roussel	Pierre Constant	30 Mars
76	39	Sellier	Jean Pierre Auguste	6 mars
77	120	Serven	Jean Gagne denier	28 décembre
78	68	Serin	Pierre Joseph	19 Mai
79	107	Cautin	Claude	17 octobre
80	111	Gillier	Noël Balthazar	13 novembre
81	5	Bricot	Julien Antoine	6 janvier
82	2	Vivier	Clément Julien	3 janvier
83	15	Véret	Jean François	30 janvier
84	16	Vasseur	Pierre Joseph	2 février

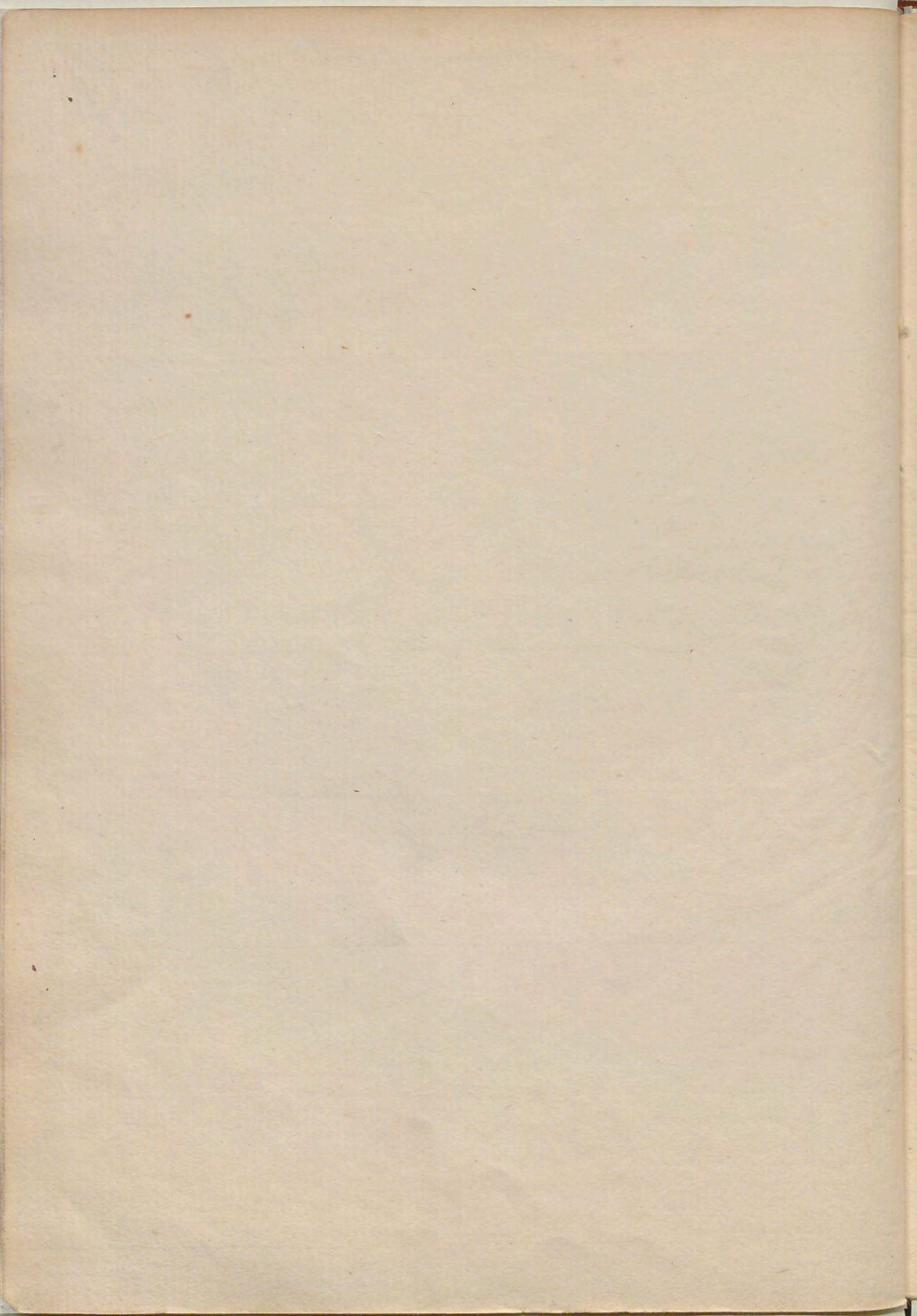
La présente table alphabétique dressée et
certifiée exacte par nous, Maire soussigné
Garches, le quinze janvier mil huit cent soixante
seize.

D. Véret

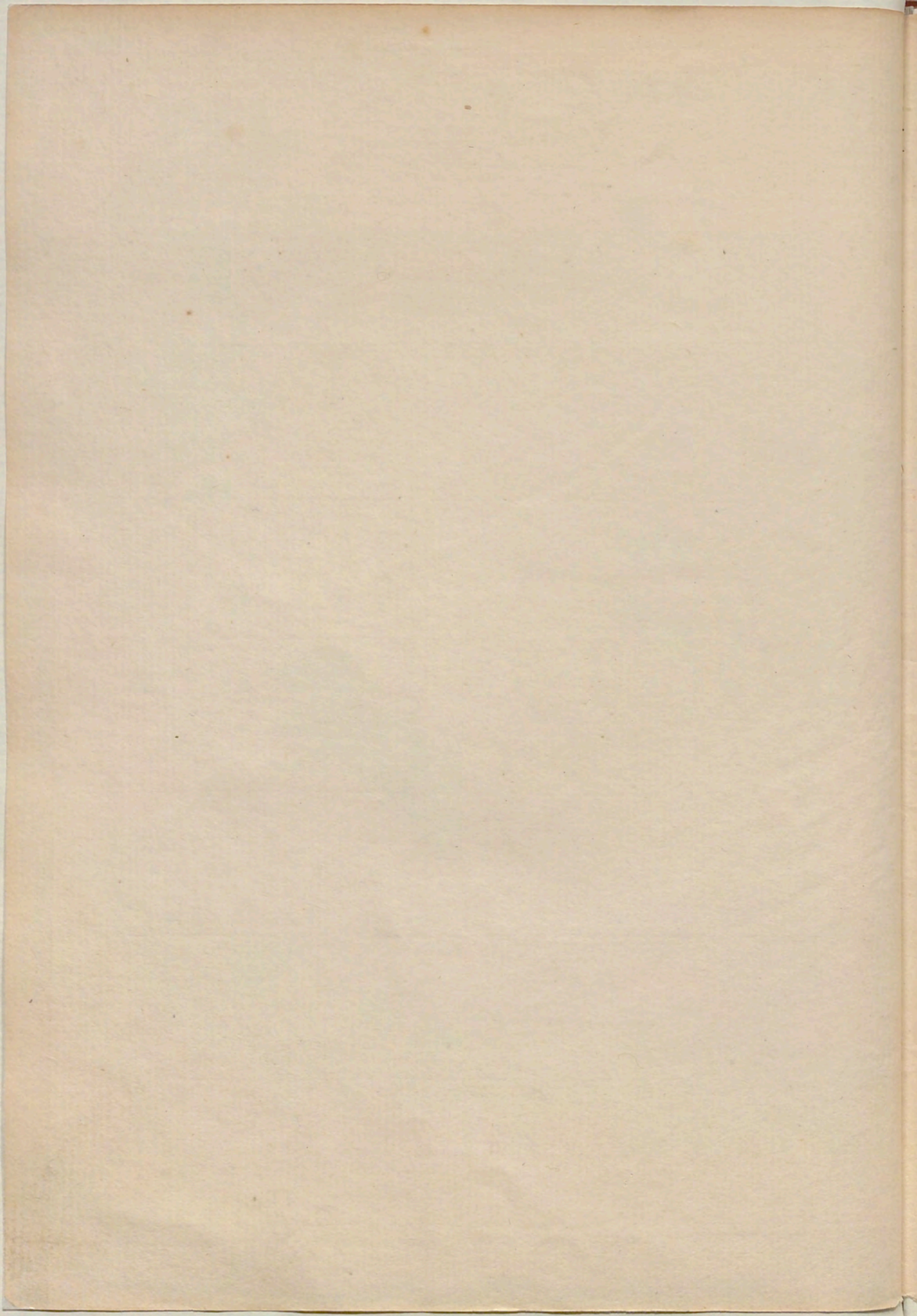
46 cmc
G.M.



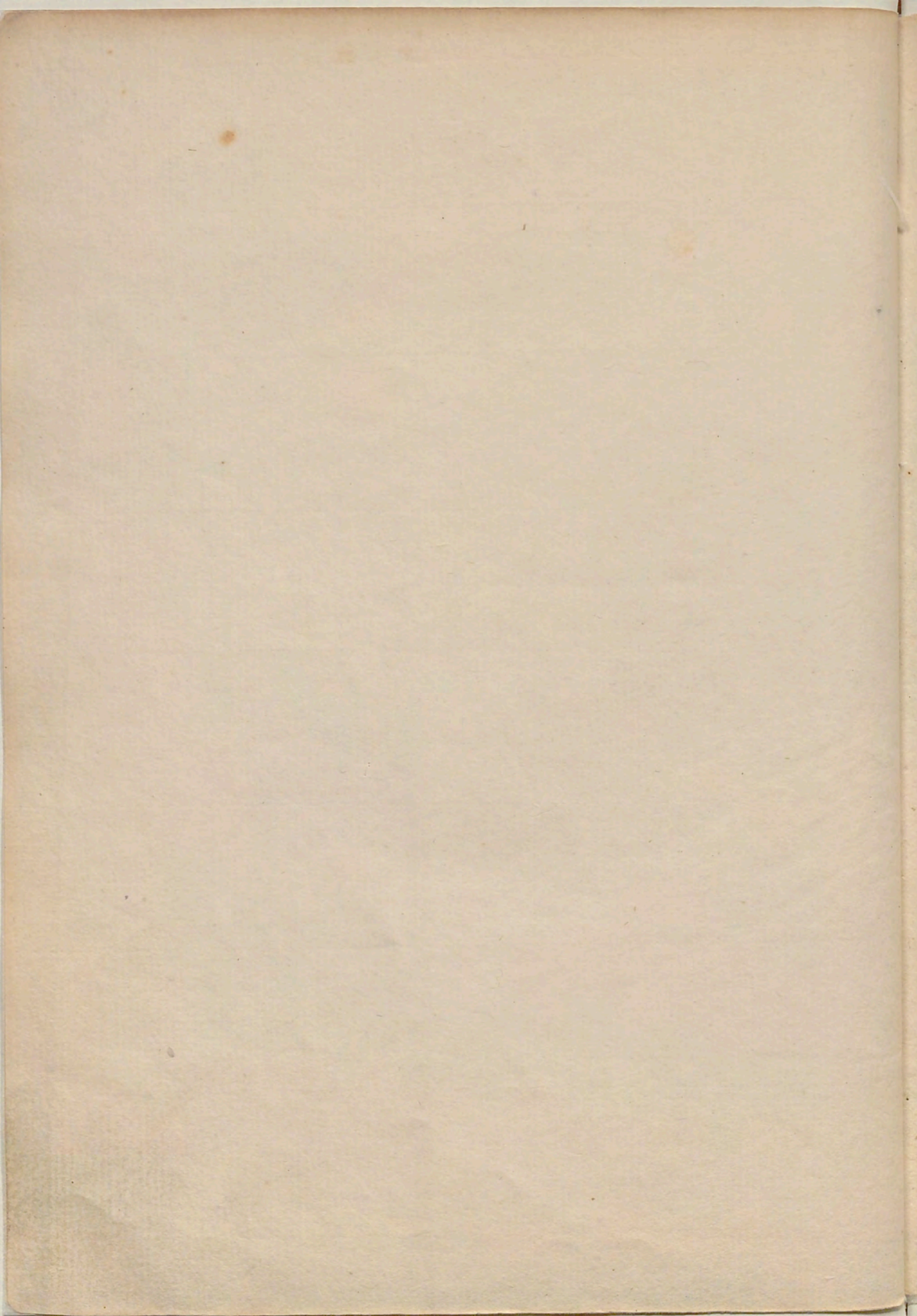
to 7 am
C. W. S.



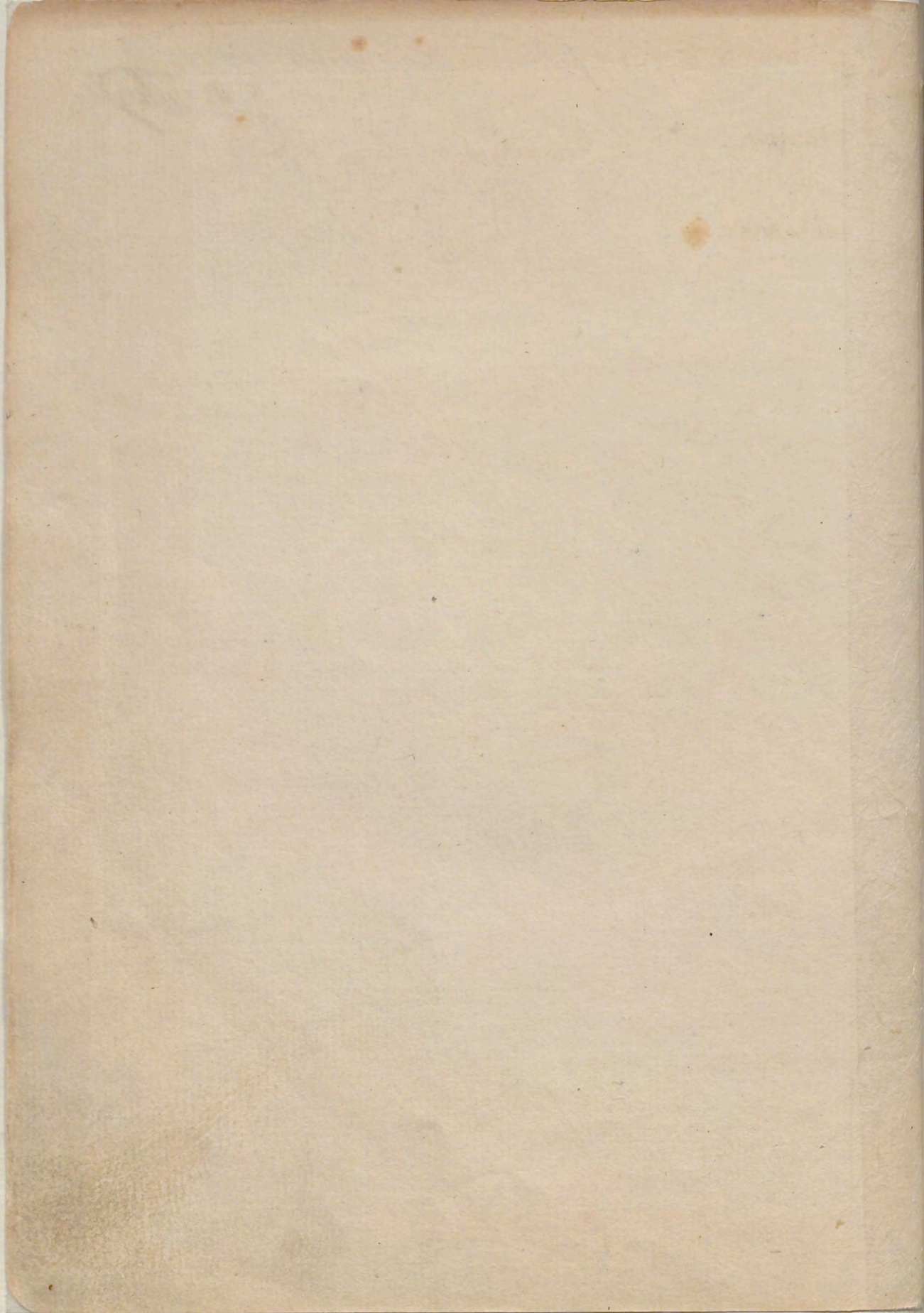
48 cm
GWS



Agenda
G.M.



So. une et Dames Familles
G. de Villers



Deuxième feuille
C. Blouby



PAR nous Freudent du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles,
département de Seine-et-Oise, le présent Registre destiné à recevoir les
Déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit
cent soixante-seize, dans la commune de Garches
canton de Sèvres a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillet; il contient cinquante feuillets.

Fait double à Versailles, le vingt quatre ~~décembre~~ mil huit
cent soixante-quinze.

C. Blouby

N^o 1

Décès de
Guiret

Nicolas Joseph Auguste

Du douze janvier mil huit cent soixante-seize, à
midi. Acte de décès de Guiret Nicolas Joseph
Auguste, âgé de soixante-dix-huit ans, célib-
ataire, sans profession, né à Paris (Seine),
décédé hier à deux heures du soir, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Guiret Augustin et d'Émilie
Angélique. Les témoins ont été Jossot Pierre-
Eugène, Martin, âgé de soixante-quatre ans,
employé et Mathey Denis, âgé de cinquante
un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hos-
pice, non parents du défunt. Lesquels ont si-
gné avec nous, Marie, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Jossot Mathey D. Noret

N^o 2

Décès de
Bougard
Julien

Du vingt-un janvier mil huit cent soixante-
seize, à midi. Acte de décès de Bougard
Julien, âgé de soixante-treize ans profes-
sion, né à Savardin (Eoir et Cher), décédé hier
à deux heures du soir, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils des
feus Bougard Julien et Gallier Victoire, épouse
de Guyard Reine. Les témoins ont été Jossset
Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-quatre
ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante-
un ans, concierge, tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Jossset Matthey

D. Noret

N^o 3

Naissance de
Enjolras
Sophie

Du vingt-quatre janvier mil huit cent soixante-
seize, à onze heures du matin. Acte de naissance
de Enjolras Sophie, du sexe féminin, née hier, à
quatre heures du matin, chez ses père et mère,
fille légitime de Enjolras Jean-Pierre, âgé de
trente-deux ans, maréchal et de Trége Louise
Sophie, âgée de vingt-cinq ans, couturière, demeu-
rant ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Boucher Joseph-Armand, âgé de vingt-
sept ans, charron, et Esnot Denis Hippolyte, âgé
de vingt-six ans, marchand boucher, domiciliés
tous deux en cette commune. L'enfant nous a
été représentée et la déclaration faite par son
père qui a déclaré ne savoir signer, les témoins
ont signé avec nous, Maire, officier de l'Etat
civil, après lecture.

Jossset

Esnot J. L. Boucher

D. Noret



Décès de
Chalon
Louis-Joseph-Amédée

Du vingt-huit janvier mil huit cent ^{deux}
soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de
Chalon Louis-Joseph-Amédée, âgé de soixante-seize ans,
sans profession, né à Montgeron (Seine-et-Oise), décédé
aujourd'hui, à huit heures du matin, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des feus Chalon Louis-
Claude et Vigoureux Marguerite-Julienne, épouse d. Paréchef
Françoise-Rosalie. Les témoins ont été Jossot
Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-quatre
ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-
un ans, concierge, tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sousigné.

Jossot Mathey D. Noret

N^o 5
Décès de
Laroque
Pierre

Du six février mil huit cent soixante-seize,
à neuf heures du matin. Acte de décès de
Laroque Pierre, âgé de soixante-treize ans sans
profession, né à Nevers (Nièvre), décédé hier à
onze heures du soir, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des feus
Laroque Gaspard et Baillot Elisabeth, veuf
de Remblin Anastasie-Joséphine. Les témoins
ont été Jossot Pierre-Eugène-Martin, âgé de
soixante-quatre ans, employé et Mathey
Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sousigné.

Jossot Mathey D. Noret

N° 6

Décès de
Lossedat

Michel. Gilbert

Du treize février mil huit cent soixante
seize, à midi. Acte de décès de Lossedat
Michel. Gilbert, dit Ravel, âgé de soixante
dix-sept ans, sans profession, né à Essonnes
(Seine-et-Oise), décédé hier à cinq heures du
soir, à l'hospice de la Reconnaissance,
hameau de Garches, fils des feus Lossedat
Gilbert et de Delaprade Félicie, épouse de
Fortanier Anastasie. Les témoins ont été
Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante
quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de
cinquante-un ans, concierge, tous deux domi-
ciliés au dit hospice, non parents du défunt
lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

J. Josset M. Mathey D. Noret

N° 7

Décès de
Pétre
Gabrielle

Du quatorze février mil huit cent soixante
seize, à onze heures du matin. Acte de décès de
Pétre Gabrielle, âgée de trois ans, née en cette
commune, y décédée hier à quatre heures du
soir, en la demeure de ses père et mère, fille
de Pétre Ferdinand. Prosper Louis, garde-vente
et de Decour Marie. Berthilde, sans profession.
Les témoins ont été Decour Louis. François,
âgé de soixante-onze ans, propriétaire, et
Barbot Ernest, âgé de quarante-quatre ans
jardinier, tous deux domiciliés en cette dite
commune, le premier aïeul et le second
oncle de la défunte. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

J. L. Decour E. Barbot D. Noret

N^o 8

Décès de

Faucon
Séverin

Du quinze février mil huit cent soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Faucon Séverin, âgé de soixante-trois ans, sans profession, né à Toulouse (Haute-Garonne), décédé aujourd'hui à neuf heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, homeau de Garches, fils des feus Faucon Augustin et Brouquière Françoise, épouse de Caffée Louise Eulalie. Les témoins ont été J. A. Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathy Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Maire J. A. P. V. Noret

N^o 9Décès de
Gélin

Félix Vincent

Du seize février mil huit cent soixante-seize, à six heures du soir. Acte de décès de Gélin Félix Vincent, âgé de vingt-sept jours, né à Saint Cloud (Seine-et-Oise), décédé aujourd'hui à quatre heures du soir, à Garches en la demeure de sa nourrice, fils de Gélin Victor Antoine et de Laurent Félicie Armandine, brocheurs, demeurant au dit Saint Cloud. Les témoins ont été Moersent Henri, âgé de quarante-cinq ans, cantonnier et Julien Louis Alexandre, âgé de trente-sept ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Moersent

Julien

D. Noret

Du dia-sept Sévris mil huit cent soixante
seize, à midi. Transcription d'un décès.

Du douze novembre mil huit cent soixante
quinze, à une heure et demie du soir. Acte de
décès de François. Amédée Brisces, sans
profession, âgé de soixante six ans et huit
mois, né à Paris, décédé rue du Faubourg-
Saint-Honoré, numéro deux cent huit, hier
à trois heures du soir, demeurant à Garches
(Seine-et-oise), à l'hospice Prézer, marié à
Henriette Grosjean, sans profession, âgée de
soixante-trois ans, demeurant à Paris, hospi-
ce de la Salpêtrière, fils de père non dénommé
et de Charlotte Philippine Brisces. Décédé.
Constaté par nous, Officiers de l'état civil du
huitième arrondissement de Paris. Sur la décl-
ARATION des sieurs Auguste Gille, employé, à-
gé de cinquante-quatre ans, et Sylvain Cornu,
employé, âgé de trente-quatre ans, demeurant
sous deux rue du Faubourg-Saint-Honoré, numéro
deux cent huit. Lesquels ont signé avec nous
après lecture faite.

Signé: Gille, S. Cornu et G. Carron, Adjoint
Pour copie conforme délivrée en vertu de l'article
quatre-vingt du code civil.

Paris ce douze novembre mil huit cent
soixante-quinze.

Le Maire, Signé: Dalligny

Vu pour légalisation de la signature de Mon-
sieur Dalligny, Maire du huitième arrondissement.
Paris, le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante
quinze.

Le Préfet de la Seine. Pour le Préfet.

Le Conseiller de Préfecture délégué.

Signé: illisiblement



La présente ~~mention~~ transcription ^{géné}
certifiée conforme par nous, Maire de la
Commune de Garches, sousigné.

approuvé un mot rayé nul

D. Noret

D. Noret

N^o 11

Du dix-huit Seize mil huit cent soixante
seize, à midi, transcription d'un décès.
Extrait du registre des actes de décès de la ville
de Versailles, pour l'année mil huit cent soixan-
te quinze.

Transcription du décès
de Bidault
Louis

Du mardi sept décembre mil huit cent soixan-
te quinze, deux heures du soir. Acte de décès
de Louis Bidault, peintre en bâtiments, demeu-
rant à Garches (seine-et-oise), né à Clouet Eure
et Loir, le vingt-deux juin mil huit cent
quarante, fils de Louis Bidault et de
~~Victorine~~ Victorine Recourbe, décédé ce
jour d'hui à une heure du matin, à l'hospice
de Versailles, veuf de Caroline Bourdon. Les
témoins ont été les sieurs Jean Alexandre
Dax, âgé de soixante-deux ans, garçon de
bureau, en cette mairie, y demeurant, à défaut
de parent et de voisin et Clément François ange
Renissel, âgé de soixante-deux ans, employé
au dit hospice, y domicilié, lesquels ont signé
avec nous adjoint au Maire de Versailles, fai-
sant les fonctions d'officier public de l'Etat
civil, après lecture faite et le décès constaté
signé: Renissel, Dax et Victor Bart, adjoint.
Pour extrait conforme, délivré le vingt-deux
décembre mil huit cent soixante-quinze, en
vertu de l'article quatre-vingt du code
civil. Le Maire, signé: Victor Bart, adjoint.

Nous soussigné, Préfet de Seine. et. Oise, certi-
fions véritable la signature de Monsieur Victor
Bart, adjoint au Maire de cette ville, appo-
sée ci. contre.

A Versailles le sept janvier mil huit cent
soixante seize.

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: V. De Bastard.

Cette présente transcription certifiée véritable
et conforme, par nous, Maire de la commune
de Garches, soussigné.

après avoir un mot rayé nulle

D. Noret

D. Noret

N° 12

R. 17-2-42

Naissance de
Dorange

Marie Louise

Par acte en date
du dix-huit mai vingt-cinq ans et de Bonon Marie Louise,
mil neuf cent deux
insent, en cette
Maire Dorange
Marie Louise, la
contracté mariage
avec, Garnot
Henri Emil.
dont mention
l'acte.

Du dix-neuf février mil huit cent soixante
seize, à moi. Acte de naissance de Dorange
Marie Louise, du sexe féminin, née hier à cinq
heures du soir, chez ses père et mère, fille légi-
time de Dorange Louis François, âgé de
trente ans et de Bonon Marie Louise,
âgé de dix-neuf ans, épiciers, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Dorange Louis Joseph, âgé de cinquante-
sept ans et Dorange Louis Joseph Théophile,
âgé de vingt-sept ans, tous deux cultivateurs
et domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représentée et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins et
avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après
lecture.

P. Dorange

L. J. E. Dorange

D. Noret

N^o 13R. 17. 2. 11^o
R. 45Naissance de
Denise

Du vingt-un février mil huit cent soixante-seize, à six heures du soir. Acte de naissance de Denise Charles-François, du sexe masculin, né aujourd'hui à trois heures du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Denise Jules-Antoine, âgé de vingt-sept ans, et de Besche Joséphine Denise, âgée de dix-huit ans, blanchisseurs, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Denise Louis-Ezazare, âgé de cinquante-un ans, blanchisseur, domicilié en cette dite commune, et Besche Charles-Denis, âgé de cinquante ans, blanchisseur, domicilié à Rueil (Seine-et-Oise). L'enfant nous a été présenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture de Denise L L Denise

ont mention.

Fy Beauvois

C. D. Besche

D. Nolet

Pour mention concernant l'acte 13. voir acte 14.

N^o 14Décès de
Cousaint

Louis-Alphonse-Alexandre

Du vingt-un février mil huit cent soixante-seize, à six heures et demie du soir. Acte de décès de Cousaint Louis-Alphonse-Alexandre, âgé de trente-quatre ans, charcutier, né en cette commune, y décédé en sa demeure, aujourd'hui à neuf heures du matin, fils de Cousaint Alexandre, âgé de soixante-quinze ans, charcutier, demeurant aussi en cette commune, et de feu Corbonnois Geneviève-Louise-Marie, épouse de Ratier Louise-Célestine-Pauline, âgée de trente-trois ans. Les témoins ont été Cousaint Léopold-Alexandre, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, et Collignon François-Désiré, âgé de trente-sept ans, cordonnier, tous deux domiciliés en cette dite commune.

Par acte en date du dix-huit octobre mil neuf cent dix-neuf Charles François Denise dont la naissance figure dans l'acte ci-dessus N^o 13 a contracté mariage à leur aise, avec Anna Emilia Houtaillier dont mention de leur

F. V.

Nous soussigné, Préfet de Seine. et. Oise, certi-
fions véritable la signature de Monsieur Victor
Bart, adjoint au Maire de cette ville, appo-
sée ci. contre.

A Versailles le sept janvier mil huit cent
soixante seize.

Pour le Préfet.

Le Secrétaire Général

Signé: V. de Bastard.

La présente transcription
est conforme, par nous, Maire
de Garches, soussigné.

approuvé un mot rayé nul

Décidé par les
Conseillers de la
Mairie de Garches
le vingt-neuf mai
mil huit cent soixante
trois
L'officier de l'état civil
[Signature]

[Signature]

N° 12

R. 17-2-112

Naissance de
Dorange
Marie Louise

Par acte en date
du dix-huit mai
mil huit cent deux
inscrit en cette
Mairie Dorange
Marie Louise, la
contract mariage
avec Garnot
Henri Emile.
dont mention
L'Officier.

Du dix-neuf février mil huit

seize, à midi. Acte de naissance de Dorange
Marie Louise, du sexe féminin, née hier à cinq
heures du soir, chez ses père et mère, fille légi-
time de Dorange Louis François, âgé de
vingt-cinq ans et de Bonon Marie Louise,
âgée de dix-neuf ans, épiciers, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins

ont été Dorange Louis Joseph, âgé de cinquante
sept ans et Dorange Louis Joseph Euphrase,

âgés de vingt-sept ans, tous deux cultivateurs
et domiciliés en cette dite commune. L'enfant
nous a été représentée et la déclaration faite
par son père qui a signé avec les témoins et
avec nous, Maire officier de l'état civil, après
lecture.

Le Dorange

L. J. E. Dorange

[Signature]

N^o 13R. 17-2-112
R. 112

Naissance de
Denise
Charles. François

Du vingt-un Février mil huit cent Soixante-seize, à six heures du soir. Acte de naissance de Denise Charles-François. Du sexe masculin, né aujourd'hui à trois heures du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Denise Jules-Antoine, âgé de vingt-sept ans, et de Besche Joséphine Denise, âgé de dix-huit ans, blanchisseurs, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Denise Louis-Ezard, âgé de cinquante-un ans, blanchisseur, domicilié en cette dite commune, et Besche Charles-Denis, âgé de cinquante ans, blanchisseur, domicilié à Rueil (Seine-et-Oise). L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture y Denise L. G. Denis

Par acte en date du seize juin mil huit cent soixante-seize, inscrit à la mairie de Noisy-Cramayel, Denise Charles-François a contracté mariage avec Rose-Marie Hélène. Dont mention.

F. Beauvais

C. D. Besche

D. Nozet

Pour mention concourant l'acte 13. voir acte 14.

N^o 14

Décès de
Cousaint

Louis-Alexandre-Alexandre

Du vingt-un février mil huit cent soixante-seize, à six heures et demie du soir. Acte de décès de Cousaint Louis-Alexandre. Alexandre, âgé de trente-quatre ans, charcutier, né en cette commune, y décède en sa demeure, aujourd'hui à neuf heures du matin, fils de Cousaint Alexandre, âgé de soixante-quinze ans, charcutier, demeurant aussi en cette commune, et de fene Carbonnois Geneviève-Louise-Marie, épouse de Ratier Louise-Célestine-Pauline, âgée de trente-trois ans. Les témoins ont été Cousaint Léopold-Alexandre, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, et Collignon François-Désiré, âgé de trente-sept ans, cordonnier, tous deux domiciliés en cette dite commune.

Par acte en date du dix-huit octobre mil huit cent dix-neuf Charles-François Denise dont la naissance figure dans l'acte ci-dessus N^o 13 a contracté mariage avec Anna-Família Houtailhier Dont mention de laire

F. V. L.

le premier frère et le second beau-frère du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

L. A. Lousaint. F. D. Collignon D. Noret

N^o 15
Décès de
Déjardin
Jean. Louis

Du vingt-sept Series mil huit cent soixante
seize, à quatre heures du soir. Acte de décès de
Déjardin Jean. Louis, âge de soixante quinze
ans, sans profession, né au Tercy (Sein. et -oise)
Décédé aujourd'hui à trois heures du matin,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Déjardin Fran-
cois et Fournaise Marguerite, veuf de
Soupasse Marguerite. Prudence. Les témoins
ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin, âgé
de soixante quatre ans, employé et Matthey
Denis, âgé de cinquante un ans, concierge
tous deux domiciliés au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné Matthey

Jossot

D. Noret

N^o 16
Décès de
Souze
Guillaume. Pierre

Du vingt-huit Series mil huit cent soixante.
seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de
Souze Guillaume. Pierre, âgé de soixante onze
~~onze~~ ans, sans profession, né à Paris (Seine)
Décédé aujourd'hui à cinq heures du matin
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Souze Pierre et
Dupuy Marie, Anne, épouse de Cavé Suzanne
Antoinette. Les témoins ont été Jossot Pierre
Eugène. Martin, âgé de soixante quatre ans
employé et Matthey Denis, âgé de cinquante



un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Esquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. approuvé un mot rayé nul.

Matthey & Jossot
D. Noret

Matthey & Jossot
D. Noret

N^o 17

Décès de
Toitevin
Jean-Victor

Du vingt-neuf février mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Toitevin Jean Victor, âgé de soixante-dix-sept ans, sans profession, né à Honfleur (Calvados), décédé hier à neuf heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Toitevin Jean-Victor et Laize Marie-Anne-Eulise et veuf de Fournier Delphine. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Esquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Matthey & Jossot D. Noret

N^o 18

Décès de
Prémont
Jean-Baptiste-Augustin

Du cinq mars mil huit cent soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Prémont Jean-Baptiste-Augustin, âgé de soixante-cinq ans, cultivateur, né en cette commune, y décédé en sa demeure aujourd'hui à neuf heures du matin, fils des feus Prémont Pierre-Claude et Guillon Madeleine-Anne, épouse de Malpot Marguerite Désirée Rosalie, âgée de soixante-sept ans, Les témoins

Bochard Théodore-Nicolas, âgé de quarante
trois ans, peintre, et Lequay Henri-Georges,
âgé de quarante-six ans, entrepreneurs de serru-
rerie, tous deux demeurant en cette dite commune
le premier gendre et le second ami du défunt.
Esquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
sous signé.

Bochard *Lequay*

D. Nolet

N° 19

Décès de
Petithuguenin
François Gaspard

Du sept mars mil huit cent soixante-seize,
à midi. Acte de décès de Petithuguenin
François Gaspard, âgé de soixante-quatorze ans
sans profession, né à Pontarlier (Doubs), l'écé-
hier, à deux heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
feus Petithuguenin Claude François et de Hubert
Anne, épouse de Caustet Jeanne. Les témoins
ont été Josset Pierre-Eugène Martin, âgé de
soixante-quatre ans, employé et Matthey Denis,
âgé de cinquante-un ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice, non parents
du défunt. Esquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous sous signé.

approuvé un mot rayé nul

Josset *D. Nolet*

Matthey

Matthey

D. Nolet

Josset

N° 20

Décès de
Join
Antoine

Du huitième jour de mars mil huit cent soixan-
te-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de
Join Antoine, âgé de quatre-vingt-trois ans
sans profession, né à Arcy-sur-Eure (Yonne), l'écé-
de aujourd'hui, à trois heures du matin, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Join Antoine et Groux Geneviève.



veuf de Vincent Chérese. Les témoins ont été
été Jossot Pierre. Eugène Martin, âgé de soixante
quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de
cinquante-un ans, concierge, tous deux do-
miciliés au dit hospice et non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné

Mathey Jossot

L. Noret

N° 21

Décès de
Sequenot
Lazare

Du neuf mars mil huit cent soixante-
seize, à onze heures du matin. Acte de décès
de Sequenot Lazare, âgé de soixante-huit
ans, sans profession, né à Autun (Saône
et Loire), décédé hier à deux heures du soir,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Sequenot Claude
et de Madiran Claudine, veuf de Roger
Hyacinthe Elisabeth Louise. Les témoins ont
été Jossot Pierre. Eugène Martin, âgé de
soixante-quatre ans, employé et Mathey
Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice, non
parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Mathey Jossot

L. Noret

N° 22

Mariage de
Dommevrol
Guillaume
et de
Carbonnois
Josephine Julie

Du douze mars mil huit cent soixante-seize
à une heure du soir. Par devant nous Noret
Louis François, Maire, officier de l'état civil
de la Commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre Mairie
Dommevrol Guillaume, employé, né à

+ onze
Demeurant à Bertignat (Puy-de-Dôme), le douze novembre
Gennevilliers mil huit cent quarante-trois, fils majeur
(Seine) de Sommeyrol Michel, décidé à épouser
J. P. Corbonnois (Puy-de-Dôme), le vingt-sept novembre mil
Dommery Joseph huit cent cinquante-quatre, et de Boudal
Catherine, sa veuve, âgée de cinquante-trois ans,
N. Corbonnois sans profession, domiciliée au dit Ezoua,
P. Julin consentant au présent mariage par acte
authentique passé devant maîtres Julliard
Y. Peltier Lucien et son collègue, notaires à Ezoua
Langren le neuf février mil huit cent soixante-seize
D. Nozet Esquels nous ont requis de procéder à leur
légitime mariage et nous ont présenté, à cet
effet, leurs actes; Et Corbonnois Joséphine
Julie, couturière, née à Garches, le vingt-cinq
février mil huit cent cinquante-quatre,
y demeurant avec ses père et mère, fille ma-
jeure et légitime de Corbonnois Noël et de
âge de cinquante-deux ans et de Julin
Marie-Elisa, âgée de cinquante-quatre
ans, cultivateurs. Esquels nous ont requis
de procéder à leur légitime mariage et
nous ont présenté, à cet effet, leurs actes
de naissance, celui de la future inscrit
sur les registres de notre commune, l'acte
décès du père du futur, le consentement
de la mère du futur, aux dates sus-relatées
et les actes de publication faits en notre
mairie et en celle de Gennevilliers
(Seine), les deux dimanches consécutifs,
vingt-sept février et cinq mars présente
année, sans opposition. Et après avoir visé
ces pièces pour être annexées nous en avons
donné lecture aux parties comparantes
assistées des quatre témoins ci-après nom-



+ De ce interpellés
trois renvois approuvés et
vingt-huit mots rayés nuls

F. J. Corbonnois

Dommege

N. Corbonnois

E. Julien

J. Pelletier

Guérin

Langer

D. Noiret

més et qualifiés, ainsi que du cha^{général}
pitre six du titre du mariage sur les droits
et devoirs respectifs des époux. Les compa-
rants et leurs ascendants présents ont à
l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait
de contrat de mariage entre les futurs. Nous
avons reçu du futur et des quatre témoins
la déclaration affirmative, sous serment,
attestant l'identité des personnes, nonobstant
les différences existant, quant aux énonciations
de noms et de prénoms dans les actes produits.
Ensuite, et après avoir reçu le consentement verbal
des père et mère de la future, nous avons reçu
la déclaration de Dommege Guillaume
qu'il prend pour sa légitime épouse Corbonnois
Josephine Julie, et celle de Corbonnois Josephine
Julie qu'elle prend pour son légitime époux
Dommege Guillaume. En conséquence, nous
N. Corbonnois avons déclaré, au nom de la loi, que Dommege
Guillaume, et Corbonnois Josephine Julie sont
E Julien unis par le mariage. Tout ce que dessus fait
J Pelletier publiquement, en notre maison commune, en
Guérin présence, côté de l'époux, de Pelletier Joseph, âgé de
Langer cinquante-trois ans, jardinier, Amoul François, âgé de quarante
D. Noiret ans, domestique, tous deux domiciliés à Gennevilliers, et
amis, côté de l'épouse, de Langer François, âgé de
trente-neuf ans, monteur en bronze, demeurant à Paris,
boulevard d'Orléans, numéro cinq, ami et de Guérin
Jean François, âgé de trente-sept ans, instituteur, demeu-
rant à Garches, non parent, qui ont signé, à l'excep-
tion de Amoul François qui a déclaré ne le savoir, avec
les époux et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil
qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture
aux parties et aux témoins E Julien
F. J. Corbonnois Dommege N. Corbonnois
J Pelletier Langer D. Noiret Guérin

N^o 23

Décès de
Georget
Julie. Françoise

Du quatorze mars mil huit cent soixante
seize, à cinq heures du soir. Acte de Décès de
Georget Julie. Françoise, âgée de quatre mois
et demi, née à Vauresson (Seine et Oise) dé-
cédée aujourd'hui, à trois heures du matin, à
Garches, en la demeure de ses père et mère,
fille de Georget Joseph, carrier et de Grégoire
Christine-Augustine, journalière. Les témoins
ont été Boucher Joseph-Armand, âgé de
vingt-sept ans, charron, et Berneron Silvain,
âgé de quarante-un ans, cantonnier, tous deux
demeurant en cette commune, non parents de
la défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. Berneron J. A. Boucher

D. Noret

N^o 24

Décès de
Odor
Jean. Baptiste

Du quinze mars mil huit cent soixante-
seize, à midi. Acte de Décès de Odor Jean-
Baptiste, âgé de soixante-quatorze ans,
sans profession, né à Troyes (Aube), décédé
hier à deux heures du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Odor Pierre et Jaillant Anne-Agnès,
veuf de Stal Jeanne-Marie-Julie. Les témoins
ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de
soixante-quatre ans, employé et Mathey
Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice, non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous,
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné.

Josset Mathey

D. Noret

N^o 25

Décès de

Crette
Marie. Louise

Du quinze mars mil huit cent soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Crette Marie Louise, âgée de quarante deux ans, journalière, née à La Palaise (Seine-et-Oise), décédée hier à dix heures du soir à Garches, en sa demeure, fille de feu Crette Hilair et de Contier Thérèse, domiciliée au dit La Palaise, épouse de Crette Alphonse Jean Baptiste, maçon. Les témoins ont été Margault François, âgé de vingt six ans, et Boisson Jacques, âgé de trente sept ans, tous deux maçons et domiciliés en cette commune, le premier gendre et le second ami de la défunte. Esquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

Boisson

F. Margault D. Noret

N^o 26Décès de
Floquet
Nicolas

Du dix sept mars mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Floquet Nicolas, âgé de soixante-treize ans, sans profession, né à Longwy, Moselle, décédé hier à six heures du soir, au l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Floquet François et Woircolier Jeanne, veuf de Etienne Marie Chérie. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante quatre ans, employé et Mathéy Denis, âgé de cinquante un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Esquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

Mathéy

Jossot

D. Noret

N^o 27

Décès de
Darque
Joseph

Du dix huit mars mil huit cent soixante
seize, à quatre heures du soir. Acte de Décès de
Darque Joseph, âgé de quatre-vingts ans,
sans profession, célibataire, né à Bard-le-
Régulier (Cote d'Or), décédé aujourd'hui à
trois heures du matin, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Darque Nicolas et Martin Etien-
nette. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
non parents du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

J. Josset Martin

L. Noret

N^o 28

Décès de
Collignon
Jean. François

Du vingt-sept mars mil huit cent soixante
seize, à cinq heures du soir. Acte de Décès de
Collignon Jean-François, âgé de soixante-un
ans, cordonnier, né à Wiseppe (Meuse), décédé
aujourd'hui à deux heures du soir, en sa de-
meure à Garches, fils des feus Collignon An-
drie et Henry Marie-Françoise, veuf de Médard
Anne-Françoise. Les témoins ont été Collignon
François-Désiré, âgé de trente-huit ans, et
Collignon Prudent, âgé de trente ans, tous
deux cordonniers, domiciliés en cette commune
et fils du défunt. Lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

F. D. Collignon

F. Collignon L. Noret

Du trente mars mil huit cent soixante-
seize, à six heures du matin. Acte de Décès de

N^o 29Décès de
Eiger

Camille. Adolphe

Eiger Camille-Adolphe, âgé de 10 ans
trente-neuf ans, musicien commissionné au
cent dix-septième régiment de ligne, né à
Bellerive-Taris (Seine), décédé hier à neuf
heures du soir, en sa demeure à Garches,
fils de Eiger Pierre-Adolphe et de Trémont
Victorine-Florence. Les témoins ont été Schuster
Edmond-Adolphe, âgé de vingt-huit ans, ca-
pitaine au cent dix-septième de ligne et
Burnout Joseph-Hyacinthe, âgé de vingt-
quatre ans, sergent-fourrier au même régiment,
tous deux domiciliés au camp de Villeneuve-
l'Étang (Seine-et-Oise), non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

+
épouse de Hollaet
Pauline, cantinière
en retraite

M. Burnout
D. Schuster

M. Burnout
D. Schuster

N^o 30Naissance de
Drouet

Georges-Victor-Auguste.

Du trois avril mil huit cent soixante
seize, à midi. Acte de naissance de Drouet
Georges-Victor-Auguste, du sexe masculin,
né aujourd'hui à huit heures du matin,
chez ses père et mère, fils légitime de Drouet
Victor-Auguste, âgé de trente-cinq ans,
jardinier, et de Belcher Augustine, âgée de
vingt-six ans, sans profession, demeurant
ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Collignon François-Désiré, âgé de
trente-huit ans, cordonnier et Tulliette Pierre
Gustave, âgé de trente-quatre ans, pépiniériste
tous deux domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclara-
tion faite par son père qui a déclaré

ne savoir signer et les témoins ont signé avec nous, Maire, officier de l'Etat civil, après lecture.

F. D. Collignon G^{re} Fillette D. Noret

N^o 31

Décès de
Coiffier
Maurice

Du quatre avril mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Coiffier Maurice, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né à Montmort (Marne), décédé hier, à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Coiffiers Simon et Tinpernelle Anne, épouse de Michaux Reine. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous, soussigné.

Mathey J Jossot D. Noret

N^o 32

Naissance de
Chevalier
Louis-Joseph

Du quatre avril mil huit cent soixante-seize, à six heures du soir. Acte de naissance de Chevalier Louis-Joseph, du sexe masculin, né aujourd'hui à minuit et demi, chez ses père et mère, fils légitime de Chevalier Louis, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur et de Parquies Françoise Césarine, âgée de vingt-trois ans, domestique, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Vallée Jean Charles, âgé de quarante-huit ans, jardinier et Camu Joseph Victor Constant, âgé de vingt-trois ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette dite commune et l'enfant



N° 33

Décès de
Marie Jean

nous a été représenté et la déclaration ^{faite}
faite par son père qui a signé avec les
témoins et avec nous, Maire officier de
l'Etat civil, après lecture
Cherrier L. Valley D. Noret
Jean

Du cinq avril huit cent soixante-seize,
à cinq heures du soir. Acte de décès de
Marie Jean, âgé de soixante-deux ans, sans
profession, né à Culey-le-Patry (Calvados),
décédé aujourd'hui à trois heures du matin, à
l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Marie Pierre et de Péloux
Marie Anne, veuf de Saumon Julienne. Les
témoins ont été Josset Pierre, Eugène Martin,
âgé de soixante-quatre ans, employé et
Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Mathey Josset D. Noret

N° 34

Décès de
Delvaux
Henri

Du dix avril mil huit cent soixante-seize, à
onze heures du matin. Acte de décès de Delvaux
Henri, âgé de quatre-vingt-trois ans, sans
profession, né à Versailles (Seine-et-Oise), décédé
hier à une heure du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Delvaux Arnoldi et Nossent Mar-
guerite, veuf de Brutinel Jeanne Antoinet-
te. Les témoins ont été Josset Pierre, Eugène
Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non

parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Mathieu

E. Jossot

D. Noiret

N^o 35

Décès de
Lalande
Josephine. Victoire

Du onze avril mil huit cent soixante-seize,
à quatre heures du soir. Acte de décès de
Lalande Josephine. Victoire, âgée de qua-
rante-six ans, cultivatrice, née en cette com-
mune, y décédée en sa demeure aujourd'hui
à onze heures du matin, fille des feus
Lalande Pierre Charles et Signy Elisabeth.
Pierrette, épouse de Divary Jean Baptiste
Henri, âgé de cinquante ans, cultivateur.
Les témoins ont été Lalande Jean. François
âgé de cinquante-trois ans, rentier, demeurant
à Boulogne (Seine), et Sauré Louis. François,
âgé de quarante-neuf ans, marchand de
vin, demeurant à Saint. Cloud (Seine. et Oise),
le premier frère et le second beau-frère de la
défunte. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

et E. Lalande

Sauré

D. Noiret

N^o 36

Décès de
Calmand
Olympe. Josephine. Désirée

Du treize avril mil huit cent soixante-seize,
à midi. Acte de décès de Calmand Olympe-
Josephine Désirée, âgée de six mois, née à
Saint. Cloud (Seine. et Oise), décédée hier à
sept heures du soir, en la demeure de sa
nourrice, à Garches, fille de Calmand
Victor. François. Fulgence et de Couturat Pau-
line. Euphrasie, son épouse, domiciliés au-dit
Saint. Cloud. Les témoins ont été Camu



Joseph-Victor Constant, âgé de ^{12^{ème}} à 17
vingt-trois ans, cultivateur et Mersent
Henri, âgé de quarante-cinq ans, can-
tonnier, tous deux domiciliés en cette commune
voisins de la défunte. Lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sousigné.
Mersent Hana D. Noret

Du treize avril mil huit cent soixante-seize
à cinq heures du soir. Transcription d'un décès.
Extrait du registre des actes de décès de la
ville de Versailles pour l'année mil huit
cent soixante-seize.

Du dimanche vingt-sept février mil huit
cent soixante-seize, dix heures du matin.
Acte de décès de François Besson, cocher
demeurant à Garches (Seine-et-Oise), né à
Tregus (Var), âgé de quatre-vingt-deux ans,
décédé ce jour d'hui, à quatre heures du matin,
à l'hôpital civil de Versailles, époux de
Alexis Franque, blanchisseuse, âgée de
cinquante-quatre ans, même demeure. Les
témoins sont le sieur Jean-Alexandre Dax,
garçon de bureau en cette mairie, y demeu-
rant, âgé de soixante-trois ans, à défaut
de parent et de voisin, et Clément François
ange Ruissel, âgé de soixante-trois ans,
employé au dit hôpital, y domicilié, les-
quels ont signé avec nous, Adjoint au Mai-
re de Versailles, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, après lecture faite
et le décès constaté. Signé: Ruissel,
Dax et Victor Bart, adjoint.
Pour extrait conforme, délivré le vingt-huit

Transcription du décès de
Besson
François

Février mil huit cent soixante seize, en vertu
de l'article quatre-vingt du code civil.

Le Maire, signé: Victor Bart, adjoint

Nous, Préfet de Seine et Oise, pour
légalisation de la signature de Monsieur
Victor Bart, adjoint au Maire de Versailles.
Versailles, le seize mars mil huit cent
soixante seize

Pour le Préfet. Le Secrétaire Général Délégué

Signé: Vicomte de Bastard

La présente transcription certifiée véritable
et conforme par nous, Maire de la commune
de Garches, soussigné.

D. Noret

N^o 38

Décès de
Goujat

Pierre. François

Du dix-sept avril mil huit cent soixante
seize, à quatre heures du soir. Acte de décès
de Goujat Pierre. François, âgé de soixante
neuf ans, journalier, né à Saint-Cloud (Seine
et Oise), décédé à Garches, en sa demeure,
aujourd'hui à cinq heures du matin,
fils des feus Goujat Pierre et Florence
Françoise, épouse de Timont Marie, ma-
relaissière. Les témoins ont été Guicheteau
Louis. Amédée, âgé de quarante-un ans,
maçon, et Derepas Claude, âgé de soixante
dix ans, propriétaire, tous deux domiciliés en
cette commune, le premier neveu et le
second voisin du défunt, lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné

Guicheteau C. Derepas

D. Noret

Du vingt-un avril mil huit cent soixante
seize, à midi. Acte de naissance de Larocque

N^o 39

Naissance de
Laroque
Louis. Clément

13^{ème}
Louis. Clément, du sexe masculin, né le 1^{er} fev-
hier, à deux heures et demie du soir, chez
ses père, et mère, fils légitime de Laroque
Louis. Auguste, âgé de trente-six ans, maçon,
et de Dulac Louise. Alexandrine, âgée de
vingt ans, couturière, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été
Dulac Léonard, âgé de cinquante-sept
ans, entrepreneur de maçonnerie et Dulac
Louis, âgé de trente-un ans, maçon, tous
deux domiciliés en cette dite commune. Ven-
fant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les
témoins et avec nous, Maire, officier de
l'Etat civil, après lecture

L. Dulac L. Dulac L. Noret
V. Laroque

N^o 40

Mariage de
Carreau
Thomas
et de
Laroche

Mathilde Hermance Eugénie

Du deux mai mil huit cent soixante
seize, à onze heures du matin. Par devant
nous, Noret Louis-François, Maire officier de
l'Etat civil de la Commune de Larches sont
comparus publiquement en la salle de notre
mairie Carreau Thomas, charcutier, né à
Saint-Martin-du-Puy (Nièvre), le treize février
mil huit cent quarante-neuf, demeurant
à Vaucreffon (Seine-et-Oise), avec ses père et
mère, fils majeur et légitime de Carreau
Jean et de Gerard Jeanne, marchands de
vin, ici présents et consentant, Et Laroche
Mathilde Hermance Eugénie, blanchisseuse,
née en cette commune le cinq décembre mil
huit cent cinquante-neuf, y demeurant avec

sa mère, fille mineure et légitime de Laroche
André Stanislas, décédé en cette dite commune
le vingt-huit juillet mil huit cent soixante
treize, et de Trémont Alphonsine Louise,
blanchisseuse, âgée de quarante-deux ans,
ici présente et consentant. Lesquels nous ont
requis de procéder à leur légitime mariage
et nous ont présenté à cet effet leurs actes
de naissance, celui de la future inscrit sur les
registres de notre commune, ainsi que l'acte
de décès de son père, et les actes de publica-
tion faits en notre mairie en celle de Vaucres-
son, les deux dimanches consécutifs deux et
neuf avril, présente année, sans opposition
Et après avoir visé ces pièces pour être annexées,
nous en avons donné lecture aux parties
comparantes assistées des quatre témoins ci-
après nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les
comparants et leurs ascendants, de ce inter-
pellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage entre les futurs.
Ensuite nous avons reçu la déclaration de
Carreau Thomas qu'il prend pour sa légitime
épouse Laroche Mathilde Hermance Eugénie
et celle de Laroche Mathilde Hermance Eugénie
qu'elle prend pour son légitime époux Carreau
Thomas. En conséquence, nous avons déclaré, au
nom de la loi que Carreau Thomas et Laroche
Mathilde Hermance Eugénie sont unis par
le mariage. Tout ce que dessus fait publique-
ment, en notre maison commune, en présence,
côté de l'époux, de Cheault Auguste Fran-
çois, âgé de trente-neuf ans, jardinier, demeurant

+ annu

M. H. E.

Laroche

E. Carreau

J. Gérard

Carreau

A. Trémont

A. Magnin

Cheault

Cheault

J. Carreau

J. Carreau



à Vaucresson, ~~oncle maternel~~, D. Colas ^{Herné} ^{Jacques}
Joseph, âgé de soixante ans, jardinier. Demeurant
à Marnes-la-coquette (Seine et Oise), oncle
maternel; côté de l'épouse, de Magnin
armand Joseph, âgé de trente-cinq ans
mécanicien, demeurant à Evalllois (Serray
Seine), cousin germain, et de Puella Pierre
Etienné, âgé de soixante-un ans, liquoriste
demeurant à Paris, rue de Presle n^o 11
cent quatre, grand oncle maternel, les
quels ont signé avec les époux et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil qui
avons dressé le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins.

approuvé deux fois rayés nuls

M. H. & Laroche
E. Carreau
J. Gérard

M. H. & Laroche
E. Carreau
J. Gérard

Carmen
A. Fremont
A. S. Magnier
P. Puella
Thiault D. Noret
J. Colas

A. Fremont
A. S. Magnier
P. Puella
Thiault D. Noret
J. Colas

N^o 41
Décès de
Billiâtre
François

Du deux mai mil huit cent soixante-seize
à quatre heures du soir. Acte de décès de
Billiâtre François, âgé de soixante-six ans,
sans profession, né à Curcuquet (Serray et Cher)
décédé hier à neuf heures du soir, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Billiâtre Louis Théodore et Cormier

Louise. Madeleine, époux de Maréchal Euphro-
mie. Chèrese. Les témoins ont été Jossset Pierre. Eu-
gène. Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante un ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous. Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

Jossset Mathey D. Noret

N° 42

Décès de
Tilliette
Etienne

Du deux mai mil huit cent soixante-seize,
à quatre heures et demie du soir. Acte de décès
de Tilliette Etienne, âgé de soixante-huit ans
sans profession, né à Bueil (Seine. et. oise)
décédé hier à dix heures du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Tilliette Etienne et Gilbert Marie.
Françoise, veuf de Rodier Justine Victoire.
Les témoins ont été Jossset Pierre. Eugène Mar-
tin, âgé de soixante-quatre ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante un ans
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt. Lesquels ont signé
avec nous. Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Jossset Mathey D. Noret

N° 43

Décès de
Jannen
Claude. Etienne

Du trois mai mil huit cent soixante-seize,
à six heures du soir. Acte de décès de Jannen
Claude. Etienne, âgé de soixante-dix-sept ans,
journalier, né à Bургилle (Doubs), décédé
aujourd'hui, à huit heures du matin, en sa
demeure, à Garches, fils des feus Jannen Etien-
ne et Gury Françoise, époux de Girard
Louise Françoise, journalière. Les témoins ont



ité Riou Charles. Equis âgé de cin-^{15ème} quantes sept ans, buraliste et Levin Jean Daniel, âgé de cinquante-six ans, cultivateurs, tous deux domiciliés en cette commune, et voisins du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

C. J. Riou JDJ QVV

D. Noret

N° 44

Décès de
Cayon
Sylvain

Du dix mai mil huit cent soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Cayon Sylvain, âgé de soixante-neuf ans, sans profession, né à La Châtre (Indre), décédé aujourd'hui à huit heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Cayon Pierre et Chabenat Francois Chantale, époux de Bateau Reine. Les témoins ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-un ans, ~~employé~~ concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné

approuvé un notaire nul

J Jossot

D. Noret

Mathey

J Jossot

Mathey

D. Noret

N° 45

Décès de
Henaut
Pierre

Du onze mai mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Henaut Pierre, âgé de soixante-seize ans, sans profession, né à Saint Germain en Laye (Seine. et. Oise), décédé hier à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Henaut Thomas Jacques et Chevre Marguerite

Françoise, veuf de Daverne Marie-Louise -
 Angélique. Les témoins ont été Josset Pierre.
 Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans
 employé et Mathy Denis, âgé de cinquante
 un ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
 hospice, non parents du défunt, lesquels ont
 signé avec nous, Maire, après lecture faite et
 le décès constaté par nous soussigné

E Josset Mathy D. Noret

N^o 46

Décès de
 Ballu
 Augustin

Du quinze mai mil huit cent soixante-
 onze, seize, à sept heures du matin. Acte de
 décès de Ballu Augustin, âgé de soixante-
 dix-sept ans, sans profession, né à Aubigné
 (Sarthe), décédé hier à onze heures du matin
 à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
 de Garches, fils des feus Ballu Urbain et Chaus-
 sepiéd Magdelaine, veuf de Duval Rose. Les
 témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin,
 âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathy
 Denis, âgé de cinquante-un ans, concierge,
 tous deux domiciliés au dit hospice, non pa-
 rents du défunt, lesquels ont signé avec nous
 Maire, après lecture faite et le décès cons-
 taté par nous soussigné

approuvé un notaire civil
 Josset Mathy D. Noret

N^o 47

Décès de
 Dorange
 Louis-François

Du quinze mai mil huit cent soixante-
 seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de
 Dorange Louis-François, âgé de vingt-six ans,
 épiciers, né en cette commune, y décédé en sa
 demeure aujourd'hui à dix heures du matin,
 fils de Dorange Louis-Joseph, âgé de cinquante-
 huit ans, cultivateur, et de femme François



Antoinette. Eléonore, épouse de Bonone ^{16ème}
Marie-Louise, âgée de dix-neuf ans, épicière.
Les témoins ont été Dorange Louis-Joseph-
Théophile, âgé de vingt-sept ans, Aulnais,
Louis-Edmond, âgé de trente-trois ans, tous
deux cultivateurs et domiciliés en cette dite
commune, le premier frère et le second
beau-frère du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite. A le
décès constaté par nous soussigné
E. L. Sautier C. Dorange L. Noret

N^o 48

Décès de
Drouet
Jean-François-Marie

approuvé un mot
rayé nul

L. Noret

Matté
E. Josses

Du seize mai mil huit cent soixante-seize, à
midi. Acte de décès de Drouet Jean-François-
Marie, âgé de quatre-vingt-trois ans, sans profes-
sion, né à Meudon (Seine-et-Oise), décédé hier
à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaiss-
sance, hameau de Garches, fils des feus Drouet
Joseph-Marie et Braichonier Marie-Généviève,
époux de Jacques Marie. Les témoins ont été
Joseph Josses Pierre-Eugène-Martin, âgé de
soixante-quatre ans, employé et Matthey
Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice, non pa-
rents du défunt, lesquels ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous soussigné. Matthey
J. Josses L. Noret

N^o 49

Décès de
Conard
Louis-Prospér

Du seize mai mil huit cent soixante-seize
à midi. Acte de décès de Conard Louis-Pro-
spér, âgé de soixante-treize ans, sans pro-
fession, né à Charleval (Oise), décédé hier
à sept heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils

Des feus Conard Etienne et Julien Marie.
Anne, veuf de Boissy Marie. Charlotte. Les
témoin ont été Jossot Pierre. Eugene. Martin,
âge de soixante. quatre ans, employé et
Mathey Denis, âgé de cinquante. deux ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
non parents du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès cons-
taté par nous soussigné.

J Jossot Mathey

D. Noret

N° 50

Décès de
Cochon

Pierre. Joseph

+ huit
Légrand

H. Legrand

D. Noret

approuvé deux
mois royaux nuls.

Légrand

H. Legrand

D. Noret

Légrand

D. Noret

N° 51

Décès de
Hanin

Jean. François. Leopold

Du dix. neuf mai mil huit cent soixante
seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Hanin
Jean François. Leopold, âgé de soixante. trois ans sans
profession, né à Daigny (Ardenne), décédé aujourd'hui
à une heure du matin, à l'hospice de la Reconnaiss-
ance, hameau de Garches, fils des feus Hanin Charles



et Blanchebarbe Marie Julie Louise veuf ^{17^{me}}
de Kidermann Caroline. Les témoins ont été
Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
quatre ans, employé et Matthey Denis, âgé
de cinquante deux ans, concierge, tous deux
domiciliés au dit hospice, non parents du
défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté
par nous sousigné.

J. Josset Matthey

L. Noret

N^o 52
Naissance de
Quinqueres
Eugène Armand

Du vingt-deux mai mil huit cent soixante
seize, à sept heures du matin. Acte de nais-
sance de Quinqueres Eugène Armand, du sexe mas-
culin, né hier à cinq heures du soir, chez ses
père et mère, fils légitime de Quinqueres Fran-
cois Eustache, âgé de vingt-neuf ans et de
Carre Marie Anais, âgée de vingt-deux
ans, cultivateurs et domiciliés en cette commu-
ne. Les témoins ont été Bouches Joseph Armand
âgé de vingt-sept ans, charbon et Cart Silicien
Joseph, âgé de trente-un ans, charcutier, tous
deux domiciliés en cette commune. L'enfant nous
a été représenté et la déclaration faite par son
père qui a déclaré ne savoir signer, les témoins
ont signé avec nous, Maire officier de l'Etat
civil après lecture

J. Bouches

D. Noret
F. Cart

N^o 53
Décès de
Laigneau
Elise Julia

Du vingt-sept mai mil huit cent soixante
seize, à six heures du soir. Acte de décès de
Laigneau Elise Julia, âgée de dix-huit ans
journalière, née à Illiers (Eure-et-Loir), décédée
aujourd'hui à une heure du soir, à Garches
en la demeure de ses père et mère, céliba-

taire, fille de Laigneau Louis Euburce, jar-
dinier et de Besnard Marie, sans profession.
Les témoins ont été Donally Louis Joseph
âgé de quarante-sept ans, cordonnier et
Berneron Sylvain, âgé de quarante-un ans
cantonnier, tous deux domiciliés en cette
commune, amis de la défunte, lesquels
ont signé avec nous, Maire après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné
Berneron Donally: L. Noret

N^o 54

Décès de
Derepas
Claude

Du vingt-huit mai mil huit cent soixan-
te-seize, à sept heures du matin. Acte de décès
de Derepas Claude, âgé de soixante-dix ans, culti-
vateur, né à Ancy, (Côte d'Or), décédé hier à onze
heures du soir, en sa demeure à Garches, fils
des feus Derepas Jacques et Carre Jeanne veuf de
Caubert Marie Célestine. Les témoins ont été
Derepas Pierre, âgé de quarante-sept ans et
Saulnier Jean Pierre, âgé de cinquante-trois ans,
tous deux cultivateurs et domiciliés en cette com-
mune, le premier fils et le second ami du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné. P. Derepas J. P. Saulnier L. Noret

N^o 55

Décès de
Soret
Pierre Auguste

Du premier juin mil huit cent soixante-seize
à midi. Acte de décès de Soret Pierre Auguste
âgé de soixante-dix ans, sans profession, né
à Sevres (Seine-et-Oise), décédé à Sevres hier
à huit heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Soret Louis et Simon Marguerite
Rose, époux de Petit Marie Anne. Les



1866
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-quatre ans, em-
ployé et Mathey Denis, âgé de cinquante
deux ans, concierges tous deux domiciliés au
dit hospice, non parents du défunt, lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sousigné
approuvé deux mots rayés nuls

Mathey

Mathey & Jossot

Jossot & Noret

D. Noret

N° 56

Décès de
Morin
Joseph Eugène

Du huit juin mil huit cent soixante-seize,
à midi. Acte de décès de Morin Joseph Eugène,
âgé de vingt-neuf ans, garçon distillateur, céliba-
taire, né à Paris (Seine), décédé hier, à huit heures
du soir, à Garches, en la demeure de ses père et
mère, fils de Morin André, charpentier, âgé de
cinquante-deux ans, et de Levrier Julie Joséphine,
blanchisseuse, âgée de cinquante-trois ans. Les
témoins ont été Morin Sylvain, âgé de trente-
sept ans, charpentier, et Lecomte Alexandre, âgé
de trente-cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés
en cette commune, le premier cousin et le
second ami du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous sousigné.

Lecomte Morin

D. Noret

N° 57

Mariage de
Diacre
Jean Nicolas
et de
Duques
Adèle Constance

Du dix juin mil huit cent soixante-seize, à onze
heures du matin. Par devant nous, Noret Louis-
François, Maire, officier de l'Etat civil de la
commune de Garches, sont comparus publique-
ment en la salle de notre mairie Diacre Jean
Nicolas, cultivateur, né à Boureuilles (Meuse), le
seize février mil huit cent cinquante-trois, de-

meurant à Garches, fils majeur et légitime de
Thiery Nicolas, âgé de cinquante neuf ans, ma-
nouvrier et de Gillon Marie Jeanne, âgée de
cinquante neuf ans, sans profession, domiciliés
ensemble au dit Boureuilles, lesquels consentent au
présent mariage par acte authentique passé devant
maître Vitot Emile, notaire à Varennes (Meuse),
le dix-neuf mai mil huit cent soixante-seize,
Et Duquet Adèle Constance, couturière, née à
Émail-Mirvannes (Seine-et-Oise), le vingt-sept
octobre mil huit cent quarante-un, demeurant
à Garches avec son père, fille majeure et légi-
time de Duquet Marguerite-François, âgé
de soixante-six ans, jardinier, ici présent et
consentant, et de Veillard Adélaïde, décédée à
Garches, le sept avril mil huit cent soixante
quatorze. Lesquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont présenté à
cet effet leurs actes de naissance, l'acte de décès
de la mère de la future, inscrit sur les registres
de notre commune, l'acte de consentement des
père et mère du futur, aux dates sus-relatées
et les actes de publication faits en notre mai-
rie et en celle de Boureuilles les deux dimanches
consécutifs vingt-un et vingt-huit mai, pré-
sente année, sans opposition. Et après avoir
visé ces pièces pour être annexées, nous en avons
donné lecture aux parties comparantes assistées
des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés,
ainsi que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et le père de la future, de ce
interpellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a
pas été fait de contrat de mariage entre les
futurs. Ensuite nous avons reçu la déclaration



de Diacre Jean Nicolas qui il prend pour sa ^{19^{ème}} légitime épouse Duquet Adèle Constance et celle de Duquet Adèle Constance qu'elle prend pour son légitime époux Diacre Jean Nicolas En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que Diacre Jean Nicolas et Duquet Adèle Constance sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en notre maison commune, en présence, côté de l'époux, de Diacre Jean Baptiste, âgé de trente-un ans, cultivateur, frère, de François Chérophile Jean âgé de trente-huit ans, cultivateur, ami, sous deux domiciles à Garches; côté de l'épouse, de Duquet Jean, âgé de trente-six ans, fleuriste, domicilié à Levallois-Perret (Seine), frère et de Chéault Auguste François, âgé de trente-neuf ans, jardinier, domicilié à Vaucreffon, (Seine-et-Oise), chacun issu de germains, lesquels ont signé avec les époux et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

et C. Duquet y N. Diacre

Duquet y N. François

Duquet y N. Diacre

Chéault

D. Noret

N^o 58

Enfants présentée
sans vie

L'an mil huit cent soixante-seize, le dix juin, à quatre heures du soir. Par devant nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus Leguay Henri Georges, âgé de quarante-six ans, entrepreneur de serrurerie et Julien Louis Alexandre, âgé de

rente-huit ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont présenté un enfant, sans vie, du sexe féminin, sortie du sein de sa mère, aujourd'hui à onze heures du matin, fille de Leval Jean-François, âgé de vingt-huit ans, serrurier, et de Besson Josephine Mathilde, âgée de dix-neuf ans, blanchisseuse, demeurant ensemble en cette dite commune. Les comparants ont signé le présent acte avec nous, après lecture faite. Julien H. Leguay D. Noret

N^o 59
Décès de
Dufays
Jean-Victor

Du onze juin mil huit cent soixante-seize, à huit heures du matin. Acte de décès de Dufays Jean-Victor, âgé de cinquante-six ans, cultivateur, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), décédé hier à sept heures du soir, à Garches en sa demeure, fils des feus Dufays Louis-Nicolas et Betou Marie-Catherine, Epoux de Penin Rosalie-Alexandrine, âgée de cinquante-trois ans. Les témoins ont été Dufays Louis-Maria, âgé de trente-trois ans, et Brian Mathieu-Etienne-Sgnace, âgé de trente ans, tous deux maçons, et domiciliés en cette commune, le premier fils et le second gendre du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. Brian Dufays D. Noret

N^o 60
Décès de
Gervillier
Edmée

Du dix-huit juin mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Gervillier Edmée, âgée de soixante-deux ans, ménagère, née à Paris (Seine), décédée hier à onze heures un



quart du soir, veuve Ravignat. Sibia ^{20^{ème}} a. f.
 non inconnue. Les témoins ont été Monchâteau
 Alphonse, âgé de quarante-neuf ans, opticien
 et Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-huit
 ans, charron, tous deux domiciliés en cette commune,
 non parents de la défunte, lesquels ont
 signé avec nous, Maire, après lecture faite et
 le décès constaté par nous soussigné.

Monchâteau J. B. Boucher, D. Noret

Du vingt-quatre juin mil huit cent soixante
 seize, à quatre heures du soir. Acte de naissance
 de Pêrre Marie Héloïse, du sexe féminin, née hier
 à midi, chez ses père et mère, fille légitime de
 Pêrre Ferdinand Prosper Louis, âgé de trente
 cinq ans, garde vent et de Decour Marie Ber-
 thilde, âgée de trente-un ans, sans profession,
 demeurant ensemble en cette commune. Les
 témoins ont Vallée Jean Charles, âgé de qua-
 rante-huit ans, jardinier, et Cart Felicien Joseph
 âgé de trente-un ans, charcutier, tous deux domi-
 ciliés en cette dite commune. L'enfant nous a
 été représentée et la déclaration faite par
 son père qui a signé avec les témoins et avec
 nous, Maire officier de l'Etat civil, après
 lecture

Pêrre Vallée D. Noret

Cart

Du vingt-cinq juin mil huit cent soixante.
 seize, à sept heures du matin. Acte de nais-
 sance de Chureau Jean Hippolyte Marie, du sexe
 masculin, né hier, à sept heures du soir, chez
 ses père et mère, fils légitime de Chureau
 Jean Marie, âgé de vingt-sept ans, employé
 de chemin de fer et de Divary Joséphine

N° 62

Naissance de
 Chureau

Jean Hippolyte Marie

24 Jours

Acte en date du
 dix-neuf Avril mil
 huit cent à la Mairie
 de Garches Chureau
 Jean Hippolyte
 Marie pour la
 naissance est
 constatée dans
 l'acte ci-contre
 a contracté mariage
 avec Barrois Anna
 Elisa.
 ont mention
 faite par nous,
 Officier de l'Etat
 Civil.
 J. Beauvais

Alphonsine, âgée de vingt-neuf ans, couturière,
 demeurant ensemble en cette commune. Les té-
 moins ont été Divary Antonin, Joseph, âgé de
 vingt-six ans, menuisier et Lemois Francois Joseph
 âgé de quarante-cinq ans, grainetier, tous deux
 domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous
 a été représenté et la déclaration faite par
 son père qui a signé avec les témoins et avec
 nous, Maire, Officier de l'Etat civil, après lecture.
 L. Chureau & J. Divary & A. Veret

N° 63
 Décès de
 Méducin
 Marie

Du vingt-sept juin mil huit cent soixante-seize,
 à quatre heures du soir. Acte de décès de Méducin
 Marie, âgée de sept ans, née à Paris (Seine)
 décédée aujourd'hui, à quatre heures du matin, à
 Garches, en la demeure de son père nourricier, ci-a-
 près nommé et qualifié, fille de Méducin Clé-
 ment, palefrenier et de Febre Gabrielle Delphine
 couturière, domiciliés à Paris, rue Toncelet numéro
 onze. Les témoins ont été Boyer Pierre, Gabriel,
 âgé de cinquante-huit ans, cloutier, père nourri-
 cier, et Divary Alexandre, Antoine, âgé de vingt
 deux ans, cultivateur, non parent, tous deux domici-
 liés en cette commune, lesquels ont signé avec nous
 Maire, après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.
 Boyer Divary A. Veret

N° 64
 Décès de
 Hocquigny
 Pierre Joseph

Du trente juin mil huit cent soixante-seize,
 à cinq heures du soir. Acte de décès de Hocquigny
 Pierre Joseph, âgé de soixante-quinze ans
 sans profession, né à Montmirail, Marne
 décédé hier à huit heures du soir, à l'hospice de
 la Reconnaissance, hameau de Garches, fils



Des feus Hocquigny Jean et Pauline. Marie, épouse de Rivière Caroline. Les témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

L. Noret

Josset Mathey

Du deux juillet mil huit cent soixante-seize à cinq heures du soir. Acte de décès de Badin Pierre-François, âgé de quatre-vingt-cinq ans, sans profession, né à Coulange sur Yonne (Yonne), décédé aujourd'hui à deux heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Badin Jean-Baptiste et Defert Marie-Jeanne, veuf de Milot Marie. Les témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Josset Mathey L. Noret

N° 65

N° 65

Décès de
Badin

Pierre-François

N° 66

Transcription du
décès de
Augustine Marie

Du trois juillet mil huit cent soixante-seize à midi. Transcription d'un décès.
Extrait du registre des actes de décès de la ville de Versailles pour l'année mil huit cent soixante-seize.

Du mardi dix-huit avril mil huit cent soixante-seize, trois heures du soir. acte de

Décès de Augustine Marie, journalière, Demeu-
rant à Garches (Seine. et. oise), née à Cœur
(Yonne), le seize janvier mil huit cent dix-
neuf, décédée hier à onze heures du soir, à
l'hôpital civil de Versailles, épouse de Victor
Godard, cantonnier, âgé de soixante-trois ans
même domicile demeure. Les témoins sont
le sieur Jean-Alexandre Dax, garçon de
bureau en cette mairie, y demeurant, âgé de
soixante-trois ans, à défaut de parent et de
voisin, et Clément François Ange Ruissel
âgé de soixante-trois ans, employé au dit
hôpital, y domicilié, lesquels ont signé avec
nous adjoint au Maire de Versailles, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
après lecture faite et le décès constaté.

Signé: Ruissel, Dax et Victor Godard, adjoint
Pour extrait conforme, délivré le neuf mai mil
huit cent soixante-seize, en vertu de l'article
quatre-vingt du code civil.

Le Maire: Signé: E. Hunebelle, adjoint
Au par nous, Préfet de Seine. et. oise, pour
légalisation de la signature de Monsieur
Hunebelle, adjoint au Maire de Versailles.
Versailles le dix-sept juin mil huit cent soixan-
te-seize.

Pour le Préfet le Secrétaire Général délégué

Signé: Marigny

La présente transcription certifiée véritable
et conforme par nous, Maire de la commune
de Garches, soussigné.

approuvé un not royal mil

D. Vorel

D. Vorel

N^o 67

Décès de
Dufays
Felicite Catherine

+ épouse
renvoi approuvé d'un
notaire nul

Vitar Dufays
D. Noret

22^{ème}
Du dix juillet mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Dufays Felicite Catherine, âgée de vingt-deux ans, couturière, née en cette commune, y décédée en sa demeure hier à cinq heures du soir, fille de feu Dufays Jean-Victor et de Tenin Alexandrine Victorine, épicière, domiciliée à Garches, ~~venue~~ de Brian Mathieu Etienne Ignace, maçon, âgé de trente ans avec lequel elle demeurait. Les témoins ont été Dufays Louis Maria, âgé de trente-deux ans, maçon et Vitar Prosper, âgé de trente-cinq ans, coiffeur, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier frère et le second beau-frère de la défunte, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Vitar Dufays
D. Noret

N^o 68

Naissance de
Leblanc
Louise Caroline

Par acte en date du vingt
quatre octobre mil neuf
cent quatre, inscrit en
cette Mairie, Leblanc
Louis Caroline, dont la
naissance est constatée
dans l'acte de contre a
contrat mariage
avec Fourchet Marcel
Eugène.
Sont mention faite par
nous officier de l'état civil

Du onze juillet mil huit cent soixante-seize, à une heure du soir. Acte de naissance de Leblanc Louise Caroline, du sexe féminin, née hier à dix heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Leblanc Louis, âgé de quarante-un ans, maçon et de Brétill Louise Caroline, âgée de trente-quatre ans, blanchisseuse, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Dulac Leonard âgé de cinquante-sept ans, entrepreneur de maçonnerie et Harocque Louis Auguste, âgé de trente-six ans, maçon, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'état civil après lecture.

Leblanc Harocque L Dulac
D. Noret

N^o 69

Mariage de
Besson
Etiophile
et de
Louis
Anne Marguerite

Du vingt deux juillet mil huit cent
soixante seize, à dix heures du matin. Par
devant nous, Norit Louis Francois, Maire
officier de l'Etat de l'Etat civil de la commune
de Garches, sont comparus publiquement en
la salle de notre mairie Besson Etiophile,
ouvrier-macon, né à Garches, le douze juin
mil huit cent cinquante trois, y demeurant,
fils légitime et majeur de Besson Francois,
décédé à Versailles le vingt sept février mil
huit cent soixante seize, et de Françoise Alesse,
âgée de cinquante six ans, journalière, domici-
liée à Garches, ici présente et consentant;
Et Louis Anne Marguerite, couturière, née
à Rocquencourt (Seine et oise), le vingt
huit février mil huit cent cinquante sept,
demeurant de fait à Garches et de droit chez
son tuteur, à Vaujours (Seine et oise), fille
mineure et légitime de Louis Mathias, décédé
à Tonbois (Seine et oise), le quinze août mil
huit cent soixante onze et de Erecule Pauline,
décédée à Grisy (Seine et oise), le vingt trois
août mil huit cent soixante sept, autorisée
à contracter le présent mariage par consentement
du conseil de famille passé devant le juge
de paix du canton de Marines (Seine et
oise), le sept juin mil huit cent soixante
seize. lesquels nous ont requis de procéder à leur
légitime mariage et nous ont représenté à cet
effet leurs actes de naissance, celui du futur
inscrit sur les registres de notre commune, l'acte
de décès du père du futur, des père et mère de
la future, le consentement du conseil de famille
donné à la future, aux dates sus relatées et
les publications faites en cette mairie et en



celle de Vaujours les deux dimanches ^{23^{ème}}
consecutifs vingt-cinq juin et deux juillet
présente année, sans opposition et après
avoir visé ces pièces pour être annexées nous
en avons donné lecture aux parties compa-
rantes assistées des quatre témoins ci-après
nommés et qualifiés ainsi que du chapitu-
sis du titre du mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux. Les comparants et la
mère du futur, de ce interpellés, ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage entre les futurs. Nous avons reçu de la
future et des quatre témoins la déclaration affir-
mative, sous serment, attestant l'identité des
personnes, nonobstant les différences existant
quant aux énonciations de prénoms, dans
les actes produits. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Besson Théophile qu'il
prend pour sa légitime épouse Louis Laure
Marguerite, et celle de Louis Laure Marguerite
qu'elle prend pour son légitime époux Besson
Théophile. En conséquence nous avons déclaré
au nom de la loi, que Besson Théophile et
Louis Laure Marguerite sont unis par le ma-
riage. Tout ce qui dessus fait publiquement en
notre maison commun en présence, côté de
l'époux, de Leyval Jean François, âgé de vingt
huit ans, serrurier, beau-frère, de grand Philip-
pe Louis Auguste, âgé de quarante un ans
entrepreneur de maçonnerie ami, côté de
l'épouse, de Troessel Philippe, âgé de cinquante
sept ans militaire en retraite, et de comte
Alexandre, âgé de trente cinq ans, menuisier
amis, tous quatre domiciliés à Garches lesquels
ont signé avec les époux et avec nous. Maire

officier de l'état civil qui avons dressé le pré-
sent acte et en avons fait lecture aux parties
et aux témoins. La mère de l'enfant a déclaré ne savoir signer
L. M. Lacroix L. Besson J. Laperd.
L. Grand J. Besson J. Laperd.
J. Besson J. Laperd.
L. Besson J. Laperd.

N^o 70
Décès de
Jomier
Louise. Hélène

Du vingt-huit juillet mil huit cent
soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte
de décès de Jomier Louise. Hélène, âgée de
cinquante-neuf ans, sans profession, née à
Cloues (Eure. et. Loir), décédée aujourd'hui à sept
heures du matin, en sa demeure à Garches,
fille des feus Jomier Alexandre. Antoine et
Bidault Marie-Françoise, épouse de Lesourd
Jacques. Alphonse, âgé de soixante-deux
ans, bourellier. Les témoins ont été Lesourd
Alphonse Stanislas, âgé de trente-cinq ans,
marchand de vin, demeurant à Paris boulevard
de la Chapelle, numéro dix, huit et Besson
Pierre-François, âgé de quarante-cinq ans,
trente-neuf ans, maître d'hôtel, demeurant
à Paris, rue de la Victoire, numéro quarante-
cinq, le premier fils et le second gendre de la
defunte, lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par nous
sous-signé.

J. Besson
Lesourd
L. Besson
L. Besson

approuvé trois mots rayés nuls.

Lesourd J. Besson
L. Besson

N^o 71
Décès de
Van Hamme Jean-Joseph

Du sept août mil huit cent soixante-seize,
à midi. Acte de décès de Van Hamme Jean-
Joseph, âgé de soixante-quatorze ans, sans pro.



profession, né à Gand (Belgique), décédé ^{hier} à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Van Hamme Jean-Albert et Cozman Marie femme, veuf de Tointiat époux de Tointiat Lirette. Les témoins ont été Jossset Pierre, Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt; lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné

approuvé trois mots rayés nuls.

E. Jossset

E. Jossset

Matthey

D. Noret

Matthey

D. Noret

Du huit août mil huit cent soixante-seize à quatre heures du soir. Acte de décès de Jourdan Étienne, âgé de quatre-vingt-un ans, sans profession, né à Saint-Sylvestre (Duy de Dôme), décédé aujourd'hui à six heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Jourdan Jean et Crépui Jeanne, veuf de Cholet Marie. Les témoins ont été Jossset Pierre, Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Jossset

D. Noret

Matthey

Du douze août mil huit cent soixante-seize, à sept heures du matin. Acte de décès

N^o 72
Décès de
Jourdan
Étienne

N^o 73
Décès de
Tenot
Marie

+ paveur

H. Leguay

Philippon

P. Noret

De Tenot Marie, âgée de vingt-neuf ans sans profession particulière, née à Mailhac (Haute-Vienne), décédée hier à neuf heures du soir, en sa demeure à Garches, fille de Tenot Jean, maître paveur, et de Mongreignand Marie, sans profession, épouse de Maillaçon Antoine. Les témoins ont été Philippon Louis, âgé de quarante-neuf ans, maçon, et Leguay Henri Georges, âgé de quarante-six ans, entrepreneur de serrurerie, tous deux domiciliés en cette commune, le premier oncle et le second non parent de la défunte; lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Philippon

H. Leguay

P. Noret

N^o 74
Décès de
Boudin
Aimée Françoise Marie

Du seize août mil huit cent soixante-seize à sept heures du matin. Acte de décès de Boudin Aimée Françoise Marie, âgée de soixante-deux ans, couturière, née en cette commune, y décédée en sa demeure, hier à neuf heures du soir, fille des feus Boudin Jean Baptiste et Dorange Marie Madeleine Denise veuve de Levir Théodore. Les témoins ont été Léopold Alexandre Louis, saint âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, et Chudeau Jean Marie, âgé de vingt-huit ans, employé de chemin de fer, tous deux domiciliés en cette dite commune et devenus de la défunte; lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

L. B. Loussaint

J. M. Chudeau

P. Noret

N^o 75 Décès de
Desmarquette François.
Henri



Fils des fens Desmarquette Antoine
Auguste et Charles Marie Adélaïde,
veuf de Wilhelmine Anne Julie.
E. Josses M. M. L. Noret

L. Noret

Du dix huit août mil huit cent Soixante
soixante-seize, à midi. Acte de décès de
Desmarquette François. Henri, âgé de
soixante-seize ans sans profession, né à
Paris (Seine), décédé hier à Deux heures du
soir, à l'hospice de la Reconnaissance,
hameau de Garches. Les témoins ont été
Josses Pierre Eugène. Martin, âgé de soixante
quatre ans, employé et Mathey Denis âgé
de cinquante. Deux ans, concierge, tous deux
domiciliés au dit hospice, non parents du défunt,
lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

E. Josses M. M. L. Noret

N^o 76
Naissance de
Douberz
Léon Paul Jules

Du dix-neuf août mil huit cent soixante-seize
à sept heures du matin. Acte de naissance de
Léon Paul Jules, du sexe masculin, né hier
à trois heures de l'après midi, chez sa mère,
domicilié à Garches, fils naturel de Douberz
Emilie Louise Alphonsine, âgée de vingt-
six ans rentière. Les témoins ont été Cécier
Léon. Henri Ernest, âgé de vingt-six ans,
rentier et Julien Louis. Alexandre, âgé de
huit-huit ans, garde champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune. L'enfant nous
a été représenté et la déclaration faite
par Berbel Elisa, femme Gauron, âgée de qua-
rante-cinq ans, Sage-femme, demeurant à
Saint-Cloud (Seine-et-Oise), laquelle a signé avec
les témoins et avec nous, Maire officier de l'état
civil, après lecture.

Julien L. Gauron. L. Noret

N^o 77

Naissance de
Rabussier
Aline. Angèle. Gabrielle

Du vingt. huit août mil huit cent
soixante. seize, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Rabussier Aline.
Angèle. Gabrielle. du sexe féminin, née
hier à une heure après midi, chez ses père
et mère, fille légitime de Rabussier Jules
Justinien, âgé de quarante ans, maçon,
et de Fromenteau Julie Emilienne, âgée de
trente. sept ans, couturière, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été Vallée
Jean Charles, âgé de quarante. neuf ans,
jardinier et Margault François, âgé de vingt
six ans, maçon, tous deux domiciliés en cette
dite commune. L'enfant nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père
qui a signé avec les témoins et avec nous
Maire, officier de l'Etat civil, après lecture
Margault Fr^{re}
Rabussier
D. Noiret

N^o 78

Décès de
Miet
Bernard

Du trois septembre mil huit cent soixan-
te. seize, à midi. Acte de décès de Miet Bernard
âgé de soixante. six ans, sans profession,
né à Alleran (Seine. et. oise), décédé hier
à quatre heures du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Miet Louis et David Vic-
toire, épouse de Bouvet Louise. Les témoins
ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé
de soixante. quatre ans, employé et
Mathey Denis, âgé de cinquante. deux ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
non parents du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite de le décès

constatée par nous soussigné.

E. J. J. J. J.

M. J. J. J.

D. J. J. J.

2ème
b. 17

N° 79

Mariage de
Guérin

Désiré-Gustave-Adolphe

et de

Bouvet

Esther-Seraphine

Du sept septembre mil huit cent soixante-seize, à onze heures et demie du matin. Par devant nous, Noret Louis-François, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Guérin Désiré-Gustave-Adolphe, négociant, né à Blois (Loir et Cher), le douze octobre mil huit cent quarante-cinq, demeurant à Paris, rue Sainte Anne numero vingt et un, avec sa mère, fils majeur de Guérin François Désiré-Maximilien, Decédé à Paris, le vingt quatre février mil huit cent quarante-sept, et de Billie Jeanne, âgée de soixante-deux ans sans profession, ici présente et consentant; Et Bouvet Esther-Seraphine, sans profession, née à Paris, le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-trois, demeurant à Garches avec ses père et mère, fille majeure de Bouvet Désiré-Fortuné Jean-Baptiste Bien-aimé, âgé de quarante-neuf ans, limonadier; Et de Hugot Esther-Suzanne, âgée de quarante-six ans, sans profession, ici présente et consentants. Lesquels nous ont requis de procéder à leur légitime mariage et nous ont présenté à cet effet leurs actes de naissance, l'acte de décès du père du futur, aux dates sus-relatées, et les actes de publication faits en notre mairie et en celle de la mairie du premier arrondissement de Paris, les deux dimanches consécutifs vingt-sept août et trois septembre présente année, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour être

annexées, nous en avons donné lecture aux
 parties comparantes, assistées des quatre
 témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi
 que du chapitre six du titre du mariage
 sur les droits et devoirs respectifs des époux.
 Les comparants et leurs ascendants, de ce
 interpellés ont à l'instant représenté le
 certificat délivré le six septembre présente an-
 née par maître Merlin François Ernest, notaire
 à Paris, constatant que le contrat de mariage
 a été passé devant le dit notaire le dit jour
 six courant, devant le dit notaire qui en
 a gardé minute. La mère du futur nous a
 déclaré sous serment que son nom s'écrit Billier
 au lieu de Billiv comme le mentionne l'acte de
 naissance du futur, déclaration attestée aussi
 sous serment par les témoins. Ensuite nous
 avons reçu la déclaration de Guérin Désiré
 Gustave Adolphe qu'il prend pour sa légitime
 épouse Bouvet Esther Seraphine et celle de Bouvet
 Esther Seraphine qu'elle prend pour son légitime
 époux Guérin Désiré Gustave Adolphe. En
 conséquence, nous avons déclaré, au nom de la
 loi que Guérin Désiré Gustave Adolphe et
 Bouvet Esther Seraphine sont unis par le
 mariage. Tout ce que dessus fait publique-
 ment, en la salle de notre mairie en présence
 de l'époux, de Charles Charles Mathias, âgé
 de quarante six, négociant, demeurant à Paris
 boulevard Sébastopol, numéro neuf. Muller
 Nicolas Marie Marcel François Camille, âgé
 de trente un ans, licencié en droit, demeurant à
 Paris, rue de Rivoli, numéro cinquante neuf.
 tous deux amis, côté de l'épouse, de Hugot

approuvé sept mots
 rayés nuls.

E. L. Bouvet,
 Bouvet
 D. G. A. Guérin
 Fr. Hugot
 J. Guérin
 Billier
 Bouvet
 G. Bouvet
 Muller
 Hugot
 L. Bouvet

12
mil huit cent cinquante-neuf, à Garches y
demeurant avec ses père et mère, fille mineure
de Boiron Joseph, âgé de quarante ans,
maçon à Jourdan Marie, âgée de trente
huit ans, blanchisseuse, ici présents et consen-
tant. Esquels nous ont requis de procéder
à leur légitime mariage et nous ont présenté
à cet effet, leurs actes de naissance, celui de
la future inscrit sur les registres de notre commune
aux dates sus. relatées, et les actes de publica-
tion faits en notre mairie, les deux dimanches
consécutifs treize et vingt août, présente an-
née, sans opposition. Et après avoir visé ces
pièces pour être annexées nous en avons donné
lecture aux parties comparantes assistées des
quatre témoins ci après nommés et qualifiés,
ainsi que du chapitre six du titre du maria-
ge sur les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et leurs ascendants, de ce inter-
pellés, ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage entre les fu-
turs. Ensuite nous avons reçu la déclaration
de Vallée Louis Napoléon Charles qu'il prend
pour sa légitime épouse Boiron Marie Josephine
et celle de Boiron Marie Josephine qu'elle prend
pour son légitime époux Vallée Louis Napoléon
Charles. En conséquence nous avons déclaré
au nom de la loi que Vallée Louis Napoléon
Charles et Boiron Marie Josephine sont unis
par le mariage. Tout ce qui dessus, fait publi-
quement en présence, côté de l'époux, de
Vallée Georges Benoit, âgé de cinquante ans,
employé à la Banque, demeurant à Saint
Eloi (Monche), oncle paternel, Bissonnet Louis
Antoine, âgé de quarante-cinq ans, pépiniériste.

Demeurant à la cellé Saint-Cloud, Sain^e Marie
 et six, ami, côté de l'épouse, D. Boiron
 Jean, âgé de quarante ans, maçon, oncle
 paternel et de Rollin Pierre, âgé de trente
 sept ans, maçon, oncle paternel par alliance
 tous deux domiciliés en cette dite commune,
 lesquels ont signé avec les époux et avec nous,
 Maire officier de l'Etat civil qui avons dressé
 le présent acte et en avons fait lecture aux
 parties et aux témoins.

Mo J. Boiron — & N. C. Vallée
 C. Vallée Lejeune

Boiron L. H. Bonnard F. G. G. G.
 Jourdan Rollin Boiron
 D. Noret

N^o 81

Décès de
 Lepage
 Marie. Jeanne

Du onze septembre mil huit cent soixante seize,
 à midi. Acte de Décès de Lepage Marie. Jeanne,
 âgée de soixante un ans, religieuse. sœur de charité,
 née à Evry (Marne), décédée hier à six heures du
 soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
 de Garches, fils des feus Lepage Alexis. Crépin
 et de Charlot Marie. Jeanne. Madeleine, célibataire.
 Les témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Martin,
 âgé de soixante quatre ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge, tous
 deux domiciliés au dit hospice, non parents de
 la défunte, lesquels ont signé avec nous, Maire
 après lecture faite et le décès constaté par nous
 soussigné. Mathey

D. Noret
 J. Josset

N^o 82
Décès de
Montillet
Denis

Du treize septembre mil huit cent soixante
seize, à six heures du soir. Acte de décès de
Montillet Denis, âgé de quatre vingt un ans,
sans profession, né à Saint-Fargeau (Seine et
Marne) décédé aujourd'hui à midi, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Montillet Jean et Durand et
Claudine Marie, veuf de Maria Victoire.
Les témoins ont été Josset Pierre, Eugène Mar-
tin, âgé de soixante quatre ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante deux ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice,
non parents du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous sous signé.

Monty Josset D. Noret

N^o 83
Décès de
Medard
Marie Louise

Du vingt-cinq septembre mil huit cent soixan-
te-seize, à sept heures du matin. Acte de décès
de Medard Marie Louise, âgée de cinquante
six ans, sans profession, née à Wiseppe (Meuse)
décédée hier à cinq heures du soir, à Garches, en
la demeure du sieur Beauvais, ci-après nommé
et qualifié, fille de feu Medard Jacques et de
Tonsin Marguerite, domiciliée au dit Wiseppe, et
épouse de Mouchet Louis, cordonnier, domicilié
à Garches. Les témoins ont été Beauvais Fran-
cois, Joseph, âgé de trente ans, menuisier et
Collignon Francois Désiré, âgé de trente-huit
ans, cordonnier, tous deux domiciliés à Garches, le
premier gendre et le second neveu de la défunte,
lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sous signé.

F. D. Collignon F. J. Beauvais D. Noret

N^o 84
 Décès de
 Gallot
 Antoine

Du vingt cinq septembre mil huit cent ^{vingt} soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte de décès de Gallot Antoine, âgé de soixante-quatorze ans, sans profession, né à Saint-Flour (Cantal), décédé aujourd'hui à sept heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Gallot Jean Sébastien et Esprit Elisabeth, épouse de Dufour Antoinette Céline. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé, et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous. Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey

Josset

D. Noret

N^o 85
 Décès de
 Bustau
 Martin Chibault

Du vingt cinq septembre mil huit cent soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte de décès de Bustau Martin Chibault, âgé quatre-vingt-quatre ans, sans profession, né à Moisenay (Seine-et-Marne), décédé aujourd'hui à une heure du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Bustau Simon et Besnard Marie Anne veuf de Gaillard Aspasia Emilie, Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous. Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey

Josset

D. Noret

N^o 86

Décès de
Boudin

Marie Denise

Du vingt-neuf septembre mil huit cent
soixante-seize, à sept heures du matin.
Acte de décès de Boudin Marie-Denise, âgée
de soixante-seize ans, sans profession, née à
Garches, y décédée hier à quatre heures du
soir, en sa demeure, fille des feus Boudin
Pierre-Antoine et Hérault Marie-Antoinette-
Christine-Éléonore, veuve, en premières nocces, de
François-Eion François et en deuxièmes, de Grillon
Pierre-Joseph. Les témoins ont été Grillon Edme
Joseph, âgé de trente-neuf ans, et Dorange
Louis-Joseph-Éléophile, âgé de vingt-sept
ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette
commune, le premier fils et le second petit-
fils de la défunte, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous sousigné.

E. J. Grillon L. Dorange P. Nozet

N^o 87

Transcription du décès de
Firly
Pierre-Éléodore

Du vingt-neuf septembre mil huit cent soixante
seize, à midi. Transcription d'un décès : —
Extrait du registre des actes de décès de la ville
de Versailles pour l'année mil huit cent soixante
seize. Du mercredi trente août mil huit cent
soixante-seize, trois heures du soir. Acte de dé-
cès de Pierre-Éléodore Firly, cultivateur, demeurant
à Garches (Seine-et-Oise) où il est né le vingt
cinq octobre mil huit cent vingt-trois, fils de
Pierre-Noël Firly et de Marie-Jeanne Esther
Julin, décédé ce jour d'hui, à quatre heures du
matin, à l'hôpital civil de Versailles, veuf en
premier mariage de Marie-Caroline Julin et en
second de Marie-Agathe-Catherine-Marcille.
Les témoins sont les sieurs Pierre Brossard, âgé de
soixante-treize ans, ancien tailleur de pierres et

Clement Francois Ange Ruissel, âgé de ^{30 ans} soixante un ans, employé au dit hôpital, tous deux y domiciliés, lesquels ont signé avec nous adjoint au Maire de Versailles, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, après lecture faite et le décès constaté.

Signé: Brossard, Ruissel et Victor Bart, adjoint.
Pour extrait conforme, délivré le neuf septembre mil huit cent soixante-seize, en vertu de l'article quatre vingt du code civil.

Le Maire, Signé: C. Fontaine
Vu par nous, Préfet de Seine et oise, pour légalisation de la signature de Monsieur Fontaine, adjoint au Maire de Versailles.

Versailles le dix huit septembre mil huit cent soixante-seize. Pour le Préfet, pour le Secrétaire Général délégué.

Le conseiller de préfecture délégué, signé: illisible.

La présente transcription certifiée véritable et conforme par nous, Maire de la commune de Garches, sousigné.

approuvé un mot rayé nul

L. Noret

L. Noret

N° 88

Mariage de
Monteil
Antoine
et de
Grillon
Marie-Françoise

Mention
de
divorce

Du quatre octobre mil huit cent soixante-seize, à midi et demi. Par devant nous, Noret Louis-François, Maire-officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Monteil Antoine, Sous-Lieutenant au soixante-deuxième régiment de ligne, né à Collonges (Corrèze), le six août mil huit cent quarante-huit, demeurant à Paris depuis le premier courant et avant à Saint Cloud (Seine-et-oise), fils

Le mariage contracté le majeur et légitime de Monteil Jean, âgé de
quatre-vingt-huit ans, et de Fadet Colette, âgée
de soixante-seize, contre de soixante-sept ans, propriétaires-cultivateurs,
le sieur Monteil Antoine demeurant au dit Collonges, consentant au pré
et la dame Grillon
sent mariage par acte authentique passé de
Marie Françoise, pardevant maître Ceyrau Henri-Jules Marie Bernard
qu'il résulte de l'acte ci- et son collègue, notaires à Meyssau (Corrèze) le
contre, est dissous par trente-un août mil huit cent soixante-seize,
l'effet du divorce admis Et Grillon Marie Françoise, sans profession,
par jugement rendu pour le dix-neuf devant décembre mil huit cent
le tribunal civil de 1^{re} cinquante-neuf, à Garches, y demeurant avec
l'instance de l'absence son père, fille mineure et légitime de Grillon
le vingt-un, décembre 1881 Edme Joseph, âgé de trente-neuf ans, cultiva-
et confirmé pour la cour leur, ici présent et consentant, et de Lévin Héli-
d'appel d'Alger le 30 onide Louise, décédée à Paris, le vingt-sept
novembre 1886, et prononcé janvier mil huit cent soixante-onze. Desquels
par l'officier de l'état nous ont requis de procéder à leur légitime
civil de Garches le mariage et nous ont présenté à cet effet leurs
de l'année mil huit cent actes de naissance, celui de la future inscrit
quatre-vingt-sept. sur les registres de notre commune, l'acte de
S. Voco décès de la mère de la future, l'acte de con-
sentement des père et mère de la du futur, aux
sus-relatées, l'autorisation, la permission de
Messieurs le Ministre de la guerre, autorisant
le présent mariage, délivrée le dix-neuf
septembre mil huit soixante cent soixante-
seize et les actes de publication faits en notre
mairie et en celle de Saint-Cloud les deux
dimanches consécutifs vingt-quatre septembre
et premier octobre, présente année, sans oppo-
sition. Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées nous en avons donné lecture aux
parties comparantes, assistées des quatre témoins
ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage sur les droits

et devoirs respectifs des époux. Les ^{3^{ème}} comparants et le père de la future, de ce ^{l^{re}} inter-
pellés, ont à l'instant représenté le certificat
délivré le premier octobre, présente année, par
maître Michot Jacques, notaire à Saint-Cloud
constatant que le contrat de mariage des dits
futurs a été passé le même jour devant le dit
notaire qui en a gardé minute. Nous avons re-
çu de la future et des quatre témoins la déclara-
tion affirmative, sous serment, attestant l'identité
des personnes, nonobstant les différences existantes
quant aux énonciations de prénoms dans les
actes produits. Ensuite nous avons reçu la dé-
claration de Monteil Antoine qu'il prend pour
sa légitime épouse Grillon Marie-Françoise et
celle de Grillon Marie-Françoise qu'elle prend pour
son légitime époux Monteil Antoine. En consé-
quence nous avons déclaré, au nom de la loi,
que Monteil Antoine et Grillon Marie-Françoise
sont unis par le mariage. Tout ce que dessus,

approuvé cinq
mots royal nuls

M^r F. Grillon fait publiquement, en présence, côté de l'époux,
de Decam Paul, âgé de vingt-trois ans, fabri-
cant de dentelles, demeurant à Paris, rue Neuve
de Saint-Augustin, numéro dix, ami, de Cadre
Jean Marie, âgé de trente-six ans, sous-lieu-
tenant au régiment de ligne, demeurant à Paris, ami, côté de
l'épouse, de Reguay Joseph, âgé de soixante
ans, rentier, demeurant à Saint-Cloud, oncle
paternel par alliance, et Serin François-Dé-
siré, âgé de trente-trois ans, cultivateur, de-
meurant à Garches, oncle maternel, les-
quels ont signé avec les époux et avec
nous, Maire, officier de l'état civil qui
avons dressé le présent acte et en avons fait

lecture aux parties et aux témoins.
 M. F. Grillon et M. J. Decam
 F. Grillon J. Decam
 J. J. Leguay
 J. J. Leguay

N° 89
 Mariage de
 Arice
 Gustave. Louis
 et de
 Roy
 Henriette. Marie. Thérèse

Du Douze octobre mil huit cent soixante
 seize, à quatre heures et demie du soir. Acte de
 Par devant nous, Noret Louis. Francois, Maire
 officier de l'Etat civil de la commune de Garches,
 sont comparus publiquement en la salle de notre
 Mairie Arice Gustave. Louis, commis d'agent
 de change, né au Mans (Sarthe), le seize avril
 mil huit cent quarante huit, demeurant à Paris,
 rue Léonie numéro huit, fils majeur et légitime
 de Arice Louis. Francois, âgé de cinquante
 six ans, négociant et de Cavéau Emélie. Au-
 gustine, âgée de cinquante ans, sans profession,
 domiciliés ensemble au Mans, ici présents et
 consentant; Et Roy Henriette. Marie. Thérèse,
 sans profession, née à Paris (Seine), le deux
 novembre mil huit cent cinquante huit, de-
 meurant à Garches avec ses père et mère,
 fille mineure et légitime de Roy Eugène,
 âgé de quarante sept ans, Agent de Change
 honoraire, et de D'Escudet Jenny. Marie. Thérèse,
 âgée de quarante un ans, sans profession,
 ici présents et consentant. Lesquels nous ont
 requis de procéder à leur légitime mariage
 et nous ont présenté à cet effet. leurs actes de
 naissance, aux dates sus-relatées, et les actes
 de publications faits en notre Mairie et en
 celle du neuvième arrondissement de la ville

+ annexées
remise approuvée et légalisée
mots rayés mis.

4^e Mo. E. Roy

L. Mée

L. Mée

E. Laveau

E. Roy

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

L. d'Esquid

De Paris, les deux dimanches dia sept 32^{eme}
et vingt-quatre septembre, présente l'année
sans opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être ~~assurés~~ nous en avons donné lecture
aux parties comparantes assistées desquatre
témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi
que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux
Les comparants et leurs ascendants, de ce
interpellés, ont à l'instant représenté le
certificat délivré le dix octobre mil huit cent
soixante-seize, par maître Darleux Félix mo-
rel, notaire à Paris, constatant que le contrat
de mariage desdits futurs a été passé le
même jour devant le dit notaire qui en
a garde minute. Ensuite nous avons reçu la
Déclaration de Arice Gustave Louis qu'il
prend pour sa légitime épouse Roy Henriette
Marie. Eherèse, et celle Roy Henriette Marie
Eherèse qu'elle prend pour son légitime époux
Arice Gustave Louis. En conséquence, nous avons
déclaré au nom de la loi, que Arice Gustave
Louis et Roy Henriette Marie. Eherèse sont
unis par le mariage. Tout ce qui dessus fait
publiquement, en présence, côté de l'époux, de
Arice Jean Frédéric, âge de soixante-deux
ans, négociant, demeurant au Mans, oncle
paternel, Fauche Gustave Georges, âge de trente
ans, conseiller de préfecture, demeurant à Nantes,
ami, côté de l'épouse, de d'Esquidet Jean-
Marie, âge de vingt-sept ans, commis d'a-
gent de change, demeurant à Paris, rue de
Bernouille, numéro onze, oncle maternel,
et d. d'Esquidet Marie César auguste, âge de
vingt-quatre ans, avocat, demeurant à
Bordeaux, oncle maternel, lesquels ont

signé avec les époux et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.
 H. M. E. Roy. J. L. Mire L. J. Mire
 E. Laveau

L. d'Esauzy & Roy J. Fauriol
 Jan d'Esauzy Agt. J. Fauriol
 Desclaux P. Noret

N^o 90
 Décès de
 Rabardy
 André

Du dix-sept octobre mil huit cent soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte de décès de Rabardy André, âgé de soixante-dix-sept ans, sans profession, né à Grand Quévilly (Seine Inférieure), décédé aujourd'hui, à trois heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Rabardy Thomas et Boisebos Anne Rose, épouse de Rabardy H. Armande Henriette. Les témoins ont été Josses Pierre, Eugène, Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé, et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. Josses M. M.

P. Noret

N^o 91
 Décès de
 Dumanoir
 François Laurent

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-seize, à sept heures du matin. Acte de décès de Dumanoir François Laurent, âgé de soixante

33^{ème}
 dix-huit ans, sans profession, né à Paris (Seine), décidé hier à midi et demi, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Dumanoir Laurent Etienne et Huet Anne Francoise, époux de Petit Jean Barbe. Les témoins ont été Josset Pierre, Eugene Martin, âgé de soixante quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice non parents du défunt. lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Parant la même
 Champelan (Simeon)
 du seize mars mil neuf cent
 sept. Etant avec Eugene Martin
 Vion, son oncle, pour l'acte
 de naissance ci-dessus
 constaté mariage avec Louis
 Joseph de Meant pour
 l'acte de mariage le 22
 mars 1907. Le maire

E. Josset
 P. Noret

N° 92

Naissance de

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de naissance de Vion Eugénie Marie, du sexe féminin, née hier à six heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime de Vion Anatole Félix, âgé de trente un ans, ardinier, et de Delamotte Caroline Marie, âgée de trente cinq ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Guerin Jean, Francois, âgé de trente huit ans, Instituteur, et Julien Louis, Alexandre, âgé de trente huit ans, Gard champêtre, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil, après lecture. Julien Vion

est constatée sans
 l'acte ci-contre
 a contracté mariage
 avec M. Guittard
 Valentin Edmond
 dont mention faite par son père qui a signé avec les témoins et
 par nous officier
 de l'Etat civil.

J. Beauvoir
 Guerin

N° 93

Décès de Divary
 Jules Francois

Du vingt trois octobre mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Divary Jules Francois, âgé de quarante un ans, sans

signé avec les époux et avec nous, Maire Officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

H. M. E. Roy. J. L. Mue L. Mue
E. Laveau

L. d'Esauzy & Roy J. Faubry

Jan a' Esauzy Agt. d'Esauzy
Desclaux P. Noret

N^o 90
Décès de
Boabardy
André

Du dix-sept octobre mil huit cent soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte de décès de Boabardy André, âgé de soixante ans, sans profession, né à Granville (Seine Inférieure), décédé aujourd'hui vers du matin, à l'hospice de la Charité de Hambeau de Garches fils des feus Boabardy et Boisebos Anne Rose, épouse de H. Armande Henriette. Les témoins Pierre Eugène Martin, âgé de treize ans, employé, et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

Décédé à la
guerre en Brie
(Seine et Oise) le
quatorze février
mil huit cent an-
quante trois.
Le Maire,
Cully

1-32, 183

N^o 91
Décès de
Dumanoir
François. Laurent

E. Josses M. Roy

P. Noret

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-seize, à sept heures du matin. Acte de décès de Dumanoir François. Laurent, âgé de soixante

33^{ème}
 dix-huit ans, sans profession, né à Paris (Seine), décidé hier à midi et demi, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Dumanoir Laurent Etienne et Huet Anne Francoise, époux de Petit Jean Barbe. Les témoins ont été Josset Pierre, Eugene Martin, âgé de soixante quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Josset

P. Nozet

N^o 92

Naissance de
 Vien
 Eugénie Marie

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de naissance de Vien Eugénie Marie, du sexe féminin, née hier à six heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime de Vien Anatole Felix, âgé de trente un ans, jardinier, et de Delamotte Caroline Marie, âgée de trente cinq ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Guerin Jean Francois, âgé de trente huit ans, Instituteur, et Julien Louis Alexandre, âgé de trente huit ans, Gard champêtre, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et par nous, officier de l'Etat civil, après lecture.

Guérin

Vien

P. Nozet

N^o 93

Décès de Divary
 Jules Francois

Du vingt trois octobre mil huit cent soixante-seize, à midi. Acte de décès de Divary Jules Francois, âgé de quarante un ans, sans

Par acte de la même
 Champlain (Saine) au
 du seize mars mil huit cent
 sept. Etant au même
 lieu, de son nom
 de naissance ci-dessus
 concubine nommée avec son
 Joseph et Albert
 Courmoulin la 2^e
 mai 1907 le maire

Par acte en date
 du vingt sept
 août mil huit
 cent quatre vingt
 six. fait à la mairie
 de Champlain
 (Seine et Oise)
 Vien Eugénie Marie
 dont la naissance
 est constatée dans
 l'acte ci-dessus
 a contracté mariage
 avec M. Guittion
 Valentin Edmond
 dont mention faite
 par nous officier
 de l'Etat civil.

J. Beauvois

profession, célibataire, né à Garches, y décédé en la demeure de sa sœur, aujourd'hui à sept heures du matin, fils de Divary Jean-Charles, ancien jardinier et de Maillochon Elisabeth, sans profession. Les témoins ont été Tessard Louis-François, âgé de trente ans, cultivateur, et Riou Eugène-Augustin Louis, âgé de trente quatre ans, ébéniste, tous deux domiciliés en cette commune, le premier, cousin et le second non parent du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

L. Tessard

E. Riou

D. Nozet

N^o 94
Décès de
Marche
François-Joseph

Du vingt-trois octobre mil huit cent soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de décès de Marche François-Joseph, âgé de soixante-quatorze ans, sans profession, né à Versailles (Seine-et-Oise), décédé aujourd'hui à une heure du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Marche André et Dufour Marie-Françoise, veuf de Beurier Elisabeth. Les témoins ont été Gossot Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé, et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, ~~employé~~ concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot
rayé nul.

M^o Gossot

D. Nozet

M^o Gossot

D. Nozet

N^o 95
Décès de Glaize
Marc-Pierre

Du vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-seize, à onze heures du matin. Acte de décès de Glaize Marc-Pierre, âgé de soixante-onze

ans, sans profession, né à Paris (Seine) ^{34ème}
 décidé hier à une heure du soir, à l'hospice de
 la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
 feus Glaize Vincent et Coiseau Genevieve, veuf de
 Leroux Marie Françoise Amélie. Les témoins
 ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixan-
 te quatre ans, employé et Mathey Denis, âgé
 de cinquante deux ans, concierge, tous deux
 domiciliés au dit hospice, non parents du
 défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire,
 après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

no. 17

E. Josset

P. Noret

N° 96

Décès de

Chaillou

Baptiste Pierre

Du premier novembre mil huit cent soixante
 seize, à huit heures du matin. Acte de décès de
 Chaillou Baptiste Pierre, âgé de soixante sept ans
 cultivateur, né en cette commune, y décidé en sa
 demeure, hier à sept quatre heures du soir, fils
 des feus Chaillou Jean Baptiste et Boudin Marie
 Cécile, époux de François Elisabeth, cultivatrice.
 Les témoins ont été Chaillou Charles Joseph, âgé
 de quarante cinq ans, et Chaillou François Hip-
 polyte, âgé de quarante deux ans, tous deux
 cultivateurs et domiciliés en cette dite commune,
 fils du défunt, lesquels ont signé avec nous,
 Maire, après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

approuvé en mar-
 nage mil.

C. Chaillou

P. Chaillou

P. Noret

C. Chaillou *P. Chaillou* *P. Noret*

N° 97

R. 3-3-112/8
RR. 115/8

Naissance de

Berthe

Berthe. Alphonsine

Du deux novembre mil huit cent soixante
 seize, à quatre heures du soir. Acte de naissance
 de Berthe Berthe Alphonsine, du sexe féminin,
 née aujourd'hui, à neuf heures du matin, chez
 ses père et mère, fille légitime de Berthe

Décès à Garches
(Seine - Inférieure) le
quinze mai mil
neuf cent quarante
neuf. /
Le vingt trois mai
mil neuf cent
quarante neuf. /
Le Maire,

Cuflay

Raymond German, âgé de vingt-huit ans, tailleur
de pierres et de Roquelin Louise, couturière, âgée
de vingt-quatre ans, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Boucher
Joseph Armand, âgé de vingt-huit ans, charron
et Esnot Denis Hippolyte, âgé de vingt-sept
ans, marchand boucher, tous deux domiciliés en
cette dite commune. L'enfant nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père qui
a signé avec les témoins et avec nous, Maire,
officier de l'Etat civil, après lecture.

M. Esnot J. B. Boucher P. Noret

N° 98
Décès de Mercier
Geneviève Cécile

Du neuf novembre mil huit cent soixante.
seize, à huit heures du matin. Acte de décès
de Mercier Geneviève Cécile, âgée de soixante
treize ans, sans profession, née en cette com-
mune, y décédée en sa demeure aujourd'hui
à quatre heures du matin, fille des fons
Mercier Jean Georges et Josset Marie Genevie-
ve, veuve en premier mariage de Lobut Jean-
Baptiste, et en second de Egrand André
Jean Baptiste. Les témoins ont été Lobut
Antoine Alexandre, âgé de cinquante trois
ans, gardien de l'avenue de St. Nancy, à Saint
Cloud (Seine et oise) et Egrand Philippe
Louis Auguste, âgé de quarante un ans,
entrepreneur de maçonnerie, demeurant à
Garches, tous deux fils de la défunte, les
quels ont signé avec nous, Maire, après lec-
ture faite et le décès constaté par nous
soussigné

Egrand
A. Lobut P. Noret

N° 99
 Décès de Bedeau
 Etienne-Pierre

Du onze novembre mil huit cent ^{35^{ème}} soixante-seize, à midi. Acte de décès ^{L. 17} de Bedeau Etienne-Pierre, âgé de soixante-dix sept ans, sans profession, né à Meangis (Seine et Marne), décédé hier à six heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Bedeau Pierre-Denis et Soupir Angelique Victoire, veuf de Garzier Catherine. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-quatre ans, employé et Meathey Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite à l'acte de décès constaté par nous soussigné

E. Josset Meathey D. Noret

N° 100
 Naissance de
 Berneron
 Marie-Augustine-Clemente

Du dix-sept novembre mil huit-cent soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Berneron Marie-Augustine-Clemente, du sexe féminin, née aujourd'hui à huit heures du matin chez ses père et mère, fille légitime de Berneron Silvain, âgé de quarante-deux ans, cantonnier, et de Godard Adrielle, âgée de vingt-quatre ans, couturière, demeurant ensemble en cette commune.

Par acte en date du seize août mil neuf cent et la mairie de Garches, Berneron Marie-Augustine-Clemente dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Couduy Alfred Henri.

Les témoins ont été Eguay Henri-Georges, âgé de quarante-sept ans, entrepreneur de serrurerie, et Esnot Denis-Hippolyte, âgé de vingt-sept ans, marchand boucher, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous le Maire. Maire officier de l'Etat civil, après lecture

E. Beauvais Eguay Esnot D. Noret
 Berneron

N^o 101
Décès de
Crettez
Jean-Jacques

Du dix-neuf novembre mil huit cent soixante-seize, à huit heures du matin. Acte de Décès de Crettez Jean Jacques, âgé de quatre vingt-un ans, sans profession, né à Fontenay sous-Bois (Seine), fils des feus Crettez Jacques Charles et Blanguin Marie Reine, veuf de Dapoiny Marie, décédé hier à onze heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin âgé de soixante-quatre ans, employé, et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

C. Josset Mathey D. Noret

N^o 102
Décès de
Fouache
Henri-Auguste

+ Acte de
B. A. Marty
J. F. Sageret

D. Noret

Du vingt novembre mil huit cent soixante-seize, à six heures du soir. Décès de Fouache Henri-Auguste, âgé de quarante-six ans, cantonnier, né en cette commune, y décédé en sa demeure, aujourd'hui, à quatre heures du soir, fils des feus Fouache François Jean Baptiste et Decour Marie Demise, épouse de Martin Euse Henricette, âgée de quarante-un ans, blanchisseuse. Les témoins ont été Martin Philippe Armand, âgé de quarante-trois ans et Sageret Pierre François, âgé de quarante ans, tous deux cultivateurs, et domiciliés en cette dite commune, le premier beau-frère et le second cousin du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

B. A. Marty J. F. Sageret D. Noret

N^o 103Décès de
Eecourt
Marin

+ à midi

Matth

E. Jossot

D. Nores

F. veuf

Matth

E. Jossot

D. Nores

N^o 104Décès de
Baptiste
Jean. François

Du trois decembre mil huit cent soixante 36^{eme}
sept. à midi. Acte seize. Acte de décès de Eecourt
Marin, âgé de soixante seize ans, sans pro-
fession, né à Euart (Larthe) Décédé hier à six
heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance
hameau de Garches, fils des feus Eecourt
Louis et Isard Jeanne, épouse de Vity Marie
Rose Pierrette. Les témoins ont été Jossot
Pierre Eugene Martin, âgé de soixante cinq ans,
employé et Mathey Denis, âgé de cinquante
deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
hospice, non parents du défunt, lesquels
ont signé avec nous Maire, après lecture faite
Et le décès constaté par nous sousigné

approuvé quatre mots rayés nuls

E. Jossot

Matth D. Nores

E. Jossot

Matth D. Nores

Du huit decembre mil huit cent soixante
seize, à midi. Acte de décès de Baptiste
Jean François, âgé de quatre vingt un ans,
sans profession, né à Bailly (Ardenne) Décédé
hier, à deux heures du soir, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Baptiste Jean Baptiste et Bouselle
Alexisse, épouse de Henry Marie. Les té-
moins ont été Jossot Pierre Eugene Martin,
âgé de soixante cinq ans, employé et
Mathey Denis, âgé de cinquante deux ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospi-
ce et non parents du défunt, lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
Et le décès constaté par nous sousigné.

Matth

E. Jossot

D. Nores

N° 105
 Décès de
 Pinot
 Jean Jacques

Du quatorze Décembre mil huit cent soixante
 seize, à midi. Acte de décès de Pinot Jean-
 Jacques, âgé de soixante-seize ans, sans pro-
 fession, né à Rambouillet (Seine-et-Oise), décédé
 hier à neuf heures du soir, à l'hospice de la
 Reconnaissance, hameau de Garches fils des
 feus Pinot Urbain Jean et Aubert Sébastien
 Roge, veuf de Delesse Marie Madeleine.
 Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Mar-
 tin âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge,
 tous deux domiciliés au dit hospice et non pa-
 rents du défunt, lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par soussigné nous soussigné
 Mathey

Josset P. Noret & Josset Mathey P. Noret

N° 106

Naissance de
 Genet
 Louis Victor Paul

Du quinze Décembre mil huit cent soixante
 seize, à six heures du soir. Acte de naissance de
 Genet Louis Victor Paul, du sexe masculin,
 né hier à neuf heures du soir, chez sa mère
 domiciliée en cette commune, fils naturel
 de Genet Louis François Aime, âgé de vingt-
 neuf ans, maçon et de Re compte Marie
 âgée de dix-neuf ans, journalière. Les témoins
 ont été Boiron Jean, âgé de quarante ans,
 maçon et Boiron Eugène Augustin Louis,
 âgé de trente-quatre ans, ébéniste, tous deux
 demeurant en cette commune. L'enfant nous
 a été représenté et la déclaration faite par le
 sieur Genet Louis François Aime, ci-dessus dénom-
 mé et qualifié, lequel s'en est déclaré le père et a
 signé avec les témoins et avec nous, Maire officier
 de l'Etat civil, après lecture. Boiron
 Genet Louis C. Piver

† Domiciliée en
 cette dite commune

Genet Louis
 C. Piver
 Boiron

P. Noret

P. Noret

N° 107

Mariage de
Briand

Mathieu Etienne

et de
Ratier

Louise Celestine Pauline

Du vingt-trois décembre mil huit cent soixante-seize, à deux heures après midi. Par devant nous, Moret Eugène François, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie Briand Mathieu Etienne, vigneron, cultivateur, né à Saint-Marcel d'Ardeche (Ardeche), le sept mars mil huit cent quarante-six, demeurant à Garches avec ses père et mère, fils légitime et majeur de Briand Jean Antoine, âgé de soixante-trois ans, et de Refeyron Marguerite, âgée de soixante-huit ans, cultivateurs, ici présents et consentant, veuf de Dufays Felicité Catherine, décédée à Garches, le neuf juillet mil huit cent soixante-seize. Et Ratier Louise Celestine Pauline, cultivatrice, demeurant à Garches où elle est née le dix-sept août mil huit cent quarante-deux, fille majeure et légitime de Ratier Pierre-Julien, décédé en cette commune, le quinze juin mil huit cent soixante-trois et de Leprou Louise Rose, décédée à Paris, le vingt-trois janvier mil huit cent soixante-onze, petite fille du côté paternel, de Ratier Pierre-François, décédé à Garches (Seine-et-Oise), le vingt-deux juillet mil huit cent trente-deux et de Cranchant Marie Louise, décédée aussi à Garches, le cinq juin mil huit cent cinquante. Du côté maternel, de Leprou Pierre-Louis, décédé à Garches, le vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante-six et de Chaumel Marie-Joséphine, décédée aussi à Garches, le deux mars mil huit cent cinquante-cinq, veuve en premier mariage, de Bonquet Julien Gustave

décédé à Paris, le cinq février mil huit cent
soixante-onze, et en second, de Coussaint
Louis Alphonse Alexandre, décédé à Garches
le vingt-un février mil huit cent soixante-
seize. Lesquels nous ont requis de procéder à
leur légitime mariage et nous ont présenté à cet
effet, leurs actes de naissance, celui de la future
inscrit sur les registres de notre commune, ainsi
que les actes de décès de son père, de ses aïeuls
maternels et de son dernier époux, les actes judiciaires
des aïeuls paternels et de sa mère, l'acte de
décès de l'époux du futur, aux dates sus-
relatées et les actes de publication faits en
cette mairie les deux dimanches consécutifs
trois et dix décembre, présente année, sans oppo-
sition. Et après avoir visé ces pièces pour être
annexées, nous en avons donné lecture aux par-
ties comparantes, assistées des quatre témoins
ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les
comparants et les père et mère du futur, de
ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage
entre les futurs. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Brian Mathieu Etienne
Ignace qu'il prend pour sa légitime épouse
Roatier Louise Célestine Pauline, et celle
de Roatier Célestine Pauline Louise qu'elle
prend pour son légitime époux Brian
Mathieu Etienne Ignace. En conséquence
nous avons déclaré, au nom de la loi, que
Brian Mathieu Etienne Ignace et Roatier
Louise Célestine Pauline sont unis par le
mariage. Tout ce que dessus, fait publique-

ment en notre maison commune, en 38^{ème}
présence, côté de l'époux, de Lambert Jean
Baptiste, âgé de trente-cinq ans, gendarme,
demeurant à Saint-Cloud (Seine et oise),
Levin Constant Eugène, âgé de trente-huit
ans, cultivateur, demeurant à Garches, tous
deux beaux frères; côté de l'épouse, de Leprou
Vincent Hippolyte, âgé de soixante ans,
oncle maternel, et de Servant Benjamin,
âgé de vingt-cinq ans, ami, tous deux cul-
tivateurs et domiciliés à Garches, lesquels
ont signé avec les époux et avec nous, Maire
officier de l'Etat civil qui avons dressé le
présent acte et en avons fait lecture aux
parties et aux témoins. La mère de l'époux
a déclaré ne savoir signer.

L. E. P. Motier M. E. D. Dorian
Briant Lambert C. E. Lery

Leproux D. Doret
B. Servant

N^o 108
Dues de
Genet
Louis Victor Paul

Du vingt-quatre décembre mil huit cent
soixante-seize, à cinq heures du soir. Acte de
décès de Genet Louis Victor Paul, âgé de
dix jours, sans profession, né en cette commu-
ne, y décédé en la demeure de sa mère, aujourd'
hui, à une heure du matin, fils de Genet
Louis Francois, Aîné, âgé de vingt-neuf ans,
maçon et deecompte Marie, âgée de
dix-neuf ans, journalière, domiciliés en cette
commune. Les témoins ont été Boiron Jean
âgé de quarante ans, maçon et Riou
Eugène Augustin Louis, âgé de trente-
quatre ans, ébéniste, tous deux demeurant en

cette dite commune, amis des père et mère du
défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous sousigné

Maire D. Noret E. Rieu

N° 109
Décès de
Cordier
Joseph Cyprien

Du vingt-cinq décembre mil huit cent
soixante-seize, à quatre heures du soir. Acte
de décès de Cordier Joseph Cyprien, âgé de
soixante-huit ans, sans profession, né à
Montoux (Jura), décédé aujourd'hui à
une heure du matin, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Cordier Charles Ignace et Châgra
Jeanne Catherine, veuf de Launay Cécile. Les
témoins ont été Jostet Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathy
Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge
sous deux domiciles au dit hospice et non
parents du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous sousigné.

Jostet Pierre Eugène Martin D. Noret

Le présent registre des actes de l'Etat civil
de la commune de Garches, pour l'année mil
huit cent soixante-seize, contenant cent neuf
actes, a été clos et arrêté par nous, Maire,
officier de l'Etat civil, le trente-un décembre
mil huit cent soixante-seize, à six heures
du soir

D. Noret



Table alphabétique

Naissances

39^{ème}
A J

N ^{os} des actes		Noms et prénoms	dates des naissances
1	100	Berneron Marie-Augustine. Clémence	17 novembre
2	32	Chevalier Louis. Joseph	4 avril
3	13	Denise Charles. François	21 février
4	12	Dorange Marie. Louise	18 février
5	76	Doubez Léon. Paul. Jules	18 août
6	30	Drouet Georges. Victor. Auguste	3 avril
7	3	Enjolras Sophie	24 janvier
8	100	Genet Louis. Victor. Paul	14 décembre
9	39	Larocque Louis. Clément	20 avril
10	64	Leblanc Louise. Caroline	10 juillet
11	61	Létre Marie. Hélène	23 juin
12	52	Quinqueres Eugène. Armand	22 Mai
13	77	Rabussier Aline. Angèle. Gabrielle	27 août
14	97	Roester Berthe. Alphonsine	2 novembre
15	62	Chureau Jean. Hippolyte. Marie	24 juin
16	92	Vien Eugénie. Marie	17 octobre
Mariages			dates des mariages
1	89	Arice Gustave. Louis et Roy Henriette Marie. Chérie	12 octobre
2	69	Besson Théophile et Louis Laure. Marguerite	22 juillet
3	107	Brian Mathieu. Étienne. Ignace et Ratier Louise. Célestine. Pauline	23 décembre
4	40	Carreau Thomas et Larocque Mathilde. Hermance. Eugénie	2 Mai
5	57	Piacre Jean. Nicolas et Duguet Adèle. Constance	10 juin
6	79	Guérin Désiré. Gustave. Adolphe et Bouvet Esther. Séraphine	3 septembre

Suite

7	22	Monteil Antoine	4 octobre
		et Grillon Marie. Françoise	
8	22	Tommeyrol Guillaume	
		et Corbonnois Josephine Julie	11 mars
9	20	Vallie Louis. Napoléon. Charles	
		et Borion Marie. Josephine	9 septembre

Décès

			Dates des décès
1	65	Badin Pierre. François	2 juillet
2	46	Ballu Augustin	14 Mai
3	104	Baptiste Jean. François	7 décembre
4	99	Bedeau Etienne Pierre	10 novembre
5	37	Besson François (transcription)	27 février
6	11	Bidault Louis (transcription)	7 ^{bre} 1875
7	74	Boudin Aimée Françoise Marie	15 août
8	86	Boudin Marie. Denise	28 septembre
9	2	Bougard Julien	20 janvier
10	10	Briscet François. Amédée (transcription)	11 ^{bre} 1875
11	25	Bustau Martin. Ehibault	25 ^{bre}
12	96	Chaillon Baptiste. Pierre	31 ^{bre}
13	4	Chalon Louis. Joseph. Amédée	28 janvier
14	50	Cochon Pierre. Joseph	17 mai
15	31	Coiffier Maurice	3 avril
16	28	Collignon Jean. François	27 mars
17	49	Conard Louis. Prosper	15 Mai
18	109	Cordier Joseph. Cyprien	25 ^{bre}
19	25	Cretté Marie. Louise	14 mars
20	101	Crettez Jean. Jacques	18 ^{bre}
21	27	Darque Joseph	18 Mars
22	15	Déjardin Jean. Louis	27 février
23	34	Delvaux Henri	9 avril
24	54	Derepas Claude	27 Mai
25	75	Desmarquette François. Henri	17 août
26	93	Divary Jules. François	23 ^{bre}
27	47	Dorange Louis. François	15 Mai

Suite

40^{ème}
à 7

28	48	Drouet	Jean-François-Marie	15 Mai
29	67	Dufays	Félicité-Catherine	9 juillet
30	59	Dufays	Jean-Victor	10 juin
31	91	Dumanoir	François-Laurent	17 octobre
32	58	Enfant	présenté sans vie	10 juin
33	8	Faucon	Séverin	15 Février
34	41	Filliâtre	François	1 ^{er} Mai
35	42	Fillette	Etienne	1 ^{er} Mai
36	87	Firly	Pierre-Éthodore (transcription)	30 août
37	26	Floquet	Nicolas	16 Mars
38	20	Foin	Antoine	8 ⁴ Mars
39	102	Fouache	Henri-Auguste	30 novembre
40	18	Frimont	Jean-Baptiste-Augustin	5 Mars
41	84	Gallet	Antoine	25 septembre
42	19	Gelin	Félix-Vincent	16 Février
43	103	Genet	Louis-Victor-Paul	24 xbre
44	23	Georget	Julie-Françoise	14 Mars
45	60	Gervillier	Edmée	17 juin
46	95	Glaize	Marc-Pierre	24 octobre
47	38	Gouyat	Pierre-François	17 avril
48	1	Guéret	Nicolas-Joseph-Auguste	11 janvier
49	51	Hanin	Jean-François-Léopold	19 Mai
50	45	Henaux	Pierre	10 Mai
51	64	Hocquigny	Pierre-Joseph	29 juin
52	43	Jannen	Claude-Etienne	31 Mai
53	70	Jomier	Louise-Hélène	28 juillet
54	72	Jourdan	Etienne	8 août
55	53	Laigneau	Elise-Julia	27 Mai
56	35	Lalande	Josephine-Victoire	11 avril
57	36	Lalmand	Olympe-Josephine-Desirée	12 avril
58	5	Laroque	Pierre	5 Février
59	103	Lecourt	Marin	2 décembre
60	81	Lepage	Marie-Jeanne	10 septembre
61	6	Lossédar	Michel Gilbert	12 Février

Suite

62	94	Marche	François-Joseph	23 octobre
63	66	Marie	Augustine (transcription)	17 avril
64	33	Marie	Jean	5 avril
65	83	Medard	Marie-Louise	24 7 ^{bre}
66	63	Meducin	Marie	27 juin
67	98	Mercier	Geneviève-Cécile	9 décembre
68	78	Miet	Bernard	2 septembre
69	56	Morin	Joseph-Eugène	7 juin
70	82	Montillet	Denis	13 septembre
71	24	Odor	Jean-Baptiste	14 Mars
72	73	Penot	Marie	11 août
73	19	Petit-Huguenin	François-Gaspard	6 mars
74	7	Pétre	Gabrielle	13 Février
75	105	Pinot	Jean-Jacques	13 décembre
76	17	Poitevin	Jean-Victor	28 Février
77	90	Rabardy	André	17 octobre
78	44	Rayon	Sylvain	10 Mai
79	29	Riger	Camille-Adolphe	20 Mars
80	14	Roussaint	Louis-Alphonse-Alexandre	21 Février
81	21	Sequenot	Lazare	8 Mars
82	55	Soret	Pierre-Auguste	21 Mai
83	16	Souze	Guillaume-Pierre	28 Février
84	71	Van Hamme	Jean-Jose	6 août

La présente table alphabétique dressée et certifiée par nous, Maire, officier de l'état civil, soussigné. Garches, le seize janvier mil huit cent soixante dix-sept.

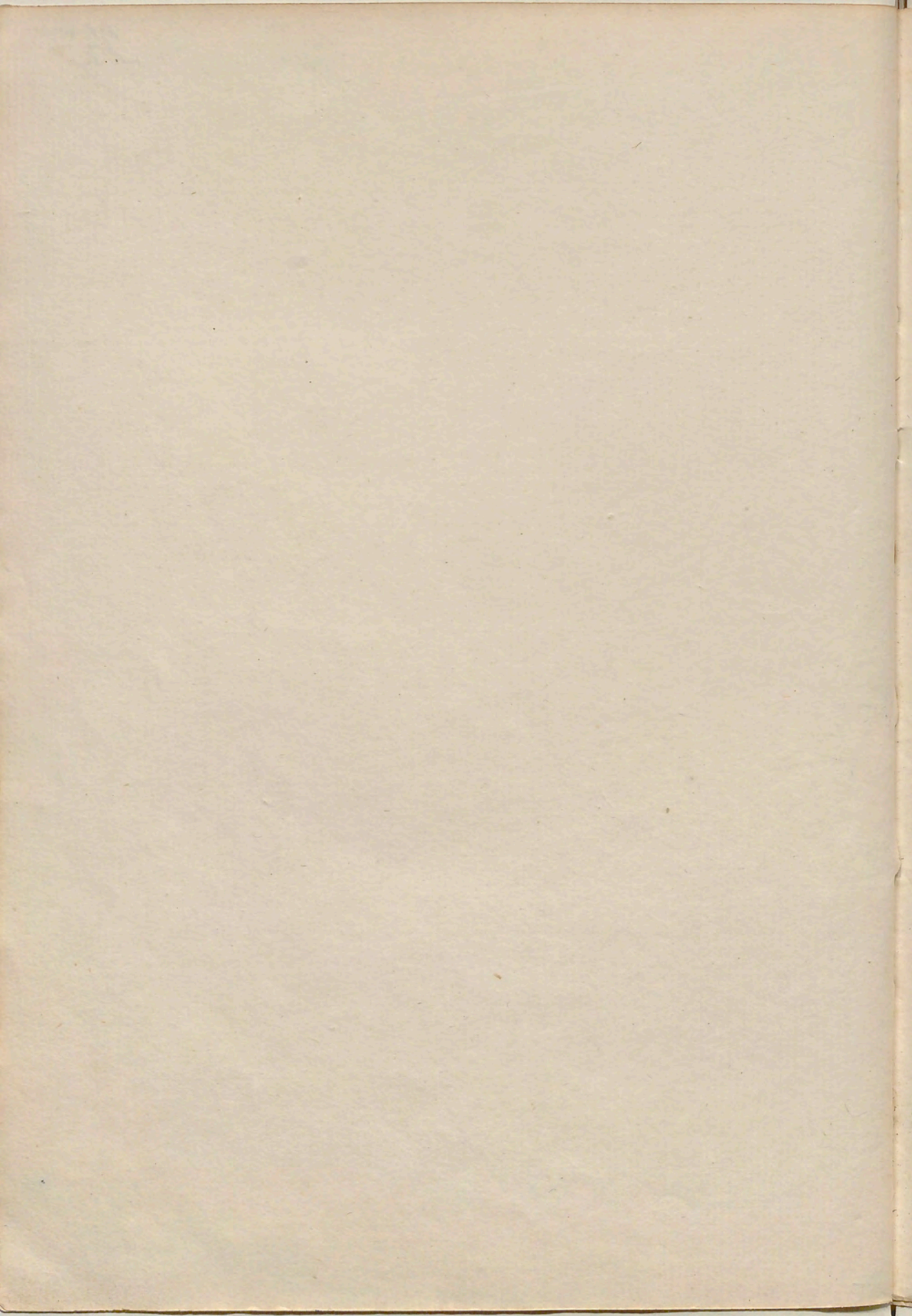


L. Noret

41 ene
27



42^{ans}
h 27



43ema
h. 7

44eme
a 27

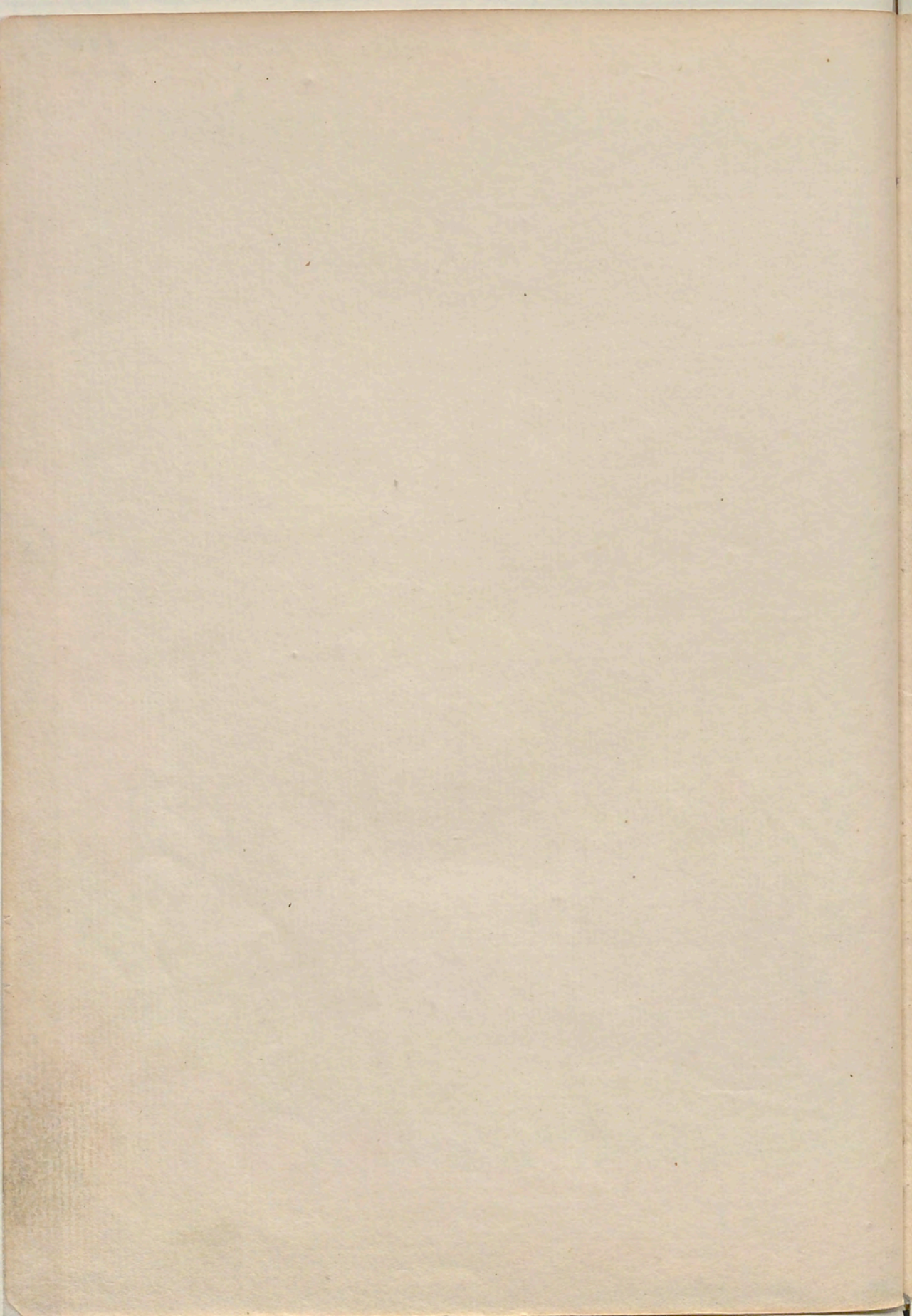
Hand
a 27

46^{me}
h 27

47^{me}
thp

48^{ena}
P. 17

Hg emi
LSP



⁵⁵
Cingonthe et semier feuillees
à l'eau de

Premier feuillet
Jb. Ordon
Jury.



PAR nous Ordon Juge Suppléant du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles,
département de Seine-et-Oise, le présent Registre destiné à recevoir les
Déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit
cent soixante-dix-sept, dans la commune de Garches
canton de Sures a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillet; il contient Cinquante feuillets.

Fait double à Versailles, le
cent soixante-seize.

Vingt-un Décembre mil huit
cent soixante-seize.
Jb. Ordon
Jury.

N^o 1
Naissance de
Brossard
Marie. Eugénie

Du quatre janvier mil huit cent soixante
dix-sept, à six heures du soir. Acte de nais-
sance de Brossard Marie. Eugénie, du sexe
féminin, née hier à cinq heures du soir, chez
ses père et mère, fille légitime de Brossard
François Denis, âgé de vingt-sept ans, et de
Cann Clémentine Louise, âgée de vingt-sept ans,
blanchisseurs demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Cann Pierre
Antoine, âgé de cinquante-quatre ans. A
Cann Louis Marie, âgé de cinquante-six ans,
tous deux journaliers et domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représentée et
la déclaration faite par son père qui a signé
avec les témoins et avec nous, Maire, officier de
l'Etat civil, après lecture. P. L. Caruy

Brossard L. M. Cann P. L. Caruy

N^o 2.
Décès de
Béché
François

+ Vion

E. Jussot
Matthey
P. Noret
approuvé un
notaire nul

Du huit janvier mil huit cent soixante-
dix-sept, à sept heures du matin. Acte de décès de
Béché François, âgé de soixante-douze ans, sans
profession, né à Blétange (Moselle), décédé hier,
à huit heures du matin, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils de père
non dénommé et de feu Béché Madeleine, épouse
de ~~Monsieur~~ Marie Madeleine Alexandrine. Les
témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin,
âgé de soixante-cinq ans, employé et Matthey
Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice et non
parents du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Matthey E. Jussot P. Noret

N^o 3
Décès de
Manget
Remy Victor

Du dix-neuf janvier mil huit cent soixante-dix
sept, à midi, acte de décès de Manget Remy
Victor, âgé de soixante-huit ans, sans profes-
sion, né à Cumières (Marne), décédé hier à
cinq heures du soir, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils de Manget
Jean Auguste et de Lecacheur Marguerite Sophie,
décédée, veuf de Desbrosses Virginie Caroline.
Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène Martin,
âgé soixante-cinq ans employé et Matthey De-
nis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice et non parents
du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire
après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné.

E. Jussot Matthey P. Noret

N° 4

Mariage de



Legendre
Louis Pierre Marie
et

Serin
Alexandrine Eleonore

Du vingt janvier mil huit cent 2^e de
soixante-dix-sept, à dix heures du
matin. Par devant nous, Noré Louis-François,
Maire-officier de l'Etat civil de la commune
de Garches sont comparus publiquement en
la salle de notre mairie Legendre Louis-Pierre
Marie, employé à la Compagnie des eaux, né
à Belligné (Eure-Inferieure), le trente juin
mil huit cent cinquante-un, demeurant à
Garches et précédemment à Angers (Maine
et-Eure), avec sa mère, fils légitime et
majeur de Legendre Jacques, décédé à Conde
Maine-et-Eure, le vingt-quatre novembre
mil huit cent cinquante-sept, et de Blous
Julie, âgée de cinquante-un ans, journalière
consentant au présent mariage par acte
authentique passé par devant Fonteneau
Eugène et son collègue, notaires à Angers,
le dix-huit janvier mil huit cent soixante-
dix-sept; Et Serin Alexandrine Eleonore,
cultivatrice, née à Garches, le dix-huit jui-
let mil huit cent cinquante-quatre, y
demeurant avec son père, fille légitime
et majeure de Serin Jean-Daniel, âgé de
cinquante-sept ans, cultivateur, ici présent
et consentant, et de Rocher Louise Gabrielle
décédée à Garches, le trente-un octobre mil
huit cent soixante. Esquels nous ont repre-
senté leurs actes de naissance, celui de la future
inscrit sur les registres de notre commune ain-
si que l'acte de décès de sa mère, l'acte de
décès du père du futur, l'acte de consente-
ment de sa mère, aux dates sus-relatées, l'au-
torisation de contracter mariage délivrée au
futur par le Conseil d'administration du
premier régiment du génie, et les actes de

publication faite en notre mairie et en celle
d'angers les deux dimanches consécutifs
huit-une décembre mil huit cent soixante
seize et sept janvier mil huit cent soixante
dix-sept, sans opposition. Et après avoir
visé ces pièces pour être annexées, nous en
avons donné lecture aux parties comparan-
tes, assistées des quatre témoins ci après
nommés et qualifiés ainsi que du chapitre
six du titre du mariage du code civil, sur
les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et le père de la future, de
ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage
entre les futurs. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Legendre Louis Pierre Ma-
rie qu'il prend pour sa légitime épouse Serin
Alexandrine Eléonore, et celle de Serin Alexan-
drine Eléonore qu'elle prend pour son légitime
époux Legendre Louis Pierre Marie. En consé-
quence, nous avons déclaré, au nom de la loi
que Legendre Pierre Marie Louis Pierre Marie
et Serin Alexandrine Eléonore sont unis par le
mariage. Tout ce que dessus, fait publiquement
en présence, côté de l'époux, de Courcault
Louis, âgé de vingt-quatre ans, caporal
au premier régiment du génie, Corret Basile
âgé de vingt-quatre ans, soldat au même ré-
giment, tous deux domiciliés au camp de
Villeneuve l'Étang, commune de Saint Cloud
(Seine-et-Oise) et amis; côté de l'épouse, de
Rocher Pierre Louis, âgé de quarante deux ans,
lampiste au chemin de fer de l'Ouest, demeurant
à Paris. Batignolles, rue des Dames, numéro qua-
tre-vingt-deux, oncle maternel, et de Okrosky
Charles, âgé de trente-cinq ans, blanchisseur

approuvé deux mots rayés
nuls

A E Serin
G P M Legendre

JPS, CVI

N. Courcault
Corret
Rocher

Okrosky
P. Noret



Demeurant à Boulogne (Seine) cousin^{3e} f^r
germain; lesquels ont signé avec
les époux et avec nous, Maire officier d. l'Etat
civil qui avons dressé le présent acte et en
avons fait lecture aux parties et aux té-
moins. et E. Berin L. P. M. Legendre

JDSCVUU L. Legendre

D. Morel J. Berin L. P. M. Legendre
D. Morel J. Berin L. P. M. Legendre

Du vingt-cinq janvier mil huit cent
soixante-dix-sept, à midi. Acte de décès de
Cabot Jean-Marie, âgé de quatre-vingt-qua-
tre ans, sans profession, né à Sèvres (Seine
et Oise), décédé hier à une heure après midi,
à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
de Garches, fils des feus Cabot Antoine-Louis-
Gabriel et Cormier Marie-Geneviève, veuf
de Picard Anne-Marie. Les témoins ont
été Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de
soixante-cinq ans, employé et Mathey Denis,
âgé de cinquante-deux ans, concierge, sans deux
domiciles au dit hospice et non parents du
défunt; lesquels ont signé avec nous, Maire après
lecture faite et le décès constaté par nous sousigné

J. Jossot Mathey

D. Morel

N° 5
Décès de
Cabot
Jean-Marie

N° 6
Décès de
Roche
Pierre-François

Du vingt-sept janvier mil huit cent soixante
dix-huit-sept, à six heures du soir. Acte de décès
de Roche Pierre-François, âgé de soixante-dix-
neuf ans, sans profession, né à Clichy (Seine)
décédé aujourd'hui à onze heures du matin, à
l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
Garches, fils des feus Roche Jean et Rousseau
Marguerite, époux de Chedeville Arsène. Les

approuvé un mot rayé nul

Josset
Matthey

D. Noret

témoins ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

N^o 7
Décès de
Nicourd
Jean-Pierre

+ Nicourd
Matthey

Josset
D. Noret

Du trente janvier mil huit cent soixante-dix sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de + Nicourd Jean-Pierre, âgé de soixante-douze ans, sans profession, né à Saint-Sulpice-sur-Rille (Orne), décédé aujourd'hui à huit heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Nicourd Pierre et Gautier Suzanne, épouse de témoin Marie-Clarisse. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène-Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé, et Matthey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul
Matthey

Josset
D. Noret

N^o 8

Naissance de
Ditri
Fernante

Du trente-et-un janvier mil huit cent soixante-dix sept, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Ditri Fernante, du sexe féminin, née aujourd'hui à six heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Ditri Genove, âgé de trente-quatre ans, briquetier et de Arlais Noemi, âgée de trente-un ans, sans profession, demeurant ensemble à la Briqueterie, hameau de Garches. Les témoins ont été Devalois Alcid-Alexis, âgé de trente-quatre ans,



briquetier, Domicilié à la dite Brigueville 4^e fr
 et Boiron Jean, âgé de quarante
 ans, maçon, demeurant à Garches. L'enfant
 nous a été représentée et la déclaration
 faite par son père qui a déclaré ne savoir signer.
 Et les témoins ont signé avec nous, Maire officier
 de l'Etat civil, après lecture.

Alexis Devatois Boiron D. Noter

N^o 9

Naissance de
 Gimard
 Berthe-Pauline-Rosalie

Du deux février mil huit cent soixante-
 dix-sept, à midi. Acte de naissance de
 Gimard Berthe-Pauline-Rosalie, du sexe
 féminin, née hier à six heures du soir, chez
 ses père et mère, fille légitime de Gimard
 Joseph-Philippe, âgé de trente-deux ans
 fournisseur de troupees et de Daireaux Marie-
 Octavie, âgée de vingt-deux ans, sans pro-
 fession, demeurant ensemble en cette commune.
 Les témoins ont été Le Sourd Jacques-Alphon-
 se, âgé de soixante-trois ans, rentier, et
 Saulnier Alexandre-Joseph, âgé de trente-
 six ans, cultivateur, tous deux domiciliés en
 cette dite commune. L'enfant nous a été
 représentée et la déclaration faite par son
 père qui a signé avec les témoins et avec
 nous, Maire officier de l'Etat civil, après
 lecture.

J. Gimard D. Noter
 A. Saulnier

N^o 10

Mariage de
 Servant
 Henri Benjamin
 A
 Saladin
 Adrienne Eugénie Mariée à la Motte de Galaure (Drome)

Du trois février mil huit cent soixante-dix-
 sept, à onze heures du matin. Par devant
 nous, Noter Louis-François, Maire officier de
 l'Etat civil de la commune de Garches sont
 comparus publiquement en la salle de notre
 mairie Servant Henri Benjamin, cultivateur,
 et Mariée à la Motte de Galaure (Drome), le seize

Decedez a Agent sur
 Marie (Reine) le treize et-
 un Janvier mil neuf cent
 quarante sept /.
 Le vingt deux Février
 mil neuf cent quarante
 sept /.

Le Maire,

A. L. Servant

septembre mil huit cent cinquante-un,
demeurant à Garches et précédemment à
Anneyron (Drôme), avec ses père et mère,
fils légitime et majeur de Servant
Mathieu, âgé de cinquante-sept ans,
et de Vermellière Elisabeth Felicité, âgée
de cinquante-un ans, propriétaires et
cultivateurs, ici présents et consentant.
Et Saladin Adrienne Eugénie Marie,
sans profession, née à Saint-Marcel
d'Ardeche (Ardeche), le vingt novembre
mil huit cent cinquante-huit, demeu-
rant à Garches avec sa mère, fille lé-
gitime et mineure de Saladin Eugène
Calixte, décédé à Saint-Cloud seigneur et
cité, le vingt-cinq septembre mil huit
cent soixante-dix, et de Brian Rose,
âgée de quarante-cinq ans, cultivatrice,
ici présente et consentant. Lesquels nous
ont représenté leurs actes de naissance,
l'acte de décès du père de la future, aux
dates sus-relatées, l'autorisation de contrac-
ter mariage délivrée au futur par le
Commandant du recrutement de Seine et
Oise et les actes de publication faits en
notre mairie et en celle de Anneyron
les deux dimanches consécutifs vingt-un
et vingt-huit janvier, présente année,
sans opposition. Et après avoir visé ces
pièces pour être annexées nous en avons
donné lecture aux parties comparantes,
assistées des quatre témoins ci-après nom-
més et qualifiés, ainsi que du chapitre
six du titre du mariage du code civil
sur les droits et devoirs respectifs des
époux. Les comparants et leurs ascendants,
de ce interpellés, ont à l'instant représenté



Je ff
le certificat délivré le deux
février mil huit cent soixante-dix-sept
par maître Michot Jacques, notaire à Saint-
Cloud (Seine-et-Oise), constatant que le con-
trat de mariage des dits futurs a été passé
le même jour devant ledit notaire qui en
a garde minute. Nous avons reçu de la
future et des quatre témoins la déclara-
tion affirmative, sous serment, attestant
l'identité des personnes, nonobstant les
différences existant, quant aux énoncia-
tions de noms et de prénoms dans les
actes produits. Ensuite nous avons
reçu la déclaration de Servant Henri-
Benjamin qu'il prend pour sa légitime
épouse Saladin Adrienne Eugénie Marie,
et celle de Saladin Adrienne Eugénie Ma-
rie qu'elle prend pour son légitime époux
Servant Henri Benjamin. En conséquence,
nous avons déclaré, au nom de la loi,
que Servant Henri Benjamin et Saladin
Adrienne Eugénie Marie sont unis par le
mariage. Tout ce que dessus fait publiquement,
en présence, côté de l'époux, de Servant
Remy, âgé de quarante ans, comp-
table, demeurant à Paris, boulevard de Neuilly
numéro vingt-trois, cousin, Lambert
Jean Baptiste, âgé de trente-cinq ans,
gendarme, demeurant à Saint-Cloud
(Seine-et-Oise) ami, côté de l'épouse
de Brian Jean Antoine, âgé de
soixante-quinze ans, oncle mater-
nel, et de Servin Constant Eugène
âgé de trente-huit ans, oncle mater-
nel, tous deux cultivateurs et domici-
liés à Garches, lesquels ont signé avec
les époux et avec nous, Maître, officier

De l'Etat civil qui avons dressé
le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins.

A E M. Labatier H. Bernart

Servant vermillière

Briand R. Servant

P. ambler Brûnez

E. L. Guiz E. Nozet

N° 11

Mariage de
Lesourd
Jacques-Alphonse
et

Savard

Alexandrine Marie Marguerite

Du huit février mil huit cent soixante
dix-sept, à deux heures et demie du soir.
Par devant nous, Nozet Louis-François,
Maire officier de l'Etat civil de la
commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre mai-
rie Lesourd Jacques-Alphonse, rentier
né à Cloyes (Eure-et-Loir), le huit octobre
mil huit cent treize, demeurant à Garches,
fils légitime et majeur de Lesourd Jac-
ques, décédé à Cloyes, le dix-huit janvier
mil huit cent quarante-huit et de
Bonceray-Françoise-Rose-Justine, décédée
au dit Cloyes, le premier février mil huit
soixante-quatre, et veuf de Jomier Louise
Hélène, décédée à Garches, le dix-huit
juillet mil huit cent soixante-seize,
Et Savard Alexandrine Marie Mar-
guerite, sans profession, née à Garches
le vingt-un juillet mil huit cent-
vingt-sept, y demeurant, fille légitime



6^e ff
me et majeure de Savard Pierre
François, âgé de soixante-deux-neuf ans,
jardinier, demeurant au camp de Villeneuve
l'Étang, commune de Saint-Cloud, Seine-
et-Oise, ici présent et consentant, et de
Doche Marie-Joseph, décédée à Garches,
le vingt-quatre juin mil huit cent
cinquante. Lesquels nous ont représenté
leurs actes de naissance, celui de la future
inscrit sur les registres de notre commune,
les actes de décès des père et mère du futur,
l'acte de décès de la mère de la future, ins-
crit aussi sur les registres de notre commune,
aux dates sus-relatées, et les actes de pu-
blication faits en notre mairie les deux de-
manches consécutifs vingt-un et vingt-huit
janvier, présente année, sans opposition. Et après
avoir vu ces pièces pour être annexées, nous

+ a venue de
Secourbe Zacharie,
décédée aussi à Garches,
le trente août mil
huit cent soixante-
quatre.

A M. M. Savard

et des assistés des quatre témoins ci-après nom-
més et qualifiés, ainsi que du chapitre six
du titre du mariage du code civil, sur les droits
et devoirs respectifs des époux. Les com-
parants et le père de la future, de ce interpellés,

ont à l'instant représenté le certificat délivré
hier par maître Michot Jacques, notaire à
Saint-Cloud, constatant que le contrat de

+ de son premier
époux et de la premi-
ère épouse du futur
même jour devant le dit notaire qui en
a garde minute. Nous avons reçu du futur

et des quatre témoins la déclaration af-
firmative sous serment attestant l'identité
des personnes, nonobstant les différences
existantes quant aux dénominations de prénoms

dans les actes produits. Le futur nous a
déclaré sous serment qu'il ignore le dernier
domicile et le lieu de décès de ses aïeux pa-
trernels.

A. NOZES

ternels et maternels; les quatre témoins nous
ont également certifié, sous serment, que, quoi-
qu'ils connaissent le futur époux ils ignorent
le dernier domicile et le lieu du décès de ses
aïeux paternels et maternels. Ensuite nous
avons reçu la déclaration de Desourd Jacques
Alphonse qu'il prend pour sa légitime épouse
Savard Alexandrine Marie Marguerite, et celle de
Savard Alexandrine Marie Marguerite qu'elle
prend pour son légitime époux Desourd Jacques
Alphonse. En conséquence, nous avons déclaré
au nom de la loi, que Desourd Jacques Alphonse
et Savard Alexandrine Marie Marguerite, sont
unis par le mariage. Tout ce qui dessus fait
publiquement en notre maison commune,
en présence, côté de l'époux, de Richier Char-
les François, âgé de trente deux ans, cultiva-
teur, demeurant à Marnes-la-Cochette (Seine-
et-Oise), ami, de Ladrech Léon, employé,
demeurant à Vincennes (Seine et Oise), âgé
de quarante trois ans, ami; côté de l'épou-
se, de Berthault Vital Georges, âgé de
cinquante-cinq ans, propriétaire, demeurant
à Villeneuve l'Étang, commun de Saint Cloud,
beau-frère, et de Denis Victor, âgé de cinquante
quatre ans, concierge, demeurant à Paris, rue du
quatre-Septembre, numéro quatre, ami;
lesquels ont signé avec les époux et avec
nous, Maire officier de l'état civil qui avons
dressé le présent acte et en avons fait lecture
aux parties et aux témoins.

A M. le Maire J. R. Desourd
S. Savard Gr. Berthault V. Denis
Richier L. Ladrech D. Noret

N° 12
Décès de



Huet
Jacques François Alexis

Du neuf février mil huit cent soixante six sept, à midi. Acte de décès de Huet Jacques François Alexis, âgé de soixante douze ans, sans profession, né à Vaubadon (Calvados), décédé hier à dix heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Huet Jean Louis et de François Anne, ~~époux de~~ veuf de Binard Victoire Marie. Les témoins ont été Jostet Pierre Eugène Martin, âgé de soixante cinq ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, les quels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous signifié

Mathey Denis | approuvé deux mots rayés nuls.
D. Noret | E. Jostet
D. Noret | D. Noret

N° 13
Naissance de
Quitelle
Louis Edouard

Du quatorze février mil huit cent soixante six sept, à sept heures du matin. Acte de naissance de Quitelle Louis Edouard, du sexe masculin, né hier à une heure du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Quitelle Edouard, âgé de trente ans, serrurier, et de Marichal Marie Victorine âgée de trente un ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Lefebvre Louis François, âgé de quarante sept ans, cultivateur, et Mansel Joseph Léon, âgé de quarante quatre ans, blanchisseur, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture.

E. Quitelle Leon Mansel
L. Lefebvre | D. Noret

N° 14

Décès de
Unbekant
François-Joseph

Du seize février mil huit cent soixante-dix-sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de Unbekant François-Joseph, âgé de soixante-dix-neuf ans, sans profession, né à Reimbach (Haut-Rhin), décédé aujourd'hui à deux heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils de père non dénommé et de feu Unbekant Catharine, veuf de Faureau Marie Augustine. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène, Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé à Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

J Jossot

Mathey

L. Maire

N° 15

Naissance de
Calon
Jean-François

R 24/9/41
R 47

Du dix-sept février mil huit cent soixante-dix-sept, à midi. Acte de naissance de Calon Jean-François, du sexe masculin, né hier à dix heures du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Calon François, âgé de vingt-sept ans, nourrisseur, et de Chappe Annette, âgée de vingt-deux ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Lebigre Armand, âgé de quarante-un ans, épiciier, et Boucher Joseph-Armand, âgé de vingt-huit ans, charron, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil après lecture

Pat acte en date du
neuf Mai mil huit
cent quatre-vingt-dix-
sept à la Mairie de

Paris (5^e Arrondissement)
Calon Jean-François
dont la naissance
est constatée dans
l'acte ci-contre a
contracté mariage
avec Marie Alphonsine
Lombard.

Dont mention faite
par nous, Officier
de l'Etat Civil.

Fig. Beauvais

Décès de à Venneux, les Sablons
(Seine-et-Marne) le vingt-cinq
avril mil neuf cent soixante
le vingt-huit avril mil neuf
cent soixante.

Le Maire,

H. Le Roy

A. Lebigre

J. Ad. Boucher

L. Maire

N° 16. Décès de
 Loirie
 Louis. Gabriel



veuf de Debord marié
 Josephine
 L. Mouton
 L. Jossot

Du dix-huit février mil huit cent 8^e fr
 soixante-dix-sept, à cinq heures du
 soir. Acte de décès de Loirie Louis. Gabriel, âgé
 de quatre-vingt-douze ans, sans profession,
 né à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise), décédé au-
 jour d'hui, à quatre heures du matin, à
 l'hospice de la Reconnaissance, hameau
 de Garches, fils des feus Loirie Etienne et
 Ferret Marie. Anne. Elisabeth. Les témoins
 ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin, âgé
 de soixante-cinq ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge
 sous deux domiciles au dit hospice et non
 parents du défunt, lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous soussigné

Mouton L. Jossot L. Mouton

N° 17 R. 46.
 R. 24/19/44
 Naissance de
 Carreau

Louise. Jeanne. Eugénie

Décédée à Meulan (Seine
 et Oise), le premier novembre
 mil neuf-cent cinquante
 Neuf.
 Le sept novembre
 mil neuf-cent cinquante neuf
 Le Maire

70. R. 24/19/44

Du vingt-deux février mil huit cent soixante-dix
 sept, à cinq heures du soir. Acte de naissance de
 Carreau Louise Jeanne. Eugénie, du sexe féminin,
 née au jour d'hui à trois heures du matin, chez
 ses père et mère, fille légitime de Carreau
 Thomas, âgé de vingt-huit ans, et de Carroche
 Mathilde Hermance. Eugénie, âgée de dix-huit
 ans, blanchisseurs, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Lecomte
 Alexandre, âgé de trente-sept ans, menuisier,
 et Ruellé Pierre. Gustave, âgé de trente-un ans,
 restaurateur, tous deux domiciliés en cette dite
 commune. L'enfant nous a été représenté et la di-
 claration faite par son père qui a signé avec les
 témoins et avec nous, Maire, officier de l'Etat
 civil, après lecture

L. Carreau A. Ruellé P. Ruellé. Gustave
 L. Mouton

N° 18

Décès de
Assézat
Dominique. Alfred

Du vingt six février mil huit cent soixante-
dix-sept, à sept heures du matin. Acte de décès de
Assézat Dominique Alfred, âgé de soixante-
cinq ans, sans profession, né à Paris (Seine)
décédé hier à l'hospice de la Reconnaissance
hameau de Garches, à onze heures du matin,
fils des feus Assézat Jacques et Ganchet Ma-
rie Joséphine, époux de Marion Rose Elysée.
Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Mar-
tin, âgé de soixante cinq ans, employé, et Matthey
Denis, âgé de cinquante deux ans, concierge,
tous deux domiciliés au dit hospice et non
parents du défunt, lesquels ont signé
avec nous, Maire, après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné.

Matthey J. Josset P. Viret

N° 19

Décès de
Moreau
Claude. Eustache. Marie

Du premier mars mil huit cent soixante-
dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de décès
de Moreau Claude Eustache Marie, âgé de
soixante-deux ans, sans profession, né
à Lezres (Seine et Oise), décédé aujourd'hui à
une heure du matin, à l'hospice de la
Reconnaissance hameau de Garches, fils des
feus Moreau François Nicolas et Boucher
Cécile veuf de Testreau Angélique. Les témoins
ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de
soixante cinq ans, employé et Matthey Denis
âgé de cinquante deux ans, concierge, tous
deux domiciliés au dit hospice et non parents
du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Matthey J. Josset P. Viret

N^o 20

Décès de



Courtois

Pierre-Augustin

N^o 21

Naissance de

Lepecq

marguerite-Émilie.

Juliette

Du trois mars mil huit cent soixante. Je suis
 dix-sept, à midi. Acte de décès de
 Courtois Pierre-Augustin, âgé de soixante-
 onze ans, sans profession, né à Bertincourt
 Pas de Calais, décédé hier à dix heures du soir, à
 l'hospice de la Reconnaissance, hameau de
 Garches, fils des feus Courtois Augustin et
 Delville Reine Clémentine, veuf de Souillande
 Désirée. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène
 Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous
 deux domiciliés au dit hospice et non parents
 du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire,
 après lecture faite de l'acte de décès constaté par
 nous soussigné.

Jossot

Mathey

D. Noret

Du cinq mars mil huit cent soixante-dix
 sept, à midi. Acte de naissance de Lepecq Margue-
 rite-Émilie-Juliette, du sexe féminin, née hier
 à trois heures du soir, chez ses père et mère, fille
 légitime de Lepecq Augustin-Arthur, âgé de
 trente ans, tailleur, et de Boudron Marie-Claire
 âgée de vingt-sept ans, sans profession, demeu-
 rant ensemble en cette commune. Les témoins
 ont été Vitart Prosper, âgé de trente-cinq ans, conf-
 feur et Riou Eugène Augustin-Louis, âgé de trente-
 quatre ans, ébéniste, tous deux domiciliés en cette
 dite commune. L'enfant nous a été représentée
 et la déclaration faite par son père qui a
 signé avec les témoins et avec nous, Maire offi-
 ciers de l'état civil, après lecture.

Lepecq

E. Priory

D. Noret

Vitart

N^o 22
Décès de
Yvon
Pierre-Louis

Du sept mars mil huit cent soixante dix
sept, à midi. Acte de décès de Yvon Pierre-Louis,
âgé de soixante-huit ans, sans profession,
né à Passy (Seine), décédé hier à deux heures
du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
meau de Garches, fils des feus Yvon Pierre Charles
Marie et Mailliarde Sophie Anne, épouse de
Durieux Marie-Françoise Sophie. Les témoins ont
été Josset Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante
cinq ans, employé et Mathey Denis, âgé de
cinquante-deux ans, concierge, tous deux
domiciliés au dit hospice et non parents du
défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté
par nous sousigné.

Matthey

E. Josset

D. Noret

N^o 23
Décès de
Soyer
Jean-Marie

Du dix-neuf mars mil huit cent soixante dix
sept, à sept heures du matin. Acte de décès
de Soyer Jean-Marie, âgé de soixante-trois
ans, sans profession, né à Paris (Seine), déci-
dé hier à midi, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils
des feus Soyer Claude Charles et Cantelaut
Marie-Madeleine, épouse de Clémence Marie-Azéle.
Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène Mar-
tin, âgé de soixante-cinq ans, employé et
Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit
hospice et non parents du défunt, lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous sousigné.

Matthey

E. Josset

D. Noret

N^o 24

Naissance de

Paulmier
Ernest

Du vingt-quatre mars mil huit 10^e fr
cent soixante dix sept, sept heures du
soir. Acte de naissance de Paulmier Ernest, du
sex masculin, né aujourd'hui à une heure
et demie du matin, chez son père et sa
mère, fils légitime de Paulmier Louis-
Joseph, âgé de trente-cinq ans, et de Jeanne
Clarisse, âgée de trente-quatre ans, et
cultivateurs, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Denise
Louis, d'azou, âgé de cinquante-deux ans
et Denise Jules-Antoine, âgé de vingt-huit
ans, tous deux blanchisseurs et domiciliés
en cette dite commune. L'enfant nous a
été représenté et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire, officier de l'Etat civil, après lecture
J. Paulmier L. Denise D. Nozet

J. A. Denise

N^o 25.Naissance de
Maillochon
Philippe

Du vingt-huit mars mil huit cent soixante
dix sept, à cinq heures du soir. Acte de naif-
sance de Maillochon Philippe, du sex masculin,
né aujourd'hui à sept heures du matin, chez
ses père et mère, fils légitime de Maillochon
Emile-François, âgé de trente-deux ans, tailleur
de pierres, et de Courbet Jeanne-Françoise Ma-
rie-Magdeleine, âgée de trente-six ans, blanchis-
seuse, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Courbet Pierre-Joseph, âgé
de soixante-neuf ans, journalier, et Denise Jules
Antoine, âgé de vingt-huit ans, blanchisseur,
tous deux domiciliés en cette commune.
L'enfant nous a été représenté et la
déclaration faite par son père qui a

signé avec les témoins et avec nous, Maire.
officier de l'État civil, après lecture
Courtès J et Denise D. Noret
Mailloche

N° 26

Décès de
Martin
Claude Joseph

Du trois avril mil huit cent soixante dix sept,
à sept heures du matin. Acte de décès de Martin
Claude Joseph, âgé de soixante quinze ans, sans
profession, né à Metz (Moselle), décédé hier
à onze heures du soir, à l'hospice de la Recon-
naissance, hameau de Garches, fils des feus
de père inconnu et de fene Martin Catherine,
veuf de Deloison Marie. Les témoins ont été
Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
cinq ans, employé, et Mathot Denis, âgé de
cinquante deux ans, concierge, tous deux
domiciliés au dit hospice et non parents du
défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire,
après lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné.

Mathot

Jossot D. Noret

approuvé deux mots rayés nuls

Mathot

Jossot D. Noret

N° 27

Naissance de
Diquet
Josephine Désirée Marie

Du trois avril mil huit cent soixante dix sept,
à midi. Acte de naissance de Diquet Josephine
Désirée Marie, du sexe féminin, née hier à neuf
heures et demie du soir, chez ses père et mère,
fille légitime de Diquet Louis Claude,
âgé de cinquante un ans, couvreur, et de Drouard
Josephine Marie Louise, âgée de trente cinq
ans, sans profession, demeurant ensemble en
cette commune. Les témoins ont été Carré
Etienne Auguste, âgé de trente trois ans et
Simon Leopold, âgé de vingt sept ans, tous
deux boulangers et domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représentée



et la déclaration faite par son 11^e & 12^e
père qui a signé avec les témoins Et
avec nous, Maire, officier de l'Etat civil, après
lecture.

Dignes

Et Ligne

P. Noret

N^o 28

Décès de
Eangen
Marie. Françoise

Du six avril mil huit cent soixante. Dix
sept, à midi. Acte de décès de Eangen
Marie. Françoise, âgée de soixante huit ans,
sans profession, née à Paris, (Seine), décédée
aujourd'hui à quatre heures du matin, à
Garches, en sa demeure, fille des feus Eangen
Jean. Jacques et Delassy Adélaïde, veuve de
Tournier Jacques. François. Les témoins ont
été Eangen Jacques. François, âgé de quarante
sept ans, monteur sur bronze, et Dulac Louis,
âgé de trente deux ans, maçon, tous deux
domiciliés en cette commune, le premier
neveu et le second non parent de la défunte,
lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné.

E. Dulaey

P. Noret

N^o 29

Mariage de
Denise
Marie. Emile
et de
Bonon
Marie. Louise

Du sept avril mil huit cent soixante. Dix.
sept, à dix heures du matin. Par devant nous,
Noret Louis. François, Maire, officier de l'Etat
civil de la commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre Mairie Denise
Marie. Emile, blanchisseur, né à Garches le six
octobre mil huit cent cinquante un, y demou-
rant avec ses père et mère, fils majeur et légitime
de Denise Jacques. Auguste, âgé de cinquante
six ans, et de Paulmier Marguerite. Angélique
âgée de cinquante quatre, blanchisseurs. Et

Bonon Marie-Louise, épicière, née à Paris, deuxième arrondissement, le douze septembre mil huit cent cinquante-six, demeurant à Garches, fille mineure et légitime de Bonon Joseph, âgé de cinquante ans, employé, et de Cintan Marie, âgée de quarant-un ans, giletière, domiciliés à Paris, rue d'Aboukir numéro cent trente-neuf, et veuve de Dorange Louis-François, décédé à Garches le quinze mai mil huit cent soixante-seize. Lesquels nous ont représenté leurs actes de naissance, celui du futur inscrit sur les registres de notre commune, ainsi que l'acte de décès du premier époux de la future, aux dates sus-relatées et les actes de publication faits en notre mairie et en celle du deuxième arrondissement de la ville de Paris, les deux dimanches consécutifs vingt-cinq mars et premier avril, présente année, sans opposition. Et après avoir vu et ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes, assises des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage du code civil, sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants et leurs ascendants, de ce interpellés, ont à l'ins tant représenté le certificat délivré le quatre avril présente année, par maître Michot Jacques, notaire à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), constatant que le contrat de mariage des dits futurs a été passé le même jour devant le dit notaire qui en a gardé minute. La mère de l'épouse déclare, sous serment, que c'est par erreur que son nom, dans l'acte de naissance de sa fille, est écrit Cintan, au lieu de Cintan, sans t final; la future, son père et les quatre té-

+ la future
renvoi d'approuvé et un
mot, âge mil

No 1 Bonon
M. E. Denise
Desvill
Poulancier

J. Bonon
Poulancier

No Cintan

A. J. Denise
Cintan
Q. J. J. J.

moins font la même déclaration.



Ensuite, et après avoir reçu le consentement verbal des pères et mères des futurs, nous avons reçu la déclaration de Denise Marie. Emile qui il prend pour sa légitime épouse Bonon Marie. Louise, et celle de Bonon Marie. Louise qu'elle prend pour son légitime époux Denise Marie. Emile. En conséquence, nous avons déclaré, au nom de la loi, que Denise Marie. Emile et Bonon Marie. Louise sont unis par le mariage tout ce que dessus fait publiquement, en présence, côté de l'époux, de Callien de Cabarrus Adolphe Marie. Charles, âgé de quarante neuf ans, Consul Général de France, demeurant aux Clayes (Seine-et-Oise), ami, Denise Louis. Sazarre, âgé de cinquante deux ans, blanchisseur, oncle paternel, demeurant à Garches; côté de l'épouse, de Cinton Henri Louis, âgé de quarante neuf ans, ancien entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Paris, rue du Cardinal Lemoine, numéro dix, oncle maternel, et de Paulmier Denis. Antoine, âgé de quatre-vingts ans, cultivateur demeurant à Garches, ami; lesquels ont signé avec les époux et avec nous. Maire, officier de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins.

N. L. Bonon N. E. Denise

Denise Paulmier J. Bonon
N. Cinton
G. Denise
H. Cinton ● J. J. Sébaste
Paulmier D. Viret

N^o 30

Décès de
Cazenave
Louis Pierre Alphonse

Du neuf avril mil huit cent soixante dix. sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de Cazenave Louis Pierre Alphonse, âgé de soixante quatorze ans, Docteur médecin, né à Paris (Seine), décédé aujourd'hui à neuf heures du matin, en sa demeure à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Cazenave Pierre Joseph Romain et Guillet Louise Adélaïde, veuf de Latour Claudine Marguerite. Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathey Denis, âgé de cinquante-deux ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey & Josset D. Maires

N^o 31

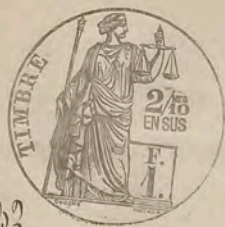
Naissance de
Tiacre
Alphonse

Du neuf avril mil huit cent soixante dix. sept, à cinq heures du soir. Acte de naissance de Tiacre Alphonse, du sexe masculin, né aujourd'hui à sept heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Tiacre Jean Nicolas, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur et de Duquet Adèle Constance, âgée de trente-cinq ans, couturière, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Tiacre Jean Baptiste, âgé de trente-trois ans, cultivateur et Vallée Louis Napoléon Charles, âgé de vingt-trois ans, jardinier, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire

Par acte en date du
dix-neuf avril mil huit
cent deux et enregistré
de Sainte Bapte sur
Caillon (Eure) à la commune
de Tiacre
Mariage avec Melle
Moser mari.

Dont mention

Fy Beerevaas

N^o 32Décès de
Paulmier
Ernest

13^e fl
officier de l'Etat civil, après
lecture faite par Nicolas
Pierrot Vallet. N. D. Nozet

Du treize avril mil huit cent soixante-
dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de décès
de Paulmier Ernest, âgé de vingt-un jours,
sans profession, né en cette commune, y
décédé aujourd'hui à onze heures du matin,
en la demeure de ses père et mère, fils de
Paulmier Louis-Joseph et de Jean-Marie,
cultivateurs. Les témoins ont été Denise
Louis-Lazare, âgé de cinquante-deux ans
et Denise Jules-Antoine, âgé de vingt-huit
ans, tous deux blanchisseurs et domiciliés en
cette dite commune, le premier oncle et le
second cousin du défunt, lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

L. Denise
et Denise

N. D. Nozet

N^o 33Naissance de
Esnot
Georges-Pierre+ fruit
EsnotBouchoy
G. Ruella
N. D. Nozetapprouvé un mot
royal nul
EsnotBouchoy
G. Ruella

213 N. D. Nozet

Du vingt avril mil huit cent soixante-
dix-sept, à midi. Acte de naissance d'Esnot
Georges-Pierre, du sexe masculin, né hier à huit
heures du matin, chez son père et sa mère, fils
légitime d'Esnot Denis-Hippolyte, âgé de
vingt-huit ans, marchand boucher, et de Roger
Louise-Adélaïde, âgée de vingt-deux ans, sans
profession, demeurant ensemble en cette com-
mune. Les témoins ont été Boucher Joseph-Ar-
mand, âgé de vingt-sept ans, charron, et
Ruella Pierre-Gustave, âgé de trente-un ans,
Restauteur, tous deux domiciliés en cette
dite commune. L'enfant nous a été représen-
té et la déclaration faite par son père qui
a signé avec les témoins et avec nous,

Par acte en date du quinze février mil
neuf cent douze, inscrit à la Mairie de
Garches, sous le numéro de 12, par
Georges Pierre Bonnot dont la naissance
est ci-contre à contracter mariage
avec Claudine de Bras. Dont
mention faite par Nous, Officiers de l'Etat civil.

Maire officier de l'Etat civil, après lecture.
E. Mot Bouchez & G. Anelle
D. Voret

N^o 34

Mariage de
Fremont
Louis-Eugène
et de
Bisson
Victoire-Adélaïde

Du vingt un avril mil huit cent soixante
dix-sept, à dix heures du matin. Par devant
nous, Voret Louis-François, Maire-officier de
l'Etat civil de la commune de Garches, sont
comparus publiquement en la salle de notre
Mairie Fremont Louis-Eugène, blanchisseur,
né à Garches, le vingt-trois octobre mil huit
cent cinquante-cinq, y demeurant avec son
père, fils majeur et légitime de Fremont Edme
Marie, âgé de quarante-huit ans, proprié-
taire, ici présent et consentant, et de Legrand
Cécile Adélaïde, décédée à Garches, le six
septembre mil huit cent soixante-douze;
Et Bisson ^{Victoire} Adélaïde, blanchisseuse,
née Bailly (Seine-et-Oise), le vingt-huit jan-
vier mil huit cent cinquante-six, demeurant
à Garches, avec ses père et mère, fille majeure
et légitime de Bisson Isidore. Désiré, âgé
de cinquante ans, charretier, et de Philibout Marie-
Anne-Françoise Adélaïde, âgée de quarante
six ans, journalière, ici présents et consentants
lesquels nous ont représenté leurs actes de
naissance, celui du futur inscrit sur les registres
de notre mairie, ainsi que l'acte de décès
de sa mère, aux dates sus-relatées et les actes
de publication faits en notre mairie les deux
dimanches consécutifs onze et dix-huit
mars, présente année, sans opposition. Et
après avoir visé ces pièces pour être annexées,
nous en avons donné lecture aux parties com-
parantes assistées des quatre témoins ci-après

+ victoire
renvoi approuvé et quatre
mots rangés nuls.

v a bisson
G. E. Fremont
E. M. Fremont

Legrand

A. Ridoux

Bisson

E. Lermoy

G. Pigot

D. Voret



nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage sur
les droits et devoirs respectifs des époux. Les
comparants et leurs ascendants, de ce inter-
pellés, ont à l'instant représenté le certi-
ficat délivré, le dix-neuf avril, présente
année, par maître Ménager, notaire à
Sèvres (Seine-et-oise), constatant que le
contrat de mariage des dits futurs a été
passé le même jour devant le dit notaire
qui en a garde minute. Ensuite nous avons
reçu la déclaration de Triumont Louis-Eugène
qu'il prend pour sa légitime épouse Bisson
~~Victorine~~ Adélaïde, et celle de Bisson ~~Victorine~~
Adélaïde qu'elle prend pour son légitime
époux Triumont Louis-Eugène. En conséquence
nous avons déclaré, au nom de la loi, que
Triumont Louis-Eugène et Bisson ~~Victorine~~
Adélaïde sont unis par le mariage. Tout ce
que dessus fait publiquement, en présence,
côté de l'époux, de Legrand Philippe Augus-
te-Louis, âgé de quarante-deux ans, entrepreneur
de maçonnerie, demeurant à Garches, oncle ma-
ternel, Ridoux Pierre-Louis-Edme, âgé de
quarante-un ans, cultivateur, demeurant à
Fouchérolles (Seine-et-oise), cousin issu de
germain, côté de l'épouse, de Lemois Fran-
çois-Joseph, âgé de quarante-cinq ans, grain-
tier, demeurant à Garches, ami, et de Sigalle Louis,
âgé de quarante-un ans, charbon, demeurant
à Versailles, rue de Montreuil, numéro cinquante
huit, ami, lesquels ont signé avec les époux
et avec nous. Maire officier de l'Etat civil qui
avons dressé le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins. La mère

De l'époux a déclaré ne savoir signer.

et a bien L. E. Vénant

L. M. Trémant

A. Pindary

L. Grand

L. Lison

L. Voret

L. Lemaire

L. Pigalle

N^o 35

Décès de
Béhuél
Abraham. Michel

Du vingt-un avril mil huit cent soixante
dix-sept, à dix heures et demie du matin. Acte de
Décès de Béhuél Abraham Michel, âgé de soixante
onze ans, sans profession, né à Ernée (Mayenne)
décédé hier à onze heures du matin, à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
feus Béhuél Jacques et Bailly François,
époux de Lechevallier Zoé. Les témoins ont été
Jossot Pierre Eugène Martin, âgé de soixante
cinq ans, employé et Mathey Denis, âgé de
cinquante trois ans, concierge, tous deux domi-
ciliés au dit hospice et non parents du défunt,
lesquels ont signé avec nous, Maire, après lec-
ture faite et le décès constaté par nous
Moussigné.

E. Jossot

Mathey

L. Voret

N^o 36

Décès de
Tournier
Maurice. Auguste

Du vingt-sept avril mil huit cent soixante
dix-sept, à sept heures du matin. Acte de décès
de Tournier Maurice Auguste, âgé de quatre-
vingts ans, cultivateur, né à Vancreffon (Seine-
et-oise), décédé hier à onze heures du soir, en sa
demeure à Garches, fils des feus Tournier Augus-
tin et Brumeau Marie Denise, époux de Lepron



Marie-Joséphine, cultivatrice, avec laquelle
il demeurait. Les témoins ont été Tournier Frédéric
âgé de quarante-neuf ans et Tournier Jean-Ma-
rie-Théophile, âgé de quarante-trois ans, tous
deux cultivateurs, domiciliés en cette dite commu-
ne et fils du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

M. Tournier C. Tournier
D. Noiret

Décès de
Lepron

Louis-Hippolyte-Théophile

N° 37

Du cinq mai mil huit cent soixante-dix-sept,
à sept heures du matin. Acte de décès de Lepron
Louis-Hippolyte-Théophile, âgé de vingt-huit
ans, cultivateur, né en cette commune, y décédé
hier à onze heures du soir, en sa demeure, fils
de Lepron Vincent-Hippolyte et de Paulmier Marie-
Louise, cultivateurs, domiciliés à Garches, veuf
de Courtet Philomaine. Les témoins ont été
Lepron Armand Frédéric, âgé de trente-un ans
et Chaillou Charles-Joseph, âgé de quarante-
cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en
cette dite commune, le premier frère et le second
beau-frère du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès
constaté par nous soussigné.

L. Lepron C. Chaillou D. Noiret

Naissance de
Delvigne
Léon Charles

N° 38

Du cinq mai mil huit cent soixante-dix-sept,
à midi. Acte de naissance de Delvigne
Léon Charles, du sexe masculin, né hier, à quatre
heures du soir, chez sa mère, domiciliée à Garches,
fils légitime de Delvigne Jean-Baptiste, âgé

de trente six ans, charron, actuellement absent
domicile inconnu, et de Bricout Salmyre,
âgée de trente deux ans, ménagère. Les témoins
ont été Boucher Joseph Armand, âgé de vingt
huit ans, charron, et Esnot Denis Hippolyte,
âgé de vingt huit ans, marchand boucher
tous deux domiciliés en cette commune. Ven-
fant nous a été représenté et la déclaration fai-
~~te par son père qui a signé avec les témoins~~
Berbel Elisa, femme Gauron, âgée de quarante
sept ans, sage femme, demeurant à Saint Cloud
(Seine et oise), laquelle a signé avec les témoins
et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil
après lecture

approuvé huit motifs nuls

E. Gauron

Esnot

J. B. Boucher

J. B. Boucher

E. Gauron

J. B. Boucher

J. B. Boucher

N^o 39
Décès de
Donally
Louis Joseph

Du onze mai mil huit cent soixante dix sept,
à midi. Acte de décès de Donally Louis Joseph, âgé
de quarante huit ans, cordonnier, né à Saint
Cloud (Seine et oise), décédé en sa demeure, à Garches
aujourd'hui à dix heures du matin, fils de
Donally Pierre Julien, et de Ricoy Marie Cécile,
domiciliés au dit Saint Cloud, époux de Saulnier
Eauve Joséphine, blanchisseuse. Les témoins ont été
Boutinand Antoine, âgé de trente trois ans,
gendarme à pied, demeurant à Ville d'Avray
(Seine et oise), et Duquénieux Jean, âgé de
vingt huit ans, cultivateur, demeurant à Gar-
ches, tous deux gendres du défunt, le second témoin
ayant déclaré ne savoir signer le premier a signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté
par nous sous signé.

Boutinand

J. B. Boucher

28. J. B. Boucher

Mariage de



Bayer Auguste
et de
Audot
Marie-Rose



16^e N

Du douze mai mil huit cent soixante
à dix heures du matin. Par devant nous
Noret Louis François, Maire, officier de l'Etat-
civil de la commune de Garches sont comparus
publiquement en la salle de notre mairie
Bayer Auguste, cocher, né à Maigné (Sarthe), le
huit mars mil huit cent cinquante, demeurant
à Garches, fils légitime et majeur et majeur de
Bayer René, âgé de soixante-cinq ans, et de
Clement Angélique, âgée de soixante-cinq ans, culti-
vateurs, demeurant à Tirmil (Sarthe), lesquels con-
sentent au présent mariage par acte authentique
passé devant maître Croismaux Jean-Victor, notaire
à Chantenay (Sarthe), le vingt-huit mars, présente
année; Et Audot Marie-Rose, cuisinière, née à
Aisey-Richecourt (Haute-Saône), le dix-neuf
novembre mil huit cent cinquante-un, demeurant
à Garches, fille légitime et majeure de Audot Pierre,
décédé au dit Aisey-Richecourt le neuf août
mil huit cent cinquante-quatre, et de Roy Françoise
âgée de soixante-un ans, sans profession particulière
domiciliée à Aisey-Richecourt, laquelle consent au
présent mariage par acte authentique passé
devant maître Claudel Charles Louis, notaire à
Jussey (Haute-Saône), le vingt-quatre avril, présente
année. Lesquels nous ont représenté leurs actes de
naissance, l'acte de décès du père de la future, les
actes de consentement de leurs père et mère et les
actes de publication faits en notre Mairie les
deux dimanches consécutifs quinze et vingt
deux avril présente année, sans opposition.
Et après avoir visé ces pièces pour être annexées,
nous en avons donné lecture aux parties compa-
rantes, assistées des quatre témoins ci-après

nommées et qualifiées, ainsi que du chapitre six
du titre du mariage du code civil, sur les
droits et devoirs respectifs des époux. Les
comparants, de ce interpellés, ont à l'instant
déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage entre eux. Ensuite nous avons reçu
la déclaration de Bayer Auguste qu'il prend
pour sa légitime épouse Oudot Marie-Rose, et
celle de Oudot Marie-Rose qu'elle prend pour son
légitime époux Bayer Auguste. En conséquence,
nous avons déclaré, au nom de la loi, que Bayer Au-
guste et Oudot Marie-Rose sont unis par le
mariage. Les époux nous ont, à l'instant, déclaré
reconnaître et légitimer un enfant, du sexe mascu-

approuvé deux mots
rappés nuls.

M^r Oudot

Bayer

Mazzy

Jacques

Jean

et Lebigre

J. Demoi

J. Ruette

D. Nozet

lin, né à Aisey-Richecourt (Haute-Saône), le
dix-huit mars mil huit cent soixante-treize,
inscrit sur les registres de la dite commune d'Aisey-Ri-
checourt, sous les prénoms de Alphonse Victor.
Tout ce qui dessus fait en présence, côté de l'é-
poux, de Temois François-Joseph, âgé de qua-
rante-six ans, grainetier, Mazzy Jacques-Jean,
âgé de quarante-huit ans, journaliste, tous deux
domiciliés à Garches et amis, côté de l'épouse,
de Lebigre Armand, âgé de quarante-deux
ans, marchand épiciers et de Ruette Pierre
Gustave, âgé de trente-un ans, restaurateur, tous
deux domiciliés à Garches et amis, lesquels ont
assisté avec les époux et avec nous, Maire officier
de l'Etat civil qui avons dressé le présent acte et en
avons fait lecture aux parties et aux témoins
M^r Oudot Bayer Mazzy Jacques Jean
J. Lebigre J. Demoi

J. Ruette

D. Nozet

N^o 41
Décès de



Maillochon
Jacques. Philippe

Du quinze mai mil huit cent soixante-sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de Maillochon Jacques. Philippe, âgé de soixante-deux ans, tailleur de pierres, né en cette commune, y décédé en sa demeure, aujourd'hui, à huit heures du matin, fils des feus Maillochon Pierre et Hérot. Madeleine. Françoise, épouse de Coimfred Marguerite Henriette, journalière. Les témoins ont été Maillochon Emile. François, âgé de trente-deux ans, tailleur de pierres et Tessard Louis-François, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier fils et le second neveu du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. L. Tessard
Maillochon

D. Voret

N^o 42
Enfant présenté
sans vie

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le seize mai à midi. Par devant nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Larches sont comparus Leguay Henri. Georges, âgé de quarante-sept ans, entrepreneur de serrurerie, et Julien Louis. Alexandre, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, sorti du sein de sa mère aujourd'hui à six heures du matin, fils légitime de Leyval Jean François, âgé de vingt-huit ans, serrurier et de Desbon Josephine Mathilde, blanchisseuse, âgée de vingt ans, demeurant ensemble en cette dite commune. Les comparants ont signé avec nous le présent acte, après lecture.

Leguay

Julien

D. Voret

N^o 43
 Décès de
 Dulin
 Pierre. Thomas

Du seize mai mil huit cent soixante-dix.
 sept, à cinq heures du soir. Acte de décès de
 Dulin Pierre. Thomas, âgé de soixante-seize
 ans, sans profession, né à Mesnildrey (man-
 che), décédé aujourd'hui à quatre heures du
 matin, à l'hospice de la Reconnaissance,
 hameau de Garches, fils des feus Dulin
 Pierre et Esprit Jeanne, épouse de Collier
 Lazarette. Les témoins ont été Josset Pierre-
 Eugène. Martin, âgé de soixante-cinq ans, em-
 ployé et Mathey Denis, âgé de cinquante-
 trois ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
 hospice et non parents du défunt, lesquels
 ont signé avec nous, Maire, après lecture fai-
 te et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey - E. Josset D. Noret

N^o 44
 Décès de
 Clautrier
 Julien. Pierre
 + célibataire
 E. Josset
 Mathey

Du vingt-huit mai mil huit cent soixan-
 te-dix-sept, à quatre heures du soir. Acte
 de décès de Clautrier Julien. Pierre, âgé
 de soixante-dix-neuf ans, sans profession,
 né à Strasbourg (Alsace), décédé aujourd'hui
 à deux heures du matin, à l'hospice de la
 Reconnaissance, hameau de Garches, fils
 des feus Clautrier Pierre. Brice et Echnor
 Antoinette Elisabeth, Les témoins ont été
 Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante-
 cinq ans, employé, et Mathey Denis, âgé de cin-
 quante-trois ans, concierge, tous deux domiciliés
 au dit hospice et non parents du défunt, lesquels
 ont signé avec nous, Maire, après lecture faite
 et le décès constaté par nous soussigné.

Mathey - E. Josset D. Noret

N^o 45



Décès de
Dufays
Sophie. Joséphine

Du deux juin mil huit cent ~~soixante~~ ^{soixante} dix-sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de Dufays Sophie. Joséphine, âgée de vingt-neuf ans, blanchisseuse, née en cette commune, y décédée aujourd'hui à une heure après midi en sa demeure, fille de feu Dufays Jean-Victor et de Tenin Alexandrine Victorine, épicière, veuve en premier mariage de Debyser Maria Charles, épouse, en second, de Jolivet Louis. Ernest, paveur. Les témoins ont été Dufays Louis. Maria, âgé de trente-trois ans, maçon et Vitart Prosper, âgé de trente-cinq ans, coiffeur, tous deux domiciliés en cette dite commune, le premier frère et le second beau-frère de la défunte; lesquels ont signé avec nous. Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sous signé.

P. Vitart Dufays R. Voret

N^o 46

Mariage de
Pontaillier
Désiré. Auguste
et de
Vanier
Marguerite

Du quatre juin mil huit cent soixante-dix-sept, à dix heures du matin. Par devant nous, Maire de la commune de Garches, officier de l'Etat civil, sont comparus publiquement en la salle d. note. Maire Pontaillier Désiré Auguste, coiffeur, né à Cloudan (Seine. et. oise), le onze avril mil huit cent ~~soixante~~ ^{soixante} cinquante-un, demeurant à Garches, et avant à Passy (Seine), grand rue numéro quarante-quatre, fils majeur et légitime de Pontaillier François, âgé de soixante-cinq ans, journalier, demeurant à Versailles, rue des Chantiers numéro soixante-cinq, consentant au présent mariage par acte authentique, passé devant Besnard Paul Louis. Magloir et son collègue, notaires à Versailles, et de Delaisse Rose

Florence, décédée à Houdan le quatre mai mil
huit cent soixante-cinq. Et Vanier Marguerite,
couturière, née à Garches, le treize mai mil
huit cent soixante-deux, y demeurant avec
ses père et mère, fille mineure et légitime
de Vanier Armand Edme, âgé de trente six
ans, cultivateur, et de Legrain Joséphine Louis
âgée de trente quatre ans, couturière, ici présents
et consentant. Lesquels nous ont représenté
leurs actes de naissance, celui de la future ins-
crit sur les registres de notre commune, l'acte
de décès de la mère ou futur, l'acte de consente-
ment de son père, et les actes de publication
faits en notre mairie les dimanches treize et
vingt mai, présente année et en celle du seizi-
ème arrondissement de Paris, les dimanches
vingt et vingt-sept mai aussi présente année
sans opposition. Et après avoir visé ces pièces
pour être annexées, nous en avons donné lecture
aux parties comparantes assistées des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi
que du chapitre six du titre du mariage du
code civil, sur les droits et devoirs respectifs des
époux. Les comparants et leurs ascendants présents,
de ce interpellés, ont à l'instant représenté le
certificat délivré le trente-un mai mil huit
cent soixante-dix, par maître Michot Jacques,
notaire à Saint-Cloud Seine et Oise, consta-
tant que le contrat de mariage des futurs
a été passé le même jour, devant le dit notaire
qui en a gardé minute. Ensuite nous avons
reçu la déclaration de Pontaillier Désiré Au-
guste qu'il prend pour sa légitime épouse
Vanier Marguerite et celle de Vanier Marguerite
qu'elle prend pour son légitime époux Pontaillier

approuvé en mot
notaire mil.

M Vanier

D. Pontaillier

A E Lamié

Legrain

A. Brault

P. Vitar

Lejard

R. Leprou

D. Voret



Désiré Auguste. En conséquence nous 19^e 1/2
avons déclaré, au nom de la loi, que Pontaillier
Désiré Auguste et Vanier Marguerite sont
unis par le mariage, tout ce qui dessus
fait publiquement en présence, côté de l'époux,
de Vitart Prosper, âgé de trente-cinq ans, coiffeur
demeurant à Garches, ami, de Bouilly Jacques
Jules, âgé de cinquante-quatre ans, ouvrier
demeurant à Houdan, ami; côté de l'épouse,
de Leprou Napoléon, âgé de trente-cinq ans,
cultivateur, ami, et de Lejoindre Adolphe,
âgé de cinquante-sept ans, journalier, oncle
paternel, tous deux domiciliés à Garches.
Lesquels ont signé avec les époux et avec nous
Nôtre Louis François, Maire officier de l'Etat
civil qui avons dressé le présent acte et en
avons fait lecture aux parties et aux témoins.

N. Leprou

M. Vanier

L. Pontaillier

Leprou

A. E. Lurier

Vitart

Bouilly

Nôtre

Lejoindre

N^o 47

21/11/1911

Naissance de
Bridet
Eugénie

Du quatre juin mil huit cent soixante dix
sept, à six heures du soir. Acte de naissance de
Bridet Eugénie, du sexe féminin, née aujourd'hui
à une heure et près midi, chez ses père
et mère, fille légitime de Bridet Alfred Henri
Vincent, âgé de trente-un ans, journalier et de
Malgrabe Elisabeth, âgée de trente-quatre
ans, cuisinière, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Berneron Silvain,
âgé de quarante-deux ans, cantonnier, et
Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-huit

Par acte en date
du vingt-cinq
Novembre, mil huit
cent quatre-vingt-
neuf, à la
Mairie de Boulogne
(Seine) Bridet
Eugénie, dont
la naissance
est constatée

Marie à Boulogne (Seine) le trente-et-un décembre mil neuf cent vingt-et-un avec
Wilfrid Loidon. Le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-sept. Le Maire.

dans l'acte ci-contre
a contracté mariage ans, charron, tous deux domiciliés en cette dite
ville Prost (victime)
Eugene. Pour commune, & en tant nous a été représentée et la
mention faite par
nous, Officier de déclaration faite par son père qui a signé avec
l'Etat Civil. les témoins et avec nous, Maire. Officier de
l'Etat civil, après lecture.

Brunon

Bridet

E. Noret

J. B. Bouchon

N^o 48

Mariage de
Petiteau
Emile. Henri
et de
Gauthier
Marie. Louise

Du douze juin mil huit cent soixante-
dix-sept, à dix heures du matin. Par devant
nous, Noret Louis. Francois, Maire. Officier de
l'Etat civil de la commune de Garches sont
comparus publiquement en la salle de
notre Mairie Petiteau Emile. Henri, entrepre-
neur de charpentes, né à Versailles le neuf
aout mil huit cent cinquante-trois, y
demeurant, rue Sainte Adelaïde numero Douze,
fils légitime et majeur de Petiteau Pierre,
âgé de soixante-deux ans, entrepreneur de char-
pentes, et de Descroix Marie. Virginie, âgée
de cinquante-sept ans, sans profession, domici-
liés à Garches, ici présents et consentants ;
Et Gauthier Marie. Louise, sans profession, née
à Belleville Paris le douze décembre mil huit
cent cinquante-trois, demeurant à Garches avec
ses père et mère, fille légitime et majeure de
Gauthier André, âgé de cinquante-six ans,
employé et de Gauthier Jeanne. Francoise, âgée
de cinquante-quatre ans, sans profession, ici pré-
sents et consentants. Lesquels nous ont représenté
leurs actes de naissance, aux dates sus-relatées
et les actes de publication faits en notre mairie
et en celle de Versailles les deux dimanches
consecutifs vingt-sept mai et trois juin, pré-
sente année, sans opposition. Et après avoir



visé ces pièces pour être annexées, nous ^{20^e fe}
en avons donné lecture aux parties comparantes
assistées des quatre témoins ci-après nommés
et qualifiés, ainsi que du chapitre six du
titre du mariage du code civil, sur les droits
et devoirs respectifs des époux. Les comparants
et leurs ascendants de ce interpellés, ont à l'in-
stant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat
de mariage entre les futurs. Nous avons reçu
des futurs, de leurs pères et mères et des quatre
témoins la déclaration affirmative sous serment,
attestant l'identité des personnes nonobstant
les différences existant quant aux énonciations
de nom et de prénoms dans les actes produits.
Ensuite nous avons reçu la déclaration de Petitjean
Emile-Henri qu'il prend pour sa légitime épouse
Gauthier Marie-Eloise et celle de Gauthier Marie-Eloise
qu'elle prend pour son légitime époux Petitjean
Emile-Henri. En conséquence nous avons déclaré
au nom de la loi que Petitjean Emile-Henri et
Gauthier Marie-Eloise sont unis par le mariage.
Tout ce qui dessus fait publiquement, en présence
côté de l'époux, de Allard François-Eloise, âgé
de soixante-quatre ans, typographe, demeurant
à Paris, rue Secourbe, numéro cent trente-cinq,
cousin, de Petitjean Eugène-Eloise, âgé de cinquante
huit ans, négociant, demeurant à Versailles,
avenue de Paris, numéro huit, ami; côté de
l'épouse, de Gauthier Alphonse-Stéphane
âgé de vingt-six ans, employé de commerce,
demeurant à Boulogne (Seine), cousin germain,
et de Gathies Eugène-Auguste, âgé de vingt
neuf ans, boucher, demeurant à Garches,
ami; lesquels ont signé avec les époux et avec

nous, Maire officier de l'Etat civil qui
avons dressé le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins.
M. L. Gauthier E. H. Pichon

P. L. Gauthier Desnois
Gauthier Allard L. L. L.
A. Gauthier Gatineau P. Nores

N^o 49 R. 17-2-42
Naissance de
Guillaume
Joseph

Par acte en date du six
Septembre mil neuf cent
onze inscrit à la mairie de
Paris (Seine) Joseph Guillaume
dont la naissance est ci-contre
a contracté mariage avec
Marie Madeleine Clementine
Cuany. Dont mention faite
par nous, Officier de l'Etat
Civil.

Du douze juin mil huit cent soixante
dix-sept, à midi. Acte de naissance de
Guillaume Joseph, du sexe masculin, né hier
à trois heures du soir, chez ses père et mère.
fils légitime de Guillaume Jean-Charles.
âge de trente huit ans et de Morin Louise
Clotilde, âgée de trente huit ans, journa-
liers, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Soutrelle Michel. Al-
phonse, âgé de quarante ans, journalier et
Roblin Pierre, âgé de quarante cinq ans, jardi-
nier, tous deux domiciliés en cette dite commune.

Décès à Rivedoux-
Plage, Charente Maritime
le seize juillet mil
neuf cent cinquante
trois.
Le seize juillet mil
neuf cent cinquante
trois. Le Maire,

L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé et déclaré ne
savoir signer et les témoins ont signé avec
nous, Maire officier de l'Etat civil après lecture.
Poutrelle Roblin
P. Nores

Roblin

P. Nores

Du quatorze juin mil huit cent soixante
dix-sept, à huit heures du matin. Acte de
décès de Charex Francois, âgé de cinquante

N^o 50
Décès de
Charex
Francois



21^e ff
 cinq ans, vivier maçon, né à Billy (Aisne), décédé hier à huit heures du soir, en sa demeure à Garches, fils des feus Charet Pierre et Violet Anne, veuf de Camusot Julie Antoinette Josephine. Les témoins ont été Dulac Léonard, âgé de cinquante ans, L. Dulac, entrepreneur de maçonnerie, et Leguay Henri Georges, âgé de quarante-sept ans, entrepreneur de serrurerie, tous deux domiciliés à Garches, et non parents du défunt. Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

approuvé un mot rayé nul

L. Dulac
 D. Noiret

L. Dulac
 H. Leguay
 D. Noiret

N^o 51

Décès de
 Diquet

Josephine Désirée Marie

Du dix-neuf juin mil huit cent soixante-dix-sept, à sept heures du soir. Acte de décès de Diquet Josephine Désirée Marie, âgée de deux mois et demi, sans profession, née en cette commune, y décédée aujourd'hui à trois heures du soir, en la demeure de ses père et mère, fille de Diquet Louis Claude, couvreur et de Drouard Josephine Marie Louise, sans profession, domiciliés ensemble à Garches. Les témoins ont été Carri Étienne Auguste, âgé de trente-trois ans, et Simon Léopold, âgé de vingt-sept ans, tous deux boulangers et demeurant en cette dite commune, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné, les dits témoins non parents de la défunte.

Carri L. Simon

D. Noiret

N^o 52Décès de
Sigaud
Valentin

Du vingt. quatre juin mil huit cent soixante. Dix. sept, à midi. Acte de décès de Sigaud Valentin, âgé de quatre. vingts ans, sans profession, né au Tilly (Haute. Loire), décédé hier, à deux heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Sigaud Jean Mathieu et Rozhe Jeanne Marie, veuf de Robert Henriette. Les témoins ont été Jossot Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixante. cinq ans, employé et Matthey Denis, âgé de cinquante. trois ans, concierge, tous deux domici. liés au dit hospice et non parents du défunt. lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous, soussigné.

J. Jossot

Matthey

D. Noiret

N^o 53Transcription
d'un jugement
Décès Massin Joseph

Du vingt. quatre juin mil huit cent soixan. te. dix. sept, à quatre heures du soir, a été trans. crit le jugement dont la teneur suit. —
République française, au nom du peuple fran. çais, le tribunal civil de première instance siéant à Versailles, chef. lieu du département de Seine et. Oise, a rendu en son audience publique de la première chambre du tribunal civil, tenue le jeudi trois mai mil huit cent soixante. dix. sept le jugement sur requête dont la teneur suit: A Messieurs les Président et juges compo. sant la première chambre du tribunal civil de Versailles, le Procureur de la République au dit siège, a l'honneur d'exposer que le sieur Massin Joseph, en son vivant caporal au quatrième régiment de zouaves, né le vingt. quatre février mil huit cent trente. six, à Maucourt (Meuse), fils légitime de Nicolas Massin et de Marie Marie, atteint d'un



coup de feu au bas ventre, le dix
neuf janvier mil huit cent soixante et
onze, est décidé à Garches, le même jour
sans qu'il ait été dressé d'acte de décès;
qu'il importe de constater ce décès; pour
quoi l'exposant requiert qu'il vous plaise
Messieurs, dire que le dix-neuf janvier mil
huit cent soixante et onze, à Garches, est
décédé Massin Joseph, en son vivant caporal
quatrième régiment de zouaves, troisième
bataillon, troisième compagnie, né le vingt-
quatre février mil huit cent trente six, à
Maucourt (Meuse), de Nicolas Massin et
de Marie Marte, son épouse légitime; dire
que le présent jugement tiendra lieu d'acte
de décès au sus-nommé et qu'il sera trans-
crit sur les registres courants des actes de
l'état civil de la commune de Garches.
Parquet de Versailles, le trente avril mil
huit cent soixante-dix-sept.

Pour le Procureur de la République, signé: H. Odam,
substitut.

Ensuite se trouve l'ordonnance de Monsieur
le Président. Monsieur de Villers est commis pour
le rapport. Versailles le premier mai mil
huit cent soixante-dix-sept.

Le Président, signé: Durand.

Vu les requête et ordonnance qui précèdent
Où Monsieur de Villers, juge commissaire en
son rapport, après en avoir délibéré confor-
mément à la loi, jugeant en audience
publique et en premier ressort, le Tribunal,
attendu qu'il résulte des pièces jointes à
l'appui de la requête, que le nommé Massin,

en son vivant caporal au quatrième régiment
de zouaves, atteint d'un coup de feu, le dix-neuf
janvier mil huit cent soixante et onze, est décé-
di à Garches, le même jour, sans qu'il ait
été d'acte de décès, qu'il importe de constater
ce décès; Dit que le dix-neuf janvier mil huit
cent soixante et onze, à Garches, est décédé
Massin Joseph, en son vivant caporal au
quatrième régiment de zouaves, troisième
bataillon, troisième compagnie, né le vingt
quatre février mil huit cent trente-six, à
Meaucourt (Meuse), de Nicolas Massin et de
Marie Marte, sans épouse légitime; Dit
que le présent jugement tiendra lieu d'acte
de décès du dit Joseph Massin, qu'il sera
transcrit sur les registres de l'Etat civil de
la commune de Garches, pour l'année cou-
rante et que mention en sera faite en marge
des dits registres à la date du dix-neuf janvier
mil huit cent soixante et onze.

Ainsi fait et prononcé en audience publique
de la première chambre tenue le trois mai mil
huit cent soixante-dix-sept, où siégeaient et
étaient présents: Messieurs Durand, Président,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Revel, juge,
De Villers, juge suppléant, ayant voix délibé-
rative; en présence de Monsieur Busche,
juge suppléant, remplissant les fonctions
du Ministère public, assistés de maître Cexier
Commis Greffier.

En cet endroit la minute est signée de
Monsieur le Président et du Greffier.

Signé: Durand et Cexier.

Vise et enregistré gratis, à Versailles le seize

Presse

D. Durand

mai mil huit cent soixante-dix sept, folio cent vingt-quatrième, case deuxième. Signé: Chabanand.



En conséquence, le Président de la République mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent jugement, sur requête, à exécution; aux Procureurs Généraux, aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance, d'y tenir la main; à tous Commandants et officiers de la force publique de prêter main forte quand ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la présente grosse a été signée et scellée.

Pour expédition conforme, délivrée par nous greffier sousigné. Signé: Grison.

La présente transcription certifiée exacte par nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Garches.

D. Noiret

N^o 54

Mariage de
Genet
Louis-François, aîné
et de
Lecompte
Marie-Constance

Du sept juillet mil huit cent soixante-dix sept, à dix heures du matin. Par devant nous Noiret Louis-François, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Garches sont comparus publiquement en la salle de notre mairie Genet Louis-François-aîné, maçon, né à Garches, le vingt-huit Décembre mil huit cent quarante-sept, y demeurant avec ses père et mère, fils majeur et légitime de Genet Ange-Césaire, âgé de soixante-deux ans, cultivateur, et de Pilon Pauline-Marie-Charlotte, âgée de cinquante deux ans, journalière, ici présents et consentants; Et Lecompte Marie-Constance, journalière, née à

Versailles le treize novembre mil huit cent
cinquante-sept. Demeurant à Garches, avec
son père, fille mineure et légitime De
Recompte Hubert Joseph, âgé de cinquante
cinq ans, charpentier, ici présent et consen-
tant, et de Lhermenier, âgée de quarante-six ans, journalière,
demeurant à Clermont (Oise), non consentante.
Lesquels nous ont représenté leurs actes
de naissance, aux dates sus-relatées, celui
du futur inscrit sur les registres de notre
commune, et les actes de publication faits
en notre mairie les deux dimanches consé-
cutifs vingt-sept mai et trois juin, pré-
sente année, sans opposition. Et après
avoir visé ces pièces pour être annexées
nous en avons donné lecture aux parties
comparantes assistées des quatre témoins
ci-après nommés et qualifiés, ainsi que
du chapitre six du titre du mariage du
code civil sur les droits et devoirs respectifs
des époux. Les comparants et leurs ascendants
de ce interpellés ont à l'instant déclaré
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage
entre les futurs. Ensuite nous avons reçu la
déclaration de Genex Louis-François. Aîné
qu'il prend pour sa légitime épouse Recompte
Marie-Constance, et celle de Recompte Marie
Constance qu'elle prend pour son légitime
époux Genex Louis-François. Aîné. En consé-
quence, nous avons déclaré, au nom de la loi,
que Genex Louis-François. Aîné et Recompte
Marie-Constance sont unis par le mariage.
Tout ce que dessus fait publiquement, en pré-



24^e ff
sance, côté de l'époux, De Boiron Jean
âgé de quarante-un ans, maçon, de Boucher Joseph.
Armand, âgé de vingt-neuf ans, boucher, charron,
tous deux domiciliés à Garches, amis; côté de l'époux
De Bisson Isidore. Désiré, âgé de quarante-neuf
ans, charretier, et de Gariéneaux Amable, âgé de
quarante-deux ans, coiffeur, tous deux domiciliés
à Garches, amis, lesquels ont signé avec les é-
poux et avec nous, Maire, officier de l'Etat civil
qui avons dressé le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins. La mère de
l'époux a déclaré ne savoir signer.

approuvé un mot rapé nul

M C Lecompte

Genêt J B A

Lecompte

Cerge Genêt

Jh. B. Bouchet

Boiron }

Gariéneaux

Bisson

D. secret

M C Lecompte

Genêt J B A

Lecompte

Cerge Genêt

Jh. B. Bouchet

Boiron }

Gariéneaux

Bisson

D. secret

N^o 55

Décès de
Boutier
Jacques

Du dix-huit juillet mil huit cent soixante-
dix-sept, à midi. Acte de décès de Boutier Jacques,
âgé de soixante-dix-sept ans sans profession,
né à Cormery (Indre et Loire), décédé hier à
quatre heures du soir, à l'hospice de la Re-
connaissance, hameau de Garches, fils des
feus Boutier Jacques et Boutin Marie,
veuf de Boudier Marie. Marguerite. Les témoins
ont été Josset Pierre. Eugène. Martin, âgé de soixan-
te-cinq ans, employé, et Mathey Denis, âgé de

cinquante-trois ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospice et non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

Mathy & Josses P. Voret

N^o 56

R. H. 2. 42
R. 46

Naissance de
Collignon
Prudent Léon

Par acte en date du douze août mil neuf cent neuf inscrit à la mairie de Saint-Cloud Prudent Léon Collignon dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Geneviève Marie Leloup dont mention. Lellou.

Décédé à Garches le vingt et un Avril mil neuf cent cinquante et un. / Le vingt trois Avril mil neuf cent cinquante et un. / Le Maire,

Cully

N^o 57

Décès de
Terrez
Jacques. Félix

Du dix-neuf juillet mil huit cent soixante-dix-sept, à midi. Acte de naissance de Collignon Prudent Léon, du sexe masculin, né aujourd'hui à cinq heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Collignon Prudent, âgé de trente-un ans, cordonnier et de Médard Marie Louise Céline, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, demeurant ensemble en cette commune. Les témoins ont été Collignon François Désiré, âgé de trente-neuf ans, cordonnier et Gatineau Auguste Eugène, âgé de vingt-neuf ans, marchand boucher, tous deux domiciliés en cette dite commune. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'état civil, après lecture.

Collignon Prudent Gatineau P. Voret
F. D. Collignon

Du vingt juillet mil huit cent soixante-dix-sept, à sept heures du matin. Acte de décès de Terrez Jacques Félix, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né à Bourgoin (Sère), décédé hier à neuf heures du matin, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches, fils des feus Terrez Raphaël et Birrochon Louis Thérèse, veuf de Salmon Adélaïde. Les



2^{re} fl
 témoins ont été Jossot Pierre. Eugène.
 Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé
 et Mathey Denis, âgé de cinquante-trois ans,
 concierge, tous deux domiciliés au dit hos-
 pice et non parents du défunt, lesquels
 ont signé avec nous, Maire, après lecture
 faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. Jossot M. Mathey D. Vorez

N^o 58

Décès de
 Mertz
 Nicolas

Du vingt-six juillet mil huit cent soixante
 dix-sept, à midi. Acte de décès de Mertz Nicolas,
 âgé de soixante-six ans, sans profession, né à
 Tilstroff (Moselle), décédé hier à trois heures du
 soir, à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
 de Garches, fils des feus Mertz Nicolas et
 Vinckel Marie-Catherine, veuf de Hey Nery
 Marie. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène
 Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé
 et Mathey Denis, âgé de cinquante-trois ans,
 concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
 et non parents du défunt, lesquels ont signé
 avec nous, Maire, après lecture faite et le
 décès constaté par nous soussigné.

approuvé un notaire nul

M. Mathey

J. Jossot D. Vorez

N^o 59

Naissance de
 Poisson
 Jean-Désiré

Du vingt-neuf juillet mil huit cent soixan-
 te-dix-sept, à midi. Acte de naissance de
 Poisson Jean-Désiré, du sexe masculin, né au-
 jourd'hui, à six heures du matin, chez ses père
 et mère, fils légitime de Poisson Jacques,
 âgé de trente-neuf ans, maçon et de Périchet
 Marie, âgée de trente-sept ans, journalière de-
 meurant ensemble en cette commune. Les té-

mains ont été Vallée Jean Charles, âgé de
 quarante-neuf ans, jardinier et Boiron Jean,
 âgé de quarante-et-un ans, maçon, tous deux
 domiciliés en cette dite commune. L'enfant
 nous a été représenté et la déclaration faite
 par son père qui a signé avec les témoins
 et avec nous. Maire, officier de l'Etat civil
 après lecture. Poisson

E. Vallée Boiron

P. Noiret

N° 60
 Décès de
 Yelli
 Jean Baptiste

Du dix août mil huit cent soixante-dix,
 sept, à quatre heures du soir. Acte de décès de
 Yelli Jean Baptiste, âgé de soixante-six
 ans, sans profession, né à Belfort (Haut-Rhin)
 décédé aujourd'hui à sept heures du matin,
 à l'hospice de la Reconnaissance, hameau
 de Garches, fils des feus Yelli Jean Baptiste
 et Welkre Anne, épouse de Fromont Marie
 Louise. Les témoins ont été Jossot Pierre, Eugène
 Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé
 et Matthey Denis, âgé de cinquante-quatre
 ans, concubine, tous deux domiciliés au dit hospice
 non parents du défunt, lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous sousigné.

Matthey E. Jossot

P. Noiret

N° 61
 Naissance de
 Coquer
 Suzanne Marie
 + du sexe féminin

Du douze août mil huit cent soixante-dix-sept,
 à neuf heures du matin. Acte de naissance de
 Coquer Suzanne Marie, née hier à trois heures
 de l'après-midi, chez le sieur Decour, ci-après nommé
 et qualifié, fille légitime de Coquet Pierre, âgé
 de vingt-neuf ans, cultivateur et de Méléard
 Jeanne Marie, âgée de vingt-deux ans, blanchisseuse

C. Pigeon
 Decour
 P. Noiret

Demeurant ensemble à Clamart (Seine), 26^e f^o.
 Les témoins ont été Decour Constant, âgé
 de vingt-neuf ans, laitier et Riou Eugène Augus-
 tin Louis, âgé de trente-cinq ans, ébéniste, tous
 deux domiciliés à Garches. L'enfant nous a été
 représentée et la déclaration faite par son père
 qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire,
 officier de l'état civil, après lecture.

Eugène Riou
 Decour L. Riou
 D. notier

N^o 62
 Décès de
 Wilhelm
 Johann-Adam

Du douze août mil huit cent soixante dix-sept,
 à midi. Acte de décès de Wilhelm Johann Adam
 âgé de soixante-quatorze ans, sans profession,
 né à Arzheim, Prusse, décédé hier à cinq heures
 du soir, à l'hospice de la Reconnaissance, ha-
 meau de Garches, fils des feus Wilhelm Joseph
 et Meyer Barbara, veuf de Wöhl Louise.
 Les témoins ont été Jossot Pierre, Eugène Martin,
 âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathieu De-
 nis, âgé de cinquante-quatre ans, concierge, tous
 deux domiciliés au dit hospice, non parents du
 défunt; lesquels ont signé avec nous, Maire, après
 lecture faite et le décès constaté par nous soussi-
 gné E. Jossot Mathieu D. notier

N^o 63
 Décès de
 Berlin
 Jean

Du vingt août mil huit cent soixante dix-sept
 à cinq heures du soir. Acte de décès de Berlin
 Jean, âgé de soixante-trois ans, sans profession,
 né à Belleruche, Côte d'Or, décédé aujourd'hui
 à midi, à l'hospice de la Reconnaissance ha-
 meau de Garches, fils des feus Berlin Charles
 et Goussillon Françoise, époux de Dupuis

Geneviève. Les témoins ont été Jossot Pierre-Eugène Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé à Mathey Denis, âgé de cinquante-quatre ans, concubine, tous deux domiciliés au dit hospice, non parents du défunt, lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Jossot

Mathey

D. Noret

N^o 64

Naissance de
Levasseur
Camille Marie

+ mécanicien
à 74 Boulevard
Henri

Levasseur

D. Noret

Du vingt-quatre août mil huit cent soixante-dix-sept, à six heures du soir. Acte de naissance de Levasseur Camille Marie, du sexe masculin, né hier à onze heures du soir, chez ses père et mère, fils légitime de Levasseur Jules Rose, âgé de trente-quatre ans, et de Gramain Eugénie Henriette, âgée de trente-quatre ans, couturière, demeurant ensemble à l'hospice de la Reconnaissance, hameau de Garches. Les témoins ont été Hémet Joseph, âgé de quarante-neuf ans, employé au dit hospice, y demeurant et Boucher Joseph Armand, âgé de vingt-neuf ans, charron, demeurant à Garches. L'enfant par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire officier de l'état civil, après lecture. J. B. Boucher Hémet

Par acte en date du sept décembre mil huit cent un, inscrit en la mairie de Bernes (Seine-et-Oise) Levasseur Camille Marie dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a été légitimement mariée avec M. Boucher Joseph, dont mention.

J. B. Boucher Levasseur

D. Noret

N^o 65

Naissance de
Quinqueres
Louise Alexandrine

Du vingt-cinq août mil huit cent soixante-dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de naissance de Quinqueres Louise Alexandrine, du sexe féminin, née aujourd'hui à quatre heures du matin, chez ses père et mère, fille légitime de Quinqueres François Eustache, âgé de trente

ans et de Larrie Marie mais âgé 27^{ans}
 de vingt-trois ans cultivateurs,
 demeurant ensemble en cette commune
 Les témoins ont été Lebigre Armand,
 âgé de quarante-deux ans, marchand épicer
 Et Rivu Eugène-Augustin Louis, âgé de
 trente-cinq ans, ébéniste, tous deux Domiciliés
 en cette dite commune. L'enfant nous a été
 représenté et la déclaration faite par son
 père qui a déclaré ne savoir signer et les
 témoins ont signé avec nous, Maire officier de
 l'Etat civil, la prés lecture.

C. Pion A. Lebigre L. Noret

N^o 66

Décès de
 Francois
 Antoine Chiodore

Du vingt-neuf août mil huit cent soixante
 dix-sept, à huit heures du matin. Acte de décès
 de Francois Antoine Chiodore, âgé de quarante-
 neuf ans, bûillagieur, né à Fontenay-Les-Bruis
 (Seine-et-Oise), décédé en sa demeure à Garghes,
 aujourd'hui, à minuit, fils des feus Francois
 Louis Francois et Mazet Marie Elisabeth, veuf
 en premier mariage de Sincard Rose Virginie,
 et époux, en second mariage, de Serin Hortense
 Cecile, blanchisseuse. Les témoins ont été
 Serin Pierre-Jules Henri, âgé de trente-six
 ans, jardinier, et Serin Louis Ferdinand, âgé de
 trente-quatre ans, cultivateur, tous deux do-
 miciliés en cette commune et beaux-frères
 du défunt, lesquels ont signé avec nous, Mai-
 re, après lecture faite et le décès constaté
 par nous sousigné.

J. Serin J. Serin L. Noret

N^o 67
 Décès de
 Frémont
 Marie. Virginie

Du vingt-neuf août mil huit cent soixante
 le dix-sept, à midi. Acte de décès de Frémont
 Marie. Virginie, âgée de soixante-quatre ans,
 cultivatrice, née en cette commune, y décédée en
 sa demeure aujourd'hui à huit heures du
 matin, fille des feus Frémont Pierre-Claude
 et Grillon Anne. Madeleine, épouse de Meunier
 Joseph. Napoléon, cultivateur. Les témoins ont
 été Meunier Louis-Joseph, âgé de trente-neuf
 ans, tonnelier et Buell Pierre-Etienne, âgé
 de soixante-trois ans, propriétaire tous deux
 domiciliés en cette dite commune, le premier fils
 et le second beau-frère de la défunte, lesquels
 ont signé avec nous Maire, après lecture faite
 et le décès constaté par nous soussigné.

L. J. Meunier P. Buell D. Norret

N^o 68
 Décès de
 Beauvallet
 Jean. Nicolas

Du vingt-neuf août mil huit cent soixante
 dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de décès
 de Beauvallet Jean. Nicolas, âgé de soixante
 huit ans, sans profession, né à Maison Rouge
 (Seine et Marne), Décédé aujourd'hui à une
 heure du matin, à l'hospice de la Recon-
 naissance, hameau de Larches, fils des feus
 Beauvallet Jean. Tréne et Dauplain Marie
 Marguerite, veuf de Dubois Victoire. Les
 témoins ont été Josset Pierre. Eugène. Martin,
 âgé de soixante-cinq ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante-quatre ans, concubins
 tous deux domiciliés au dit hospice et non pa-
 rents du défunt, lesquels ont signé avec nous
 Maire, après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

E. Josset Mathey D. Norret

N^o 69

Naissance de
Caribaux
Louis-François

+ Caribaux

Caribaux

Louis

F. D. Collignon

H. Beaudeau

D. Vêres

Du trois septembre mil huit cent 28^e
soixante-dix-sept, à neuf heures du Ma-
tin. Acte de décès de naissance de Caribaux
Louis-François, du sexe masculin, né aujourd'hui
à deux heures du matin, chez ses père et mère,
fils légitime de Caribaux Louis-François,
âgé de vingt-neuf ans, jardinier, et de Guyon
Pauline, âgée de dix-neuf ans, blanchisseuse,
demeurant ensemble en cette commune. Les témoins
ont été Collignon François-Désiré, âgé de trente
neuf ans, cordonnier, et Beaudeau Henri, âgé
de vingt-neuf ans, tonnelier, tous deux domici-
liés en cette dite commune. L'enfant nous a
été représenté et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après
lecture.

Caribaux Louis

F. D. Collignon

H. Beaudeau

D. Vêres

approuvé trois mots rayés nuls.

Caribaux Louis

F. D. Collignon

H. Beaudeau

D. Vêres

N^o 70

Décès de
Guérin
Eugène-Elie-Léon

Du trois septembre mil huit cent soixante-
dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de décès de
Guérin Eugène-Elie-Léon, âgé de douze ans,
sans profession, né à Mersnil-le-Roi (Seine
et-Oise), décédé aujourd'hui à une heure après
midi, en la demeure de ses père et mère à
Garches, fils de Guérin Jean-François et de
Guichard Marie-Elise-Dulcissime, Institutens.
Les témoins ont été Guichard Joseph ar-
change, âgé de soixante-sept ans, ex-maitre
de pension, demeurant à Saint-Gratien
(Seine-et-Oise), et Guérin Léon Michel.

âgé de quarante-deux ans, chef d'institution,
demeurant à Paris, rue du faubourg Saint
Antoine, numéro cent soixante-dix-neuf, le
premier aïeul et le second oncle du défunt;
lesquels ont signé avec nous, Maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous
soussigné

A. Guibare *E. Guerin*

E. Voret

N^o 71
Décès de
Barbois
Edouard-Alphonse

né à Paris (Seine)

M. Mathy

E. Josset

E. Voret

Trentiers, Demeurant
à Genève (Suisse)

M. Mathy

E. Josset

E. Voret

Du sept septembre mil huit cent soixan-
te-dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de
décès de Barbois Edouard-Alphonse, âgé
de trente-un ans, employé à l'hospice de
la Reconnaissance, hameau de Garches, y
décédé aujourd'hui à quatre heures du ma-
tin, fils de Barbois Alphonse-ange et de
Aubert Sophie-Françoise, épouse de Rouilly
Marie. Les témoins ont été Josset Pierre-Eugène
Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé
et Mathy Denis, âgé de cinquante-quatre
ans, concierge, tous deux domiciliés au dit
hospice et non parents du défunt; lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Josset

M. Mathy

E. Voret

N^o 72
Naissance de
Girly
Adèle-Louise

R25/9/41
R46

Du dix-neuf septembre mil huit cent
soixante-dix-sept, à midi. Acte de naissance
de Girly Adèle-Louise, du sexe féminin, née au-
jourd'hui à trois heures du matin, chez ses
père et mère, fille légitime de Girly Adrien

Mairie à Garches
le cinq Mai mil
huit cent quatre-vingt
dix-sept, avec Louis
Auguste SEVIN.

Décédé à Saint-Blond
(Hauts-de-Seine) le 14
septembre 1969.
Le 17 septembre 1969
S. officier de l'état civil.

W. Dreyer

Chéodore, âgé de vingt-sept ans, et
de Tournier Léonie Constance, âgée de vingt
cinq ans, cultivateurs, demeurant ensemble en cette
commune. Les témoins ont été Tournier Frédéric
Auguste, âgé de quarante-neuf ans, et Firly
Joseph Marie, âgé de trente-deux ans, tous deux
cultivateurs et domiciliés en cette dite commune.
L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les témoins
et avec nous Maire, officier de l'état civil, après
lecture.

Firly A. & J. H. A. Tournier D. Noret
J. M. Firly

N° 73

Décès de
Lemerrier
Charles-Joseph

Du vingt-deux septembre mil huit cent soixan-
te-dix-sept, à quatre heures du soir. Acte de décès
de Lemerrier Charles-Joseph, âgé de cinq mois
vingt-un jours, sans profession, né à Paris (Seine)
décédé hier à neuf heures du soir, à Garches en la
demeure de son père nourricier, ci-après nommé et
qualifié, fils de Lemerrier Charles Hippolyte et
Brenon Honorine, journaliers, demeurant à Paris
rue Rennequin, impasse Roux, numéro six. Les
témoins ont été Boyer Pierre Gabriel, âgé de
cinquante-neuf ans, cloutier, demeurant à Garches
père nourricier, et Méducin Clément, âgé de
quarante-quatre ans, cocher, demeurant à
Paris, rue de Chaillet, numéro quarante-neuf,
non parent du défunt, lesquels ont signé avec
nous, Maire, après lecture faite et le décès consta-
té par nous sousigné.

Méducin Boyer D. Noret

Du vingt-trois septembre mil huit cent
soixante-dix-sept, à cinq heures du soir. Acte
de naissance

N^o 74
 Naissance de
 Devalois
 Jeanne

Par acte en date du
 vingt-un avril mil
 huit cent quatre-vingt-
 dix-huit inscrit en
 notre Mairie, Devalois
 Jeanne dont la naissance
 est constatée dans l'acte
 ci-contre a contracté
 mariage avec M^r
 Colas Henri Charles
 Hubert,
 dont mention faite par
 nous Officier de l'
 Etat-civil.

De Devalois Jeanne, du sexe féminin, née hier
 à six heures du soir, chez ses père et mère,
 fille légitime de Devalois Alexis-Alcide,
 âgé de trente-cinq ans, briguetier, et de Devalois
 Louise-Juliette, âgée de trente-sept ans, sans
 profession, demeurant à la Briqueterie, ha-
 meau de Garches. Les témoins ont été
 Legrand Philippe, âgé de quarante-deux
 ans, entrepreneur de maçonnerie et Boiron
 Jean, âgé de quarante-un ans, maçon,
 tous deux domiciliés à Garches. L'enfant
 nous a été représentée et la déclaration
 faite par son père qui a signé avec les
 témoins et avec nous, Maire, après lecture
 faite et le décès constaté officiel de l'Etat
 civil, après lecture.

F. Beauvais

Legrand Boiron
 Henri Devalois
 F. Nozet

approuvé sept mots rayés nuls
 Legrand Boiron
 Henri Devalois
 F. Nozet

N^o 75
 Décès de
 Demongeot
 Jeanne-Joséphine

approuvé un mot
 rayé nul

L. Rivy
 Boyer
 F. Nozet

Du vingt-quatre septembre mil huit cent
 soixante-dix-sept, à quatre heures du soir.
 Acte de décès de Demongeot Jeanne-Joséphine,
 âgée de trente-six jours, sans profession,
 sans, née à Paris (Seine), décédée hier à onze
 heures du soir, à Garches en la demeure de
 son père nourricier, ci-après nommé et quali-
 fié, fille de Demongeot François, journalier
 et de Lesage Charlotte-Marie-Louise, coutu-
 rière, demeurant à Paris, rue des Bergers, nu-
 méro soixante-six. Les témoins ont été
 Boyer Pierre-Gabriel, âgé de cinquante-neuf
 ans, cloutier, et Rivy Eugène-Augustin-Louis,
 âgé de trente-cinq ans, ébéniste, tous deux do-

amiciliés en cette commune, le premier ^{30^e} ~~fr~~
 père nourricier et le second non pa-
 rent de la défunte, lesquels ont signé avec
 nous, Maire, après lecture faite et le décès
 constaté par nous soussigné.

L. Rivy Mayor *D. Noret*

N^o 76

Naissance de
 Enjolras
 Rosalie

Du huit octobre mil huit cent soixante
 dix-sept, à midi. Acte de naissance de Enjolras
 Rosalie, du sexe féminin, née aujourd'hui
 à dix heures du matin, chez ses père et
 mère, fille légitime de Enjolras Jean Pierre,
 âgé de trente quatre ans, maréchal ferrant,
 et de Trégué Louise Sophie, âgée de vingt six
 ans, couturière, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Lequay Henri
 Georges, âgé de quarante sept ans, entrepreneur
 de serrurerie, et Cart Sélicien, âgé de trente un
 ans, tous deux domiciliés en cette dite commu-
 ne. L'enfant nous a été représentée et la déclara-
 tion faite par son père qui a déclaré ne
 savoir signer et les témoins ont signé avec
 nous, Maire officier de l'Etat civil, après
 lecture.

Charcutier

Cart

L. Noret

D. Noret

D. Noret

Cart

L. Lequay

N^o 77

Décès de
 Pichinay
 Jean François Joseph

Du neuf octobre mil huit cent soixante
 dix-sept, à onze heures du matin. Acte de
 décès de Pichinay Jean François Joseph, âgé
 de soixante dix-neuf ans, sans profession
 né à Gray (Haute-Saône), décédé hier à trois
 heures du soir, à l'hospice de la Reconnaissance,
 hameau de Garches, fils des feus Pichinay

Claude et Champion Colombe, veuf de
 Mazoyer Louise. Francoise Augustine. Les
 témoins ont été Jossot Pierre Eugène. Martin,
 âgé de soixante cinq ans, employé et Mathey
 Denis, âgé de cinquante quatre ans, concubins,
 tous deux domiciliés au dit hospice et non pa-
 rents du défunt, lesquels ont signé avec nous,
 Maire, après lecture faite et le décès constaté
 par nous soussigné.

J. Jossot Mathey D. Moret

N^o 78
 Décès de
 Jossot
 Jean. François

Du dix octobre mil huit cent soixante dix
 sept, à sept heures du matin. Acte de décès
 de Jossot Jean. François, âgé de soixante douze
 ans, cultivateur, né en cette commune, y déci-
 dé en sa demeure, aujourd'hui à deux heures
 du matin, fils des feus Jossot Jean. Louis
 et Laine Elisabeth, veuf de Martin Marie.
 Nicole Pauline. Les témoins ont été Martin
 Philippe. Armand, âgé de quarante cinq ans,
 demeurant en cette dite commune, et Pottier
 Etienne, âgé de cinquante trois ans, demeu-
 rant à Vaucresson (Saine. et oise), tous deux
 cultivateurs et gendres du défunt, lesquels
 ont signé avec nous, Maire, après lecture
 faite et le décès constaté par nous soussigné

B. A. Martin Pottier D. Moret

N^o 79
 Décès de
 Girard
 Louise. Francoise

Du onze octobre mil huit cent soixante
 dix sept, à huit heures du matin. Acte de
 décès de Girard Louise. Francoise, âgée de
 soixante dix sept ans, journalière, née à
 Duneau (Sarthe), décédée hier, à huit heures
 du soir, en sa demeure, à Garches, fille des

feus Girard Julien et Jelain 21^{er} ff
Charlotte, veuve de Jannen Claud
Etienne. Les témoins ont été Dubartre
Albert, âgé de trente-sept ans, photographe,
demeurant à Boulogne (Seine) et Decour
Emile Louis Antoine, âgé de trente-sept ans
cultivateur, demeurant à Garches, tous
deux non parents de la défunte; lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Decour

E. Noret

N^o 80
Décès de
Gilles
Georges

Du treize octobre mil huit cent soixante-
dix-sept, à midi. Acte de décès de Gilles
Georges, âgé de soixante-dix-sept ans, sans
profession, né à Nomény (Meurthe Moselle)
décédé hier à six heures du soir, à l'hospice
de la Reconnaissance, hameau de Garches,
fils des feus Gillet Denis et Bastien Anne
Catherine, veuf de Floripp Jeanne. Les
témoins ont été Josset Pierre Eugène Martin
âgé de soixante-cinq ans, employé et Matthey
Denis, âgé de cinquante-quatre ans, concier-
ge, tous deux domiciliés au dit hospice et
non parents du défunt; lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Josset

Matthey

E. Noret

N^o 81

Mariage de
Margot Joseph
et de Dinet Camille

Du vingt octobre mil huit cent soixante-
dix-sept, à dix heures du matin. Par devant
nous, Noret Louis François, Maire officier de
l'Etat civil de la commune de Garches sont

comparus publiquement en la salle de
notre mairie Margot Joseph, maçon, né à
Coulonges (Vienne), le huit mars mil huit
cent cinquante-un, demeurant à Garches
avec ses père et mère, fils majeur et légitime
de Margot Louis, âgé de soixante-huit ans
et de Berthommier Anne, âgée de soixante qua-
tre ans, journaliers, Et Binet Camille, sans
profession, née à Anet (Eure-et-Loir), le dix
huit septembre mil huit cent cinquante-huit,
demeurant à Garches et de droit au dit anet
avec ses père et mère, fille mineure et légitime
de Binet Jules Constant, âgé de quarante
un ans, peignier, et de Solissard Marguerite
Clementine, âgée de trente-huit ans, sans pro-
fession. Esquels nous ont représenté leurs
actes de naissance, aux dates sus-relatées,
et les actes de publications faits en notre
mairie et en celle d'anet les deux dimanches
consécutifs trente septembre et sept octobre
présente année, sans opposition. Et après
avoir visé ces pièces pour être annexées nous
en avons donné lecture aux parties compa-
rantes assistées des quatre témoins ci-après
nommés et qualifiés, ainsi qu'en chapitre
six du titre du mariage du code civil sur
les droits et devoirs respectifs des époux. Les
époux et leurs ascendants, de ce interpellés,
ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été
fait de contrat de mariage entre les futurs.
Ensuite, et après avoir reçu le consentement ver-
bal des père et mère des comparants, nous avons
reçu la déclaration de Margot Joseph qu'il
prend pour sa légitime épouse Binet Camille
et celle de Binet Camille qu'elle prend pour

+ comparants

C Binet

J Margot

Binet

Cette

Poussard

Robillard

Boiron

D. Nozet

Binet boussaint,
âgé de soixante-cinq
ans, marié, domicilié,
demeurant à anet,
aïeul paternel.

C Binet

j Margot

Binet

crette

Poussard

Robillard

Boiron

D. Noret

son légitime époux Margot Joseph. 31^e fl
En conséquence nous avons déclaré, au nom
de la loi que Margot Joseph et Binet Camille
sont unis par le mariage. Tout ce que dessus
fait publiquement, en présence, côté de
l'époux, de Crette Alphonse, âgé de quarante
neuf ans, et Robillard Jules Louis, âgé de trente
sept ans, tous deux maçons, domiciliés à Garches
et amis, côté de l'épouse, de Poussard Eugène,
âgé de trente-cinq ans, peignier, demeurant à
Ezy (sur), cousin, et de Boiron Joseph, âgé de
quarante-un ans, maçon, demeurant à Garches,
lesquels ont signé avec les époux et avec nous
Maire officier de l'Etat civil qui avons dressé
le présent acte et en avons fait lecture aux
parties et aux témoins. Le père et la mère de
l'époux et le premier témoin de l'époux ont
déclaré ne savoir signer.

approuvé quatorze mots rayés nuls

C Binet j Margot

Binet

crette

Poussard

Robillard

Boiron

D. Noret

C Binet j Margot

Binet

crette

Poussard

Robillard

Boiron

D. Noret

N^o 82. Naissance de

Brian

Leontine Eugénie Louise

+ Eugénie

Remerciement approuvé et un mot

rayé nul

C Binet

D. Noret

Du vingt-deux octobre mil huit cent soixan-
te-dix-sept, à cinq heures du soir. Acte de
naissance de Brian Leontine Eugénie
Louise, du sexe féminin, née aujourd'hui à
quatre heures du matin, chez ses père et
mère, fille légitime de Brian Mathieu Etien-
nestignace, âgé de trente-un ans, et de Requier

Louise Célestine Pauline, âgée de trente
cinq ans, cultivateurs, demeurant ensemble
en cette commune. Les témoins ont été
Servin Constant Eugène, âgé de trente neuf
ans, et Servant Henri Benjamin, âgé de
vingt-six ans, tous deux cultivateurs et do-
miciliés en cette dite commune. L'enfant nous
a été représenté et la déclaration faite par
son père qui a signé avec les témoins et avec
nous, Maire officier de l'Etat civil, après lecture
Prison M. E. & Guin
H. Servant D. Nolet

N^o 83
Décès de
Euphras
Rosalie

Du vingt-quatre octobre mil huit cent
soixante-dix-sept, à midi. Acte de décès de
Euphras Rosalie, âgée de seize jours, née en
cette commune, y décédée hier à onze heures
du soir, en la demeure de ses père et mère,
fille de Euphras Jean-Pierre, maréchal ferrant
et de Tréguier Louise Sophie, couturière. Les
témoins ont été Leguay Henri Georges, âgé
de quarante-sept ans, entrepreneur de
serrurerie et Cart Sélicien, âgé de trente
un ans, charcutier, tous deux domiciliés en
cette dite commune et non parents de la
désunte, lesquels ont signé avec nous, Mai-
re, après lecture faite et le décès constaté
par nous soussigné. H. Leguay
Cart D. Nolet

N^o 84
Décès de
Doulte
Nicolas

Du vingt-sept octobre mil huit cent soixante-
dix-sept, à midi. Acte de décès de Doulte
Nicolas, âgé de soixante-quinze ans, sans
profession, né à Saint-Martin-les-Langres,
(Haute-Marne), décédé hier à huit heures du soir

employé

Mathy

Josses

D. Noret

à l'hospice de la Reconnaissance, ha 33^e f^e
 meau de Garches, fils des feus Doriette
 Jean et Lièvre Genevieve, époux de Barberet
 Pierrette. Les témoins ont été Josses Pierre En-
 gene Martin, âgé de soixante cinq ans, et Mathy
 Denis, âgé de cinquante quatre ans, concierge,
 tous deux domiciliés au dit hospice et non parents
 du défunt, lesquels ont signé avec nous.
 Maire, après lecture faite et l'écès consta-
 té par nous soussigné

E. Josses Mathy D. Noret

N^o 85

Naissance de
 Vallée
 Charles

Du dix novembre mil huit cent soixante
 dix sept, à quatre heures du soir. Acte de
 naissance de Vallée Charles, du sexe masculin,
 né aujourd'hui à une heure et après midi,
 chez ses père et mère, fils légitime de Vallée
 Louis-Napoléon Charles, âgé de vingt quatre
 ans, jardinier, et de Boiron Marie-Joséphine,
 âgée de dix huit ans, sans profession, de-
 meurant ensemble en cette commune. Les té-
 moins ont été Vallée Jean Charles, âgé de
 cinquante ans, jardinier, et Boiron Jean,
 âgé de quarante un ans, maçon, tous deux
 domiciliés en cette dite commune. L'enfant
 dont mention faite par nous, Officier de nous a été représenté et la déclaration faite
 par son père qui a signé avec les témoins
 et avec nous. Maire officier de l'Etat civil
 après lecture.

Par acte en
 date du vingt deux
 décembre mil neuf
 cent, inscrit à
 la Mairie de
 Boulogne (Seine)
 Vallée Charles,
 dont la naissance
 est constatée dans
 l'acte ci-contre à
 contracté mariage
 avec Mademoiselle
 Léonie Cowme
 dont mention faite
 par nous, Officier
 d'Etat civil.

Fy Beauvais

Garant en date du vingt trois décembre
 mil neuf cent onze inscrit à la Mairie de
 Garches, Charles Vallée dont la naissance est ci-contre
 à contracté mariage avec Alice Eugène Labbé.
 dont mention faite par nous Officier de l'Etat civil.

N^o 86

Décès de
 Brassine
 Daniel-Joseph

Du seize novembre mil huit cent soixan-
 te dix sept, à cinq heures du soir. Acte
 de décès de Brassine Daniel-Joseph, âgé

Vallée E. N. C.

Voir au verso la suite
 des mentions.

E. Vallée

Boiron

D. Noret

Marié à Boulogne (Seine)
le trente et un Octobre mil
neuf cent dix huit avec
Marie Parde.

Le vingt sept novembre
mil neuf cent vingt
L'Officier de l'Etat
civil.

E. Luv

De soixante dix huit ans, sans profession,
né à Bruxelles (Belgique), décédé aujourd'hui
à trois heures du matin, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils
des feus Prassine Joachim Joseph et Matthys
Elisabeth, époux de Blin Anne Francoise.
Les témoins ont été Josset Pierre Eugène Mar-
tin, âgé de soixante cinq ans, employé et
Matthey Denis, âgé de cinquante quatre ans,
concierge, tous deux domiciliés au dit hospice
et non parents du défunt, lesquels ont si-
gné avec nous. Maire, après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné.

Matthey Josset

D. Noret

N° 87

Transcription du décès
de Rougeot
Louis Charles

Du dix sept novembre mil huit cent soix-
ante dix sept, à midi. Extrait des regis-
tres des actes de l'Etat civil déposés aux
archives de la mairie de la Seyne, départe-
ment du Var, arrondissement de Toulon.

Du six septembre mil huit cent soixan-
te dix sept, à cinq heures du soir. Acte de
décès de Rougeot Louis Charles, décédé le
jour d'hui, à deux heures du soir, à l'hospice,
profession d'apprenti marin de la Savvie (N°
m^{le} 41823-2), célibataire, âgé de vingt un ans,
né à Garches, département de Seine et
Oise, y domicilié, fils de père inconnu et
de Marie Brigitte Rougeot. Sur la déclara-
tion à moi faite par moi Sauvat
Louis, âgé de trente neuf ans, profession
de quartier maître, domicilié à Saint
Mandrier, qui a dit être instruit du décès
du défunt et par Coste Jacques, âgé de
cinquante trois ans, profession de marin

+ Mandrier
D. Nores

+ déclarants
D. Nores

34^{fr}
en retraite, domicilié à Saint-Mandrier, qui a dit être instruit du décès du défunt, et ont les ⁺dictes signés. —
Constaté, suivant la loi par moi, Ginouvès Victor, adjoint spécial de la section de Saint-Mandrier, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après m'être assuré du décès. —

Signé au registre. Sauvat Corse, Ginouvès
Certifié conforme. Saint-Mandrier, le six
septembre mil huit cent soixante-dix
sept. D'adjoint spécial de la section de
Saint-Mandrier. —

Signé: Ginouvès. —
Nous, Sous-Préfet de l'arrondissement de Boulon
(Var), certifions que la signature ci-dessus est celle
de Monsieur Ginouvès, adjoint spécial de la
section de Saint-Mandrier, et que foi doit y
être ajoutée. Boulon le huit octobre mil huit
cent soixante-dix-sept. —

Le Sous-Préfet, signé: illisible —
La présente transcription certifiée conforme, fai-
te en exécution de l'article quatre-vingt du
code civil, par nous Maire soussigné. —

D. Nores

approuvé quatre
mots rayés nuls

D. Nores

N^o 88

Décès de
Bourget
François

Du vingt-trois novembre mil huit cent
soixante-dix-sept, à midi. Acte de décès de
Bourget François, âgé de soixante-quinze
ans, sans profession, né à Châtel. Saint
Germain (Morbelle), décédé hier à six heures
du soir, à l'hospice de la Reconnaissance,
hameau de Garches, fils des feus Bourget
Victor et Douste Marie, veuf de Ravin Sophie

Les témoins ont été Josset Pierre Eugène -
 Martin, âgé de soixante-cinq ans, employé
 et Mathey Denis, âgé de cinquante-quatre
 ans, concierge, tous deux domiciliés au dit hospi-
 ce et non parents du défunt; lesquels ont
 signé avec nous. Maire, après lecture faite
 et l'écrit constaté par nous soussigné.

Matty *Ernest* D. *Noret*

N^o 89
 Mariage de
 Canu
 Joseph Victor Constant
 et de
 Dulac
 Marie

+ mère
 M. Dulac
 J. C. Canu
 Canu Carol
 S. Dulac
 M. *Masuda*
 J. *Julin*
 M. *Mangot*
 M. *Massin*
 E. *Vullé*
 D. *Noret*

Du vingt-quatre novembre mil huit cent
 soixante-dix-sept, à dix heures et demie du matin
 Par devant nous, Noret Louis François, Maire
 officier de l'Etat civil de la commune de
 Garches, sont comparus publiquement en
 la salle de notre mairie Canu Joseph Victor
 constant, cultivateur, né le vingt-huit avril
 mil huit cent cinquante-trois, à Garches, y
 demeurant avec sa mère, fils légitime et
 majeur de Canu Louis Napoléon Honoré, âgé
 de quarante-six ans, conducteur d'omnibus,
 demeurant à Paris, boulevard de la Villette
 numéro quarante-sept, et de Carol Felicie
 Victorine, âgée de quarante-sept ans, sans
 profession, ici présents et consentants. Et
 Dulac Marie, couturière, née le dix-neuf
 septembre mil huit cent cinquante-sept, à
 Garches, y demeurant avec ses père et fille
 légitime et mineure de Dulac Eclair D.,
 âgé de cinquante-huit ans, entreprenem
 de maçonnerie et de susindre Marie,
 âgée de cinquante-six ans, sans profession
 ici présents et consentants. Lesquels nous ont
 représenté leurs actes de naissance, inscrits
 sur les registres de notre commune, aux
 dates sus-relatées, et les actes de publica.

tion faits en notre mairie et en celle 3^e de
du dixième arrondissement de la ville de
Paris, les deux dimanches consécutifs quatre
et onze novembre, présente année, sans oppo-
sition. Et après avoir visé ces pièces nous en
avons donné lecture aux parties comparan-
tes assistées des quatre témoins ci après
nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre
six du titre du mariage du code civil sur
les droits et devoirs respectifs des époux.
Les comparants et leurs ascendants de ce
interpellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a
pas été fait de contrat de mariage entre
les futurs. En suite nous avons reçu la dé-
claration de Camu Joseph-Victor Constant
qu'il prend pour sa légitime épouse Dulac
Marie, et celle de Dulac Marie qu'elle prend
pour son légitime époux Camu Joseph-Victor
Constant. En conséquence nous avons déclaré
au nom de la loi, que Camu Joseph-Victor
Constant et Dulac Marie sont unis par le
mariage. Tout ce que dessus fait publique-
ment, en présence, côté de l'époux, de Julien
Jean-François, âgé de cinquante-neuf ans,
sous-chef gardien aux pépinières de Breançon
à Versailles, cousin, Monget Louis-Philippe,
âgé de quarante ans, officier d'académie,
Inspecteur primaire, demeurant à Versailles
rue du Montbauron, ami; côté de l'épouse
de Telamière Jules Eugène, âgé de trente-
trois ans, architecte, demeurant à Paris,
boulevard Magenta, cent trente-six, et
de Vallée Jean Charles, âgé de cinquante
ans, jardinier, demeurant à Garches. Tous
deux amis, lesquels ont signé avec nous

Maire officier de l'Etat civil qui avons
dressé le présent acte et en avons fait
lecture aux parties et aux témoins.
N. Dulac J. V. C. Cam

Cam Cam al L. Dulac Mougex
meusare Julien
C. Vallée D. Nores J. W. Assier

N^o 90
Mariage de
Damour
Jean. Baptiste
et de
Schall
Salomé

Du vingt-huit novembre mil huit cent
soixante-dix-sept, à quatre heures du soir.
Par devant nous, Norret Louis, François, Maire,
officier de l'Etat civil de la commune de Gar-
ches, sont comparus publiquement en la salle
de notre mairie Damour Jean Baptiste, ser-
urier, né à Paris, le trente un mars mil huit
cent quarante-quatre, demeurant à Garches
avec ses père et mère, fils majeur et légitime
de Damour Jean Baptiste, âgé de cinquante
huit ans, propriétaire, ici présent et consentant,
et de Maurin Marie-ELouise, âgée de cinquante
quatre ans, sans profession, malade et dans
l'impossibilité de manifester sa volonté, ainsi
que le constate le certificat délivré par le doc-
teur Cahère, médecin à Saint Cloud, et Schall
Salomé, femme de chambre, née à Brumath
(alsace), le dix février mil huit cent cinquante
deux, demeurant à Garches, fille majeure
et légitime de Schall Jean, décédé à Brumath
le sept avril mil huit cent soixante-onze et
de Huss Marguerite, âgée de quarante-sept
ans, sans profession, demeurant au dit Brumath,
laquelle consent au présent mariage par acte

authentique passé devant maître Diemerz h^{te}
Charles. Chrétien, notaire à Brumath, le
vingt-deux octobre mil huit cent soixante
dix-sept. Les comparants nous ont représen-
té leurs actes de naissance, l'acte de décès
du père de la future, l'acte de consentement
de sa mère, aux dates sus. relatées. Et les actes
de publication faits en notre mairie les
deux dimanches consécutifs quatre et onze
novembre, présente année, sans opposition.
Et après avoir visé ces pièces pour être annexées
nous en avons donné lecture aux parties com-
parantes assistées des quatre témoins ci-
après nommés et qualifiés, ainsi que du
chapitre six du titre du mariage du code ci-
vil, sur les droits et devoirs respectifs des
époux. Les comparants et le père du futur,
de ce interpellés, ont à l'instant déclaré qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage entre
les futurs. Ensuite nous avons reçu la déclara-
tion de Damour Jean-Baptiste qu'il
prend pour sa légitime épouse Schall
Salomé et celle de Schall Salomé qu'elle prend
pour son légitime époux Damour Jean-Bap-
tiste. En conséquence nous avons déclaré au
nom de la loi, que Damour Jean-Baptiste
et Schall Salomé sont unis par le ma-
riage. Tout ce que dessus fait publique-
ment, en présence, côté de l'époux, de
Loulmier Alexandre Joseph, âgé de trente-six
ans, cultivateur, beau-frère, de Lequay Henri-
Georges, âgé de quarante-huit ans, entrepreneur
de serrurerie, ami, tous deux domiciliés à
Garches, côté de l'épouse, de Amstel Jean

âgé de soixante-quatre ans, quincaillier,
 demeurant à Paris, rue de Venthur, numéro
 huit-sept, oncle paternel par alliance, et de
 Jost Georges, âgé de quarante-six ans,
 fabricant de voitures, demeurant à Paris
 numéro cent dix-huit, rue de Courcelles,
 amis, lesquels ont signé avec nous Maire
 officier de l'Etat civil qui avons dressé le
 présent acte et en avons fait lecture aux
 parties et aux témoins.

Salomé Schall, Darnour y B
 Darnour y A Lequay, A y Pauline,
 Conseil G Jost, D. Nores

N° 91
 Naissance de
 Julien
 Charles Désiré

Du douze décembre mil huit cent soixante-
 dix-sept, à midi. Acte de naissance de Julien
 Charles Désiré, du sexe masculin, né aujour-
 d'hui à trois heures et demie du matin, chez
 ses père et mère, fils légitime de Julien Joseph
 Marie, âgé de trente-trois ans, et de Beaujume
 Marie Augustine, âgée de vingt-un ans,
 cultivateurs, demeurant ensemble en cette
 commune. Les témoins ont été Julien Jean-
 Marie, âgé de soixante-quatre ans et Filliette
 Olivier Alexandre, âgé de quarante-quatre
 ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en
 cette dite commune. L'enfant nous a été repré-
 senté et la déclaration faite par son père qui a
 signé avec les témoins et avec nous, Maire Of-
 ficier de l'Etat civil, après lecture.

Joseph Julien

O. A. Fillietz

J. W. Julien

D. Nores

N^o 92Décès de
Dailly
Martin. Félix

Du treize décembre mil huit cent soixante 37^e ff
dix-sept, à midi. Acte de décès de
Dailly Martin Félix, âgé de soixante-douze ans,
sans profession, né à Paris (Seine), Décédé
hier à deux heures du soir, à l'hospice de la
Reconnaissance, hameau de Garches, fils des
feus Dailly Martin Edouard Anne et Le Chevenet
Marie Louise, veuf de Clavonie Rosalie Ana-
stasie. Les témoins ont été Jossot Pierre Eugène
Martin, âgé de soixante-six ans, employé
et Mathey Denis, âgé de cinquante-quatre
ans, concierge. Tous deux domiciliés au dit
hospice et non parents du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

E. Jossot Mathey L. Noret

N^o 93Décès de
Le Boil

Florentin François

Fils des feus
Le Boil Louis-Gregoire
et Rembourg Aimée
Bonnet Adélaïde.

Courtet
Maillochon

L. Noret

Du quatorze décembre mil huit cent soixante
dix-sept, à quatre heures du soir. Acte de décès
de Le Boil Florentin François, âgé de quarante-
trois ans, marchand épiciers, né à Bray (Calvados),
décédé à Garches, en sa demeure, à ce jour d'hui
à quatre heures du matin, époux de Courtot
Françoise, même profession, avec laquelle
il demeurait. Les témoins ont été Courtot
Pierre Joseph, âgé de soixante-dix ans, journa-
lier, et Maillochon Emile François, âgé de
hrente-deux ans, tailleur de pierres. Tous deux
domiciliés en cette dite commune, le premier beau-
père et le second beau-frère du défunt. Lesquels
ont signé avec nous, Maire, après lecture faite et
le décès constaté par nous soussigné.

Courtot Maillochon

L. Noret

N^o 94

Naissance de
Decour
Eion Joseph

Par acte en date du
vingt deuxieme mil huit
cent sept inscrit en acte
Marie Decour Eion
Joseph dont la nais-
sance est constatée dans
l'acte ci. contre a
contracté mariage avec
Angelique Marie
Fiori.

Dont mention.

Du dix huit decembre mil huit cent soixan-
te dix sept, à cinq heures du soir. Acte de nais-
sance de Decour Eion Joseph, du sexe masculin,
né aujourd'hui à quatre heures du matin, chez
ses père et mère, fils légitime de Decour
Constant, âgé de vingt neuf ans, et de Méléard
Josephine jacquette, âgée de vingt huit ans,
laitiers, demeurant ensemble en cette commune.
Les témoins ont été Terin Pierre Jules Henri,
âgé de trente six ans, jardinier et Lebigre
Armand, âgé de quarante deux ans, mar-
chand épicer, tous deux domiciliés en cette dite
commune. L'enfant nous a été représenté
et la déclaration faite par son père qui a
signé avec les témoins et avec nous, Maire,
officier de l'Etat civil, après lecture.

Decour

J. Terin

D. Noret

A. Lebigre

N^o 95

Décès de
Chambin
Nicolas

Du vingt cinq decembre mil huit cent
soixante dix sept, à sept heures du matin.
Acte de décès de Chambin Nicolas, âgé de
soixante dix huit ans, sans profession, né
à Marac (haute Marne), décédé hier à
midi, à l'hospice de la Reconnaissance,
hameau de Larches, fils des feus Chambin
Denis et Mercier Jeanne, veuf de Leroy Elisabeth.
Les témoins ont été Josset Pierre, Eugene Martin
âgé de soixante six ans, employé et Mathey
Denis, âgé de cinquante quatre ans, concier-
ge, tous deux domiciliés au dit hospice et
non parents du défunt, lesquels ont
signé avec nous, Maire, après lecture faite

et le décès constaté par nous 38. ff
 soussigné. *Maire* D. Norret
E. Jussu

Le présent registre des actes de l'Etat civil
 de la commune de Garches, pour l'année mil
 huit cent soixante-dix-sept, contenant quatre
 vingt-quinze actes, a été clos et arrêté par
 nous, Maire officier de l'Etat civil, le trente
 un décembre mil huit cent soixante-dix-sept,
 à six heures du soir.

D. Norret

Table alphabétique

Naiissances

N ^{os} ordre	N ^{os} des actes	Noms et Prénoms	Dates
1	82	Brian Léontine Eugénie Louise	22 octobre
2	47	Briden Eugénie	4 juin
3	1	Brossard Marie Eugénie	3 janvier
4	69	Caribeaux Louis Ramoné	3 septembre
5	17	Carreau Louise Jeanne Eugénie	22 février
6	56	Collignon Prudent Léon	19 juillet
7	94	Decour Léon Joseph	18 décembre
8	38	Delvoigne Léon Charles	4 mai
9	8	Détre Fernante	31 janvier
10	74	Devalois Jeanne	22 septembre
11	27	Diquet Josephine Désiré Marie	2 avril
12	76	Enjalbal Rosalie	8 octobre

4	13	33	Eonor Georges Pierre	19 avril
5	14	31	Fuxre Alphonse	9 avril
	15	72	Firly Adele Louise	19 Septembre
	16	9	Gernard Berthe Pauline Rosalie	1 ^{er} Février
6	17	49	Guillaume Joseph	11 juin
D	18	91	Julin Charles Desiré	12 décembre
	19	21	Lepeeg Marguerite Emile Juliette	4 mars
7	20	64	Levasseur Camille Marie	23 Août
D	21	29	Maillochon Philippe	28 Mars
D	22	24	Paulmier Ernest	24 Mars
Boulogne	23	59	Poisson Jean Desiré	29 juillet
	24	65	Quignere Louise Alexandrine	25 Août
	25	13	Quitelle Louis Edouard	13 Février
a voir D	26	15	Talon Jean François	16 Février
	27	61	Coquer Suzanne Marie	11 Août
9	28	89	Vallée Charles	10 novembre

Mariages

1	40	Bayer Auguste et Ondor Marie Rose	12 Mai
2	89	Cann Joseph Victor Constant et Dulac Marie	24 novembre
3	90	Damour Jean Baptiste et Schall Salomé	28 novembre
4	29	Denise Marie Emile et Donor Marie Louise	7 avril
5	34	Frimon Louis Eugène et Bisson Victoire Adelaïde	21 avril
6	54	Genet Louis François Aimé et Lecompte Marie Constance	7 juillet
7	4	Legendre Louis Pierre Mariel Levin Alexandrine Edmonde	20 janvier
8	31	Lesourd Jacques Alphonse et Savard Alexandrine Marie Marguerite	8 Février

272

9	81	Margon Joseph et Bisner Camille	20 octobre
10	48	Periteau Emile Henri et Gauthier Marie Louise	12 juin
11	46	Pontailleur Désiré Auguste et Vanier Marguerite	4 juin
12	10	Servan Henri Benjamin et Saladin Adrienne Eugénie Marie	3 Février
<u>Décès</u>			
1	18	Ardezan Dominique Alfred	25 Février
2	71	Barbois Edouard Alphonse	7 Septembre
3	68	Beauvaller Jean Nicolas	29 Août
4	2	Bézi François	17 Janvier
5	39	Behnel Abraham Michel	20 avril
6	63	Bertin Jean	20 Août
7	88	Bourger François	22 novembre
8	88	Boutier Jacques	17 juillet
9	86	Brassiné Daniel Joseph	16 Novembre
10	5	Cabot Jean Marie	24 janvier
11	50	Charu François	13 juin
12	30	Cazenave Louis Pierre Alphé	9 avril
13	95	Chambin Nicolas	24 Décembre
14	44	Chatrier Julien Pierre	28 Mai
15	21	Courtois Pierre Augustino	2 Mars
16	51	Digue Josephine Désirée Marie	19 juin
17	37	Donnelly Louis Joseph	11 Mars
18	49	Dufays Josephine Sophie	2 juin
19	75	Démougeot Jeanne	23 Septembre
20	43	Dulin Pierre Thomas	15 Mai
21	84	Donette Nicolas	30 octobre
22	83	Evyolas Rosalie	23 octobre
23	57	Fierrez Jacques Félix	19 juillet

24	36	Fournier Maurice Auguste	26 avril
25	66	François Antoine Théodore	29 août
26	67	Frisson Marie Virginie	29 août
27	80	Giller Georges	11 octobre
28	79	Girard Louise François	10 octobre
29	71	Guérin Eugène Etie Lion	3 Septembre
30	12	Hue Jacques François Alexis	8 Février
31	78	Josser Jean François	10 octobre
32	28	Langen Marie François	6 avril
33	73	Lemercier Charles Joseph	21 Septembre
34	93	Le Poil Norbertin François	14 Décembre
35	37	Leprou Louis Hippolyte Philophile	4 Mai
36	41	Maillochon Jacques Philippe	15 Mai
37	3	Manger Remy Victor	18 Janvier
38	26	Martin Claude Joseph	2 Avril
39	53	Massin Joseph (Jugeonem)	19 Janvier 1871
40	58	Mertz Nicolas	25 Juillet
41	19	Moreau Claude Bastache Marie	11 Mars
42	42	Morin ni	16 Mai
43	7	Micour Jean Pierre	30 Janvier
44	92	Pailly Martin Félix	12 Décembre
45	32	Paulonier Ernest	13 avril
46	77	Péchinay Jean François Joseph	8 octobre
47	16	Poirier Louis Gabriel	18 Février
48	6	Roche Pierre François	27 Janvier
49	87	Rougeon Louis Charles (transcription)	5 septembre
50	52	Sigaud Valentin	23 Juin
51	23	Soyer Jean Marie	18 Mars
52	14	Unbekan François Joseph	15 Février
53	60	Yelli Jean Baptiste	30 août
54	22	Yvon Pierre Louis	6 Mars
55	62	Wilhelm Johann Adam	11 août

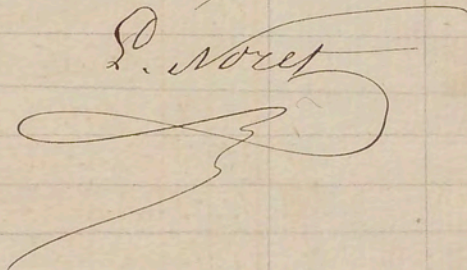
La présente table alphabétique dressée

4024

A certifiée par nous Maire officier
de l'Etat civil, soussigné.

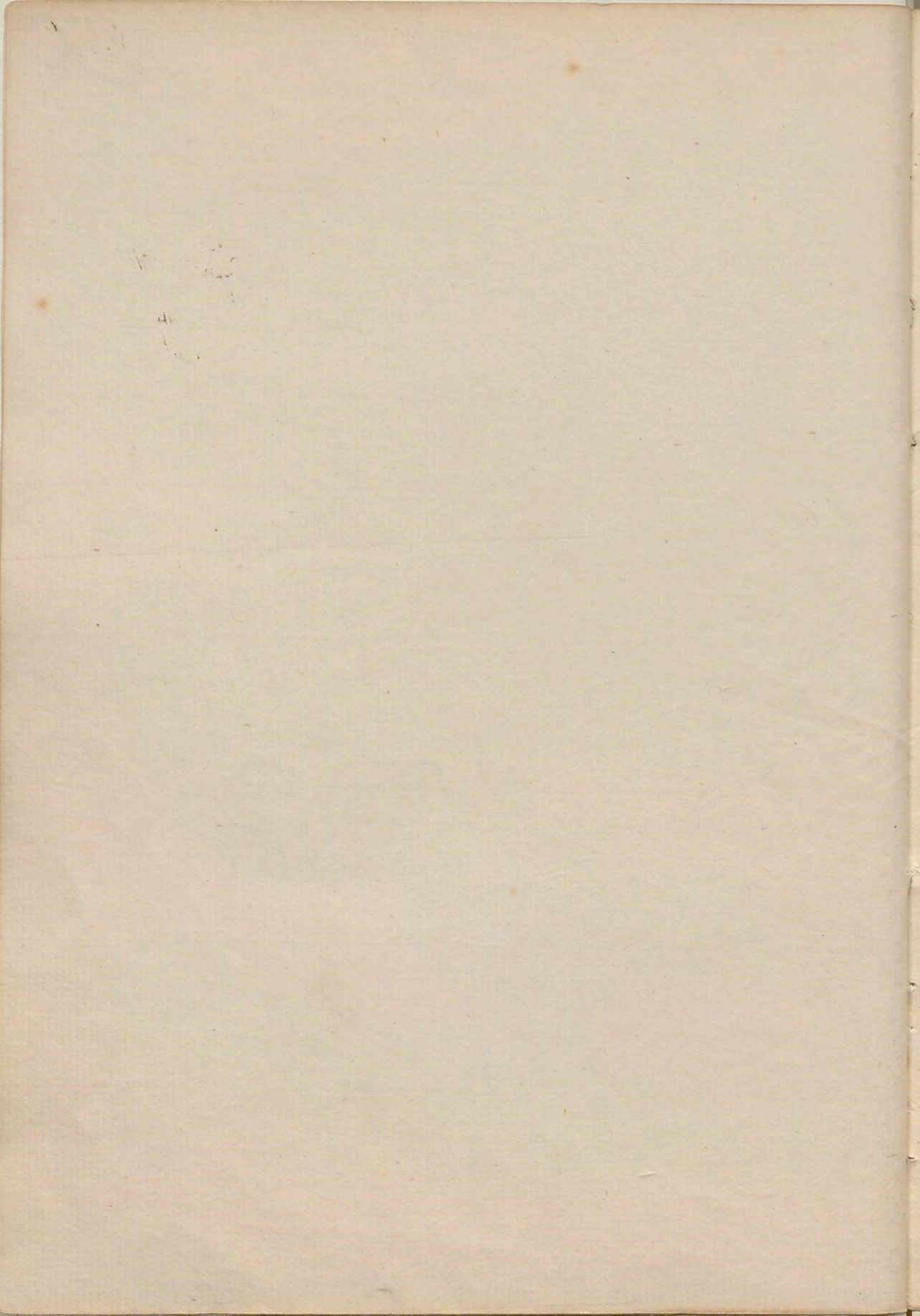
Garches, le quatorze janvier mil
huit cent soixante dix huit.

P. Noret



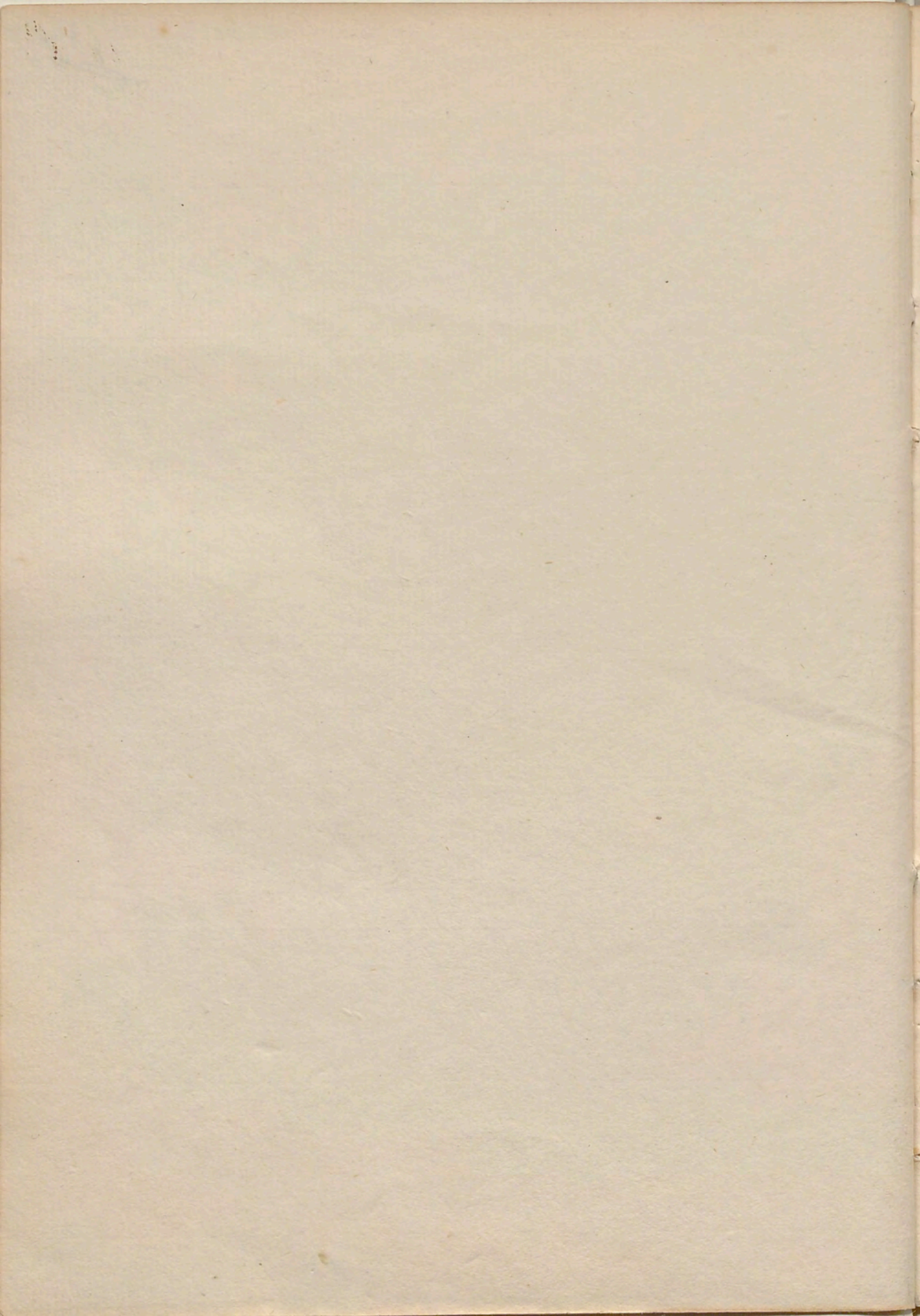
Mention L'assemblée de Baynes No

412 ft
J

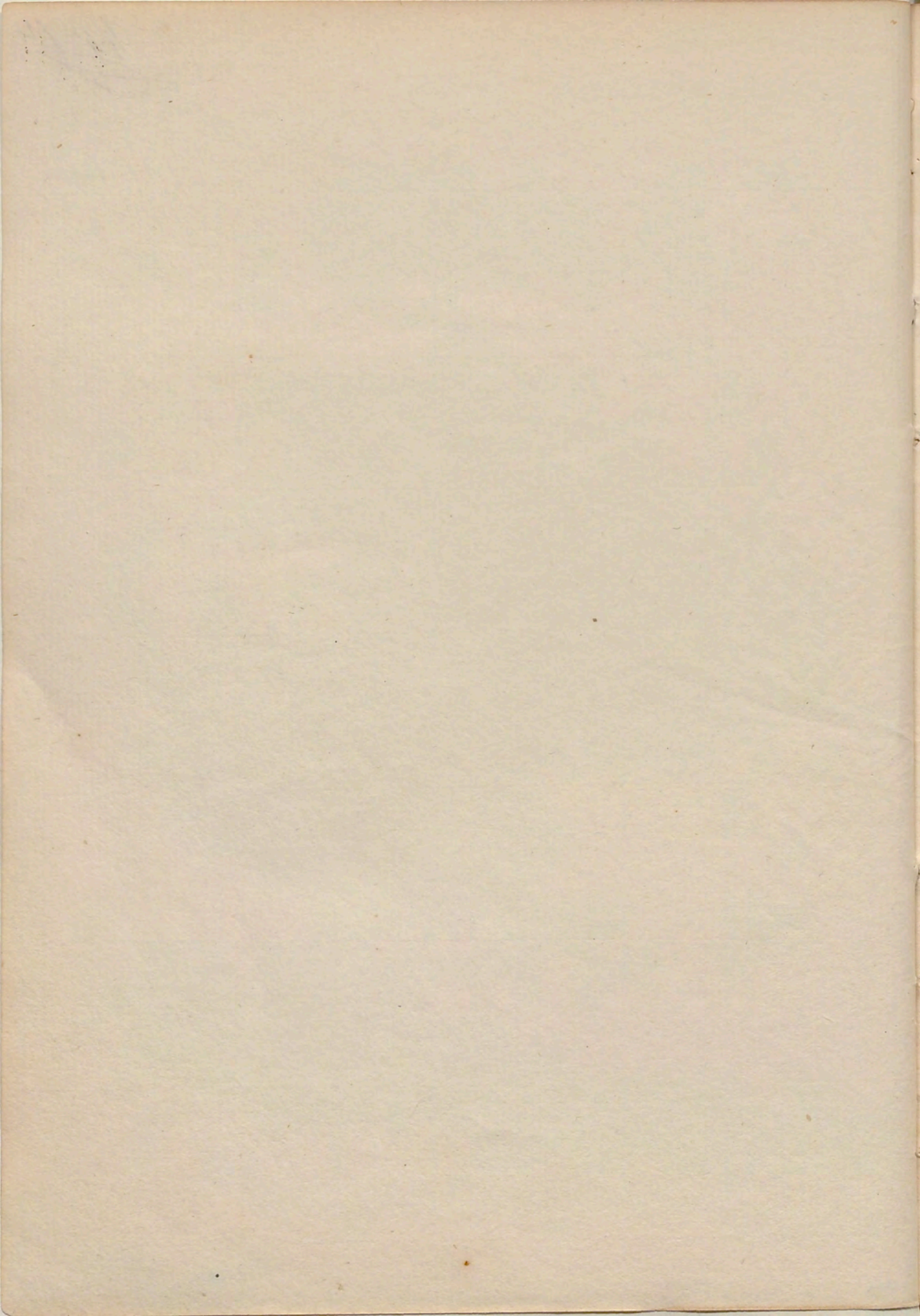


42-11
S

43-16
S



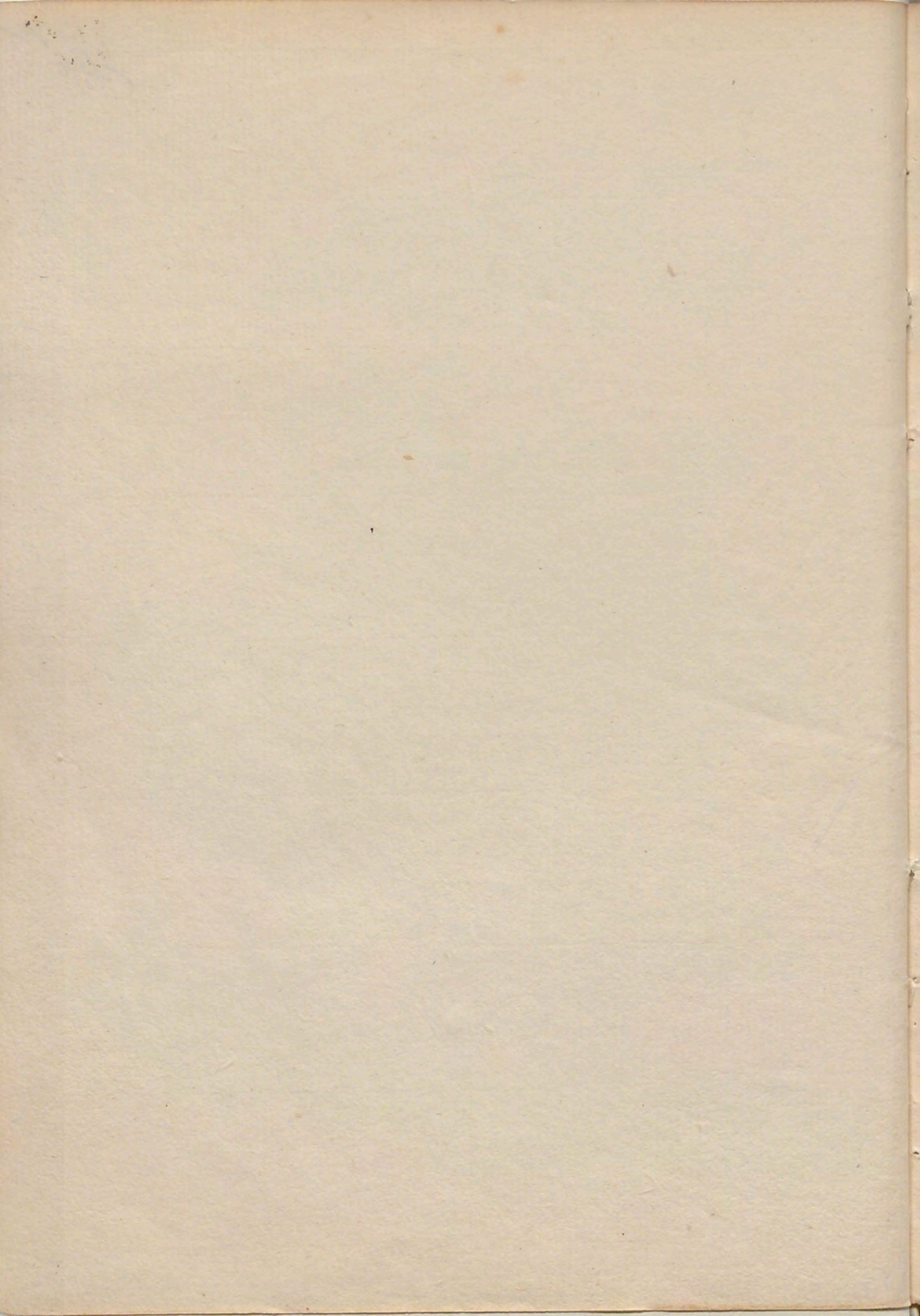
44-11
S



4th fl.

45th p.

472
472



48^{re} fl
D

49^c fl

Cinquantième et dernier
feuille
H. Dugero
imp.

